TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 290 — 38 PAGES — MERCREDI 1er MARS 1978

Les dettes des pays les plus pauvres seront-elles en partie annulées ?

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'EXEMPLE SÉNÉGALAIS

Un million et demi d'électeurs sénégalais étaient invités, dimanche 26 février, à se rendre aux urnes. Plus de 70 % d'entre eux ont répondu à cet appel et ont réélu M. Senghor président de la République, désigné les cent députés à l'Assemblée nationale et une partie des conseillers municipaux dont le siège était renouvelable.

Ce scrutin prend les dimensions d'un événement dépassant le cadre des frontières du Sénégal. Non seulement les élections se sont depuis plusieurs années faites rares sur l'ensemble du continent africain, mais l'affrontement, si inégal fût-il, de deux candidats à la présidence de la République constitue un phénomène exceptionnel en Afrique noire.

Après s'être passionnés pour la campagne électorale qui a été suivie par une partie importante de la population, les électeurs ont prouvé leur intérêt pour la consultation. Vingt pour cent des votants ont d'ailleurs donné leurs voix à l'opposition de tendance modérée, qu'anime Me Abdoulaye Wade, chef du parti démocratique sénégalais, mouvement dont le président Senghor devra prendre en considération l'importante croissance face au parti gouvernemental : le parti socialiste sénégalais.

La confusion de trois scrutins en un seul a pu se trouver à l'origine de quelques ambiguïtés. La limitation de la compétition électorale à trois partis politiques a contraint les partisans du Rassemblement national démocratique (R.N.D.) de M. Cheikh Anta Diop, mouvement non reconnu, à recourir à l'abstention. Enfin, le fait que le passage par l'isoloir ait été facultatif suscite des critiques.

Néanmoins, dans un continent où, de la Guinée-Equatoriale à l'Ouganda, ceux qui ont confisqué le pouvoir pensent s'y perpétuer en cédant à la tentation de se faire proclamer « président à vie » ou couronner « empereur », le cas sénégalais prend valeur d'exemple. C'est sans doute parce que l'électorat avait le libre choix entre les bulletins verts du parti socialiste, jaunes du parti démocratique, et rouges du parti africain de l'indépendance que le Sénégal ignore actuellement les graves tensions auxquelles se trouvent soumis les pays qui contraignent leurs opposants à l'illégalité, à la clandestinité et au recours permanent à la violence.

Mais les dirigeants sénégalais ne sont pas tout à fait les seuls à militer en faveur d'une certaine forme de libéralisation de la vie politique. En Gambie, en avril dernier, les élections législatives ont été l'occasion d'une vive compétition entre les représentants de quatre formations politiques concurrentes. En Haute-Volta, où la population a approuvé, en novembre 1977, une nouvelle Constitution, les militaires qui exercent les responsabilités du pouvoir ont officiellement annoncé leur intention de regagner leurs casernes. C'est également le cas au Ghana, où un calendrier électoral a fixé au 1er juillet 1979 au plus tard le rétablissement du régime civil, et, au Nigéria, où une évolution analogue est en cours.

Les élections sénégalaises montrent que, contrairement à certaines idées reçues, le continent africain n'est pas irrémédiablement voué aux régimes militaires et que la démocratie y conserve quelques chances.

(Lire les informations page 6.)

● NIGÉRIA

A Lagos, M. de Guiringaud va s'entretenir de la crise dans la corne de l'Afrique

La crise de la corne de l'Afrique sera le principal sujet d'entretien de M. Louis de Guiringaud, qui se rend le mercredi 1er mars à Lagos pour une visite officielle de trois jours. Le ministre des affaires étrangères sera reçu par le président Obasanjo, chef de l'Etat. Par son poids politique, économique et démographique, le Nigeria — qui compte plus de quatre-vingts millions d'habitants — est amené à jouer un rôle très important dans l'évolution du continent noir.

D'autre part, M. de Guiringaud aura sans doute l'occasion d'évoquer le sort de l'otage français Christian Masse, enlevé, selon le Frolinat, le 18 février, « dans la région du lac Tchad », et dont Lagos pourrait faciliter la libération.

Dans la série d'articles dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial dresse un tableau de l'évolution récente, politique et économique, du plus peuplé des pays d'Afrique noire.

L'apprentissage de la puissance

I. — Le testament respecté

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lagos. — Sous un aigle corail et deux chevaux blancs enchâssant la devise du Nigéria, *« Unité et Foi »*, l'orateur s'adresse, en un anglais châtié, à ses *« honorables collègues »*, membres de l'Assemblée constituante. Son long discours soulève, tour à tour, clameurs indignées ou cris approbateurs. De temps à autre, le président de séance lance de courtois rappels à l'ordre. Dans la galerie en surplomb, presque déserte, réservée au public, quelques journalistes consignent leurs notes avec application. L'orateur, devoir accompli, rejoint son banc, l'air satisfait. Poignées de main, congratulations. La séance est levée. Dans le hall du Parlement, au pied des colonnes de marbre veiné, un groupe d'élus prend une dernière pose face aux photographes, avant d'aller déjeuner.

Le rituel des démocraties représentatives est insolite sur un continent où tant de dirigeants ont, depuis bien longtemps, enterré les libertés individuelles. Il s'inscrit, de surcroît, dans un processus conçu par des militaires affirmant tout haut leur lassitude de gouverner. Depuis de longs mois, le Nigéria remonte l'histoire à contre-courant. Pendant dix semaines, les deux cent trente-deux membres — dont quatre femmes, — de l'Assemblée constituante ont longuement analysé, soupesé, critiqué le texte d'un projet de Constitution civile mis en forme par une commission de cinquante experts présidée par un avocat de grand renom, le chef Rotimi Williams.

Pour saisir les motivations de l'actuelle équipe dirigeante, il faut remonter au 13 février 1976. Ce jour-là, le général Murtala Ramat Mohammed tombe sous les balles des hommes de main d'un officier félon, le lieutenant-colonel Dimka. Par son dynamisme, sa personnalité, son train de vie modeste, sa volonté de purifier les mœurs en honneur sous le règne de son prédécesseur, le général Gowon, Murtala avait acquis, en peu de temps, une réelle popularité. La mort l'a transfiguré en demi-dieu. Evénement d'autant plus significatif qu'il survint chez un peuple trop déchiré jusqu'alors pour s'être reconnu dans un personnage incontesté. Pour la première fois, les Yoruba de l'Ouest pleurèrent un dirigeant Haoussa, originaire du Nord.

(Lire la suite page 7.)

● NICARAGUA

De nouvelles émeutes contre le régime Somoza ont fait de nombreuses victimes

L'agitation contre le régime du général Anastasio Somoza, au Nicaragua, a brusquement repris, lundi 27 février, après une pause de deux semaines. Un mouvement très violent, auquel participe la population d'origine indienne, s'est déclenché à Masaya (à 30 km à l'est de la capitale, Managua). Les Indiens du quartier de Monimbo, l'ancien centre religieux précolombien de cette ville, se sont retranchés derrière des barricades et résistent à la garde nationale renforcée de batteries de canons légers.

Des hélicoptères de l'armée ont lancé des « bombes au gaz » sur la ville, et des blindés participent aux opérations. Selon des témoins, des dizaines de cadavres, dont ceux de femmes et d'enfants, gisent dans les rues. D'autres sources, à Managua, font état d'une douzaine de morts.

De notre envoyé spécial

Managua. — Les traces des derniers troubles sont encore visibles dans la capitale. Les murs calcinés des édifices incendiés lors des émeutes qui ont suivi l'annonce de l'assassinat de Pedro Joaquin Chamorro, directeur du journal *la Prensa*, ajoutent à la désolation que connait Managua depuis le tremblement de terre d'il y a quatre ans. Sur les murs, on peut lire des inscriptions hostiles à la dictature et des slogans favorables au front sandiniste de libération nationale, l'organisation clandestine de guérilla qui a pris une part active aux derniers événements.

Les soldats de la garde nationale multiplient les contrôles et les patrouilles dans les rues. Plus que jamais, ils constituent le principal soutien du régime. Pour reprendre la situation en main, le général Somoza a, comme à l'accoutumée, intensifié la répression. Villes et campagnes ont été passées au peigne fin par l'armée à la recherche de guérilleros et d'opposants. Des centaines de personnes ont été arrêtées ou enlevées, et nombre d'entre elles n'ont toujours pas été relâchées. La censure de la presse a été renforcée, et des entraves ont été mises au fonctionnement normal de *la Prensa*. L'enquête sur l'assassinat de Pedro Chamorro piétine, et, dans l'entourage de la famille de la victime, l'impression prévaut que tout est mis en œuvre pour occulter la vérité.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(Lire la suite page 3.)

Première ou dernière chance ?

par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ

La consultation électorale des 12 et 19 mars sera la vingt et unième au suffrage universel en vingt ans, compte non tenu des tours multiples et des élections partielles. Occasion tout ordinaire donc en apparence, pour les Français et les Françaises, d'exprimer leur opinion par le scrutin comme ils l'ont fait en moyenne une fois par an sous la Ve République.

Et pourtant, ces élections-là ne sont pas comme les autres, chacun le sent bien. Elles comportent, en effet, quatre caractéristiques principales, à peu près inédites, qui leur confèrent une sorte de singularité.

D'abord la longueur de la campagne, la tension qu'elle provoque dans la classe politique, la passion qui anime les adversaires et les rivaux, sinon le public. On a connu des campagnes d'une durée comparable, celle des élections présidentielles de 1965, par exemple, où M. Gaston Defferre et son comité Horizon 80 avaient pris le départ près de deux ans avant la date fixée. On a assisté aussi à des affrontements très rudes, notamment pour les législatives de 1967 ou les présidentielles de 1974. Jamais cependant depuis vingt ans, pendant un aussi long délai, l'acharnement n'avait été aussi soutenu, comme s'il s'agissait d'un quitte ou double.

Qui est l'ennemi principal ?

Ensuite, pour la première fois également — du moins à ce point — dans un régime dont tous les mécanismes institutionnels et électoraux poussent à la formation de deux camps, et deux seulement, la partie ne se livre pas entre deux équipes, mais bien quatre. On en vient parfois à se demander si l'ennemi principal n'est pas, pour chacun, son partenaire d'hier et peut-être de demain, bien plus que son adversaire de toujours. Tant bien que mal, de grandes familles traditionnelles — conservateurs, bonapartistes, socialistes et communistes — ont retrouvé leur spécificité et rivalisent pour reconquérir leur domaine. Seules manquent à l'appel celles qui se trouvaient à la charnière, les radicaux de la IIIe, qui sont divisés, et les *démocrates-chrétiens* de la IVe, qui ont disparu corps et biens. Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de cette situation qu'on puisse à la fois — ou sélectivement, selon qu'on en a — dénoncer la coupure du pays en deux et le retour au régime des partis.

Troisième caractéristique inédite : tout se passe comme si, dans l'opposition comme dans la majorité sortante, l'une des équipes jouait contre son camp ou au moins se résignait d'avance à sa défaite. Le succès de la majorité ne libérerait pas l'Elysée et renverrait donc à 1981, et peut-être au-delà, l'espoir du R.P.R. de « regaulliser » l'Etat à partir du sommet. La victoire de l'opposition ne permettrait pas au P.C. d'éluder la question de sa participation au pouvoir. Certes, MM. Chirac et Marchais proclament à l'envi qu'ils entendent bien gagner, qu'ils font tout pour cela et que si d'aventure le sort leur était contraire ce serait la faute de leurs associés. Cependant, leurs exigences, leurs conditions, leurs attaques, sont ressenties, qu'ils le veuillent ou non, comme autant de preuves surabondantes de leur volonté de contenir les socialistes d'une part, les giscardo-centristes d'autre part, quoi qu'il puisse finalement en coûter. La vieille loi de trois Républiques à l'heure du choix — *« Pensons à ce qui nous unit, oublions ce qui nous divise »* — n'a jamais été aussi ouvertement violée

Quatrième et dernière singularité, enfin, et qui n'est pas la moins surprenante : après une campagne si prolongée, si achamée, et fouillée, malgré tant de discours, de débats, de programmes, de chiffres et de promesses, les incertitudes de toutes sortes sont plus nombreuses et plus sérieuses qu'elles ne le furent jamais.

(Lire la suite page 9.)

● SUISSE

Berne renforce son dispositif contre la spéculation

Bonne tenue du franc français

Après les mesures prises par la Banque nationale suisse, en vue de stopper la spéculation à la hausse sur la monnaie helvétique, le dollar était monté de 5 % par rapport aux monnaies fortes depuis vendredi. Cependant, la devise américaine, à Zurich et à Francfort, était cotée mardi matin en retrait par rapport aux cours maximaux atteints lundi. Elle valait 1,8650 franc suisse (contre un maximum la veille de 1,89) et 2,04 deutschemarks (contre un maximum de 2,0530).

Le franc français bénéficie de cette détente sur les monnaies fortes : à Paris, le dollar baisse sensiblement : il était coté 4,76 francs mardi (contre 4,80 francs la veille). Le deutschemark est redescendu à 2,33 francs et le franc suisse à 2,54 francs.

Le conseil fédéral (gouvernement) helvétique a annoncé lundi 27 février de nouvelles mesures qui sont venues compléter celles qui avaient été prises vendredi dernier en vue de freiner l'afflux des fonds étrangers en Suisse et de provoquer, si possible, un mouvement en sens inverse. Il a interdit les achats de titres suisses par les non-résidents et limité à la contrevaleur de 20 000 francs suisses par trimestre le montant de billets étrangers qu'un voyageur peut changer.

Un haut fonctionnaire de la Banque nationale suisse a déclaré que le dispositif de défense désormais existant était le plus sévère qui ait été mis en place depuis la fin de la guerre. Les opérateurs sur le marché émettent un jugement plus nuancé. Les dispositions arrêtées ne sont pas négligeables, mais il faut attendre plusieurs jours, sinon plusieurs semaines, avant de connaître leur effet sur le coût des opérations en francs suisses. Il ne s'agit pas, du reste, de mesures nouvelles mais, dans la quasi-totalité des cas, du renforcement de celles déjà en vigueur, comme cela s'était déjà produit en 1973 et en 1974.

Mettons à part la limitation des entrées autorisées de billets étrangers. Il semble bien qu'à Berne et à Zurich on en attende surtout un effet psychologique. Pour en assurer strictement l'application, il conviendrait d'instituer un contrôle serré, qui consisterait à relever le nom des étrangers qui se présentent aux guichets des banques suisses, où les opérations de change sont traditionnellement anonymes (sauf, naturellement, si les francs suisses acquis sont déposés dans un compte nominatif). Ce que les autorités monétaires helvétiques veulent empêcher, semble-t-il, c'est que des voyageurs en provenance d'Italie, de France, ou d'autres pays (Espagne ou Portugal par exemple), n'arrivent avec, cachées dans leurs bagages, des sommes en billets de banque de leur propre pays, d'une valeur égale ou supérieure aux 20 000 F autorisés.

P. F.

(Lire la suite page 34.)

AU JOUR LE JOUR

LA BRACONNE

Depuis lundi soir, la chasse à l'électeur est officiellement ouverte. Comme à Rambouillet, M. Giscard d'Estaing, grand amateur de safaris, a ouvert le jeu pour ses hôtes, qui s'avancent vague par vague, bien alignés, les fins fusils et les maladroits, les tirailleurs impénitents et les rusés, chacun tirant sagement à son tour.

Blotti derrière ses téléviseurs, le gibier électoral regarde. Subit-il la mortelle fascination de la battue, ou bien s'ennuie-t-il un peu en songeant avec nostalgie au temps récent de la braconne, où les balles perdues égalisaient au moins les chances entre chasseurs et chassés ?

ROBERT ESCARPIT.

ŒUVRES EN DATION AU LOUVRE

La course aux trésors

La première moisson de la loi dite des « dations en paiement de droits de succession » est exposée au Louvre. Trente-trois pièces (tableaux, meubles, objets et manuscrits), qui étaient, il y a encore peu, dans des collections privées, entrent aujourd'hui dans le patrimoine national. Une seule galerie du Louvre, la galerie Mollien, réaménagée et tendue de velours rouge, suffit à montrer ce trésor qui compte des œuvres rares, certaines de toute première importance.

Dès l'entrée, le monumental : les quatre tentures du seizième siècle, portant des chiffres royaux de « l'Histoire de Diane », qui passent pour avoir été données par Henri II à Diane de Poitiers pour décorer le château d'Anet. Et, juste après, presque la miniature, mais également un chef-d'œuvre : un panneau du quinzième siècle de Filippino Lippi, « l'Evanouissement d'Esther devant Assuérus ». Il décorait un « cassone », coffre de mariage dont les quatre côtés étaient parés de peinture. C'est l'une des réalisations les plus raffinées de Filipino Lippi jeune, du temps où il était l'ami de Botticelli : petite par la taille, cette toile, très dessinée, très colorée et très architecturale, est d'une conception interne monumentale.

A sa gauche, un chef-d'œuvre de Rubens, le beau, le fabuleux « Portrait d'Hélène Fourment » au visage flamand et en robe noire.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 21.)

idées

CULTURE

Dialogue entre Jack Lang et Jean-Denis Bredin

II. — Changeons la vie, mais changeons-la tout de suite !

Après avoir dialogué, dans la première partie de cet entretien, sur la culture « contestation et révolte », Jack Lang et Jean-Denis Bredin, les deux coauteurs d'« Éclats », ouvrage qui vient de paraître (avec des notes d'Antoine Vitez) aux éditions J.-C. Simoën, en viennent à la mise en œuvre, dans la société française d'aujourd'hui, des principes d'action qu'ils ont définis.

● *Votre livre a un parfum écologique.*

Jean-Denis BREDIN. — L'écologie, l'environnement, l'art, on les utilise *aujourd'hui comme* revêtement pour ravaler les façades. Quelques arbres ici, un square là, une tour décapitée ailleurs. Un coup de peinture pour donner fraîcheur à nos programmes ! Pourquoi maquiller les fêlures et refuser l'épreuve de vérité ? Le Corbusier, découvrant une fissure sur la façade d'une cité radieuse, l'avait soulignée d'un trait rouge au lieu de la dissimuler par du plâtre ! L'écologie ne doit pas habiller notre projet. Elle le remet en cause.

L'écologie, ce ne doit pas être une joliesse décorative : simplement du vert en plus. L'écologie, c'est le centre de la vie et *non sa périphérie* : une démocratie plus vivante, plus chaleureuse, plus intense, plus communautaire : un nouveau dialogue entre les générations ; une redistribution radicale des pouvoirs...

J. L. — Finissons-en avec l'image champêtre d'un temps révolu : les pressoirs et les clos de vignes à Belleville ou à Ménilmontant, c'est fini ! Ne jouons pas les Marie-Antoinette et affrontons le défi de la ville moderne. Inventons un urbanisme qui recrée l'urbanité. L'art doit y occuper une place centrale — et pas seulement ornementale. *Il a partie liée* au combat contre l'obscurantisme et l'avilissement matériel ou spirituel. Il libère les possibles et porte à la mise en question. Ce que Brecht disait : « *L'Art arrache les choses quotidiennes à la sphère des choses qui vont de soi.* » Et Nietzsche pourfendait « *ceux pour qui l'art se réduit à un aimable à-côté de la vie, à un colifichet dont le sérieux de l'existence peut aisément se passer.* »

J.-D. B. — Qu'est-ce que l'art pour la culture dominante ? Fioriture, ornement autour de l'essentiel. Au mieux plaqué sur la vie, en couche légère, comme l'or sur le métal.

Qu'est-ce que l'art ?

J.L. — Sans réapprentissage méthodique, nulle invention *autre que* la *reproduction* de la pauvre culture des médias.

La nouvelle cuisine — « variation » contemporaine inspirée des modes de cuisson les plus anciens — n'aurait pu être inventée par les fabricants de plateaux pour trains corail ; *elle fut l'œuvre de chefs* instruits aux règles les plus raffinées de la cuisine traditionnelle. *L'acteur* balinais — improvisateur à nul autre pareil — est d'autant plus imaginatif et créateur qu'il est, jeune enfant, habité par la gestuelle de ses ancêtres : c'est parce qu'il est articulé par des rythmes immémoriaux que son corps *réagit avec souplesse* à l'*impulsion* de chaque situation.

Dans la langue balinaise, le mot « art » n'existe pas. *Il se confond* avec *la vie même*. Dérisoires spectacles que nos corps improvisants : balourds, pataudz, lourdauds, engoncés et emprisonnés par la maladresse... Il faut apprendre aux enfants à se mouvoir. Adultes, il faut nous rééduquer. Il y faudra une *infinie rigueur,* une *exigence* de chaque instant. Echapper à la tentation de fonder un immense corps d'animateurs. Redouter qu'au nom de la tentation la France *petite-bourgeoise n'impose* — comme dirait Abdelkébir Khatibi (1) — le triomphe du *neutre*, du moyen, du terne : la grisaille définitive du pays. Recréer un humus, réensemencer un terreau avec le concours de vrais créateurs.

La germination sera lente. On ouvrira les portes des écoles aux poètes, aux peintres, aux musiciens, aux architectes. On offrira à chaque enfant un instrument *de musique... le mouvement est* déjà en marche : le peuple français, réputé rétif à la musique, se convertit depuis quelques années en peuple de mélomanes et de *musiciens*. Ainsi, la réapparition, dans des écoles de Bretagne, de chants, de mélopées, ou de comptines populaires, recueillis de la bouche des plus anciens, *participe à la renaissance* d'une culture celte vivante.

Au fond, le phénomène de l'art est simple : il suffit d'apercevoir sans cesse un spectacle vivant, *de vivre entouré d'une* nuée de poètes, et l'on devient poète. Cet idéal de la société dionysienne, *on peut*, le *transposant*, le réinventer un jour. Immerger, dès le plus jeune âge, dans un bain de *beauté*, les enfants. Aiguiser leur sensibilité sensorielle : par des jeux poétiques ou musicaux, des rêves éveillés, des canulars, des journaux d'école, des improvisations, des déguisements. Par des contes de fées, oui, par beaucoup de contes de fées : leur substance nutritive, riche, dense — Bruno Bettelheim l'a magistralement démontré — alimente la vie *intérieure de* l'enfant, active ses fantasmes et apaise son angoisse.

Et puis aussi, et là *encore*, faire, bâtir, construire, et pas seulement parler : s'inspirer, par *exemple*, de l'expérience révolutionnaire de la rue Vitruve, dans le vingtième arrondissement, où, dans la coexistence fraternelle, enfants français et étrangers *apprennent à vivre autrement*, fabriquant ensemble habits ou jouets, transformant *l'école tel jour en restaurant* algérien, géré par les enfants eux-mêmes, tel autre jour en centre d'apprentissage du français aux étrangers. Nous devons revendiquer une *école* inégalitaire au bénéfice des plus démunis.

J.-D. B. — Il faudrait surtout ne plus marginaliser l'expérimental : mais l'injecter au cœur des institutions. Il faudrait arracher l'innovation à son statut d'extraterritorialité : la libérer. Reconnaître le *droit* au changement et aussi le droit à la résistance au changement. Que soient libres ceux qui secouent le monde et ceux qui s'enferment dans les îles de la nostalgie !

J. L. — L'innovation dont tu parles passe d'abord par la réinsertion dans la communauté des dix millions d'exclus fabriqués par la société. Ce n'est pas simple. Et *l'innovation ne s'invente* pas du haut d'une tribune et ne se délivre pas comme un message *dominical* au bon peuple. Rappelons-nous la statue de Mme Boucicaut, fondatrice du Bon Marché : on la voyait descendre avec condescendance les marches de la *hiérarchie sociale* pour porter du pain à un enfant dévêtu et affamé. Il ne faut pas que les expérimentateurs et les dirigeants de demain apparaissent *sous* les traits de cette femme confortablement vêtue, qui offriraient les miettes de leur capital culturel aux pauvres. On ne doit pas descendre les marches du *savoir* pour transmettre des lambeaux de culture. Des millions d'enfants français ont ainsi été humiliés, blessés, frustrés de leur aptitude créative. Il faut d'abord savoir écouter, entendre, se reconnaître, s'embrasser et s'étreindre.

Autre illusion inverse : la croyance en une créativité spontanée qui surgirait miraculeusement à chaque coin de rue.

● *Jack Lang, vous paraissez n'avoir encore agi que timidement sur les deux terrains où se joue la partie principale : l'enseignement et la télévision.*

J. L. — La télévision : c'est là que la société marchande risque de poursuivre, le plus tranquillement, son entreprise de domestication culturelle.

Pour les intellectuels, le procès de la télévision est depuis longtemps instruit. Elle enferme dans la solitude. *Elle rompt* la communauté urbaine. Elle consomme plus qu'elle ne crée. Elle *asphyxie* les arts du spectacle (cinéma, théâtre, cirque...). Elle cultive la contemplation passive. Elle tue le goût de lire. Que faire pour en atténuer les dangers ? La détruire ? Aucune volonté politique ne sera assez puissante. La ternir un peu plus et la rendre si triste que le regard de tous s'en détache ? *La puissance du médium* résistera à cet assaut. La rendre, au contraire, plus belle et plus créative ? N'est-ce pas alors augmenter son empire ?

Une voie féconde serait ouverte si l'on donnait à la télévision deux grands objectifs : contribuer à l'information des Français et participer à la ranimation intellectuelle et culturelle des régions. Une télévision au service de la connaissance ? Ce serait *la première mission d'une télévision nouvelle*. Nous pourrions découvrir notre histoire non seulement à travers les *événements* et les anecdotes, mais d'abord à travers la transformation des modes de vie, des coutumes, des langages, des mœurs, voir comment vivaient nos ancêtres, *hier*, avant-hier, au dix-neuvième siècle. Jean-Paul Sartre souhaitait *prêter son talent à ce réexamen* du passé : l'actuelle télévision lui a refusé son antenne. La connaissance, c'est aussi la découverte des techniques, des coutumes, des modes de *vie* des *Français* hier et aujourd'hui. Il ne faudrait que peu ou pas de retransmissions *de spectacles, mais* au contraire une ranimation active des lieux traditionnels des festivités, théâtres, cinémas, cirques, places publiques...

La deuxième finalité d'une *télévision nouvelle* serait de l'associer à la décentralisation culturelle ; pour cela, il faut songer à détruire le système des chaînes nationales pour doter chaque province de *sa télévision*. *La province* Paris bénéficierait d'une télévision comme la province Bretagne. *Les programmes nationaux* seraient exclusivement composés par l'apport de chaque province. Un système intermédiaire assurant la coexistence de chaînes nationales et de chaînes provinciales serait par nature préjudiciable à l'expression des provinces. *Les chaînes nationales* imposeraient alors leur prééminence sur les stations régionales, *qui seraient enfermées dans leur* provincialité, dans leur « folklore ».

Le système nouveau que je suggère instituerait un dialogue permanent et multiple entre les provinces. Autre vertu d'une décentralisation radicale de la *télévision* : l'arrivée *dans* chaque région de réalisateurs, de journalistes, de créateurs dont la présence *sur place* contribuerait au « décollage » de la vie culturelle locale. Et même améliorée, la télévision devrait un jour par semaine éteindre toutes ses lumières et faire relâche. *Ce serait* le jour du rassemblement en famille, entre amis, jour de célébration des retrouvailles, jour de méditation...

● *Tout ce que vous dites rappelle ou reprend une bonne part du discours de mai 1968. Vous vous en sentez encore solidaire ?*

J. L. — Pourquoi pas ? Au printemps 1975, le gouvernement algérien a convié l'ensemble des *citoyens à s'assembler* en réunions permanentes de critiques et de propositions. Pendant deux mois, l'Algérie fut secouée par un tonifiant souffle libertaire. Suggestions et idées neuves affluaient de toutes parts. Hélas ! la charte nationale qui en résulta ne reproduisit qu'*une* part infime des projets imaginés par les citoyens.

Imaginons pour la France un processus semblable conduit jusqu'à son terme. Pendant deux mois, les Français seraient invités par quartiers, par professions, par entreprises, par *écoles*, à énoncer leurs plaintes, leurs revendications, à concevoir des *solutions nouvelles*.

Une procédure établie par le Parlement réglementerait l'organisation de ce forum national pour en assurer la meilleure fécondité. En évitant son accaparement par tel ou tel groupe. En facilitant l'expression libre de *toutes les minorités comme* de toutes les majorités, des faibles (personnes âgées, étrangers, enfants, etc.) comme des grandes gueules. On imaginerait un système simple et rationnel de rédaction de ces nouveaux cahiers de doléances et de propositions. Au terme de cette procédure, un document national serait établi : la radiographie des mentalités, des *pulsions*, des espoirs, des imaginations des citoyens français en 1978.

Qu'un gouvernement invite ainsi officiellement l'esprit d'Utopie à parcourir le pays, constituerait un événement de portée révolutionnaire. C'est vrai, je *crois à la fécondité sociale* de l'Utopie. Et mai 1968, c'était une révolte de l'Utopie et du rêve contre la société de la rationalité. C'était aussi la cordialité retrouvée.

Le droit au rêve

J.-D. B. — Le droit à l'humour, à la tendresse, au rêve, à la poésie... Ce à quoi on reconnaîtrait une société de gauche telle que les Français la rêvent... et l'aimeraient.

Le droit au silence aussi ! Nous sommes dans le temps de l'incantation verbale. Les mots se nourrissent de *mots*. *Le pullulement* des rhéteurs — politiques ou non — bourdonne à nos oreilles fatiguées ! Quel décalage entre l'inflation du *discours et la rareté des actes* créateurs, entre la luxuriance des mots et la pauvreté des utopies concrètes ! On a envie de dire ces derniers mots : « *Que le silence se fasse. Et* saisissons la vie.

J. L. — « *Do it* » (faites-le) clamait Jerry Rubin aux jeunes Américains des années 60 : « *Si tu es dans la rue et que tu as envie d'embrasser quelqu'un, fais-le. Embrasse. Quand tu passes au péage de l'autoroute, paye pour les deux ou trois voitures qui sont derrière toi.* »

J.-D. B. — De qui parles-tu ?

J. L. — D'eux, de nous, de nous tous, de toi et moi en ce moment même. On peut d'abord citer, pour mémoire, nos adversaires et leur vocabulaire.

Ainsi le mot de « *participation* » : *comment proférer ce* mot, « leur » mot de participation sans subir la punition *infligée aux marâtres des contes* de Grimm. Rappelons-nous : les crapauds et les vipères leur sortaient de la bouche ! Voilà un mot devenu impossible à prononcer. Qu'ils s'en barbouillent !

L'imposture des discours, le divorce entre les mots et le réel, la *banalisation* des vocables qui, jadis, troublaient l'âme ou les sens... De ce processus nous sommes tous un peu complices. Nous tous. Changeons la vie ? Mais changeons-là tout de suite Que les « responsables » transforment leur vie : Ben Gourion ne rêvait pas d'un kibboutz mythique. Il le façonnait de ses propres mains. Mao Tse-toung traversait le Yang-tse à la nage à soixante-quinze ans. Nyerere parcourait à pied des dizaines de kilomètres à travers la Tanzanie. Le « ici et maintenant » ne *s'adresse pas seulement aux* citoyens, mais à tous les responsables. Tout faire pour que demain les dirigeants ne se conduisent pas en professeurs *Nimbus, contemplant* et observant les citoyens s'ébattre dans les expériences sociales comme ils regarderaient des grenouilles s'étriper et copuler dans des bocaux. Que *chaque* responsable s'éprouve en son kibboutz : pour l'un, ce sera un comité de quartier ; pour l'autre, un centre culturel ou un terrain d'aventures, *un village thérapeutique* ou une *école expérimentale.*

Que les hommes politiques se transforment, s'ils veulent transformer le monde... Qu'ils nous offrent des poèmes en guise de discours ! Qu'ils changent la politique, s'ils rêvent de changer la vie.

Propos recueillis par **BERNARD CHAPUIS.**

FIN

(1) Dans *le Monde* du 15 février 1978 (« *Grilles du temps* »).

Eloge de l'ignorance

par GILBERT ÉTIENNE (*)

DEJA Confucius émettait cette règle d'or : « Ce qu'on sait, savoir qu'on le sait, ce qu'on ignore, savoir qu'on l'ignore. » Deux mille ans plus tard, Montaigne se préoccupait du même problème : « Il advient le plus souvent que chacun choisit plustost à discourir du mestier d'un autre que du sien, estimant que c'est autant de nouvelle réputation acquise... Per ce train vous ne faictes jamais rien qui vaille. Ainsi il faut rejeter toujours l'architecte, le peintre, le cordonnier... chacun à son gibier. »

Depuis que les mass media jouent dans nos sociétés le rôle d'encyclopédies, ce vieux débat prend un éclairage aveuglant ! Pour celui qui suit un domaine qu'il connaît bien, la presse écrite, audio-visuelle et les livres à grand tirage peuvent représenter un précieux instrument d'information. La personne possède assez d'expérience en la matière pour faire un tri adéquat entre sources sûres ou incertaines, données solides ou légères. Ainsi, d'aucuns affirment que la lecture attentive du New York Times et de quelques autres grands journaux fournit une masse de renseignements presque aussi ample que celle recueillie grâce à toutes sortes de moyens, par des officines spécialisées comme la C.I.A. !

Les mass media deviennent un outil extrêmement dangereux pour tous ceux qui les utilisent dans des domaines étrangers à leur expérience. Ils créent le sentiment que l'on sait tout et que l'on peut avoir une opinion sur tous les sujets. Il en résulte un nivellement des connaissances, l'abaissement des barrières qui séparaient jadis l'homme d'expérience de l'amateur, l'adolescent de l'homme d'âge mûr.

Le règne des spécialistes

Prenons par exemple le tiers-monde, vaste et complexe domaine relativement nouveau. Bien souvent, nous avons entendu de la bouche de collégiens, de professeurs chevronnés, d'industriels, d'hommes politiques... exactement les mêmes poncifs, les mêmes erreurs, qu'il s'agisse des castes de l'Inde, de la religion et du développement, de l'inévitable « fatalisme » des musulmans... Tous les grands débats à la mode y passent, polémiques sur l'écologie, sur la croissance zéro, sur les centrales nucléaires où les plus ignorants parlent le plus fort.

N'existe-t-il pas de remèdes à ces maux, dont l'absurdité devient par trop affligeante et dont les conséquences se payent cher ?

Un premier remède serait de reconnaître les limites de notre entendement en revenant à la sagesse de Confucius et de Montaigne. En effet, il est doux de ne pas savoir, de n'avoir pas d'opinion sur un sujet qui nous dépasse. Il en résulte quiétude de l'esprit et absence d'erreurs !

Secondement, au lieu de vouloir tout savoir par ses propres moyens, pourquoi ne pas mieux utiliser les compétences d'autrui ? Ce faisant, l'on évite de longues recherches et le risque de se tromper, d'où gain de temps et relative sécurité. Mais alors ne sommes-nous pas en train de préconiser le règne des spécialistes au détriment des gens de bon sens et de culture générale ? En fait, notre propre jugement reprend ses droits dans l'appréciation des données ainsi recueillies, dans les conclusions à en tirer.

La Palice et Trissotin à l'université

S'il est un monde de plus en plus perverti par les mass media c'est bien celui de l'Université où prolifèrent les pseudo-Pic de la Mirandole. Au lieu d'approfondir ses recherches dans son propre domaine, le jeune chercheur ou le professeur gambade allègrement ou butine dans les champs les plus divers de la connaissance, cueillant les slogans à la mode en se laissant leurrer exactement comme sa concierge qu'il continue à regarder de haut. Et le même savant est capable d'opérer des virages de 180 degrés ainsi que les colonnes du Monde l'ont encore montré récemment.

L'autre jour nous lisions un ouvrage de six cents pages consacré aux problèmes politiques des pays sous-développés avec une bibliographie générale d'à peine deux pages. Le jeune et savant conteur s'en allait gaillardement à l'assaut de l'Amérique latine, de l'Afrique, de l'Asie, selon une grille d'analyse fort détaillée : régimes coloniaux, institutions, organisation de l'Etat, formes de développement, idéologie, religions, administration, partis, armée, syndicats, et j'en passe. Résultat : un foisonnement de schémas simplistes, d'erreurs de fait et de jugement. Précisons encore que ledit ouvrage est publié dans une maison d'édition connue jusqu'à maintenant pour son authentique sérieux.

Que d'autres exemples, où l'on bâtit des modèles, où l'on échafaude de subtiles théories. Le bon La Palice arrive à la rescousse avant d'être relevé par Trissotin (1)...

Au dix-septième siècle un Molière nous ramenait à la raison, alors qu'aujourd'hui, hélas... Et Clitandre de dire à Trissotin :

« Si pour moi l'ignorance a [des charmes si grands
C'est depuis qu'à mes yeux [s'offrent certains savants. »

(*) Professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales et à l'Institut universitaire d'études du développement, Genève.

(1) Aucun rapport bien entendu avec les Trissotins de M. Chirac.

هكذا من الأصل

étranger

LES FLUCTUATIONS POLITIQUES EN ASIE

Inde

Mme Gandhi se pose en chef de l'opposition

New-Delhi. — Mme Gandhi a réussi sa rentrée politique en conduisant son parti à la victoire aux élections régionales du dimanche 26 février. Le calcul qu'avait fait l'ancien premier ministre, en suscitant, au début de l'année, une scission au sein du Congrès, la principale formation de l'opposition au gouvernement fédéral de M. Desai, s'est révélé payant : dans deux des trois Etats représentant un poids *politique important — le Karnataka (ex-Mysore)* et l'Andhra-Pradesh — le Congrès « Indira », le groupe favorable à Mme Gandhi, a obtenu la majorité absolue dans les nouvelles assemblées législatives, tandis qu'au Maharashtra (l'État de Bombay) le Janata, le (parti du peuple) au pouvoir à New-Delhi, était en tête, mardi matin, devant le congrès officiel.

De notre envoyé spécial

Le Janata sort laminé de la consultation. Avant la scission, il était au pouvoir dans les trois Etats. Depuis, il prétendait représenter — comme les partisans de Mme Gandhi — la légitimité du mouvement congressiste qui dirigea l'Inde pendant trente ans, jusqu'à sa débâcle aux élections nationales de mars 1977. Cette fois, l'électorat, y compris au Maharashtra pour une large partie, s'est porté vers le Congrès Indira, qui se pose ainsi en principale force de l'opposition nationale. Les dirigeants du Congrès officiel auront du mal à empêcher leurs membres — et certains de leurs élus — de rallier soit le Janata, soit le Congrès Indira. Son président, M. B. Reddy, n'a pas tardé à tirer les conclusions de la défaite de sa formation puisqu'il a démissionné dès lundi.

Au-delà de ces affrontements de factions, les changements politiques sont limités : au Karnataka et en Andhra-Pradesh, sous une nouvelle étiquette, la même majorité, et généralement les mêmes personnalités, ont été reconduites ; au Maharashtra, le Janata ne peut prétendre faire une politique bien différente de celle qui fut naguère celle du Congrès uni.

En revanche, la victoire du groupe de Mme Gandhi ne manquera pas d'avoir des conséquences nationales. Certes, il a bénéficié du système électoral uninominal à un tour dans des tournois souvent triangulaires. Mais on ne peut nier que sa victoire soit d'abord celle de son chef. Malgré la banalité (et souvent aussi le caractère hargneux) des propos électoraux qu'elle a tenus, Mme Gandhi a réuni d'importants auditoires. Sans doute les populations de l'Inde du Sud ont-elles eu moins à *souffrir* des rigueurs de l'état d'urgence que celles du Nord, à l'égard desquelles elles *ont depuis* toujours tendance à affirmer leur « *différence* ». Enfin, tout en recherchant les voix des minorités opprimées, non sans quelque démagogie, Mme Gandhi s'est appuyée sur la classe politique drainant traditionnellement les clientèles électorales. C'est ainsi que le chef du gouvernement du Karnataka, *M. Urs, retrouve le* pouvoir dont l'avait privé le gouvernement central, qui l'accusait de népotisme...

La percée de Mme Gandhi est une amère surprise pour les dirigeants fédéraux. Ils n'en auront que plus de mal désormais à faire condamner la fille de Nehru pour les excès commis sous l'état d'urgence.

Mme Gandhi vient de montrer qu'elle n'était pas « finie » et que son tempérament la portait au combat. *Cette bataille* électorale ne constitue qu'une étape d'une « longue marche ». L'ancien premier ministre, qui n'était pas candidat à ces élections, n'aura aucun mal à se faire élire par la suite au Parlement central afin de devenir le dirigeant à part entière de l'opposition restructurée. Mme Gandhi pourra utiliser la plate-forme dont elle dispose désormais dans le Sud pour repartir à la conquête de son influence perdue dans le Nord.

S'il conquiert le pouvoir au Maharashtra, ainsi qu'en Assam, s'il réunit en Andhra-Pradesh et au Karnataka plus de 40 % des voix, le Parti du peuple a manifestement de la peine à s'implanter dans le Sud. Cela tend à confirmer la coupure du pays, déjà sensible lors des élections législatives nationales de 1977. En revanche, le parti com*muniste marxiste (indépendant* de Moscou et de Pékin), et le Parti des paysans et des travailleurs au Maharashtra qui, la veille du scrutin, avait rompu son alliance douteuse avec le Janata, ont souligné, en obtenant d'honorables résultats, que les progressistes conservaient une petite influence, notamment en milieu urbain. — G. V.

Chine

Des chrétiens participent aux travaux de l'Assemblée nationale

Les travaux de la cinquième Assemblée nationale populaire se poursuivent à Pékin. Aucune indication officielle n'a été donnée sur la durée de cette session. La radio a commencé à énumérer les noms des trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept députés (et non deux mille huit cents, comme il a été indiqué dans « le *Monde* » *daté 26-27 février, sur la foi* d'une dépêche d'agence). La liste officielle de ces députés, qui sera publiée par l'agence Chine nouvelle, devrait faire apparaître des personnalités limogées pendant la révolution culturelle.

Les députés se sont réunis en groupes de *travail séparés*. Leurs discussions ont fait ressortir une « unanimité d'opinion » sur le rapport de politique générale présenté dimanche à l'Assemblée par M. Hua Kuo-feng, indique Chine nouvelle. Les membres du Comité national de la *conférence* politique consultative du peuple chinois, qui avait siégé avant l'Assemblée, participent aux travaux des députés « à titre d'observateurs ». Des représentants des Eglises chrétiennes font partie de ce comité.

De notre correspondant

Pékin. — L'étude de la liste des délégués au comité national de la conférence politique consultative du peuple chinois qui s'est réunie la semaine dernière (*le Monde* des 26-27 février) se révèle passionnante. La présence de personnalités bouddhistes ou musulmanes avait déjà attiré l'attention, mais les représentants d'Eglises chrétiennes n'ont pas été oubliés. Ainsi, entre autres personnages, ne découvre-t-on *pas moins de trois prélats parmi* les délégués des milieux religieux : Mgr Ignace Pi Chu-Shih, l'un des derniers évêques chinois nommés par Rome, ancien archevêque de Chenyang, métropolitain de Mandchourie et président de l'Association patriotique des catholiques de Chine ; *Mgr* Chang Chia-shu, sacré pour sa part en 1960 en l'absence de la bulle du Saint-Siège, ancien évêque de Changhaï, où il succéda au début des années 60 à Mgr *Ignace* Kung, emprisonné, et le révérend Ting Kuang-hsun, évêque protestant et ancien président du séminaire de théologie de Nankin.

Certains de ces délégués religieux avaient déjà siégé lors des précédentes sessions du comité national de la conférence en 1959 et 1964. On ignorait tout de leur sort depuis la révolution culturelle et il est bien difficile de dire quelles sont leurs activités aujourd'hui. A Pékin, le culte catholique n'est *célébré* que dans une *seule église*, l'*église* Saint-Joseph; où officient des prêtres chinois mais que fréquentent exclusivement, le dimanche en tout cas, des étrangers résidents ou de passage *dans* la capitale chinoise. Est-ce un hasard — inexpliqué au demeurant — si, dimanche dernier, une dizaine de Chinois qui n'étaient pas tous d'outre-mer ont assisté à la messe ? Aucune « *anomalie* » de ce genre n'était signalée au temple protestant, également réservé d'habitude à la communauté étrangère.

ALAIN JACOB.

Laos

UNE MISE AU POINT DU QUAY D'ORSAY AU SUJET DU CENTRE CULTUREL FRANÇAIS

Le centre culturel français et l'école française de Vientiane n'ont pas fait l'objet d'une décision de fermeture par le gouvernement laotien, indiquait-on dans l'après-midi du lundi 27 février au Quai d'Orsay après la publication d'informations en provenance de Bangkok (*le Monde* du 28 février) :

« *Il s'agit*, précise-t-on, *d'une nouvelle réglementation qui concerne tous les établissements d'enseignement étrangers au Laos, et dont les dispositions, que le gouvernement laotien entend appliquer immédiatement, créent des difficultés pour le fonctionnement de ces établissements.* »

L'ambassadeur de France à Vientiane a demandé au gouvernement laotien les éclaircissements utiles, et le ministre français des affaires étrangères, de son côté, étudie les répercussions de la nouvelle réglementation laotienne pour l'avenir du centre culturel et de l'école française.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les émeutes contre le régime Somoza ont fait de nombreuses victimes

(Suite de la première page.)

Pour le clan Somoza, l'heure de la *revanche* a *sonné*. Multipliant les déclarations triomphalistes, le général-président répète qu'il se maintiendra au pouvoir jusqu'au terme de son actuel *mandat*, en 1981. Il a également tenu à faire savoir qu'il achètera de nouvelles armes, dont des hélicoptères, pour combattre la guérilla.

Tous les fonctionnaires sont tenus de participer à des rassemblements de soutien au régime. Malgré son effort, le général Somoza parviendra cependant difficilement à faire oublier que 90 % des électeurs n'avaient pas hésité à le défier ouvertement en s'abstenant de participer aux élections municipales du 5 février.

La population, qui avait espéré, *dans un élan de protestation sans* précédent, en finir avec plus de quarante ans de dictature, ressent aujourd'hui un grand sentiment de frustration.

Une population désabusée

Le jeu ambigu des Etats-Unis a, également, déçu les Nicaraguayens. Alors que les droits de *l'homme sont constamment* bafoués dans ce pays, Washington s'est cantonné dans un mutisme prudent et s'est bien gardé d'intervenir.

L'Union démocratique de libération, qui regroupe *l'opposi*tion modérée, a déclaré : « *La doctrine Carter sur les droits de l'homme a été mise à l'épreuve. Si Somoza ne se retire pas après ce rejet unanime des Nicaraguayens, la doctrine Carter partira en fumée.* »

Une dictature affaiblie par la crise

Etant donnée l'ampleur des manifestations hostiles au régime, on peut cependant estimer que rien ne sera plus comme avant au Nicaragua, et la dictature de la famille Somoza sort terriblement affaiblie de cette crise. Anachronique, ce régime devient de plus en plus insupportable à la plupart des groupes sociaux. Les milieux d'affaires, qui en avaient, *un temps, tiré avantage, n'atten*dent plus grand-chose d'un système qui prétend tout contrôler et fait obstacle à leur développement. L'Eglise catholique, qui s'était longtemps compromise avec la famille Somoza, ne peut plus ignorer les aspirations populaires : en dénonçant les excès de la dictature, elle commence à prendre ses distances.

A la faveur des derniers événements, *le* parti *conservateur*, la seule formation d'opposition tolérée, a rompu le pacte politique qui le liait au parti libéral depuis 1970. Il a ouvertement réclamé la démission de l'actuel président. Toujours plus isolé, le général Somoza a encore la force des armes pour prolonger sa dictature.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Du général Sandino au Front de libération sandiniste...

Ce n'est pas un hasard si les guérilleros, qui se battent contre la dictature de la famille Somoza, se réclament du général Augusto Cesar Sandino. De 1927 à 1933, ce simple paysan avait pris la tête de la rébellion populaire contre l'occupation du Nicaragua par les marines américains. Avec un noyau d'une trentaine d'anciens mineurs, il a levé la première armée populaire de guérilla de l'histoire contemporaine du continent. Dans sa lutte contre l'envahisseur étranger, le général Sandino a rassemblé jusqu'à trois mille paysans.

En 1933, Washington rappela ses troupes après vingt et un ans d'occupation. Mais avant de quitter le pays, les Américains avaient pris soin *de former* la garde *nationale*, à la fois police et armée, dont le commandement fut confié à un ancien étudiant de la *Pierce School* de Philadelphie, qui s'était illustré dans des trafics de fausse monnaie, Anastasio Somoza Garcia.

De son côté, le général Sandino s'était retiré dans un village du nord du pays où il fonda une coopérative agricole avec ses anciens compagnons d'armes. En *février* 1934, il est assassiné par la garde nationale sur ordre du général Somoza.

Des intellectuels guérilleros

A la faveur d'un coup de force, Anastasio Somoza Garcia s'empare du pouvoir et se fait élire président en 1937. Depuis lors, les Somoza n'ont cessé d'accentuer leur mainmise sur ce petit pays de deux millions d'habitants qu'ils gouvernent sans partage. Après l'assassinat du fonda*teur de la dynastie* en 1956, son fils aîné, Luis, lui succède. A la mort de ce dernier, son frère, l'actuel président Anastasio Somoza Debayle, a pris la relève. Agé de vingt-six ans, son fils Anastasio III Somoza Portocarrero est déjà major de la garde nationale et directeur de l'école d'infanterie.

Dans les années 60, de jeunes intellectuels menés par Carlos Fonseca Amador, issu pourtant lui-même d'une famille proche des Somoza, avaient décidé de passer à la clandestinité pour combattre la dictature. Se prévalant de l'héritage d'Augustino Sandino et encouragé par la révolution cubaine, le Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) a connu des fortunes diverses avant de réussir à s'implanter dans les montagnes du nord du pays, à la frontière du Honduras.

En novembre 1976, Carlos Fonseca Amador est tué au cours d'une fusillade avec une patrouille. En octobre 1977, les insurgés lancent une offensive généralisée sur plusieurs fronts jusqu'aux abords de Managua. Puis des commandos du F.S.L.N. ont attaqué plusieurs casernes de la garde nationale.

Si tous les militants du F.S.L.N. s'accordent à penser que l'établissement de la démocratie passe nécessairement par le renversement des Somoza, des divergences exis*tent entre eux sur la tactique* à suivre. Les partisans de la « *guerre populaire prolongée* » refusent tout compromis avec la bourgeoisie et ne voient d'autre solution que la lutte armée. Une deuxième tendance, dite « prolétaire », met l'accent sur l'organisation politique des masses parallèlement à la lutte armée. Enfin, les « tercéristes » sont favorables à une alliance plus large, allant jusqu'au secteur démocratique de la bourgeoisie.

Le F.S.L.N. se serait assuré dernièrement divers soutiens jusque dans les milieux d'affaires. Les effectifs du Front s'élèvent vraisemblablement à quelques centaines de militants seulement, mais les manifestations ont montré qu'il pouvait compter sur la sympathie de secteurs croissants de population. — J.-C. B.

LES TROUBLES S'ÉTENDENT A L'ENSEMBLE DU PAYS

Managua (*A.F.P., A.P., Reuter*). — L'insurrection de la ville de Masaya ranime l'agitation contre le régime Somoza dans l'ensemble du pays. A Managua, où le calme revenait progressivement depuis deux semaines, des unités de combat de la police ont encerclé *lundi 27 février le centre univer*sitaire Ruben-Dario, où des étudiants, munis d'armes légères, se sont retranchés.

Selon des informations obtenues par téléphone, des affrontements ont également opposé lundi des manifestants à la garde nationale dans trois autres villes du pays Diriambo (40 km au sud de Managua), Boaco (100 km au nord-ouest de la capitale) et Chinandega (120 km au nord-ouest de la capitale). Des « bombes au gaz » auraient été lancées à Boaco.

Un communiqué officiel, publié lundi, affirme que l'armée reste unie pour défendre le gouvernement du général Anastasio Somoza.

États-Unis

- M. JIMMY CARTER se rendra du 28 au 29 mars au Venezuela, les 30 et 31 mars au Brésil, du 31 mars au 3 avril au Nigeria avant de passer quelques heures au Liberia, a annoncé la Maison Blanche, vendredi 24 février. — *(A.P., Reuter.)*

- UN TRIBUNAL *AMERICAIN* désire interroger deux militaires chiliens, dans le cadre de l'enquête qu'il mène sur l'assassinat de Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères du président Allende, tué en 1976 à Washington, par l'explosion de sa voiture. Dans une lettre adressée à la Cour suprême du Chili, le tribunal du district de Columbia souligne que les deux *hommes, MM. Juan Williams* Rose et Alejandro Romeral Jara, auraient été en relation directe avec les responsables de l'attentat. Ils étaient entrés aux Etats-Unis un mois avant l'assassinat, munis de faux papiers obtenus dans un pays autre que le Chili. Le tribunal a demandé aux autorités chiliennes de permettre à l'attorney général adjoint des Etats-Unis, (vice-ministre de la justice), M. Eugène Proper, d'assister à leur interrogatoire. — *(A.F.P.)*.

CORRESPONDANCE

L'Argentine et le canal de Beagle

A la suite de la « Tribune internationale » de M. Armando Uribe parue dans le Monde *du 9 février, Me Gonzalo Torres de Tolosa, ancien professeur de droit international de l'université de B..-nos-Aires, nous adresse la lettre suivante :*

Sous le titre « Question d'honneur », M. Armando Uribe, ancien ambassadeur du Chili, aborde la question, brûlante entre toutes, du conflit de frontières qui, au sud du continent américain, oppose le Chili et l'Argentine. Tout en respectant les opinions exprimées par M. Uribe, j'aimerais, le moment venu, attirer l'attention du p blic sur quelques inexactitudes juridiques commises par l'auteur de cet article, que ce soit par manque de temps ou du fait d'informations erronées.

L'auteur commence sa chronique dans les termes *suivants* : « *Le 25 janvier, le gouvernement argentin a communiqué aux représentants britannique et chilien à Buenos-Aires sa décision de rejeter le jugement de Sa Majesté britannique, qui avait confirmé la souveraineté chilienne sur les îles, îlots, etc., situés dans la région du canal de Beagle, soumise à son arbitrage.* » L'erreur est d'importance. L'Argentine n'a pas rejeté l'arbitrage de la couronne britannique, mais, pour des raisons qui tiennent aussi bien à des motifs juridiques qu'à des considérations morales, elle a déclaré cet arbitrage nul et non avenu, ce qui revient à dire qu'elle n'en tient pas compte. Pour justifier tout ce qui précède, les raisons précises ne manquent pas. Dans l'hypothèse où la décision aurait été rejetée, l'une des deux parties aurait toujours pu en appeler à la Cour internationale de justice, afin qu'elle rende une nouvelle décision. Ce n'est pas le cas actuellement : tout dépend maintenant de la diplomatie entre les deux Etats.

Le gouvernement argentin, avant de prendre une décision précipitée, a effectué une étude minutieuse des normes internationales qui ont une incidence à la fois sur certains aspects de la procédure et sur le fond de cette controverse.

En 1881, les gouvernements argentin et chilien ont signé un traité qui a pris le nom de « Traité des deux océans » et qui aboutissait à établir, comme limite entre le Pacifique et l'Atlantique, une ligne imaginaire qui va du canal de Beagle au Cap Horn. En 1893, est signé le protocole complémentaire qui dispose que « le Chili ne peut prétendre étendre sa souveraineté sur quelque point que ce soit de l'Atlantique, et l'Argentine se trouve liée par la même obligation en ce qui concerne tout point quelconque du Pacifique ». Ce même principe s'est trouvé ratifié par le protocole de 1902. Cela dit, n'importe quel *élève d'une école, fût-elle* primaire, s'il regardait très rapidement une carte du cône sud-américain, se rendrait compte, sans qu'il ait besoin de procéder à des calculs savants, que les îles qui font l'objet du litige, se trouvent dans l'océan atlantique. Mais ce n'est pas à ce niveau que se trouve l'équivoque principale de la décision d'arbitrage, inacceptable, de tous les points de vue ; en réalité, il s'avère que la cour d'arbitrage a outrepassé les droits que lui attribuent ses pouvoirs de juridiction.

L'engagement arbitral de 1971 spécifie avec clarté que la cour devait s'intéresser uniquement à la zone géographique soumise à l'arbitrage (article 1, alinéa 1 – 4). Or, elle ne l'a pas fait. La décision de Sa Majesté britannique émet des critères d'appréciation au sujet de problèmes litigieux qui n'étaient pas soumis à son arbitrage, et qui, par conséquent, ne *tombaient pas sous* sa *juridic*tion. Ladite décision porte sur l'ensemble de l'Atlantique sud et elle nie que soit applicable le principe Atlantique - Pacifique, s'agissant de la clause qui se rapporte aux « Iles » de l'article 3 du traité de 1881. C'est là que l'Argentine joue gros en ce qui concerne l'avenir de ses territoires australs.

M. Domingo Sabaté Lichschein, titulaire de la chaire de droit international public à la faculté de droit et sciences sociales, a résumé, en peu de mots, les déficiences de la décision d'arbitrage : « *Au niveau des principes, une décision d'arbitrage n'est pas un jugement ; un juge peut s'évader des problèmes qu'il doit résoudre, mais ce n'est plus le cas d'un arbitre. Un arbitre ne peut rayer d'un trait de plume tous les traités antérieurs.* »

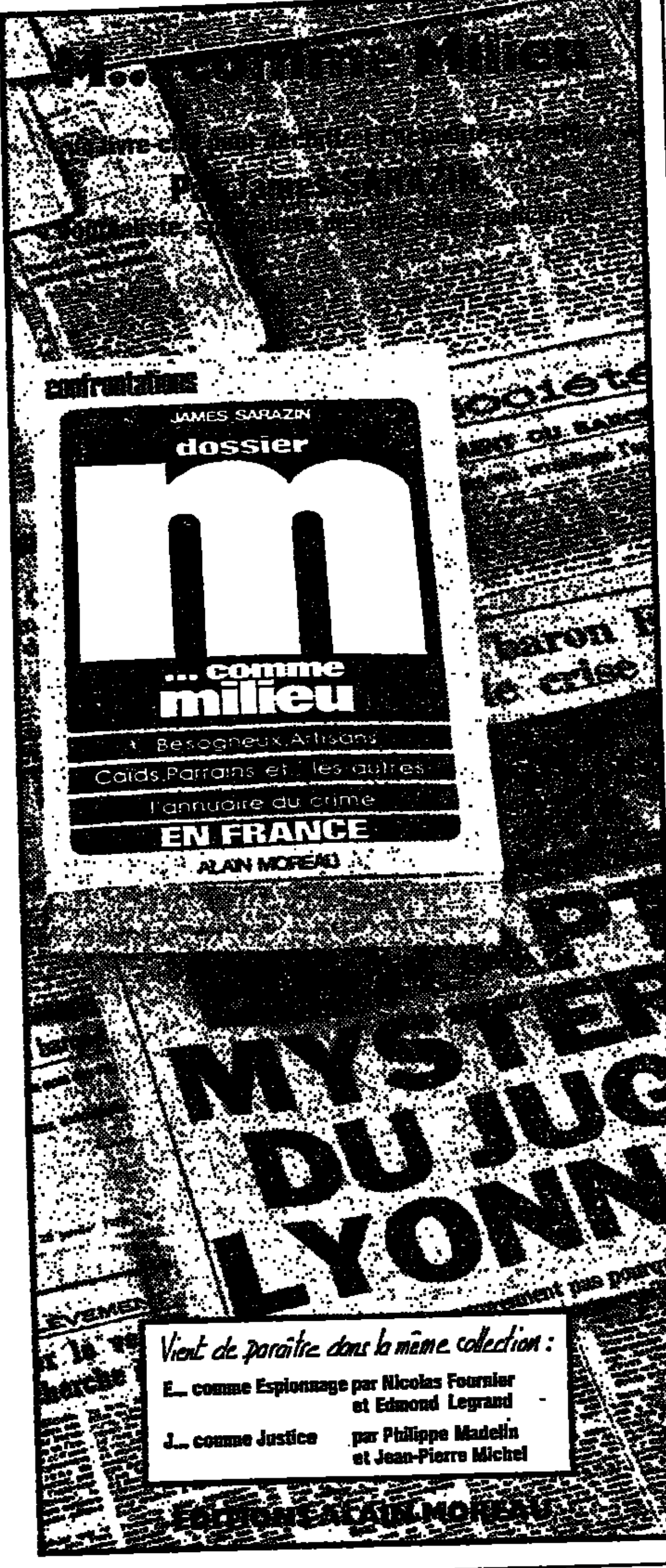
M. Uribe s'exprime, peut-être un peu précipitamment, dans les termes suivants : « *C'est l'honneur de l'Argentine qui est ainsi atteint.* » Il ne s'agit pas d'une question d'honneur. C'est un problème juridique de droit fondamental. Aujourdhui, alors que les accusations mutuelles de violation territoriales sont à l'ordre du jour, il est indispensable de conserver le calme et de faire appel à toute la lucidité dont un esprit peut être capable.

Le Chili et l'Argentine sont condamnés à s'entendre. Ils sont tenus de rechercher un futur commun par l'intermédiaire du dialogue, de la paix et de la concorde. Tout tend à nous rapprocher : les origines communes, la langue, l'idiosyncrasie et le même schéma de liberté, héritage de l'épopée « Sanmartiniana ». Nous avons une stratégie dont l'importance est décisive. Une richesse potentielle incalculable du point de vue énergétique, ictyologique et industriel.

La paix est le silence des armes, mais c'est également la coopération, l'enthousiasme en faveur d'un bien commun, le respect de la souveraineté de chacun des pays, et, surtout, le respect des accords signés.







EUROPE

Espagne

Accusé d'« insultes envers l'armée »

M. ALBERT BOADELLA S'ENFUIT A LA VEILLE DE SON PROCÈS

(De notre correspondant.)

Madrid. — Un incident a dérégié la mise en scène, digne de la meilleure époque franquiste, à laquelle sept officiers supérieurs devaient se livrer ce mardi 28 février dans une caserne de Barcelone. M. Albert Boadella, directeur de la compagnie théâtrale Els Joglars, s'est enfui de la chambre d'hôpital où il était enfermé quelques heures avant d'être traduit devant un conseil de guerre qui devait le juger, lui et cinq de ses compagnons, pour *« insultes envers l'institution militaire »*. Le procureur devait requérir contre lui quatre ans et demi de prison et contre le reste de la troupe trois ans et demi de la même peine.

De quelles insultes les acteurs d'Els Joglars s'étaient-ils rendus coupables ? Le 7 septembre, ils avaient commencé à présenter en tournée une pièce intitulée *La Torna*, qui avait reçu l'agrément du ministère de la culture, chargé de la censure sur les spectacles. La pièce, jouée avec des masques, était une parabole de l'exécution, il y a quatre ans, à Tarragone, d'un Polonais qui avait tué un garde civil. Les représentations furent données sans problème jusqu'au 11 décembre. Elles furent alors suspendues sur ordre du commandement militaire de la Catalogne. Quatre jours plus tard, M. Boadella était emprisonné. Les autorités militaires avaient cru voir dans un passage de la pièce une parodie d'un conseil de guerre. En outre, elles reprochaient à la troupe le contenu d'un tract-programme qui était distribué au public avant le représentation.

La plupart des partis catalans ont réagi contre ce qu'ils considéraient comme une atteinte, surprenante dans l'Espagne démocratique, à la liberté d'expression. Il y eut grève dans les spectacles, démarches auprès du gouvernement (*le Monde* daté 12-13 février) : rien n'y fit. Le capitaine général de la Catalogne, le général Coloma Gallegos, qui était ministre de la guerre du général Franco, est réputé pour ses idées antilibérales. Il s'est longtemps opposé à l'établissement d'un régime de pré-autonomie en Catalogne, et il a fallu toute l'habileté de M. Josep Tarradellas, le président de la Généralité, pour atténuer ses réticences.

Le conseil de guerre de Barcelone a réveillé de vieux souvenirs. Des représentants de plusieurs associations internationales (Amnesty International, la Co: mission internationale des juristes, la Commission internationale de défense des droits de l'homme) s'étaient déplacés pour assister au procès intenté à la troupe d'Els Joglars.

Lundi après-midi, M. Boadella a demandé à ses gardiens la permission de prendre une douche. Enfermé dans la salle de bains, il a sauté par la fenêtre. Sans doute a-t-il été aidé, dehors, par un complice. Ses proches affirment qu'il était très pessimiste quant à l'issue du procès.

CHARLES VANHECKE.

Tchécoslovaquie

Un colloque des vainqueurs et des vaincus du « coup de Prague »

Franken. — L'abbé Anastase Opasek, ancien supérieur de l'abbaye de Brevnov, à Prague, qui dirige l'association Opus bonum, vient de réussir une gageure : il a réuni pendant quatre jours, du 23 au 26 février, dans le petit village ouest-allemand de Franken, plus de quatre-vingts personnes, vaincus et vainqueurs du « coup de Prague ». Il s'agissait d'étudier l'évolution de la Tchécoslovaquie de 1945 à 1948, de façon sereine, afin que « le passé ne grève pas d'une manière insurmontable l'avenir ».

De notre envoyée spéciale

Que s'est-il passé en février 1948 ? Etait-ce un putsch ? Une prise constitutionnelle du pouvoir ? Une révolution ? Ou plutôt, comme le pensait encore en 1968 un historien marxiste à Prague, *« une solution constitutionnelle d'une crise gouvernementale en même temps qu'une solution révolutionnaire du problème du pouvoir dans l'Etat, c'est-à-dire un transfert du pouvoir dans un affrontement en dehors des élections »* ? L'historien Karel Kaplan rappelle qu'il est vain de chercher à savoir s'il s'agissait ou non d'une solution conforme à la Constitution, car aussitôt après la guerre, et après l'intermède du protectorat allemand, il n'y avait en fait pas de Constitution. La loi fondamentale de 1920, à laquelle il était fait parfois référence, avait, depuis 1938, été violée plus d'une fois.

Tous les participants au colloque, d'anciens dirigeants du parti populaire (catholique), des historiens (Karel Kaplan et Vilem Precan), l'ancien secrétaire du comité central du P.C. et proche collaborateur de M. Dubcek, Zdenek Mlynar, l'économiste Radoslav Selucky, des journalistes de toutes tendances, sont tombés d'accord sur deux points. D'abord, les affirmations de l'historiographie stalinienne, selon laquelle, en février 1948, le P.C. est arrivé au pouvoir par des voies légales et non violentes est fausse. Ensuite, ce sont les démissions successives et l'amateurisme incroyable de leurs adversaires, trop naïvement attachés aux usages parlementaires et désarmés face à un groupe, bien organisé et impitoyable qui ont permis aux communistes de remporter une victoire rapide sans véritable putsch armé.

La Tchécoslovaquie a payé les concessions constantes des partenaires du P.C. au sein du Front national : les principes totalitaires se sont subrepticement introduits dans le système parlementaire. Mais de quand date le mal ?

Du voyage pendant la guerre, de Londres à Moscou, en 1943, du président Benes ? De l'élaboration ensuite du programme de gouvernement à Kosice ? Tous pensent que les racines du mal sont plus profondes : la jeune République, créée après la première guerre mondiale grâce aux efforts du président Masaryk, souffrait d'une certaine sacralisation du chef de l'Etat et de la puissance excessive de quelques partis. Valeurs éthiques et principes civiques, démocratiques, pluralistes, parlementaires, ont ainsi été grignotés.

« La foi utopique d'un peuple immature »

Vainqueurs et vaincus de 1948 constatent qu'ils sont responsables de ce qui s'est passé, sans chercher à savoir qui est le plus coupable. Dans le communiqué conjoint publié par les participants, un problème tabou est abordé : celui de l'expulsion de trois millions de Sudètes de la Tchécoslovaquie au lendemain de la deuxième guerre mondiale : *« Le principe de la revanche,* lit-on, *avait prévalu en 1945 sur celui de la justice et du droit. Après février 1948, furent placés hors la loi tous les citoyens dans lesquels la dictature voyait une opposition politique contre le communisme ; dans les années suivantes vint le tour de ceux qui firent montre d'esprit critique à l'égard du pouvoir totalitaire et enfin, depuis 1968, ce fut le cas d'autres citoyens, y compris d'une grande partie des communistes eux-mêmes.*

» Le principe de l'exclusion de l'accès aux droits et libertés politiques de groupes de citoyens gênants pour la dictature continue à être le point d'appui essentiel de la dictature totalitaire en Tchécoslovaquie et de la soumission totale de ce pays à l'hégémonie soviétique. »

Les participants du colloque estiment que les signataires de la Charte 77 font le même raisonnement.

L'engrenage de la répression, explique M. Jiri Slama, l'un des coauteurs du programme d'action de l'ère Dubcek, a commencé avec l'expulsion des Sudètes : *« La cupidité, la haine, ont été masquées par des justifications nationalistes »*. La dégradation morale s'est poursuivie avec la punition sévère des collaborateurs, puis les expropriations. Après février 1948, ce fut le tour des gros et des petits propriétaires, puis la classe ouvrière elle-même fut privée de tous ses droits. *« Chacun se sentait un vengeur en 1945,* dit l'historien Vilem Precan. *De surcroît, en 1945, la société semblait rechercher à qui confier sa sécurité et par qui se laisser conduire. C'était la foi utopique d'un peuple immature. (...) Et ce fut une coalition sans opposition, un pluralisme circonscrit où le P.C. prédomina (...), où il fit miroiter l'espoir de la création d'un royaume de bien-être et de liberté. Pour le bien de la cause, la haine devint une vertu. »*

Quelques jeunes trouvèrent que leurs aînés, tout en reconnaissant leurs torts, se donnaient un peu trop vite l'absolution. Surtout, ils leur demandèrent ce qu'ils entendaient faire. Mais, comme le remarquait M. Pavel Tigrid, cette étude patiente et menée dans un esprit de tolérance constituait un excellent exercice pour en finir avec *« la veulerie, la haine, les rancunes, les rancœurs et la lâcheté, ces défauts dont ne saurait se passer un régime totalitaire »*.

AMBER BOUSOGLOU.

DIPLOMATIE

BILLET

L'AGONIE DE LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

De notre correspondant

Belgrade. — Les immenses halls, salles et couloirs du palais des Congrès, bâtiment ultra-moderne sur la rive gauche de la Save, construit à grands frais pour accueillir la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, se vident chaque jour. Nombre de diplomates, d'experts, de secrétaires, arrivés au début d'octobre, sont rentrés chez eux ; d'autres font leurs valises. Plusieurs délégations ont abandonné les bureaux où elles étaient installées depuis sept mois — c'est le cas de la délégation française — et se sont installées dans les ambassades. La conférence glisse irrésistiblement vers l'échec. M. Lipati (Roumanie) l'a reconnu, lundi 27 février, en séance plénière, et a déclaré que la C.S.C.E. avait cédé *« à un climat de désarroi et de panique entretenu artificiellement »*.

Les journalistes commencent à déserter les lieux et leurs « boxes » sont presque vides. La seule animation perceptible est celle des bars. La C.S.C.E. se meurt. C'est la seule réalité sur laquelle les trente-cinq délégations sont enfin parvenues à un consensus.

Certes, il y a une dizaine de jours, la Suisse avait proposé de conclure avec un document *« court et sobre »*, et de nombreuses délégations en paraissaient d'accord, mais aussitôt les projets de textes détaillés se sont multipliés. La France a présenté un texte de seize pages ; les pays de l'OTAN (moins la France), un autre de dix pages : les Soviétiques, qui, le 17 janvier, avaient déposé un projet de trois pages, l'ont soudain complété pour en faire un texte de onze pages.

Après soixante-cinq séances plénières, trois cents séances de groupes de travail et plusieurs centaines de rencontres « informelles », la conférence s'est retrouvée, la semaine dernière, à son point de départ. Une nouvelle fois sont intervenus les neutres et non-alignés, avec un document de compromis. Il s'est rapidement révélé inacceptable pour les Occidentaux parce qu'il ne reflétait aucune de leurs préoccupations majeures sur les droits de l'homme, le rôle des individus, les contacts humains et sur l'évaluation de l'Acte final d'Helsinki. *« Si nous ne pouvons pas obtenir un document de clôture reflétant fidèlement les débats,* a déclaré un délégué occidental, *nous refuserons tout ce qui, sous des phrases optimistes ou filandreuses, pourrait induire en erreur l'opinion publique de nos pays sur la situation réelle. Comme cela semble être le cas, il ne reste qu'à nous orienter vers un document sans substance politique. Peut-être les Occidentaux auraient-ils quelque chose à dire. Encore faut-il qu'entre eux aussi se dégage un consensus, et rien, dans ce sens, n'a été fait. Nous sommes donc condamnés à poursuivre le débat et à prolonger l'agonie d'une conférence dont tout le monde est fatigué. »*

PAUL YANKOVITCH.

● *Le désarmement* est le thème de la conférence qui réunit depuis lundi 27 février, à Genève, deux cent quinze organisations non-gouvernementales. Son président, l'ancien ministre irlandais S. Mc Bride, prix Nobel de la paix, a déclaré, dans son discours d'ouverture, que la bombe à neutrons ne menaçait pas seulement l'humanité, mais risquait de détruire l'actuel *« équilibre de la terreur »*. Il a regretté que la prochaine session du Conseil atlantique, qui discutera de sa fabrication, soit prévue à Washington (les 30 et 31 mai), alors que se déroulera à New-York la session spéciale des Nations unies sur le désarmement. — *(Corresp.)*

A travers le monde

Bangladesh

● AMNESTY INTERNATIONAL a révélé, lundi 27 février, à Londres que cent trente personnes au moins avaient été exécutées au Bangladesh après les soulèvements militaires de l'automne dernier. Dans un rapport publié à l'issue d'une mission dans ce pays, Amnesty exprime sa *« profonde stupéfaction »* devant ces exécutions et dénonce la procédure des tribunaux militaires, où les procès se déroulent à huis clos et sans possibilité d'appel. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LA TORTURE est une pratique *« institutionalisée »* des services de sécurité sud-africains en Namibie, affirme un rapport publié mardi 28 février à Londres par l'Institut catholique des relations internationales et le conseil britannique des Eglises. Ce rapport, qui comporte des témoignages effectués sous serment, a été interdit en Afrique du Sud par les autorités de Pretoria le 29 janvier dernier. *(A.F.P.)*

Portugal

● M. JAIME GAMA a prêté serment, lundi 27 février, en tant que ministre de l'intérieur, devant le général Antonio Ramalho Eanes, chef de l'Etat. Il remplace M. Olivier Oliveira Silva, qui avait été désigné à ce poste lors de la formation du deuxième cabinet Soares, fin janvier (*le Monde* du 28 janvier), et qui, pour raisons de santé, ne peut exercer ses fonctions. Agé de trente et un ans, élu député aux Açores, M. Gama, qui assurait la vice-présidence du groupe socialiste à l'Assemblée législative, est considéré comme un modéré au sein du P.S. — *(Corresp.)*

République démocratique allemande

● LA POLICE de Berlin-Est a fait évacuer lundi 27 février quatorze étudiants iraniens qui occupaient l'ambassade de leur pays depuis le début de l'après-midi pour protester contre les *« meurtres »* de manifestants à Tabriz. D'autre part, les bureaux de la compagnie aérienne Iran Air, à Milan, ont été entièrement détruits, lundi après-midi, par un commando de jeunes gens. L'attentat n'a pas été revendiqué. — *(A.F.P., Reuter.)*

République Sud-Africaine

● DEUX OPPOSANTS INDIENS, libérés lundi 27 février après quatorze ans de prison, ont aussitôt reçu des ordres de *« bannissement »* et ont été assignés à résidence pour cinq ans. Il s'agit de MM. George Naicker, âgé de cinquante-huit ans, et Kiston Moonsamy, quarante-trois ans, accusés de « sabotage », qui avaient été condamnés en 1964 lors d'un important procès de membres du Congrès national africain (ANC), organisation nationaliste interdite en 1960. *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les déchirements de la Ligue arabe compliquent le renouvellement du mandat de la force de dissuasion (FAD)

De notre correspondant

Beyrouth. — Le maintien au Liban de la force arabe de dissuasion (FAD), en très grande majorité syrienne, paraît inéluctable après la sanglante épreuve de force du début de février. Mais le renouvellement de son mandat, qui expire dans deux mois, le 26 avril, pose de délicats problèmes alors qu'il s'était effectué sans remous précédemment.

En effet, il est impossible de réunir le conseil de la Ligue arabe, qui doit voter la prorogation du mandat de la FAD, la Ligue étant paralysée par des conflits internes. La Syrie et les pays du Front de la fermeté ont décidé de boycotter les réunions tant qu'elles se tiendraient au Caire. L'Egypte, de son côté, refuse d'entendre parler, dans le contexte actuel, de réunion hors de sa capitale.

Il ne reste plus au président libanais, M. Sarkis, qu'à s'adresser directement aux pays qui fournissent des contingents à la FAD (Syrie, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Yémen du Nord, Soudan), pour leur demander de les maintenir. La Syrie a déjà fait savoir qu'elle était prête à le faire; en réalité, il n'est pas question qu'elle retire ses troupes dans un avenir prévisible. Mais Beyrouth doit agir avec beaucoup de doigté afin de ne pas se retrouver avec les seules troupes syriennes sur son territoire, aux termes d'un accord bilatéral.

Tout dépend en fait de la réponse saoudienne. Le ministre des affaires étrangères libanais, M. Fouad Boutros, a commencé à prendre des contacts en vue d'assurer le renouvellement du mandat de la FAD. Il se rend ce mardi 28 février à cet effet à Damas.

Sur le plan intérieur libanais, les réserves chrétiennes vis-à-vis de la présence militaire syrienne, qui se sont manifestées avec éclat à l'occasion des combats du début février, ont été mises en veilleuse par les chefs de cette communauté. Ceux-ci ont dû faire des déclarations, réitérant leur confiance à Damas, tout en exprimant l'opinion que les forces libanaises doivent prendre la relève de l'armée syrienne le plus vite possible. Mais le délai risque d'être long, d'autant que la nouvelle armée libanaise paraît être, jusqu'à nouvel ordre, disqualifiée aux yeux de la Syrie, étant trop liée à la droite chrétienne. Par voie de conséquence, les palestino-progressistes adoptent la même attitude. Selon ces derniers, le président Assad aurait menacé, s'il devait retirer ses troupes, de rétablir l'état de choses qu'il avait trouvé en juin 1976, c'est-à-dire de permettre aux forces palestino-progressistes de reprendre leurs positions dans la montagne libanaise.

Une réconciliation nationale libanaise qui ne traduirait pas un gouvernement d'union permettrait de se passer d'une armée étrangère pour le maintien de l'ordre. On en a beaucoup parlé, à cet égard, au lendemain des affrontements entre la droite chrétienne et l'armée syrienne. On en parle moins aujourd'hui.

LUCIEN GEORGE.

Les relations de l'Égypte avec l'O.L.P. paraissent approcher du point de rupture

M. Alfred Atherton, secrétaire d'Etat américain adjoint, chargé du Proche-Orient, était attendu, ce mardi 28 février, au Caire, venant de Jérusalem. Il a qualifié de « concrètes » les contre-propositions israéliennes au projet de « déclaration de principe » concernant une solution du conflit du Proche-Orient qu'il va soumettre aux dirigeants égyptiens. M. Begin s'est refusé à commenter le contenu de ces suggestions, mais a déclaré lundi : « Il y a des raisons de supposer que les négociations vont continuer. ». Le premier ministre a précisé que, dans les propositions égyptiennes, quelques paragraphes étaient « négociables » et un autre « parfaitement acceptable », des modifications ayant été proposées par Israël pour le reste du texte.

De son côté, le secrétaire au Foreign Office, M. Owen, a rencontré, lundi, séparément, MM. Begin et Atherton. Il a exprimé l'opinion que « l'élan vers la paix » qui avait suivi la visite de M. Sadate à Jérusalem « existait encore ». Enfin, comme l'indique notre correspondant au Caire, les relations avec l'Egypte et l'O.L.P. ne cessent de s'aggraver.

De notre correspondant

Le Caire. — On s'interroge au Caire sur les raisons profondes de l'« *escalade* » anti-palestinienne, ou, pour être plus exact, anti-O.L.P., à laquelle s'abandonnent les dirigeants égyptiens depuis l'assassinat, à Nicosie, le 18 février, par deux terroristes arabes, de Youssef Sebai, président du conseil d'administration du quotidien *Al Ahram*.

L'Egypte pense-t-elle pouvoir encourager en Cisjordanie et à Gaza l'émergence d'une troisième force modérée acceptable par Israël ? A-t-elle encore espoir de séparer une partie de l'O.L.P. du Front du refus ? Espère-t-elle attirer Amman dans la négociation de paix avec les Israéliens ? On se perd d'autant plus en conjectures que, d'un jour à l'autre, les mêmes personnalités égyptiennes ont des avis différents à ce sujet. Le raïs a peut-être un objectif précis et secret en tête, mais les autres dirigeants égyptiens paraissent encore chercher le moyen de sortir de l'impasse diplomatique actuelle.

Il y a peu, on pensait ici que le « *lâchage* » de l'O.L.P. était une carte majeure que Le Caire pourrait utiliser, si nécessaire, au cours des pourparlers avec Israël. Mais quels pourparlers ? Ceux-ci sont bloqués.

En s'en prenant pour la première fois sans distinction aux responsables de « *toutes* » les organisations palestiniennes, y compris M. Arafat, qui était ménagé jusque-là, les dirigeants et la presse du Caire ne font qu'aller à la rencontre d'une opinion publique convaincue depuis longtemps que les Palestiniens sont des « *ingrats* » ou des « *criminels* », et qu'il ne faut pas s'embarrasser d'eux pour conclure la paix avec Israël. La « *claque* » du gouvernement n'a sans nul doute pas eu beaucoup de mal, lors des obsèques des victimes de l'affaire de Larnaca, la semaine dernière, à faire crier à la foule : « *Pas de Palestine !* » « *Sadate travaille pour l'Egypte !* ». Aux yeux de la majorité des Egyptiens, le problème palestinien est devenu un intolérable « *fardeau* ».

Les propos, tenus le 27 février par le premier ministre égyptien devant le Parlement, ont fait monter d'un cran l'escalade verbale contre l'O.L.P. Sans citer l'organisation, mais l'allusion était claire, M. Mamdouh Salem a accusé « *ceux qui prétendent diriger le peuple palestinien* » d'être des « *profiteurs* », « *vendus au Front arabe du refus* » et « *d'oublier les populations de Gaza et de Cisjordanie* », lesquelles « *appuient totalement la politique du Caire* ». L'Egypte, selon le premier ministre, a conservé « *la volonté stratégique de libérer la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem* ».

Le Parlement égyptien sera saisi prochainement d'un projet de loi abolissant les privilèges dont jouissent en Egypte les réfugiés palestiniens pour y résider, étudier et travailler. Peu nombreux et généralement aisés — les familles de plusieurs chefs de l'O.L.P., dont celle de M. Arafat, sont installées au Caire — les Palestiniens d'Egypte ne posent en général pas de problème particulier au pays d'accueil.

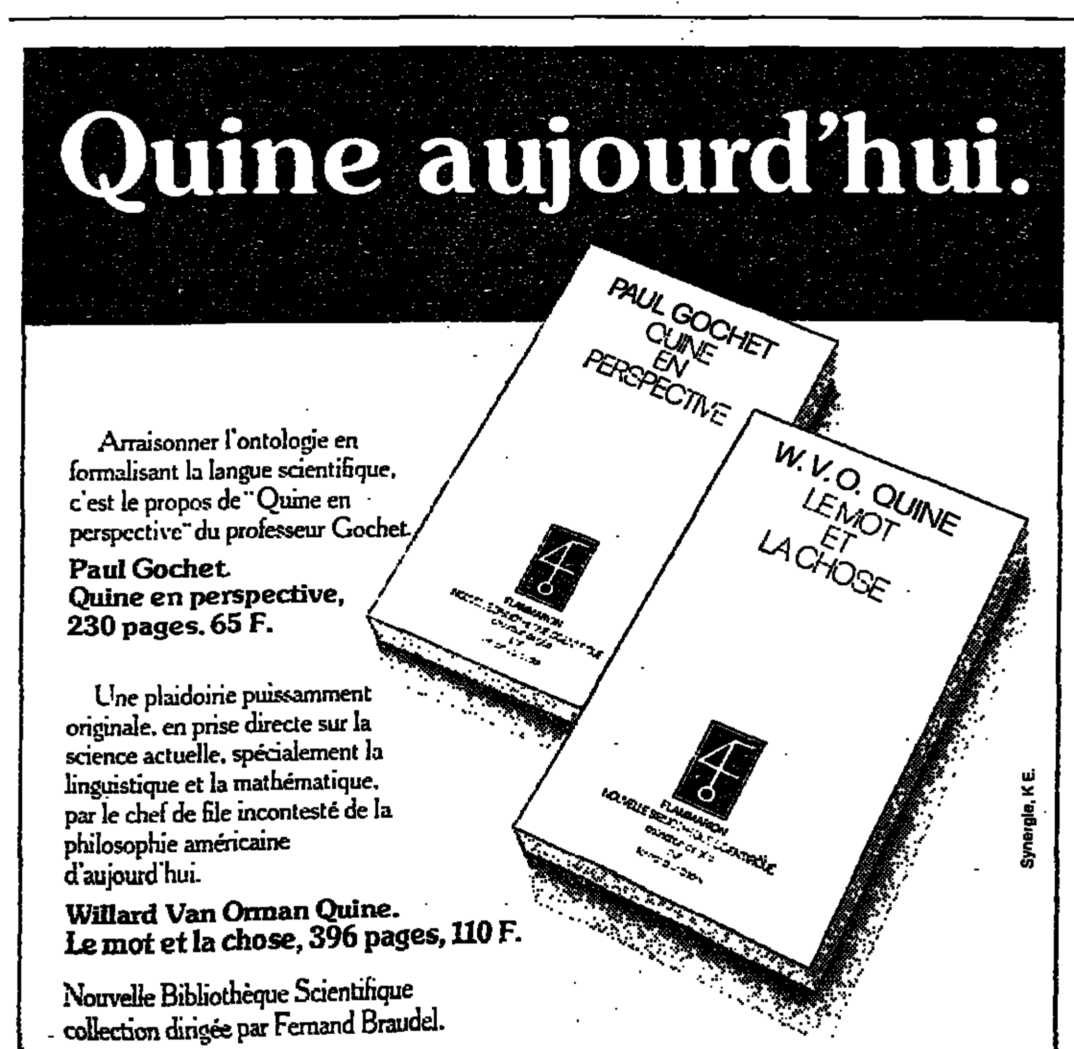
Il convient de rappeler que depuis le « sommet » arabe de Rabat en 1974, l'Egypte reconnaît en principe à l'O.L.P. la qualité de représentant unique et légitime des Palestiniens. Avec des hauts et des bas, notamment lors du second accord de dégagement au Sinaï en 1975, les relations n'avaient jamais cessé d'être cordiales entre MM. Sadate et Arafat. Ce dernier, selon de nombreux témoins, applaudit le 9 novembre 1977 l'annonce par le raïs de son intention d'aller en Israël (mais à l'époque on crut à une clause de style). Depuis lors, les relations égypto-palestiniennes n'ont cessé de se dégrader au fil des événements : fermeture de la station de radiodiffusion la Voix de la Palestine émettant à partir du Caire, expulsion du principal représentant de l'O.L.P. en Egypte, invitation du raïs à des notables de Gaza et de Cisjordanie, ralliement total de l'O.L.P. aux thèses du Front arabe anti-Sadate, etc.

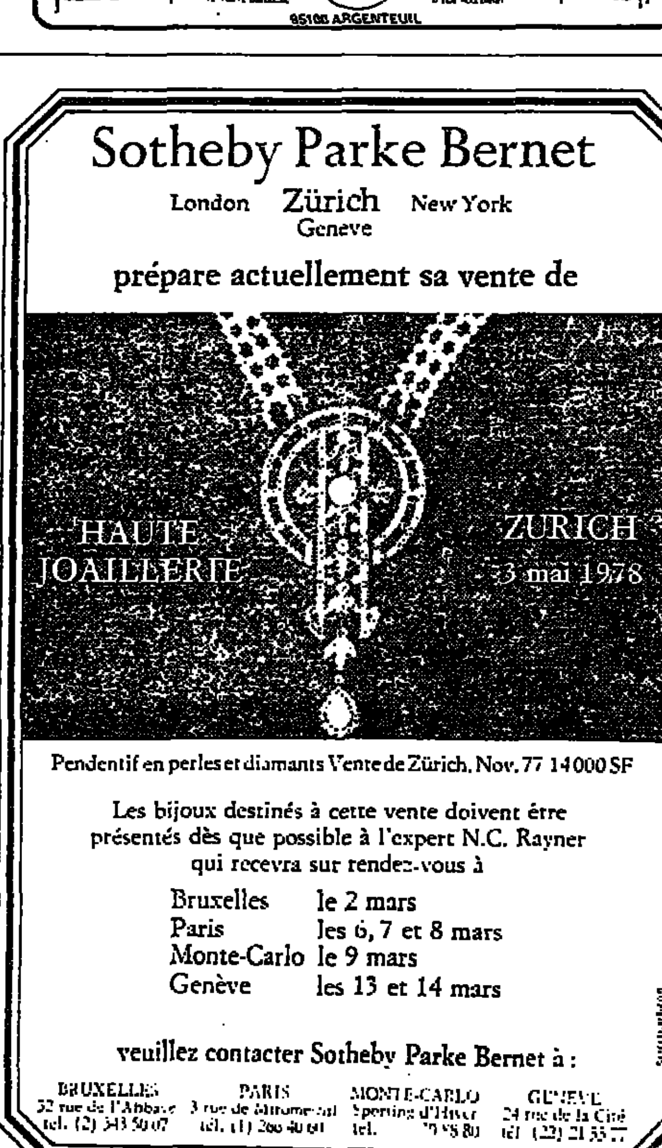
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Les implantations israéliennes dans les territoires occupés* ont fait l'objet, lundi 27 février, à Jérusalem d'un débat au sein de la fraction parlementaire du Likoud. Le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, partisan de leur extension y a été vivement critiqué. M. Gideon Patt, ministre de l'habitat, pourtant connu comme membre de « *l'aile dure* » du groupe Herouth, principale composante du Likoud, a déclaré : « *L'attitude observée par M. Sharon, ses déclarations intempestives et ses initiatives ont causé un tort considérable au gouvernement.* » — (A.F.P.)









AFRIQUE

LE CONFLIT SOMALO-ÉTHIOPIEN

Mogadiscio ne renoncera pas à son « ambition nationale » en Ogaden

Plusieurs milliers de Somaliens ont pris part, lundi 27 février à Mogadiscio, à une manifestation de soutien au régime du général Syaad Barre.

Le même jour, l'ambassadeur de France aux États-Unis, *M. de Laboulaye*, a rappelé que les pays occidentaux ne peuvent pas aider la Somalie, celle-ci s'étant mise en position d'agresseur, mais que, si les troupes éthiopiennes franchissaient sa frontière, une « situation nouvelle » serait créée en ce qui concerne d'éventuelles *livraisons d'armes*.

En Erythrée, selon le porte-parole à Rome du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), des troupes cubaines prendraient part aux opérations menées par l'armée éthiopienne pour tenter de dégager Asmara, assiégée par les nationalistes.

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — Le petit port, apparemment endormi sur les rives de l'océan Indien, paraît d'abord la capitale en trompe-l'œil d'un pays en guerre, avec ses nuées d'écoliers en jaune et kaki sur les plages *de l'école* buissonnière, ses boutres et ses barques dégorgeant baracudas, petits requins, raies et langoustes, ses appels du muezzin à l'heure tranquille où le soleil couchant donne leurs reflets ocres, roses ou jaunes aux bâtisses et remparts délavés. Mogadiscio, cité sans uniformes ou presque, ville de l'arrière, des rumeurs, de la politique. Ni batteries antiaériennes, ni convois militaires apparents. En revanche, des slogans rouges proprement inscrits, de nuit : *« Nous n'avons pas les moyens de faire face aux forces du pacte de Varsovie : l'Occident demeurera-t-il passif ? »*, sur le mur de la résidence de l'ambassadeur de France. *« Tel le soleil levant, la liberté ne s'arrête pas »*, face à la chancellerie soviétique. Devant ces graffitis, on songe aux dictons somaliens : *« N'attendez* ces graffiti, on songe aux dic-*pas que la Lune se lève, partez avec les étoiles »* et *« Si un Abyssin vous coupe la tête, continuez de lui donner des coups de pied »*. Les racines du conflit sont si profondément ancrées que les doutes semblent déplacés. Les Somalis de l'Ogaden, — avec *« l'appui total »* de la République, selon l'expression officielle — n'ont pas *« attendu la lune »* en 1977, ils ont *« fait chemin avec les étoiles »*.

Hargeisa, capitale du Nord, en deuxième ligne, avec quelques batteries anti-aériennes en bordure du terrain d'aviation, quatre MIG-19 bâchés sont alignés devant un hangar. Les uniformes sont plus nombreux, mais juste ce qu'il faut. Au nord, le petit port de Berbera, où des cargos égyptiens et iraniens débarqueraient du matériel de guerre. A l'ouest, la piste dite « stratégique » qui longe la frontière éthiopienne et traverse Borawa, avant de redescendre vers Djibouti. Les regards se font plus intenses dans une seule direction : cette frontière ressentie comme une balafre, les « *zones libérées* », les fronts de Harrar et de Dire-Daoua.

La patrie avant le socialisme

La petite Somalie — moins de quatre millions d'habitants — avait bandé ses muscles au cours de ces dernières années. Avec l'appui *croissant* de Moscou, elle s'était forgé un instrument moderne de combat pour défendre les intérêts des populations somalies de Djibouti, du Nord-Est kényan, et surtout pour « libérer » l'Ogaden « colonisé » par l'empire abyssin pro-occidental. L'effondrement brutal de l'empire a brouillé toutes les cartes. Depuis un an, il ne s'agit plus, pour les Cubains et les Soviétiques, de soutenir le pan-somalisme, mais de « consolider » l'ennemi héréditaire devenu marxiste. Terrible renversement d'alliance pour Mogadiscio : craignant de devoir ronger leur frein encore vingt ans, les Somaliens ont fait ce *choix douloureux* : la patrie avant le socialisme.

Les « zones libérées » de l'Ogaden, le front de Harrar et de Dire-Daoua, reconquis l'an dernier, et défendus coûte que coûte cette année, sont des premières lignes vulnérables face au rouleau compresseur de l'ennemi. Le doute, là-bas, n'est pas de mise : le combat s'y perd ou s'y gagne, il ne se discute pas. L'environnement naturel se prête au pathétique, au sacrifice, non à la fuite. Dans les monts du Harrarghe septentrional, monde galla du pan-somalisme, et les basses terres semi-arides de l'Ogaden, univers sans limites des nomades somalis, soldats ou guérilleros sont devenus les oreilles et les yeux des montagnes et du désert.

Entre le front et l'arrière, les liens sont forts. Début février, la proclamation de l'état d'urgence et l'annonce d'une mobilisation générale n'ont jamais été que l'aboutissement d'un engagement de longue date. Des land-rovers empruntées à une usine de textile de Kisamayu sillonnent depuis des mois l'Ogaden. Pour se rendre de Hargeisa à Jijiga, le visiteur peut avoir le choix entre un véhicule qui porte encore l'insigne du *« programme de développement des Nations unies »* ou celui habituellement réservé au gouverneur de la Somalie septentrionale. Un ouvrier sur quatre a réappris le maniement des armes. L'inflation s'est remise à galoper. Les cadres de la faculté de médecine de Mogadiscio ont été affectés aux hôpitaux de campagne aménagés sur la frontière. Tout ce qui roule a dû faire, à un moment donné, la navette avec le front.

Le complot « soviéto-cubain »

Issu d'un coup d'État militaire en 1969, le régime a connu les sommets de sa popularité en annonçant, le 13 novembre 1977, l'expulsion des Cubains et des experts soviétiques. Dans la foulée, l'attaque lancée contre Harrar a été à deux doigts de réussir, mais a échoué. Un ultime assaut contre les murs de la cité historique, en janvier, a précédé l'apparition sur le terrain de l'armada adverse : les chars, l'aviation, les hélicoptères de combat, des batteries d'artillerie lourde, des régiments de miliciens et de soldats formés par les Cubains et les Allemands de l'Est, instrument apparemment imparable d'une reconquête.

Reconstitué en 1975, ayant opéré pendant deux ans comme une guérilla en territoire occupé, le Front de libération de la Somalie occidentale est l'héritier d'un croisé, le *« Mullah fou »*, Mohammed Abdallah Hassan, qui fit la guerre aux Britanniques, aux *Italiens* et aux *Ethiopiens* pendant vingt ans, avant d'être défait en 1921. C'est une organisation qui s'intitule, officiellement, *Mouvement de libération* des territoires occupés militairement par les Abyssins. L'option somalienne en faveur du *« socialisme scientifique »* n'a jamais été au cœur de ses préoccupations. Par des liens familiaux ou claniques, la Somalie occidentale a, *en outre*, les *moyens de se faire* entendre à Mogadiscio.

Certes, si Jijiga tombe, le régime chancellera. Dans de telles circonstances, le président Syaad Barre pourrait céder la place à une équipe mieux préparée pour tirer la Somalie d'un terrible faux pas.

A Mogadiscio, tous les efforts *ont été déployés depuis novembre* pour tenter de contrer ou de déjouer *« le complot soviéto-cubain »* dont on n'avait pas saisi, au *départ, la formidable puissance*. Le président Syaad Barre a pris son bâton de pèlerin pour courir les capitales du Proche-Orient, les *forces militaires* ont utilisé au mieux la moindre aspérité du terrain pour tenir encore un peu. Les missions se sont succédé à l'étranger pour tenter de s'y procurer quelques armes, des appels répétés ont été lancés aux Occidentaux et aux Arabes, pour qu'ils interviennent de façon plus franche. Sans relâche, sans perdre pied, les Somaliens se sont battus sur tous ces fronts pendant des semaines, pour tenter de maintenir entrouverte la porte de leur ambition nationale à laquelle Mogadiscio ne renoncera pas.

La relève, on le sait, a fini par se manifester. A pas feutrés. De premières garanties ont été données, *en ce qui concerne l'inviolabilité* des frontières somaliennes. Des armes, des munitions ont été livrées, ainsi qu'une aide écono*mique et des crédits assez consistants*. La Somalie reconstitue ses stocks de grains et de médicaments, les usines abandonnées par *les Soviétiques se remettent* en route, les bateaux recommencent à attendre dans les ports de Mogadiscio, Kisamayu et Berbera. Il faudra *sans doute* des mois, avant que le pays retrouve sa stabilité, mais des canaux d'approvisionnement ont déjà été rétablis.

En ce qui concerne l'Ogaden, le choix de la *souplesse* semble déjà fait. *« Toute solution sera bonne, sauf la réintégration de l'Ogaden au sein d'un État éthiopien unitaire, tout est bon sauf le retour pur et simple au passé,* nous a dit un proche collaborateur du chef d'État. Le F.L.S.O. tient un langage identique.

La Somalie continue de nourrir, *tant bien que mal, son rêve* d'unité. Elle aurait pu régler, par la force ou le compromis, le différend qui l'oppose à l'Ethiopie. *Mais s'il est exact*, comme le révèle Washington, qu'un général soviétique dispose de plus de dix mille soldats cubains pour mener *la guerre en face*, le conflit a déjà pris une dimension qui n'est plus du ressort des seuls Somaliens.

J.-C. POMONTI.

En Mauritanie

LE TERRORISME URBAIN A FAIT SON APPARITION A NOUADHIBOU

Nouadhibou (*A.F.P.*). — Le déraillement du train minéralier survenu samedi 25 février près du port de Nouadhibou (*le Monde* du 28 février) est dû à l'explosion de trois charges sous les wagons blindés abritant les militaires chargés de protéger le convoi. L'attentat a fait six morts et une vingtaine de blessés. Une cinquantaine de wagons ont été déchiquetés et la voie ferrée a été détruite sur plus de 300 mètres.

D'autre part, deux attentats à l'explosif ont eu lieu dimanche matin à Nouadhibou. La première *explosion s'est produite* vers 6 h. 30 à l'intérieur d'un cabaret, le Vol de Nuit, qui jouxte un hôtel entièrement occupé par des Marocains. La deuxième explosion a endommagé le domicile d'un responsable politique local, à proximité des casernes de la marine nationale.

[C'est la première fois depuis le début du conflit du Sahara occidental que des attentats urbains sont signalés.]

Zaïre

DES OPPOSANTS AU RÉGIME AFFIRMENT A BRUXELLES QUE DE NOMBREUX OFFICIERS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

A Bruxelles, le Mouvement d'action pour la résurrection du Congo (MARC), mouvement hostile au régime du président Mobutu Sese Seko, a affirmé lundi 27 février que « les deux tiers » des officiers de l'armée du Zaïre ont été arrêtés sur ordre du président zaïrois. Ils seraient accusés par ce dernier d'avoir fomenté un complot avec l'assistance de la Belgique.

M. Kanyonga Mobateli, secrétaire général du MARC, n'a fourni aucune autre précision.

De son côté, le Comité Zaïre, mouvement belge d'aide aux opposants zaïrois, a diffusé, lundi également, un communiqué selon lequel deux cent cinquante officiers zaïrois auraient été arrêtés entre le 20 et le 25 février à la suite d'une tentative de coup d'État. — (*A.F.P., A.P.*)

Sénégal

L'opposition a recueilli environ vingt pour cent des suffrages

De notre correspondant

Dakar. — Les résultats définitifs des élections présidentielle, législatives et communales de dimanche n'étaient pas encore connus ce mardi en fin de matinée. Toutefois, il apparaissait que le parti socialiste (P.S.) a remporté une très nette victoire sur ses adversaires. Le président Senghor est réélu à la tête de l'État avec plus de 80 % des suffrages exprimés, son adversaire du parti démocratique sénégalais (P.D.S.), Me Abdoulaye Wade, ne parvenant pas à franchir la barre des 20 %. La formation gouvernementale sortante sera représentée par une proportion analogue de députés dans la nouvelle Assemblée nationale, tous les autres sièges, soit une vingtaine (sur cent), revenant au parti démocratique sénégalais, et le parti africain de l'indépendance (P.A.I.) étant totalement éliminé. La quasi-totalité des vingt-huit communes urbaines et des cent communautés rurales dont les conseils étaient renouvelables seront toujours administrées par le P.S.

La participation électorale a été, en revanche, un peu moins élevée qu'on l'avait estimé tout d'abord : un peu moins de 70 %. Mais cela demeure tout de même un pourcentage honorable, compte tenu du fait que c'était la première fois depuis bien longtemps que les électeurs devaient voter personnellement et qu'ils n'avaient plus la possibilité de « confier » leur bulletin à des politiciens *« bourreurs d'urnes »*, comme à l'époque du parti unique.

Dans certaines régions toutefois, le taux de participation est beaucoup plus bas. C'est le cas dans le « bassin arachidier » où certains observateurs se demandent si les chefs religieux mourides, auxquels M. Cheikh Anta Diop, leader du Rassemblement national démocratique (R.N.D.), interdit, qui prônait l'abstention, est personnellement apparenté, n'auraient *pas voulu marquer* ainsi quelque distance avec le pouvoir. Il en va de même *dans* plusieurs départements de la région du *fleuve, où l'ancien président* Mamadou Dia, qui préconisait lui aussi l'abstention, conserve une certaine influence.

Mais la victoire du parti socialiste est amèrement commentée par les responsables des deux formations d'opposition légales. Ils assurent que les résultats annoncés ne traduisent pas convenablement *« le rapport réel des forces politiques »* et ils accusent leurs adversaires d'irrégularités. L'usage des isoloirs, déclaré légalement facultatif, a été laissé à la discrétion des présidents des bureaux de vote, qui, pour la plupart, étaient des militants du parti au pouvoir. En outre, les représentants de l'opposition se plaignent de n'avoir pu exercer, dans de nombreux cas, leur contrôle sur les opérations.

Il leur sera difficile, toutefois, de démontrer que des « bavures » ont modifié l'issue des scrutins de façon déterminante.

PIERRE BIARNÈS.



Le Nigéria ou l'apprentissage de la puissance

(Suite de la première page.)

Les compagnons du disparu, installés à la tête de l'Etat, n'ont pas manqué d'entretenir fébrilement « la légende de Murtala ». D'un bout à l'autre du pays, des dizaines de bâtiments publics, d'écoles, de stades, d'aéroports, portent son nom. Son souvenir inspire écrivains, chanteurs et musiciens qui glorifient ses « deux cent un jours merveilleux ». Son portrait officiel, symbole de continuité, est resté en place pendant de longs mois dans les bureaux des ministères, à côté de celui de son successeur, le lieutenant-général Olusegun Obasanjo, dont il semblait ainsi cautionner l'action. Certains idéologues ont poussé la dévotion posthume jusqu'à ériger en un corps de doctrine fort élaboré, baptisé « Ramatisme », les quelques principes de bonne hygiène politique, mis brièvement en œuvre par le président défunt.

Dès les premières semaines de son séjour au pouvoir, le général Murtala proclama solennellement son désir de passer la main à un gouvernement civil. Pareil engagement n'avait rien d'inédit. Les officiers nigérians, qui s'étaient en effet succédé à la tête du pays depuis le putsch de janvier 1966, avaient tous eu à cœur d'affirmer le caractère accidentel et provisoire de leur charge, rendant ainsi un hommage rituel et platonique à la tradition d'apolitisme de l'armée britannique dont ils étaient encore pétris. Moyennant quoi, le général Gowon, en des circonstances certes exceptionnelles, s'incrusta neuf ans au pouvoir et, en reniant publiquement sa promesse, hâta sans doute l'heure de sa chute.

Le général Murtala prit soin d'assortir son serment d'un échéancier détaillé qui, rendu public le 1er octobre 1975, prévoyait la restauration progressive d'un régime civil. L'armée promettait de se retirer dans ses cantonnements, sans esprit de retour, le 1er octobre 1979. Soucieux d'exécuter, en tout point, le testament de leur chef disparu, les dirigeants actuels répètent à tout propos que cet engagement « *irrévocable* » sera tenu.

Une Constitution à l'américaine

Rien, dans le comportement des militaires, n'autorise, pour l'instant, à suspecter leur bonne foi. Chaque échéance a été, à ce jour, scrupuleusement honorée. En septembre 1976, la « commission des cinquante » soumet au gouvernement le projet de Constitution qu'elle vient d'élaborer. En décembre, sont élus huit mille conseillers locaux. Le 31 août 1977, ce collège de « *grands électeurs* », regroupant environ un Nigérian sur dix mille (1), désigne deux cent trois des deux cent trente-deux membres de l'Assemblée constituante (les vingt-neuf autres — dont neuf appartenant au conseil militaire suprême — sont nommés directement par le pouvoir). Deux caps délicats doivent encore être franchis : le 1er octobre prochain, la levée de l'interdiction des partis politiques, qui remonte à douze ans, et l'organisation, un an plus tard, des élections législatives.

Tout se passe comme si les chefs de l'armée, en respectant précautionneusement leurs promesses, redoutaient de voir ruiner, au moindre faux-pas, le crédit dont ils jouissent. En contrepartie, ils entendent résister à la poussée des politiciens dont certains, piaffant d'impatience aux portes du pouvoir, souhaitent accélérer le compte à rebours. En novembre 1976, la police de Kano, capitale du Nord, dispersa un meeting rassemblant des opposants au régime. Le gouvernement mit alors en garde la classe politique contre toute renaissance prématurée des partis, « sous couvert d'associations, d'unions de solidarité ou de mouvements de pensée ».

Pour quatre-vingts millions de Nigérians — un Africain noir sur quatre, — une ère politique nouvelle s'ouvrira donc, selon toute vraisemblance, au début de l'automne 1979. Si, comme on le pense généralement, l'Assemblée constituante se contente, lors des débats en commission, d'apporter des corrections mineures au texte dont elle a été saisie, le « Westminster System » ne sera bientôt plus, au Nigéria, qu'un lointain souvenir. En effet, le projet de Constitution, fortement inspiré du modèle américain juxtapose un exécutif fort et un Parlement bicaméral. Le président et le vice-président seront élus au suffrage universel et pour quatre ans sur le même « ticket », leur mandat étant renouvelable une seule fois. La Chambre des représentants sera contrebalancée par un Sénat où chacun des dix-neuf Etats déléguera cinq élus.

Le débat sur les institutions, s'il enfièvre tout naturellement le monde politique depuis des mois, n'agite guère, semble-t-il, le « pays profond ». « *Faites-nous part de vos réflexions sur le projet de Constitution. C'est l'essentiel* », exhorte une affichette dans le hall d'une entreprise de Port-Harcourt. Combien d'employés ont répondu à cette invite ? A Lagos même, rares sont les chauffeurs de taxi qui savent, sans hésitation, situer l'immeuble du Parlement. En revanche, une presse très lue — dont la qualité et le sens critique honorent un régime d'un libéralisme, à cet égard, exceptionnel en Afrique — a donné un large écho à la moindre proposition des membres de l'Assemblée constituante.

Ces officiers, en charge du plus peuplé des pays d'Afrique, sont jeunes. A quarante et un ans, le président Obasanjo fait figure d'aîné. Certains de ses plus proches collaborateurs, tels le général Yar'adua, chef d'état-major des armées, ou le brigadier-général Garba, ministre des affaires étrangères, ont tout juste trente-cinq ans. Leur profil de carrière est classique. Ils furent les élèves — souvent doués — de Sandhurst et d'autres glorieuses institutions militaires britanniques. Plusieurs d'entre eux servirent, très jeunes, dans les rangs des « casques bleus » de l'ONU : Obasanjo au Congo, Garba au Cachemire. Ce sont aussi des pragmatiques chez qui un nationalisme ombrageux tient lieu d'idéologie. Ils sont enfin, pour une bonne part, issus de la classe moyenne, produit de l'ère coloniale.

Qui gouverne ? Sur le papier, trois centres de décision coiffent l'appareil d'Etat : le Conseil militaire suprême (C.M.S.), qui regroupe vingt-trois officiers, le gouvernement fédéral, où les civils sont majoritaires (quinze sur vingt-quatre), et le Conseil des Etats, organe strictement militaire, qui permet, en principe, d'associer à chaque initiative importante les dix-neuf gouverneurs, représentants, dans chaque Etat, du conseil militaire suprême. En fait, le Nigéria est, pour l'essentiel, dirigé par une « troïka » : Obasanjo, Yar'adua, Danjuma.

Si le chef de l'Etat put apparaître, à l'origine, comme un simple *primus inter pares*, habile conciliateur, arbitrant dans le secret de Dodden Barracks, la caserne présidentielle, entre les divers courants qui traversaient l'armée, il a, depuis longtemps, affermi son autorité. Tout en entreprenant une tournée systématique dans chacun des Etats de la fédération, il s'est installé peu à peu dans son personnage, celui d'un dirigeant énergique et attentif aux réalités. Ainsi l'a-t-on vu, tour à tour, visiter, impromptu, un ministère, pour y constater *de visu* l'absentéisme des fonctionnaires, corriger d'un coup de canne un élève d'une école secondaire à la tenue trop négligée, secourir un groupe de pèlerins en souffrance depuis de longues heures à l'aéroport de Lagos, où ils attendaient un improbable avion pour La Mecque... Autant de petits gestes qui ont contribué à établir sa réputation.

De manière collégiale

Aux côtés du chef de l'Etat, le général Yar'adua, descendant d'une grande famille du Nord, a la haute main sur les grands dossiers de politique intérieure et fait, en quelque sorte, office de premier ministre. Est-il l'éminence grise du président ? On le dit ambitieux, et il passe pour le théoricien de l'équipe dirigeante. Sa loyauté n'a jamais été prise en défaut. Quant au troisième personnage du régime, le lieutenant-général Danjuma, chef d'état-major de l'armée de terre, c'est un chrétien originaire de la Middle Belt, la région centrale du Nigéria. Le pouvoir, autant qu'on puisse en juger, s'exerce de manière collégiale. Préparées par le « cabinet office » présidentiel, les grandes décisions sont soumises au Conseil militaire suprême, qui en assume la responsabilité collective.

L'armée nigériane, forte de deux cent trente mille hommes (2), est la deuxième d'Afrique, après celle de l'Egypte. Le pays traîne comme un boulet cette force pléthorique et coûteuse, héritage de la guerre du Biafra, dont l'entretien a englouti en 1977 plus d'un sixième du budget national, soit huit fois le montant des dépenses consacrées à l'agriculture. A la fin de 1975, le général Murtala, rêvant d'une armée efficace et moderne, mit à l'étude un programme de démobilisation massive. La crainte éprouvée par certains officiers de faire les frais de cette réorganisation semble avoir été l'une des causes de la tentative de coup d'Etat ourdie par le lieutenant-colonel Dimka.

(1) La population du Nigéria est estimée en 1978 à 80 millions d'habitants.

(2) La marine et l'aviation comprennent, ensemble, moins de 10 000 hommes.

Le « dégraissage » de l'armée

Depuis lors, le « dégraissage » de l'armée est un sujet tabou. Quelques timides mesures ont pourtant été prises. Plusieurs milliers de militaires — pour la plupart mutilés de guerre — ont été mis à la retraite. D'autres sont devenus policiers ou douaniers. Dans l'armée de terre, le recrutement obéit désormais à des règles plus sévères. Tout cela ne suffit pas. A terme, une réduction de moitié des effectifs est inévitable. « *Ce sera l'une des tâches les plus délicates du prochain gouvernement civil*, nous dit M. Rotini Williams. *Il lui faudra agir très progressivement, car il n'est pas question de provoquer du chômage.* » Entreprise d'autant plus difficile que, dans le système africain de solidarité familiale, un soldat nourrit, en moyenne, huit personnes avec sa solde.

Kano, 10 heures du matin. Au débouché des ruelles de terre ocre qui conduisent à la vieille cité de l'émir, un millier d'étudiants, toutes banderoles déployées, expriment leur colère devant la Maison de Murtala, édifice administratif abritant plusieurs ministères. Certains de leurs slogans sont d'une virulence inattendue : « *Le peuple proteste contre le fascisme !* » « *Les militaires deviennent fous !* ». « *Qu'ils aillent donc en Afrique du Sud !* ». Pas un seul uniforme en vue. La veille, une bande de soldats, rendus furieux par la mort d'un des leurs dans un accident de la circulation, s'en est pris à la population d'un quartier de Kano. Bilan : dix-neuf voitures incendiées, une trentaine de blessés. D'où cette réaction immédiate des étudiants, dont l'ardeur s'est dissipée, ce matin-là, au milieu des nuages de gaz lacrymogène.

Cet incident, après d'autres, témoigne de l'impatience d'une frange de la jeunesse nigériane — très minoritaire il est vrai, — prompte à manifester son hostilité au régime en place. Le gouvernement choisit de ne fustiger que « *les graves actes d'indisciplines de certains soldats* ». Dans le nord du pays, des jeunes se déclarent sans ambages « marxistes-léninistes », tel cet économiste rencontré à Kano — démissionnaire de l'administration — qui appelait de ses vœux devant nous l'avènement d'un parti unique, « *comme dans le Mozambique de Samora Machel* ». Ces jeunes intellectuels ne croient évidemment pas que les civils pourront se maintenir au pouvoir.

En toute hypothèse, personne n'imagine que l'armée assiste l'arme au pied à de nouveaux désordres. « *Dès la première alerte, les militaires reviendront*, nous assure un confrère de Lagos. *Ce jour-là, ils pourront se targuer d'avoir loyalement offert une chance aux civils. Et ils se feront plébisciter.* » Inquiétude prématurée ? La longévité du prochain gouvernement civil dépendra, pour une bonne part, de sa capacité à maîtriser le développement économique de la septième puissance pétrolière du monde.

Prochain article :

BIENFAITS ET MÉFAITS DU PÉTROLE

L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE OFFICIELLE A LA TÉLÉVISION

Des professionnels face à des amateurs

La campagne électorale s'est officiellement ouverte, sur les écrans de télévision, lundi 27 février, à 20 h. 35. Tour à tour, MM. Coste-Floret, président du Mouvement Démocratie chrétienne; Chirac, président du R.P.R.; Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, au nom de l'Union pour la démocratie française; et MM. Estier et Mitterrand, pour le P.S., se sont adressés aux électeurs. Et, pour une fois, c'est la majorité qui a offert le spectacle d'amateurs plus ou moins doués confrontés à des professionnels rôdés à ce type d'exercice.

Les deux porte-parole du parti socialiste avaient pris soin de se présenter, dans un décor élaboré, où une rose, discrètement posée sur un coin de table, rappelait l'emblème du parti. Ils ont su utiliser le dialogue pour rompre la monotonie de ces interventions toujours artificielles sans recourir au « truc », déjà usé par les précédentes campagnes, de l'interview par des journalistes. Cette méthode a été retenue, en revanche, par M. Jacques Chirac, dont la fatigue transparaissait derrière le sourire de façade, tandis que les giscardiens laissaient opérer le grand maître d'œuvre de leur propagande, M. Michel Bassi, ancien porte-parole de l'Elysée, devenu secrétaire général de l'Association pour la démocratie.

Quant à M. Coste-Floret, les mains posées bien à plat sur sa table, il a eu recours à une éloquence solennelle démodée. Il a renoncé à jouer des mouvements de caméra pour tenter d'accrocher les téléspectateurs, peut-être de peur de perdre, de ce fait, le fil de ses propos.

Cette campagne officielle à la télévision a déjà suscité protestations et recours. Après les gaullistes d'opposition, c'est au tour de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, de s'élever contre le fait que son mouvement ne puisse participer à ces émissions. Il a déposé deux recours : l'un auprès du Conseil d'État, l'autre, par voie de référé, devant le tribunal administratif de Paris. M. Le Pen juge « illégale » la décision d'écarter le Front national. « Les demandes d'habilitation des partis doivent se faire vingt jours avant le premier tour des élections, soit le 20 février, alors que la loi électorale prévoit que les candidatures sont devenues définitives le 23 février à minuit, note-t-il. Dans ces conditions, la demande d'habilitation du Front national formulée le mercredi 22 aurait dû être prise en considération. »

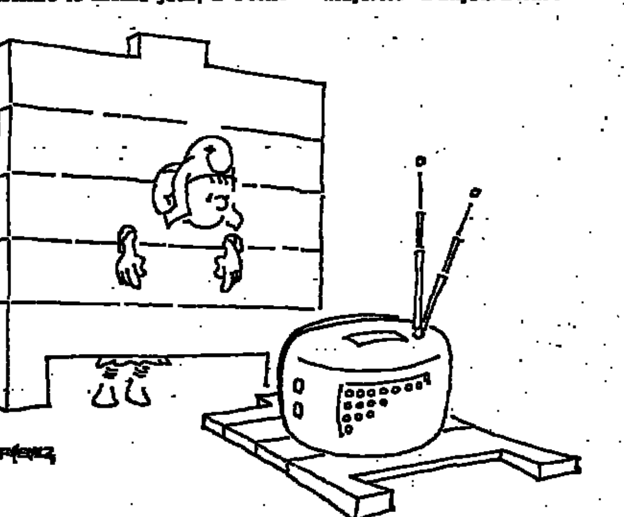
M. Mitterrand : nous ne voulons pas d'une copie du programme communiste

M. François Mitterrand a déclaré : « *La gauche doit aller à la victoire avec son programme tel qu'il est et non un programme qui serait devenu, par touches successives, une sorte de copie du programme communiste. (...) Il importe que les Français se rassemblent, le 19 mars, sur ceux des candidats de gauche arrivés en tête lors du premier tour. C'est la seule façon d'assurer la victoire de la gauche, la victoire de la majorité des Françaises et des Français.* »

M. Mitterrand avait auparavant estimé que, si son parti est attaqué à la fois par la majorité et par les communistes, c'est qu'il représente « *la France tout entière, à l'exception de la petite classe de privilégiés* ».

Le premier secrétaire du P.S. a déclaré le même jour, à Cosne-sur-Loire, à propos de la rupture des négociations sur l'actualisation du programme commun :

« *Alors, ce programme, il était si mauvais ? Il ne suffisait pas ? Il fallait le changer ? C'était bien utile de demander d'y ajouter ceci ou cela si c'était pour le détruire. Quoi ? ce programme ne convient pas ? Mais alors, il ne convenait pas non plus l'an dernier ni lors de l'élection présidentielle. Le programme commun c'est là-dessus que nous avons réalisé l'union de la gauche. C'est un bien si précieux qu'il faut le préserver. Il nous appartient autant qu'à quiconque. (...) Pour aborder les élections législatives des 12 et 19 mars de quoi avons-nous le plus besoin sinon de ce qui nous a conduits inlassablement de la minorité d'hier à la majorité d'aujourd'hui ?* »



(Dessin de CHENEZ.)

M. CHIRAC : la majorité peut et doit gagner.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a estimé que « *les Français comprenaient mal le langage que leur tenaient les hommes politiques, trop éloigné de leurs problèmes concrets et des difficultés qui sont les leurs.* » « *C'est pourquoi*, a-t-il ajouté, *le R.P.R. demandera à des hommes et à des femmes, candidats d'union, de venir parler aux Français de leurs problèmes, à la radio et à la télévision pendant la campagne officielle.* »

Il a indiqué que de ses voyages en province il avait « *tiré la certitude que la majorité pouvait et devait gagner* », et il a affirmé « *la volonté du R.P.R. de distancer la droite au premier tour des élections pour battre la gauche au second* ».

*

M. Jacques Chirac, prenant la parole lundi soir 27 février à Nantes devant quelque cinq mille personnes, a notamment déclaré que « *le débat sur le SMIC à 2 400 F est absurde* ». Il a ajouté :

« *Je n'entends personne, en dehors de M. Rocard, exercer un effort quelconque de réflexion à cet égard. Le P.C. a parlé de 2 400 francs ; le P.S., bien sûr, lui a aussitôt emboîté le pas, et je ne parle pas de quelque autre perroquet qui a pris la même position* (1).

» *Bien entendu, il faut augmenter les bas salaires, le faire le plus vite possible; mais ne pas le faire dans des conditions qui conduiraient à la fermeture d'un grand nombre d'entreprises.* »

Le matin même, à Roanne (Loire), le président du R.P.R. avait affirmé : « *Il n'y aura aucun problème de report de voix dans la majorité. Le R.P.R. se désistera quand il le faudra pour le candidat de la majorité le mieux placé.* »

(1) N.D.L.R. : M. Chirac vise ainsi sans le nommer M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical (*le Monde* du 21 février).

Mme VEIL : choisir entre le progrès et l'aventure.

Mme Simone Veil est intervenue au nom de l'Union pour la démocratie française en précisant qu'elle n'appartient à aucun parti politique. Elle a notamment déclaré : « *Nous avons le choix entre le progrès et l'aventure. Un progrès lent, certes, mais un progrès sûr, garanti, puisque le président de la République, qui nous l'a déjà assuré, nous le garantit pour l'avenir. L'aventure, c'est le programme commun. Il nous promet quoi ? Beaucoup de promesses. Il promet tout et tout de suite. Or, chacun sait que ce n'est pas possible. Nous avons tous géré notre budget, dans l'entreprise, dans la famille, nous savons que la faillite est au bout lorsque l'on dépense plus qu'on ne gagne.*

» *Tout promettre risque de nous entraîner dans des contraintes, des obligations qui risquent pour nos libertés d'aboutir à un engrenage effrayant qui ferait tout disparaître... Entre ce progrès et l'aventure de l'autre côté, choisissons un progrès lent mais sûr...* »

M. COSTE-FLORET : retrouver les lignes de force spirituelles.

M. Alfred Coste-Floret, président du mouvement Démocratie chrétienne, a affirmé : « *Notre mouvement n'est pas un parti confessionnel. Il s'agit, dans notre vieux pays, et c'est tout à fait capital, de retrouver les lignes de force spirituelles de notre civilisation pour les incarner dans l'action politique. Et cela nous oblige à prendre des positions très fermes dans le domaine de la famille, dans le domaine social, dans le domaine des libertés* (...).

» *La crise n'est pas seulement économique et sociale, mais elle est aussi morale. Quels que soient les remèdes employés pour juguler l'inflation et le chômage — et ceux de M. Barre sont bons — il seront vains si, d'abord, il n'est pas apporté une solution à la crise morale.* » M. Coste-Floret a dénoncé les abus de la « société permissive », la violence et l'érotisme.

4 268 CANDIDATS POUR 491 SIÈGES

Après vérifications, qui ont conduit à éliminer 17 candidatures, le ministre de l'intérieur indique que les 474 sièges de la métropole seront brigués par 4 214 candidats.

Sous bénéfice de vérifications qui ne sont pas terminées, on dénombre 54 candidats pour les 17 sièges des départements et territoires d'outre-mer.

Le nombre total des candidats, qui s'élève ainsi à 4 268, dépasse de loin ceux que l'on avait enregistrés lors des consultations précédentes : 3 087 pour 490 sièges en 1973, 2 314 pour 487 sièges en 1968, 2 256 pour 487 sièges en 1967, 2 228 pour 482 sièges en 1962, 3 018 pour 546 sièges en 1958. On compte en moyenne 8,69 candidats par siège contre 6,30 en 1973, 4,75 en 1968, 4,63 en 1967, 4,62 en 1962 et 5,52 en 1958.

DANS UNE INTERVIEW A TF1

M. Giscard d'Estaing « fait appel à l'intelligence des Français »

Voici le texte de l'interview accordée à TF 1, dimanche 26 février — et diffusée lundi à 13 heures, — par M. Giscard d'Estaing :

« *Pourquoi avoir choisi de venir à Brégançon passer un week-end prolongé ? Théoriquement, c'est une résidence d'été.*

— Pour une raison très simple, c'est que je vais mardi matin visiter l'École de l'air de Salon-de-Provence, qui est près d'ici. Et c'est pourquoi j'ai fait ce détour par Brégançon, et aussi parce que, dans cette saison, Brégançon est un lieu de silence et de méditation propice à la réflexion.

— *Le président de la République n'est pas un homme comme les autres. Il a des responsabilités particulières. A ce titre, il ne peut pas mettre totalement ses préoccupations, ses problèmes, ses soucis entre parenthèses. Alors quels dossiers avez-vous emportés avec vous ?*

— Eh bien, j'ai emporté les dossiers qui concernent les trois sujets qui seront traités au cours des prochains conseils des ministres. Le premier : les moyens de protéger le revenu des agriculteurs contre les désordres monétaires actuels, car il m'apparaît que nous devons protéger les agriculteurs contre précisément les incertitudes monétaires. Le conseil des ministres en parlera mercredi prochain.

» Le deuxième dossier, c'est celui d'un nouvel effort concernant l'égalisation des droits sociaux de la femme. Un nouveau *projet de loi est en préparation et* sera d'ailleurs présenté par Mme Veil au cours d'un prochain conseil des ministres.

» Le troisième dossier, c'est le problème de la sécurité des Français : comment améliorer cette sécurité tout en respectant, bien entendu, la liberté et le droit des personnes ? Vous savez que des mesures ont été étudiées en janvier dernier, et j'ai demandé qu'au cours d'un prochain conseil des ministres des décisions d'application soient prises. Et puis il y a un dernier dossier sur une question très importante qui est la question du désarmement. Parce que, sur ce sujet, il faut que la France ne se contente pas de dire des généralités ou des banalités, mais qu'elle formule des propositions précises que je compte exposer moi-même aux Nations unies, au mois de mai.

— *A deux semaines d'une échéance électorale que chacun s'accorde à dire capitale pour le pays, vous, le premier, croyez-vous que les Français ont entendu le message que vous leur avez adressé à Verdun-sur-le-Doubs et que, pour la majorité d'entre eux au moins, ils savent ce que vous appelez le bon choix ?*

— Je sais que les Français réfléchissent. Je les ai invités à la réflexion, à Verdun-sur-le-Doubs, en leur exposant les données du bon choix pour la France, et depuis ils y réfléchissent. Je voudrais faire appel à leur intelligence, l'intelligence des Françaises et des Français de toutes conditions. Pour un pays comme le nôtre, qui n'a pas beaucoup de ressources naturelles, son avenir sera déterminé par sa capacité d'intelligence. Je souhaite que le tumulte électoral ne détourne pas les Françaises et les Français de l'essentiel et qu'ils trouvent en eux-mêmes, dans leur réflexion et leur intelligence, la réponse à la question grave que leur pose la France. »

M. MENDÈS FRANCE CRITIQUÉ PAR LES COMMUNISTES COMME PAR M. BARRE

Les déclarations de M. Pierre Mendès France au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 26 février, ont provoqué diverses réactions.

Dans *l'Humanité* du 28 février, Laurent Salini écrit :

« *Pour M. Mendès France, le principal groupe parlementaire ou plutôt le premier ministre choisi dans ses rangs proposera une déclaration d'investiture. Aux autres de se rallier à elle. Le gouvernement sera composé des formations ayant approuvé la déclaration ministérielle.*

» *Cette version renvoie l'accord au lendemain du second tour. C'est déjà inacceptable parce que dangereux.*

» *Mais, surtout, elle laisse le choix des lignes de force de la future action gouvernementale à un seul parti, sans tenir compte exactement des décisions du suffrage universel.*

» *On n'aperçoit pas ce qu'il y a de sage là-dedans.* »

● M. Raymond Barre, qui était lundi 27 février à Lyon, l'invité de Radio-Monte-Carlo, a exprimé son désaccord avec l'opinion de M. Pierre Mendès France selon laquelle le chaos est à craindre si la majorité l'emporte. Le premier ministre a déclaré : « *Je ne partage pas ce sentiment, pour deux raisons. La première, c'est qu'il y aura eu un vote démocratique, et je ne vois pas pourquoi les Français le remettraient en question. La seconde, c'est qu'il faudrait que les Français regrettent profondément les promesses démagogiques qui leur auront été faites, mais, s'ils n'ont pas voté pour l'opposition, c'est qu'ils auront tenu ces promesses pour démagogiques.* »

● M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, au cours d'une réunion de soutien à la candidature de M. Griotteray (P.R.), candidat dans le seizième arrondissement, a déclaré lundi :

« *Contrairement à ce qu'a dit Pierre Mendès France, il n'y aura pas de chaos demain si l'opposition ou ses courroies de transmission syndicales tentaient d'obtenir, par une autre voie que celle des élections, un pouvoir qui leur aurait échappé. Dans une telle hypothèse, le ministre de l'intérieur saurait faire respecter la légalité républicaine.* »

● Mme Françoise Giroud, ancien ministre, membre du bureau du parti radical, a déclaré, lundi 27 février, au micro d'Europe 1 : « *Je demeure optimiste, quelle que soit l'issue des élections. Je ne crois pas au chaos, ni d'une part ni de l'autre, même si la situation est difficile.* »

LE PREMIER MINISTRE SE DÉFEND DE MENER UNE CAMPAGNE PERSONNELLE

M. Raymond Barre a fait, lundi 27 février, à Lyon, une « *mise au point* » concernant les « *insinuations et les stupidités* » selon lesquelles il mène une campagne « *personnelle* ».

Le premier ministre a déclaré au micro de Radio-Monte-Carlo : « *Il ne s'agit pas de moi. Je sais bien ce que je veux. Il s'agit de la majorité. Il s'agit de servir une politique qui est définie par le président de la République. Et je dis à un certain nombre de ceux qui procèdent par insinuations qu'ils auront longtemps à attendre avant de voir le moindre signe de manque de loyauté à l'égard du président de la République.* »

Il a ajouté : « *La grande question qui s'était posée est de savoir si, moi qui suis un homme sans parti, un homme seul — et c'est la vérité, — je devais adhérer à un parti. On a voulu m'enfermer dans une situation où je serais, en quelque sorte, acculé à prendre telle ou telle position. Quand on est un homme seul, certains disent : c'est une faiblesse. Mais, croyez-moi, dans certains cas, être un homme seul ce n'est pas une source de faiblesse, c'est une source de force parce qu'on peut parler de façon indépendante.* »

*

M. Raymond Barre estime, dans une interview publiée lundi 27 février par le quotidien bruxellois *le Soir*, que la politique économique d'un gouvernement de gauche « *aboutirait en quelques mois à mettre la France en congé de Marché commun* », dans la mesure où elle aboutirait à une situation « *guère favorable au respect par un pays des disciplines communautaires, des mesures de protection aux frontières seraient vite indispensables et c'en serait fini de la libre circulation des produits* ».

Le premier ministre note que dans leur programme commun de gouvernement établi en 1972 « *les trois partis en cause disent explicitement leur volonté de se réserver toute liberté de mener sans entrave leur expérience économique et sociale. Pour cette raison aussi*, estime M. Barre, *ils chercheraient à faire échapper la France à ses obligations communautaires* ».

L'ancien vice-président des communautés européennes conclut : « *Même s'ils avaient une puissante et commune volonté de poursuivre l'œuvre européenne, les partis de l'actuelle opposition seraient donc, à mon sens, totalement incapables de la réaliser, puisqu'elle est incompatible avec leur programme dans le domaine économique et social.* »

M. GINGEMBRE (P.M.E.) : indirectement, "je soutiens la majorité.

« *Je condamne le programme commun, et donc, indirectement, je soutiens la majorité* », a déclaré lundi 27 février M. Jean Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), dans une interview accordée à notre confrère *le Nouveau Journal*. « *Nous sommes bien obligés de constater que la plupart des principes du programme commun sont incompatibles avec l'existence d'un secteur privé* », poursuit M. Gingembre, qui ajoute : « *Cela dit, il faut être réaliste, et si la gauche passe, il faudra quand même que l'on prenne en considération notre existence...* »

LE GROUPE DE LIBÉRATION DES HOMOSEXUELS PRÉSENTE DEUX CANDIDATS A PARIS

Le Groupe de libération homosexuel *politique et quotidien* (G.L.H.P.Q.) avait initialement annoncé son intention de présenter cinq candidats aux élections législatives (*le Monde* du 15 janvier). La préfecture de police a cependant refusé les candidatures d'un travesti, d'un immigré et d'un homosexuel de moins de vingt-trois ans. Deux candidats seulement ont donc expliqué, lundi 27 février, au cours d'une conférence de presse, le but de la campagne du G.L.H.P.Q. : M. Jean Le Bitoux, vingt-neuf ans, enseignant, se présentera dans la 4e circonscription (6e arrondissement) et M. Alain Secoué, trente ans, maçon, dans la 25e circonscription (18e arrondissement), « *un quartier hétérosexuel, connu du monde entier avec ses 3 kilomètres de sex-shops* ».

Le choix de ces deux candidats s'explique par la volonté du G.L.H.P.Q. de montrer une « *homosexualité à visage découvert qui ne reste pas l'apanage de quelques vedettes, à la télévision* ». « *Ces élections représentent également un moment privilégié pour nous exprimer*, a expliqué un responsable du mouvement homosexuel, *et nous permettent de poursuivre nos initiatives* ». Après la création de journaux comme *Gaie-Presse* et de *Comités homosexuels d'arrondissement* (C.H.A.), le G.L.H.P.Q. a décidé d'avoir sa propre radio : « *Radio-fil-rose* » a émis en direct, pour la première fois, au cours de la conférence de presse. Le son caractéristique du brouillage de Télédiffusion de France (T.D.F.) est intervenu après deux minutes d'émission.

Première ou dernière chance ?

(Suite de la première page.)

Ne parlons même pas du temps où voter c'était encore et toujours dire, cri ou murmure, oui ou non au général de Gaulle.

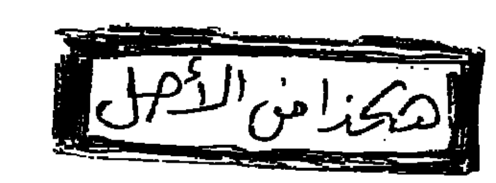
Mais demain, quel que soit le vainqueur, qui gouvernera et avec qui ? Pour quoi faire et à quel rythme ? Avec quels objectifs à moyen et long terme ? Faisons crédit aux dirigeants et aux états-majors, c'est tout ce qu'on nous demande. Mais personne ne peut nommer à coup sûr les premiers ministres éventuels, et bien moins encore les futurs responsables de l'économie, de l'intérieur, de la défense... Nul ne peut dire avec certitude, selon les différents scénarios, quelles mesures seront prises et dans quel délai. Impossible de tracer une frontière entre les craintes des uns et les espoirs des autres : serons-nous, dans deux, cinq ou dix ans, en République populaire, dans un système socialiste autogestionnaire, une social-démocratie, un pays libéral plus ou moins avancé, ou bien gouvernés par un « pouvoir fort », autoritaire et rigoureux ? Il ne s'agit pas ici de voyance extra-lucide, mais bien d'intentions. Or ces intentions sont soigneusement tues, ou si vaguement exprimées que cela revient au même. Jamais peut-être l'expression de « chèque en blanc » n'a été aussi justifiée, jamais on n'aura voté dans un brouillard aussi épais.

A la racine de ces singularités, une fracture à la fois démographique et psychologique. Pour toutes les générations arrivées à l'âge électoral sous l'occupation ou dans les années d'immédiate après-guerre — et c'est à ces générations qu'appartiennent neuf sur dix des dirigeants politiques actuels, — ce scrutin en forme de quitte ou double ressemble fort à une dernière chance. Dernière chance de changement véritable après vingt ans de continuité au moins relative ou, au contraire, dernière chance de pérenniser jusqu'à la fin de leur carrière ou de leur vie active un mode de gouvernement et un type de société que, malgré leurs imperfections, ils préfèrent à ce qui leur apparaît comme un saut dans l'inconnu.

Mais pour la moitié, ou presque, le corps électoral n'a voté que sous la Ve République, n'a connu que ses institutions, ses pratiques et ses hommes. Pour ces électeurs-là, l'occasion apparaît bien davantage comme une première chance véritable de transformer profondément la vie publique et le système social.

Ainsi, entre un passé qui n'est pas encore mort et un avenir qui n'est pas encore né, l'échéance peut apparaître à beaucoup, ici et là, comme décisive. Elle ne l'est pas pourtant, elle ne saurait l'être, tant il est vrai qu'en politique rien n'est jamais gagné pour toujours si rien non plus n'est vraiment perdu sans espoir.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.



La préparation des élections législatives

LES CRITIQUES CONTRE LE PARTI SOCIALISTE PROVOQUENT DES REMOUS CHEZ LES CADRES C.G.T.

Seule organisation de cadres a avoir soutenu depuis le début le programme commun, l'U.G.I.C.T. (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.) a organisé, le 27 février, à Paris, un dîner-débat sur la situation des cadres, « aujourd'hui et demain ». M. Moyont, secrétaire confédéral de la C.G.T., avait commencé par parler des « conseils d'atelier » et de la nécessité, pour une organisation syndicale de ne pas s'engager en tant que telle par des décisions sur la gestion. Mais, très vite, le syndicaliste, membre du parti communiste, se livra à une critique détaillée des mesures sociales et de leur chiffrage récemment publiés par le parti socialiste, ce qui allait susciter diverses réactions dans la salle.

« Est-ce le rôle de la C.G.T. d'accentuer les divergences ?, déclara Mme Jeanne Parent, ingénieur à la Société I.T.T.-Claude, et membre de la commission exécutive de l'U.G.I.C.T. (1). *On met trop en avant ce qu'à dit ou ce qu'aurait dit le P.S. Beaucoup de cadres n'acceptent pas l'assimilation entre les positions de la C.G.T. et celles du P.C. Vous vous en doutez, c'est parce que j'ai la carte du P.S. que je parle ainsi, mais je reste à la C.G.T. »* D'autres contestataires regrettèrent à leur tour l'appel lancé par M. Séguy en faveur du P.C. et certaines des positions politiques prises par la direction de la C.G.T.

A l'une et aux autres, les dirigeants cégétistes présents, MM. Le Guen, Laroze, Moynot et Alazard répondirent que si les militants de la C.G.T. avaient pu se poser certaines questions, cela montrait l'esprit démocratique qui régnait dans la confédération. Les attitudes arrêtées par la direction de la C.G.T., dirent-ils, sont conformes au programme de la confédération et à l'intérêt des travailleurs. Si elles n'ont pas été toujours comprises, c'est parce que les dirigeants et autres responsables de la C.G.T. ne les ont pas suffisamment expliquées...

(1) Mme Jeanne Parent, avait, le jour même, voté contre la résolution exécutive de l'UGICT qui exprime notamment *« l'inquiétude sur le chiffrage du parti socialiste »*. Il y avait eu, en outre une abstention, celle de M. Sereno (Bouches-du-Rhône).

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la L.C.R. (trotskiste), a exprimé, lundi 27 février, à Toulouse, la crainte de voir le P.C. « *laisser triompher la droite* ». Il a ajouté : « *Communistes et socialistes ne désirent pas se battre contre l'austérité.* »

DANS SA CAMPAGNE « CARTES POSTALES »

Le P.S. a reçu 220 000 réponses

MM. Estier et Mermaz, membres du secrétariat du parti socialiste, ont dressé, lundi 27 février, un bilan de la campagne « cartes postales » menée par leur formation. Ces cartes postales à l'effigie de M. Mitterrand sont éditées par le P.S. et diffusées par ses militants. Deux cent vingt mille personnes les ont retournées au siège du P.S. avec une question. Vingt-six pour cent de ces questions concernent la politique économique (chômage, SMIC, hiérarchie des salaires...), 24 % portent sur la politique générale (désistements, rapport P.C.-P.S...), 17 % sur les problèmes sociaux, 11 % sur les retraites, 10 % ont trait à la politique scolaire, dont seulement 5 % sur l'école libre ; 7 % des questions concernent le cadre de vie, 4,5 % seulement la politique étrangère et 3 % les problèmes féministes. Le reste concerne des questions diverses et il y a 4 % de critiques ou de reproches.

Le P.S. a décidé, parallèlement, de lancer un appel aux travailleurs, sous forme de dépliant, diffusé à six millions d'exemplaires dans les entreprises.

Cet appel répond notamment aux critiques de la C.G.T. et appelle à « *voter dès le 12 mars pour le P.S. pour que la gauche tout entière l'emporte* ».

M. Mermaz précise enfin que, « *quasi inexistant en 1971, le secteur entreprises du P.S. compte aujourd'hui plus de mille deux cents sections et groupes socialistes, essentiellement dans les grosses entreprises* ».

M. Marchais : les propositions de la C.F.D.T. constituent une contribution positive

M. Georges Marchais a déclaré lundi 27 février à Saint-Maur en réponse aux propos tenus par M. Michel Rolant, membre du secrétaire de la C.F.D.T. (*le Monde* du 28 février) :

« *Puisque Michel Rolant a le sentiment que nous n'avons pas été suffisamment attentifs aux propositions de la C.F.D.T., je veux aujourd'hui dire très clairement et très officiellement que pour le parti communiste français les propositions de la C.F.D.T. constituent une contribution positive à la recherche d'un accord aussi bien en matière de planification démocratique, de nationalisations que de réformes fiscales concernant les impôts sur le revenus, sur la fortune et sur le capital. Sans doute relevons-nous dans les positions de la C.F.D.T. des différences de point de vue qui méritent la discussion.*

» *Mais, cela dit, je réaffirme que les propositions de la C.F.D.T. constituent une contribution positive parce qu'il y a convergence avec nous sur la volonté de rompre avec la politique d'austérité et de faillite de la majorité actuelle ; volonté de soustraire le pays à l'emprise des sociétés capitalistes ; volonté de créer les conditions indispensables pour que les travailleurs prennent part, à tous les niveaux, à toutes les discussions et décisions relatives au développement économique et social du pays. (...)*

» *C'est justement pour cela, pour nous mettre d'accord sur un programme de gouvernement pour les travailleurs, que nous voulons discuter avec le parti socialiste, et discuter pour aboutir. Nous y sommes prêts, je le répète, immédiatement.* »

Dans une interview à l'A.F.P., le secrétaire général du P.C.F. précise : « *Nous ne voulons d'aucun protectorat pour notre pays et, quand le président des Etats-Unis Carter ou le chancelier Helmut Schmidt prétendent dicter leur vote aux Français, nous leur répondons, comme la majorité des Français, que, le 12 mars, c'est en France que l'on vote et que ce vote ne regarde que les Français. On ne peut à la fois vouloir s'attaquer au grand capital en France et se soumettre aux pressions et aux diktats des puissances capitalistes des autres pays (...). Nous nous sommes engagés à respecter les alliances de la France ainsi que son appartenance au Marché commun et nous respecterons cet engagement. Mais cela n'implique nullement que notre pays renonce à sa souveraineté. Au contraire, une coopération loyale, et qui devra d'ailleurs être élargie à tous les pays sans discrimination, implique que la France soit plus forte et plus libre.* »

Le P.S. et la question scolaire

AUCUN LICENCIEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ EN CAS DE VICTOIRE DE LA GAUCHE déclare M. Mexandeau

M. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué à l'éducation nationale du parti socialiste, a déclaré, lundi 27 février, au cours d'un débat à Europe 1 :

« *L'intégration volontaire et négociée de l'enseignement privé recevant des fonds publics à un nouveau service public pluraliste et décentralisé excluant tout monopole est une perspective à moyen terme que le projet socialiste n'enferme pas dans les délais d'une seule législature. Pour répondre à certaines inquiétudes suscitées par une droite à court d'arguments électoraux, le parti socialiste ne prononce pas de phrases rassurantes, mais a pris des engagements précis. En cas de victoire de la gauche :*

» *Il n'y aura pas un seul licenciement de personnel enseignant ou non, ecclésiastique ou non, quels que soient les diplômes de ceux-ci, conformément à la politique d'emploi fixée par le programme commun.*

» *Comme l'a déclaré François Mitterrand, il n'y aura pas d'asphyxie financière. Le projet de loi de finances rectificative proposé par le parti socialiste pour avril 1978 ne prévoit pas de couper les crédits aux écoles privées, mais de mieux contrôler leur utilisation dans le cadre d'un contrat d'association modifié. L'augmentation fantastique des charges des familles annoncée par certains n'aura donc lieu ni en avril ni en octobre 1978. Dans tous les cas, les intérêts des familles modestes seront pris en compte quelle que soit l'école où elles mettent leurs enfants.* »

L'INCIDENT FRANCO-DANOIS

M. Joergensen assure qu'il n'a pas voulu s'ingérer dans les affaires françaises

Le gouvernement français n'avait pas commenté mardi matin 28 février le message du premier ministre danois, M. Joergensen, au sujet des propos que celui-ci avait tenus à Washington la semaine dernière sur les élections françaises. Si ce silence est maintenu (ce qui paraît probable), cela signifiera que le gouvernement considère tacitement l'affaire comme classée.

Le message de M. Joergensen, remis lundi au secrétaire général du quai d'Orsay, M. Soutou, par du Quai d'Orsay, M. Soutou, par M. Fischer, ambassadeur du Danemark, indique notamment :

« *Par une déclaration du 26 février, le président de la République française a protesté contre certains propos que j'ai tenus l'autre jour devant le National Press Club, à Washington. Mes remarques constituaient la réponse à une question directe qui m'avait été posée concernant des problèmes éventuels pour la coopération au sein de la Communauté européenne dans le cas d'une éventuelle victoire de la gauche aux prochaines élections françaises.*

» *Pour commencer, j'ai fait une remarque d'ordre général en disant qu'il fallait attendre et voir ce que décidera le peuple français. Je ne me suis pas prononcé sur la question de savoir qui pourrait gagner les élections en France, mais j'ai exprimé l'avis que, selon mon opinion personnelle, il n'y aurait pas de modifications essentielles dans les rapports avec la Communauté européenne. Je ne me suis pas ingéré et n'ai certainement pas voulu m'ingérer dans les affaires intérieures françaises. Toute autre interprétation de ma réponse serait en contradiction avec mes intentions.* »

Le premier ministre danois conclut en formulant l'espoir d'avoir « *éliminé toute possibilité de malentendus qui pourrait exister au sujet de mes propos à Washington* ».

Bien que cette présentation ne corresponde pas exactement aux paroles prononcées devant le National Presse Club (*le Monde* daté 26-27 février), il est vraisemblable que la France, qui souhaite avoir de bonnes relations avec le Danemark, se satisfera des intentions affichées par le premier ministre danois.

Certains à Copenhague — écrit notre correspondante C. Olsen — mettent le malentendu sur le compte d'une méconnaissance de l'anglais des uns ou des autres. Cependant, plusieurs personnalités politiques blâment en termes plus ou moins sévères le manque de réserve diplomatique de M. Joergensen. M. Kofoet, ancien ministre libéral, lui demande de faire des excuses au gouvernement français et craint que son attitude ne sabote la coopération franco-danoise. M. Christiansen, également libéral, président de la commission parlementaire des affaires européennes, lui demandera de s'expliquer devant elle, à son retour des Etats-Unis, vendredi, ajoute notre correspondante.

Les positions du Front de résistance spirituelle

Une lettre de M. Pierre Debray

Après la protestation de Témoignage chrétien *contre un tract intitulé* « France, prends garde de perdre ton âme », *diffusé par le Front de résistance spirituelle* (le Monde *daté 19-20 février), M. Pierre Debray nous adresse la lettre suivante :*

La « protestation » de MM. Mandouze et Montaron exige quelques précisions.

1) La brochure « *France, prends garde de perdre ton âme* », qui devint le premier cahier de *Témoignage chrétien*, était l'œuvre du R.P. Fessard. Après la libération, celui-ci publiait, toujours dans le cadre des cahiers, « *France, prends garde de perdre ta liberté* », cette fois dirigée contre le totalitarisme marxiste. Bien plus, le R.P. Fessard rédigeait en 1973 une troisième brochure « *La théologie de la libération* », qui constitue le numéro 320 du « courrier hebdomadaire » de Pierre Debray. Toutes trois fondent, en doctrine, l'action du Front de résistance spirituelle. Que les actuels dirigeants de *Témoignage chrétien* aient choisi une autre vie est une chose. Qu'ils parlent d'imposture parce que nous continuons de combattre le totalitarisme, que celui-ci soit de droite ou de gauche, en est une autre. Nous ne reconnaissons pas à M. Mandouze et moins encore à M. Montaron le droit de s'instituer propriétaires de la résistance spirituelle.

2) Nous n'insultons pas les « militants de gauche ». Bien plus, nous reconnaissons leur passion de la justice. Simplement nous les mettons en garde contre l'utilisation de la « méthode marxiste » qui conduit, selon nous, de nécessité, à la « barbarie à visage humain ».

3) En présentant un candidat à Neuilly, nous témoignons que la résistance spirituelle ne saurait être à sens unique. Elle doit aussi s'opposer à la dictature de l'argent.

Le collectif national de Chrétiens pour un monde nouveau.

BIBLIOGRAPHIE

« GUIDE PRATIQUE DU PROGRAMME COMMUN » de Frédéric Deloffre

L'analyse du programme commun de la gauche que M. Frédéric Deloffre propose sous forme de guide pratique vient un peu tard. Faute d'avoir pu être actualisé, le programme commun existe-t-il encore ? La question se pose d'autant plus que le différend entre communistes, socialistes et radicaux de gauche porte sur l'interprétation du texte de 1972. Le problème des nationalisations a fait clairement apparaître qu'il existe au moins deux lectures du document autour duquel s'était cristallisée l'union de la gauche.

M. Frédéric Deloffre, qui ne cache pas son hostilité aux thèses et aux revendications de la gauche — son livre est d'ailleurs préfacé par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux — a délibérément retenu la lecture maximaliste. Il le fait avec habileté et intelligence, tirant certes les arguments de la gauche le plus loin possible mais sans que l'on puisse lui faire reproche de les truquer. Il est vrai que l'auteur est un spécialiste de la langue et de la littérature française. Bien plus, M. Deloffre s'est appliqué à rechercher dans les déclarations des communistes et des socialistes les éléments susceptibles d'éclairer le texte du programme commun, de lui donner la dimension révolutionnaire qu'il y recherche, d'en faire le fondement d'une société collectiviste et autoritaire.

Les adversaires de la gauche trouveront dans cet ouvrage une mine d'arguments pour conforter leur choix et justifier leur position. Les partisans du programme commun verront mises en lumière les ambiguïtés et les limites d'un document qu'ils ont parfois présenté trop ingénument comme apportant réponse à tout. — T.P.

★ *Guide pratique du programme commun*, de Frédéric Deloffre, édit. Pauvert, 381 pages, 36 F.

POLITIQUE

Tribune du 12 mars

Cocue mais heureuse

par JEAN-CLAUDE BOUTHAU (*)

LES élections de 1978 présentent une originalité qui fera date : tous les candidats se détestent entre eux ; on se déteste d'un camp à l'autre, et on se méprise à l'intérieur de chaque camp.

Il y a entre MM. Chirac et J.-J. S.-S. le même amour qu'entre MM. Marchais et Mitterrand. Affection qu'on résumera par :

« Je t'aime : moi non plus ! »

Un tel climat amènerait un observateur étranger, peu au courant de notre politique nationale, à formuler des questions ingénues, dont celles-ci :

— Si MM. Chirac et J.-J. S.-S. se détestent, n'est-ce pas que leurs options sont très différentes les unes des autres ?

— Si MM. Marchais et Mitterrand se critiquent toujours, n'est-ce pas parce que leurs programmes économiques sont totalement différents ?

Or, sauf à confondre les détails avec l'essentiel, ont peut, sans risquer d'être démenti, affirmer que rien ne justifie, dans le camp de la gauche, la querelle permanente et suicidaire qui nous est offerte.

Alors, bonnet blanc et blanc bonnet ? A ranger tous dans le même sac ? Certes pas ! La droite, quoique divisée, détient assez de privilèges pour veiller à les préserver le moment venu.

La gauche, elle, n'ayant à protéger ni portefeuilles ministériels ni coffres-forts, n'a malheureusement rien à placer au-dessus de ce qu'on appelle des querelles intestines, très probablement parce qu'elles font mal au ventre.

Décidément pas « aussi bête » que l'affirmait François Mauriac, la droite française s'en sortira toujours. Et d'abord, au train où vont les choses, grâce à la gauche qui, après avoir juré qu'elle la jetterait par la fenêtre, s'apprête à la laisser refaire un lit tout neuf.

BIEN sûr, certains proclament que si le changement n'est pas pour cette fois, ce sera pour 1984...

Ces optimistes, dont Fitermann, qui ont appris l'histoire dans le marc de café, assurent que le cours des choses travaille pour eux. Car l'histoire des intellectuels a un « sens », c'est bien connu. En vérité, considérer l'histoire comme une fille facile dont on ferait, le moment venu, ce qu'on voudrait, c'est se moquer du monde. C'est aussi se moquer de l'histoire.

Bref, je n'ai rien contre M. Marchais quand il déclare qu'il n'appellera pas à voter les yeux fermés pour le P.S. — c'est bien son droit, — mais quand on ne veut plus jouer à colin-maillard, il ne faut pas exiger des électeurs qu'ils croient aux contes de fées.

La vérité, c'est que si la gauche perd le 19 mars, la droite, au pouvoir depuis vingt ans, renouvellera son bail. Parce qu'elle aura eu très peur, elle resserrera ses rangs.

Quant à la gauche, traumatisée par l'échec, mais fidèle à son habitude, elle trouvera dans la défaite assez de raisons pour crier victoire.

Cocue, mais heureuse — à tout le moins au niveau de ses états-majors, — elle comptera ses voix, ses adhérents, comme la droite ses sous.

VIENDRA l'an 2000. Les générations nouvelles jureront de remettre le compteur à zéro. Les autres, nous, devenus vieux, la tête remplie d'images de poings levés et de flonflons de fêtes gâchées, se souviendront de 78 comme d'une incroyable duperie.

« Cette année-là, on aurait dû gagner, mais...

— Mais quoi, diront les jeunes ? A cause de l'arbitre ? Mais puisque le peuple était l'arbitre !

— Non, on ne peut pas accuser l'arbitre. C'est plutôt nous... On jouait bien, mais individuellement, chacun pour soi. Et puis, on ne prenait pas de risques ; arrivés aux dix-huit mètres, on ne tirait jamais... »

Or, des risques, il faut savoir en prendre. On ne gouverne évidemment pas sans risques. Ce serait trop simple.

Dès lors, une question s'impose : oui ou non, la gauche veut-elle aller au bout de ses intentions, au bout de ses discours ?

Si oui, qu'elle le prouve. Que le P.C. mette un terme à sa crise de jalousie parce qu'il n'est plus, momentanément peut-être, que le numéro deux ; qu'il cesse d'abord ses attaques antisocialistes qui ne lui rapportent rien et qui, en aucun cas, n'empêcheront 75 % de ses électeurs de voter pour gagner le 19 mars. Que le P.S., lui, s'abstienne de déceler dans ses possibles sept millions de voix la preuve d'un droit à l'hégémonie.

Il va de soi que, en termes de revenus, en termes d'argent, pour les intellectuels dont je suis, perdre les élections ne signifierait pas la fin du monde. Quand on n'est ni chômeur ni smicard, rien n'est vraiment urgent.

Mais les pauvres, les vrais, ceux à qui on a promis une vie plus belle, moins dure, ceux-là ne peuvent plus attendre.

L'histoire qui travaillerait pour eux, ils n'en ont que faire ; quant au jolie conte de la Belle au bois dormant, ils ont passé l'âge...

A ceux-là, on a beaucoup promis : les 12 et 19 mars, les responsables devront honorer les promesses faites. Et d'abord vaincre ensemble.

(*) Electeur socialiste.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

CREUSE. — Dans la 1re circonscription, M. de Ficquelmont, candidat radical nous prie de préciser que le P.R. et le C.D.S. lui apportent leur soutien.

EURE-ET-LOIR. — Le conflit entre socialistes et communistes intervenu lors du vote du budget de la ville de Dreux (le Monde du 24 janvier) n'a pas eu de prolongement à Chartres et à Châteaudun. Le budget de la ville de Chartres, dont le maire est M. Lemoine (P.S.), a été adopté jeudi 23 février à l'unanimité en dépit des réserves du parti communiste, dont le porte-parole a déclaré :

« Nous ne donnerons aucu argument, aucune arme à la droite pour qu'elle puisse espérer, à l'occasion du vote du budget, enfoncer un coin dans l'union de la gauche. »

A Châteaudun, dont le maire est M. Hardy (P.C.F.), mais où les communistes sont minoritaires au conseil municipal, le budget a été adopté par 17 voix sur 27. Le vote positif a été émis par les six élus communistes, neuf socialistes et deux radicaux de gauche. Il y a eu 6 abstentions, dont celle du sixième adjoint, et quatre conseillers (majorité présidentielle) ont voté contre le budget. — (Corresp.)

SEINE-ET-MARNE. — Dans la 3e circonscription, dont le député sortant, M. Bertrand Flornoy (R.P.R.) ne se représente pas, les organisations d'extrême gauche, groupées sous l'étiquette « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs », présentent Mme Joëlle Bobbio, membre de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste).

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

SMIC et sondages

Le débat sur le SMIC à 2 400 F et les derniers sondages alimentent l'essentiel des réflexions des hebdomadaires.

« L'incroyable opération de récupération de la revendication du SMIC à 2 400 F, écrit Gilbert Wasserman dans France-Nouvelle, hebdomadaire du parti communiste, si elle vient une nouvelle fois démontrer la dose de démagogie et de mensonges dont sont capables les hommes de la droite, a aussi le mérite de souligner l'ampleur de l'aspiration populaire à ne plus vivre comme cela, l'échec de ceux qui voulaient réduire le débat de la campagne électorale à des querelles politiciennes. »

D'après le sondage réalisé entre le 8 et le 10 février par la SOFRES sur un échantillon national de mille personnes, pour le compte de VALEURS ACTUELLES sur les raisons du choix des électeurs, « 56 % des électeurs communistes et 61 % des électeurs socialistes expliquent leurs votes par l'espoir d'une « amélioration des conditions d'existence » impliquant le relèvement du niveau du SMIC et des allocations familiales ». Entre 45 % et 55 % des électeurs de la majorité avancent des raisons identiques pour expliquer que d'autres votent à gauche. Selon ce même sondage, pour trente-huit électeurs sur cent, la future Assemblée nationale ne remplira pas son mandat jusqu'au bout, contre trente à estimer le contraire et trente-deux à ne pas avoir d'opinion.

Moins de chômage, ni plus ni moins de conflits sociaux, un pouvoir d'achat plutôt plus élevé au bout d'un an, malgré une hausse de prix plus forte, le tout dans l'hypothèse d'un gouvernement de gauche : tel est le résultat de l'enquête qu'a fait réaliser LA VIE FRANÇAISE - L'OPINION par la SOFRES. A la question de savoir si le « pouvoir d'achat sera, à l'automne prochain, plus élevé qu'aujourd'hui, moins élevé, sans changement », 45 % des personnes interrogées répondent « sans changement ». Bernard Hartemann, commentant ce sondage, écrit : « Le bon de l'affaire, c'est que les réponses « sans changement » sont majoritaires chez les sympathisants socialistes. Ces derniers sont même, en général, persuadés que l'arrivée de la gauche au pouvoir ne changera rien au nombre de grèves et de conflits sociaux. »

Les indécis

Qui sont les indécis ? Albert du Roy répond, dans L'EXPRESS, à la lumière d'un sondage Louis Harris-France : « 19 % des électeurs, note-t-il, ont répondu qu'ils pouvaient changer d'avis. Largement de quoi bouleverser les prévisions électorales (...). A eux seuls, les indécis constituent un cinquième de l'électorat socialiste, un sixième des électorats U.D.F. et R.P.R. C'est dire que rien n'est joué. »

« Le parti communiste ne fait plus d'une négociation globale « pour un programme commun bien actualisé » une condition préalable à un « accord » renouvelé avec le parti socialiste et le M.R.G. », constate Georges Mamy dans LE NOUVEL OBSERVATEUR, avant d'ajouter : « C'est ainsi que l'on doit entendre et comprendre, paraît-il, les appels que depuis une quinzaine de jours Georges Marchais lance à François Mitterrand. » Et de donner comme explication que 81 % des électeurs communistes et 78 % des électeurs socialistes souhaitent un accord de désistement d'après les « boussoles » réalisées par la SOFRES, entre le 14 et le 17 février, pour le compte du Nouvel Observateur à partir d'un échantillon de mille personnes.

Quelle que soit l'issue de la bataille, « il est clair, estime Claude Estier dans L'UNITÉ, hebdomadaire du parti socialiste, qu'intérieurement et qu'extérieurement le parti socialiste s'est renforcé au cours de cette épreuve dont on peut penser — à quelque chose malheur est bon — qu'elle aura été en fin de compte une excellente occasion de formation, en particulier pour la plus jeune génération de militants, qui avaient de l'union une conception un peu angélique et qui ont maintenant compris qu'elle est, comme disent les communistes, un combat ».

Pour Arlette Laguiller, dans LUTTE OUVRIÈRE, trotskiste, « entre [la] droite qui rosit et [la] gauche qui blanchit, les travailleurs ont autre chose à faire que d'écarquiller les yeux pour retrouver la couleur de leurs espoirs. Ils doivent voter contre la droite, sans voter pour une gauche qui cherche à ressembler à la droite ». Et pour Victor Leduc, qui défend les options du Front autogestionnaire dans TRIBUNE SOCIALISTE, hebdomadaire du P.S.U. : « Pour nous, l'essentiel n'est pas que communistes et socialistes parviennent à s'entendre sur un programme commun de gouvernement. Nous ne sommes pas de ceux qui crient « gouvernement P.C.-P.S. » tout en qualifiant leur programme d'accord de collaboration de classe. Nous leur demandons d'avoir le minimum d'accord nécessaire pour assurer ensemble et avec nous la défaite de la droite. »

LE NOUVEL ECONOMISTE publie, pour sa part, une enquête sur le thème : « Que faire de votre argent ? », et Michel Tardieu relève : « L'aspect le plus redoutable du « credo » de M. Marchais est l'affirmation que l'argent des particuliers oppresse. (...) A coups de resserrement de l'éventail des salaires, d'impôts sur les revenus, d'impôts sur la fortune, l'épargne serait réduite à la portion congrue. »

C'est au financement des partis politiques que s'intéresse LA VIE, hebdomadaire chrétien d'actualité, mais c'est aux militants que Jacques Duquesne rend hommage. « Ils ne seront jamais élus, même à un modeste siège de conseiller municipal », note-t-il avant de conclure : « Ils ne seront jamais félicités ou décorés. Pourtant, ils donnent généreusement de leur argent et de leur temps (ce qui est souvent le plus difficile). Tout simplement parce qu'ils ont une foi. »

Georges Montaron se plaint du niveau du débat électoral. Signant l'éditorial de HEBDO - T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN, il assure : « Les Français veulent de vrais débats, des affrontements même s'ils doivent être durs, à condition que ce soit sur les grands sujets d'intérêt national. Or, les partis ne leur offrent qu'une pâle cuisine de collège, précuite ou mal bouillie, et sans choix réels. » — A. Ch.

« Le vote juif s'insère à grand-peine dans les créneaux offerts par les candidats »

estime le rabbin J. Grunewald

Le rabbin Grunewald, directeur de « Tribune juive », consacre son éditorial, dans le numéro du 24 février - 2 mars de cet hebdomadaire, à la question du vote juif. Il écrit notamment : « Le vote juif s'exprime de manière concrète dans certaines circonscriptions. Les secteurs où la conduite du candidat, les idées qu'il professe, sont franchement favorables ou hostiles aux Juifs ou à leurs idéaux. (...) MM. Maurice Schumann, à Lille, Habib-Deloncle, à Paris, pour ne parler que d'eux, ont constaté, à cette époque (1973), dans leurs circonscriptions, que le ressentiment d'une poignée d'électeurs juifs a été décisif de leur défaite (...). De notre point de vue, le bilan du parti communiste français est si négatif, que nous reconnaissons dans les Juifs militant au P.C.F. les cellules mortes du peuple juif (...). Pour la majorité aussi, le bilan israélien est fortement négatif. Ce n'est pas son seul handicap. Nombre d'électeurs juifs, instruits par l'expérience, redoutent la dureté de certains propos chiraquiens et déplorent les appuis douteux, voire fascistes, qui sont apportés au R.P.R., sans apparemment gêner M. Chirac. (...)

» Il reste que le libéralisme de M. Giscard d'Estaing, en France tout au moins, car il perd de sa conviction dans les relations étrangères, est conforme à une certaine idée juive de liberté (...). L'amitié de M. François Mitterrand pour Israël ne saurait être mise en question, mais il est logique que nombre d'électeurs s'interrogent sur son engagement pro-israélien, demain, alors qu'il sera en butte à des offensives pro-OLP d'une aile de son propre parti. Ces militants pro-palestiniens seraient en ce cas encouragés par l'éventuel partenaire communiste. François Mitterrand serait-il alors suffisamment fort, pour ne pas céder à la pression de tout ce lobby industriel et militaire dont la fortune est liée aux contrats avec les pays arabes ? (...) Le moins que l'on puisse dire est que, dans ces conditions, le vote juif est plus que jamais difficilement perceptible et s'insère avec grand-peine dans les créneaux qu'offrent les prochaines législatives. Il n'est pas impossible que le nombre de bulletins blancs, émanant d'électeurs juifs, soit plus important que d'habitude, comme il est probable que nombre d'entre eux privilégieront les candidats écologistes. Ils soulèvent ce faisant le débat bien connu sur le vote utile. »

L'APPEL DU FRONT DES ÉTUDIANTS JUIFS POUR CERTAINS CANDIDATS

Le front des étudiants juifs s'est prononcé en faveur de certains candidats aux élections législatives. Il faut ajouter à la liste publiée dans nos éditions des 26-27 février, les noms suivants :

MM. Patrick Devedjian (R.P.R., 13e circ. des Hauts-de-Seine) ; Jacques Soustelle (réf., 3e circ. du Rhône) ; Maurice Faure (M.R.G., 1re circ. du Lot) ; Pierre Mauroy (P.S., 2e circ. du Nord) ; Robert Fabre (président du M.R.G., 2e circ. de l'Aveyron) ; Lionel Stoléru (secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels, U.D.F., 2e circ. des Vosges).

M. JACQUES BLOT EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Par décret publié au Journal officiel du mardi 28 février, M. Jacques Blot, conseiller des affaires étrangères, est nommé secrétaire général adjoint de la défense nationale, en remplacement de M. Paul Granet, administrateur civil.

M. Paul Granet, ancien député, président de l'association Démocratie française, se présente aux élections législatives dans le département de l'Aube sous l'étiquette U.D.F.

[Né le 26 juin 1939, M. Jacques Blot, diplômé d'études supérieures de droit public, est ancien élève de l'ENA. Conseiller des affaires étrangères, il a accompli l'essentiel de sa carrière à l'administration centrale, où il est sous-directeur (Europe) depuis février 1977.]

A Saint-Étienne

DEUX AGRESSEURS DE COLLEURS D'AFFICHES ARRÊTÉS

Les policiers de la brigade criminelle de la sûreté stéphanoise ont appréhendé les auteurs de l'agression commise dans la soirée du mercredi 1er février à Saint-Etienne, à l'aide de grenades d'exercice contre des colleurs d'affiches du parti socialiste (le Monde du 4 février 1978). Il s'agit de deux étudiants en première année de l'U.E.R. de droit et de sciences économiques de Saint-Etienne — MM. Claude Spagnol et Olivier Bibus, de Roanne, tous deux âgés de vingt et un ans et demeurant 7, rue Emile-Littré à Saint-Etienne — qui font partie du mouvement d'extrême droite, le Groupe Union-Défense (GUD), mais qui affirment avoir agi de leur propre initiative. Ils ont été présentés au parquet et placés sous contrôle judiciaire. — (Corresp.)

هكذا من الأصل

SILHOUETTES

• Un ouvrier conquis par M. Barre

Silhouette robuste, cheveu brun, fines lunettes cerclées, moustache, M. Charles Gozet, vingt-neuf ans, peintre en bâtiment, a adhéré au parti républicain en septembre dernier (1). Cet ouvrier *« qui vote à droite »* reconnaît avoir été *« tenté »*, en 1972, par le programme commun. Mais il ajoute aussitôt : *« Je me suis vite aperçu que je faisais fausse route. On peut se tromper dans la vie... »*

Issu d'une famille nordiste de mineurs de fond, gaullistes de la première heure et anticommunistes convaincus, M. Charles Gozet, qu'écoute attentivement sa jeune femme, employée de bureau dans un ministère — qui *« partage entièrement »* les opinions de son mari, — avait d'abord adhéré au R.P.R. *« Mais,* dit-il, *on m'a demandé de prendre tout de suite ma carte et, après, on ne m'a pratiquement plus donné signe de vie. Tandis qu'au P.R. j'ai eu de nombreuses discussions avec des responsables avant de donner librement mon adhésion. »*

Une rencontre, sur un chantier, avec un militant giscardien, des entrevues avec des dirigeants du P.R., et surtout le débat télévisé, le 12 mai 1977, entre MM. Barre et Mitterrand : *« C'est ce qui m'a décidé,* explique le peintre en bâtiment. *Autant le premier ministre a posé des questions précises et répondu clairement, autant le leader socialiste m'a paru vague et mal à l'aise. Le gouvernement faisait des propositions constructives et réalistes, que la gauche rejetait systématiquement ou ne faisait que des promesses. »*

M. Gozet a-t-il le sentiment de « trahir » la classe ouvrière ? *« Pas du tout,* affirme-t-il. *Je suis profondément contre le système totalitaire, qui résulterait à coup sûr de la venue du P.C. au pouvoir. Je suis contre les nationalisations et pour l'entreprise privée. Je suis pour le patron, qui défend les intérêts de sa société, et donc des travailleurs. »*

Employé dans une entreprise de bâtiment et de travaux publics à caractère familial, M. Gozet, qui déclare gagner 3 000 F par mois, poursuit : *« Je ne suis pas syndiqué. Il y a très souvent moyen de s'arranger avec le patron sans faire grève. Pratiquement, toutes les grèves déclenchées par la C.G.T. et la C.F.D.T. sont politiques. Mais si la gauche, donc le P.C., arrivent au pouvoir, vous verrez que les troupes de la C.G.T. se bagarreront avec celles de la C.F.D.T. quand l'organisation de M. Edmond Maire voudra faire grève. »*

La faute au R.P.R. ?

MM. Giscard d'Estaing, Barre et Poniatowski : c'est le « tiercé » politique préféré de cet ouvrier du bâtiment. Le président de la République, juge-t-il, est *« un homme très courageux, très honnête et très simple. Il est très fort »*. Quant au premier ministre, *« c'est un homme franc, qui dit la vérité et qui ne fait pas de démagogie. Il n'a pas caché aux Français qu'il fallait encore faire deu xans d'efforts. »*

« Il est aberrant, poursuit M. Charles Gozet, *d'entendre un responsable politique comme M. Pierre Mauroy dire que le gouvernement n'a rien fait depuis vingt ans. C'est absurde. Moi, ce qui me plaît le plus dans la politique du président de la République, ce sont les nombreuses mesures sociales en faveur de la famille, des personnes âgées, et la revalorisation du travail manuel. »*

Giscardien de fraîche date, ce peintre en bâtiment ne cache pas quelque ressentiment contre le parti de M. Chirac — peut-être en raison de son expérience malheureuse au R.P.R. ? *« Ils » ont été au pouvoir pendant quinze ans et « ils » n'ont pas pu empêcher la montée de la gauche. Si la gauche gagne, avec les querelles internes de la majorité, ce sera de leur faute. Mais je ne crois pas à une victoire de la gauche. »*

Ce qui chagrine le plus, aujourd'hui, M. Charles Gozet, « responsable de trois bureaux de vote », où il aide à la distribution de tracts et à l'affichage notamment, c'est qu'il n'y ait pas de candidat du P.R. dans les deux circonscriptions du douzième arrondissement de Paris, où il habite, en vertu de l'accord intervenu entre les formations de la majorité. *« Les militants giscardiens du douzième sont assez déçus,* dit-il. *Je ne sais pas s'ils feront une campagne intense pour les autres. »*

MICHEL CASTAING.

(1) Nous voulions, à l'origine, rencontrer un candidat ouvrier du P.R. aux élections législatives. Le P.R. a fait de vaines recherches... Et il a mis deux semaines, après de multiples appels de notre part, à nous mettre en contact avec un militant ouvrier du P.R. à Paris, en nous assurant toutefois que M. Gozet n'était pas le seul...

• Le P.-D.G. qui croyait au programme commun...

De notre envoyé spécial

Eclaron. — Dans cette petite bourgade tranquille de la Haute-Marne, le « Versailles de Saint-Dizier », chacun connaît les opinions de Philippe Briffoteaux. Le 12 mars, il « votera pour la gauche ». Rien d'original, dira-t-on. Pourtant, si.

Philippe Briffoteaux n'est pas un prolétaire. Ni même un de ces cadres supérieurs qui ont « le cœur à gauche ». C'est un patron. Propriétaire et P.-D.G. depuis le décès de son père, il y a sept ans, d'une entreprise presque centenaire de cent dix salariés. Une P.M.I. spécialisée, notamment, dans la production de palettes en bois, de petits matériels de manutention, qui ne se porte pas si mal (13 millions de francs de chiffre d'affaires et 850 000 francs de bénéfices en 1977). Un chef d'entreprise dynamique qui se plaindrait même un peu moins que la moyenne...

A l'heure où le C.N.P.F., les organisations de P.M.E., dénoncent — avec quelle vigueur ! — le programme commun, cet homme de trente ans à l'allure décontractée — pull-over, cheveux frisés raisonnablement longs — dérange ses pairs. D'autant qu'il est difficile de voir dans ses prises de position un simple opportunisme ou un péché de jeunesse. *« Je vote à gauche depuis l'âge de vingt et un ans. »* Il ne s'est pas — comme certains — engagé récemment dans un parti. Il milite simplement au Centre des jeunes dirigeants d'entreprises, qui n'a rien d'une organisation gauchisante. Ses convictions, qui auraient pu passer autrefois pour une réaction contre le *pater familias*, ne se sont pas érodées au fil des ans et des responsabilités. Alors ?

« Mon option en faveur de la gauche s'explique d'abord par un raisonnement intellectuel. » Moral, pourrait-on ajouter. Ce bourgeois athé, élevé chez les bons pères, estime que *« son éducation, son environnement culturel, lui donneront toujours les moyens de vivre correctement. Mon choix politique doit donc s'orienter vers les plus défavorisés »*. Pour réduire les inégalités sociales, il *« ne fait pas confiance à la droite »*. Autre motivation de son choix : l'alternance. *« Il est temps que l'on prenne conscience que toute une partie du pays attend le pouvoir. Il faut que 51 % des Français aient un Parlement qui leur ressemble. »*

Que l'arrivée de la gauche au pouvoir se traduise par une augmentation de ses impôts ne l'émeut guère. *« Il faut bien prendre l'argent quelque part. »* Une réduction de l'éventail des salaires ? Dans son entreprise, l'écart est de 1 à 10. *« J'accepterai assez bien une échelle de 1 à 5, impôts déduits. »* A condition, bien sûr, que cela s'inscrive dans une politique d'ensemble.

Ne craint-il pas une remise en cause de son pouvoir patronal ? Partisan de l' *« unicité de commandement »*, Philippe Briffoteaux ne se sent pas pour autant *« propriétaire de l'outil de travail »*. S'il est vital que son entreprise dégage des profits pour investir — *« sans investissements, on meurt »* — elle ne distribue pas de dividendes. Il ne s'estime pas non plus un *« patron de droit divin »*. Dans une P.M.E., le comité d'entreprise doit jouer, selon lui, un double rôle : un peu celui d'un conseil d'administration et beaucoup celui d'un contre-pouvoir. Sa position n'est pas exempte d'ambiguïté. Si « son » comité d'entreprise est actif, il n'y a pas de syndicats aux établissements Briffoteaux. *« Certains salariés ont leur carte au niveau local, mais le personnel n'éprouve pas le besoin du syndicat dans l'entreprise. Ce n'est quand même pas à moi d'implanter une section C.G.T. ou C.F.D.T. ! »*

« L'unité, c'était chouette ! »

Au fond, Philippe Briffoteaux voudrait que son personnel ne voit en lui que le gestionnaire compétent, le directeur commercial dynamique et non le propriétaire. Clause de style ou conviction profonde ? Il quitterait sa société si le personnel en avait *« un jour assez de lui »*.

« Rêveur en politique »... mais non en affaires, le chef d'entreprise a-t-il les mêmes idées généreuses que le citoyen... Ne dit-on pas que le programme économique et social de la gauche va ruiner des milliers de P.M.E. ? La boutade fuse, immédiate. *« Pour une fois que la gauche relancera l'économie... »* Plus sérieux, il enchaîne : *« Que peut-il arriver de pire que ce marasme des investissements depuis trois ans ? Or la gauche n'en est en rien responsable. La droite crie à l'étatisation du crédit. A mon échelle, ça ne changera pas grand-chose. A part les emprunts des sociétés de développement régionale, je n'ai qu'une banque, le Crédit lyonnais. »*

Le SMIC à 2 400 F n'aurait rien de catastrophique dans l'entreprise : *« Vingt personnes seraient concernées* (le personnel dispose en outre d'avantages pour le logement et de cinq semaines de congés payés). *Depuis des décennies, on répète la même chose. En 1936, mon grand-père disait : les congés payés, ce n'est pas possible, l'entreprise ne le supportera pas. En 1968, ce fut la même rengaine. Tout comme en 1973, après la hausse des prix du pétrole. L'entreprise est toujours là. Aujourd'hui, on dit : le SMIC à 2 400 F, ce n'est pas possible ! Le problème, en réalité, est que le SMIC soit à 1 750 F par mois ; comment peut-on vivre avec 1 750 F par mois ? »*

Aussi bizarre que cela puisse paraître à certains, ce patron croyait au programme commun. *« L'unité entre le P.C. et le P.S., c'était chouette ! Le programme commun correspondait à un objectif à moyen et long terme. Si on avait donné à la gauche les moyens de rester trois ou quatre ans au pouvoir, pour faire passer des modifications profondes, je pense que cela aurait été bénéfique. Le climat social — une des clefs de la compétitivité — en aurait été amélioré. »*

Philippe Briffoteaux vient — involontairement ? — de s'exprimer au passé. Ne croit-il plus en la victoire de la gauche ? La foi qui l'animait lorsqu'il parlait de son entreprise, de ses espoirs, de son choix politique disparaît. L'enthousiasme se teinte de colère et d'amertume. *« Ce qui se passe entre le P.C. — veut-il vraiment le pouvoir ? — et le P.S. me révolte. »* Il ne suit plus la campagne électorale. Si la discorde à gauche a déçu, le citoyen, le chef d'entreprise, lui, reste lucide. Craignant que *« rien de clair ne sorte des urnes, si ce n'est le règne de la magouille politique »*, le P.-D. G. des Etablissements Briffoteaux vient de prendre un crédit de trésorerie... dont il n'avait nul besoin.

J.-M. QUATREPOINT.

● *« Les députés font-ils la loi ? »* est le titre du dossier que la revue *Record*, mensuel pour adolescents, consacre dans son numéro 14 aux élections législatives. Au sommaire de ce numéro : *« Comment devenir député ? »*, *« Scrutin et découpage, les deux piliers de la cuisine électorale »*, un *« grand jeu de la loi »*, etc.

★ *Record-Dossier* : 3, rue Bayard, 75008 Paris. Tél. 225-18-44. 8 F.

● *L'Union pour la démocratie française* s'est installée, lundi 27 février, au 35, rue de la Boétie, dans le huitième arrondissement de Paris (téléphone : 225-73-82). Dans un premier temps, il avait d'abord été prévu que l'U.D.F. ait son siège rue de la Bienfaisance, à proximité immédiate de celui du parti républicain. M. Jean Lecanuet (C.D.S.) s'était finalement opposé à ce choix.

● *L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance* rappelle, dans un communiqué, qu'elle *« ne saurait s'engager en quoi que ce soit dans la campagne pour les élections législatives. Aucun de ses adhérents ne peut, à l'occasion de cette campagne, faire état de cette qualité ou de ses responsabilités dans l'association »*.

POINT DE VUE

Soldats candidats aujourd'hui, soldats syndiqués demain ?

Sur l'initiative du mouvement Information et Droits du soldat (I.D.S.), trois « tables rondes » sont organisées, ce mardi 28 février, à Paris, de 18 h. à 24 h. Au cours de ces « Six heures pour les droits démocratiques à l'armée », trois thèmes seront abordés : « Les conditions de vie des soldats », avec M. Jacky Mamou, dont on lira ci-dessous le point de vue ; « L'armée et les droits démocratiques », avec le général Becam ; « Quelle défense et quelles missions », avec l'amiral Antoine Sanguinetti, sur la stratégie de l' « ennemi intérieur ».

par JACKY MAMOU
et DOMINIQUE PÉRÉ (*)

LES dernières péripéties concernant l'inégibilité des appelés aux élections ont bien confirmé qu'ils étaient considérés partout comme des citoyens de deuxième zone... sauf à Clermont-Ferrand et à Nice. Trois cent cinquante mille jeunes, majeurs, qui portent les armes, quelle formidable force et cependant quel paradoxe : ils n'ont le droit que de se taire et d'obéir. Les soldats se sont trop souvent sentis délaissés par les grands partis de gauche, qui, pour diverses raisons, n'ont pas su répondre à toutes leurs aspirations. En butte à une hiérarchie paternaliste, comment pourraient-ils se satisfaire de structures participatives limitées aux champs clos des casernes ? Comme tous les autres citoyens, ils réclament le plein droit à l'auto-organisation sous la forme qui leur semblera la meilleure.

C'est dans ce but que nous nous sommes présentés aux élections, sans étiquette politique, mais soutenus par Information pour les droits du soldat (composée de militants du P.S., du P.S.U., de C.C.A., de chrétiens, de syndicalistes...) (1) et le Collectif des anciens engagés. Nous voulons servir de haut-parleur pour que soit entendue la voix des soldats qui luttent derrière les murs des casernes et qui s'exprime principalement aujourd'hui par les comités de soldats.

Mais, en fait, ces comités dont on a tant parlé à une époque, en dénaturant leurs propos, que disent-ils, que font-ils ? La coordination Rhône-Alpes comptant plus d'une douzaine de comités réclame l'élection libre de délégués, avec droit de contrôle sur la vie de la caserne. Au 1er régiment d'artillerie de Montbéliard, 40 % de délégués désignés par la hiérarchie pour siéger dans les commissions d'ordinaire ont démissionné. Le comité du 2e régiment d'infanterie de marine du Mans, en solidarité avec les paysans du Larzac, a acheté une part de G.F.A. du Larzac et envoie argent et « troupes » collectés aux ouvriers grévistes de Reims. A l'Ecole d'application du train de Tours, le comité réclame l'application de la convention collective des transports. Celui du 7e régiment du génie d'Avignon a envoyé une lettre ouverte aux *« partis de gauche et syndicats »* pour leur affirmer : *« Vous êtes les représentants d'un mouvement global, dont les comités sont la prolongation à l'intérieur des casernes »*. Actuellement, une pétition réclamant les transports gratuits pour les soldats circule dans les casernes, dont les premières centaines de signatures devraient bientôt être rendues publiques.

Ce faisant, le mouvement a réaffirmé sa démarche profondément syndicale, allant de pair avec la recherche d'une alliance avec le mouvement des travailleurs. Une des raisons du développement de ce mouvement réside certainement dans la concrétisation de cette alliance au niveau local, voire régional, et dans le maintien, en même temps, de l'autonomie et de la spécificité de sa lutte. Ce que d'autres mouvements sociaux n'ont pas toujours réussi.

Tout cela démontre qu'on est bien loin du « complot international » et d'autres délires qui ont permis cette fallacieuse opération Cour de sûreté de l'Etat.

Si l'on compare l'isolement relatif qui a suivi cette affaire et l'institution du comité de contrôle (*le Monde* du 29 janvier) qui a permis notre candidature, quel chemin parcouru !

⁂

Mais aujourd'hui, au-delà de ces aspects, on peut se demander à quoi rime cette conception de la défense bâtie sur un système disciplinaire moyenâgeux et abrutissant ? S'agit-il de contrôler l'esprit de la jeunesse, puisque toutes les oppressions qui frappent les femmes, les étrangers, les « déviants » sont trop souvent valorisées dans nos casernes ?

S'agit-il de cacher des missions inavouables à des soldats citoyens libres, informés, conscients ? De ce point de vue, il est inacceptable que les soldats soient utilisés comme briseurs de grève (comme cela s'est déjà vu lors de certains conflits sociaux : aiguilleurs du ciel, P.T.T., éboueurs et récemment remorqueurs de la marine), ou comme force d'intervention en Afrique. Bien que ces pratiques ne soient pas systématiques, ces exemples significatifs montrent bien le danger pour les travailleurs d'une telle utilisation de l'armée.

De même, tout ce tintamarre démagogique qui revient périodiquement sur l'armée de métier, ne veut-il pas masquer la professionnalisation croissante de certaines unités ? Enfin la réorganisation des armées, renforçant considérablement les capacités opérationnelles de l'armée de terre, allant dans le sens d'un quadrillage du territoire, ne va-t-elle pas faire des fantassins des « super-C.R.S. » ? Sur cette dernière question, il serait souhaitable qu'une commission parlementaire enquête et informe les Français.

L'article 16 de la Constitution de 1958 et les ordonnances de 1959 indiquent la possibilité légale de faire passer sous contrôle militaire par réquisition toute une série de secteurs d'activité civile. Ces dispositions juridiques rendent visibles les velléités d'utiliser l'armée pour répondre à une crise sociale que l'on ne canalise plus politiquement. Les ordonnances de 1959 portant sur la défense, en supprimant la distinction entre agression extérieure et intérieure, entre temps de paix et temps de guerre, dessinent un scénario où l'extension de la notion de menace enveloppe la vie sociale elle-même.

De telles mesures sont graves ; elles pèsent comme une épée de Damoclès sur la vie politique et sociale française. La mission de l'armée consiste-t-elle à surveiller activement une population érigée en suspecte et donc défendue contre elle-même ? Ainsi s'expliquerait le paradoxe faisant des soldats le bouclier de défense des libertés, alors qu'ils en sont eux-mêmes privés.

Elus par le peuple, les députés ont la responsabilité de répondre clairement à ces questions et de prendre un ensemble de mesures cohérentes pour faire des soldats conscients de leurs droits et des missions qu'on leur attribue.

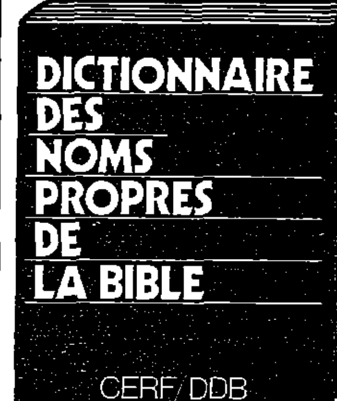
Pour cela, toutes les libertés d'expression, d'association et de réunion doivent être instituées dans les casernes. C'est par l'élection libre de délégués, contrôlant les conditions de vie, l'exercice des libertés et les missions que peut se trancher demain la représentativité de ceux qui s'expriment encore aujourd'hui par des comités à caractère semi-clandestin contre leur gré.

Les appelés sont ceux qui ont le plus fait entendre leurs voix jusqu'à présent. Leurs revendications légitimes ont été reprises à leur compte par de nombreux engagés, sous-officiers et officiers épris de liberté et de mieux-être. Ce mouvement ne peut que se renforcer autour notamment de leurs revendications spécifiques telles que : droit à la résiliation du contrat, interdiction d'engagement des mineurs et de la publicité mensongère, etc.

Dans ce combat et sur tous les points que nous avons abordés, les soldats bénéficient déjà de l'expérience accumulée par les syndicats de travailleurs. Travailleurs sous l'uniforme, ils doivent pouvoir s'organiser librement en un syndicat de soldats appelés et engagés. Si la nouvelle législature veut changer quelque chose à la vie, elle devra prendre en considération les revendications des soldats, ils n'ont que trop attendu.

(1) I.D.S., B.P. 112, 75825 Paris Cedex 17.

(*) Aspirant-médecin au 8e régiment d'infanterie de Noyon et sapeur au 4e régiment de génie de La Valbonne. Candidats (titulaire et suppléant) aux élections législatives dans le Puy-de-Dôme.



POLITIQUE

La préparation des élections législatives

EN ILE-DE-FRANCE

VI. — VAL-D'OISE : une démographie galopante et des concentrations urbaines qui peuvent desservir la majorité

par ALAIN GUICHARD

Avec près de 900 000 habitants (870 000 en 1977), le Val-d'Oise est représenté à l'Assemblée nationale par cinq députés : trois communistes, MM. Weber (2e circ.), Montdargent (3e circ.) et Canacos (5e circ.) ; un giscardien parmi les plus giscardiens, l'ancien ministre d'Etat M. Michel Poniatowski (1re circ.) et un « non inscrit », M. René Ribière, venu de l'U.D.R., passé au jobertisme, puis reconverti au giscardisme après le discours de Verdun-sur-le-Doubs.

Déjà marquée en 1973, l'évolution du département vers la gauche s'est confirmée aux cantonales et aux municipales de 1976 et 1977, au profit essentiellement du parti socialiste. Avant mars dernier, sur les 185 communes, 137 étaient acquises à la majorité. Aujourd'hui, les plus importantes d'entre elles ont un maire socialiste (Saint-Ouen-l'Aumône, Taverny, Saint-Gratien) ou communiste (Franconville). M. Poniatowski, en revanche, a conservé sa mairie de L'Isle-Adam, de même que son suppléant, M. de Kerveguen, celle de Vigny.

La courbe de la gauche a suivi le mouvement de concentration urbaine, celle de la majorité restant égale dans les régions moins urbanisées. Mais les 101 communes rurales (sur 185) ne regroupent que 4 % de la population.

L'inconnue du 12 mars procède en partie de l'électorat des villes nouvelles, quoique, là encore, les résultats de Cergy-Pontoise n'augurent rien d'heureux pour la majorité actuelle.

Signe encourageant pour la gauche : les relations P.C.-P.S. sont moins mauvaises ici qu'en bien des régions ; elles sont même bonnes dans la plupart des municipalités conquises grâce à leur union, mais il n'en est pas de même entre radicaux de gauche et socialistes, les deux fédérations rivales se livrant un combat qui réjouit leurs adversaires communs.

Pontoise, l'Isle-Adam, Magny-en-Vexin, Marines

Dans la 1re circonscription, la plus étendue du département, que M. Michel Poniatowski avait aisément conservée en 1973, obtenant au second tour 6 000 voix d'avance sur son concurrent communiste, M. Fernand Chatelain (pour 63 473 suffrages exprimés), M. Giscard d'Estaing, l'année suivante, avait été battu de justesse (50,3 % à M. Mitterrand). Depuis, cette poussée de l'opposition s'est traduite aux cantonales de 1976 et aux municipales de 1977, le parti socialiste conquérant notamment la seconde ville, Saint-Ouen-l'Aumône, dont le maire, M. Alain Richard, aujourd'hui candidat du P.S., a succédé à un républicain indépendant.

La partie ouest (le Vexin), à moitié rurale, est restée fidèle à l'ancien ministre d'Etat, mais elle ne représente que 17 % environ de l'électorat, la grande masse étant concentrée à l'est et au sud, région qui s'est urbanisée et développée rapidement : il y a, en tout, près de 30 000 inscrits de plus qu'en 1973, et 49 000 électeurs nouveaux. Comment voteront-ils ? Comment voteront ceux de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise ?

Autre facteur d'incertitude : la progression du parti socialiste, qui ne représentait que 14 % de l'électorat en 1973 et dont les sections sortaient à peine d'une longue torpeur.

L'effacement de son challenger communiste de 1973, M. Fernand Chatelain, sénateur, maire de Persan, au profit de M. Dominique Gallet, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, avait pour objectif avoué de « battre Poniatowski ». Dans l'esprit de ceux qui en prirent l'initiative, il devait permettre d'additionner les voix du P.C. qui allaient à M. Chatelain et celles des gaullistes, qui n'éprouvent que peu de sympathie pour celui qui s'est donné pour objectif de réduire leur influence. Toutefois, sur le terrain, on a le sentiment que, malgré les qualités de l'homme, sa jeunesse et son pouvoir de séduction, la « mayonnaise » n'a pas pris : les militants communistes paraissent aussi désorientés que les gaullistes.

Candidat unique de la majorité, M. Poniatowski aurait peut-être été la victime de cette alliance. Mais la présence d'un R.P.R., M. Christian Tessier, dont la candidature a été annoncée après le retrait de M. Chatelain, rend plus improbable le risque de voir de très nombreux gaullistes s'égarer dans l'opposition. Le danger, pour l'ancien ministre, est de n'avoir pas, cette fois, en face de lui au second tour un communiste, mais un candidat d'opinion plus modérée, qui pourrait être M. Alain Richard. Ce jeune maire socialiste de Saint-Ouen-l'Aumône (qui a de bons rapports avec les onze communistes de son conseil municipal), ancien élève de l'ENA, membre du Conseil d'Etat, spécialiste des questions électorales, proche collaborateur de M. Michel Rocard au temps du P.S.U., serait en effet un adversaire dangereux pour M. Poniatowski, comme en a témoigné un sondage du Quotidien de Paris, qui le connaît gagnant. L'ancien ministre peut compter sur les divisions de la gauche, en particulier sur les voix que le radical de gauche, M. Daniel Ancellet, enlèvera à M. Alain Richard.

Cette candidature est la conséquence d'un conflit au niveau départemental entre le M.R.G. et le P.S., ce dernier parti ayant refusé de s'effacer au profit de M. François Gayet (radical de gauche et gendre de M. Hovnanian, ancien député de la circonscription) à Enghien. M. Poniatowski bénéficiera aussi du désistement de M. Bernard Cenzi (P.S.D.), comme de la multiplicité des autres candidatures : MM. Bourchy (Front autogestionnaire), Godchau (Ligue communiste révolutionnaire), Seilinger, écologiste, etc. On compte quinze candidats dans la circonscription, deux fois plus qu'en 1973 ! Ce n'est pas l'une des moindres inconnues de ce scrutin qui en comporte beaucoup.

Cormeilles-en-Parisis, Taverny

Les représentants de la majorité sortante espèrent reprendre dans la 2e circonscription le siège que M. Richard, député sortant U.D.R., avait dû céder en 1973 à un communiste, M. Claude Weber, élu avec seulement 146 voix d'avance sur 50 652 suffrages exprimés.

M. Richard, estiment-ils, était mal implanté dans la circonscription et un certain nombre de centristes d'opposition avaient alors reporté leurs suffrages sur le communiste, homme sympathique et à la bonhomie rassurante. M. Richard s'est fait des ennemis au centre en tentant notamment de ravir, deux ans plus tôt, la mairie de Franconville (aujourd'hui communiste) à un modéré. Le candidat R.P.R. est cette fois un jeune « battant », M. Jean-Pierre Delalande, bardé de diplômes, juriste dans le groupe du Crédit lyonnais après avoir rempli diverses fonctions dans plusieurs cabinets ministériels des gouvernements Chaban-Delmas et Messmer. Il est conseiller municipal, adjoint au maire d'Herblay, et a présidé le club omnisport de Cormeilles-en-Parisis.

M. François Garcia est l'autre candidat de la majorité sous l'étiquette U.D.F. Délégué national du parti radical (chargé des investitures), c'est, lui aussi, un spécialiste des questions juridiques et institutionnelles. Ses prévisions ? R.P.R., U.D.F., P.C., P.S., seraient à égalité au premier tour, chacun des quatre candidats récoltant un peu moins du quart des suffrages exprimés (il y a douze candidats dans la circonscription). Au second tour, M. Garcia, qui espère distancer quelque peu M. Delalande, pense qu'il bénéficiera, si son adversaire est communiste, d'un report de voix socialistes, car il a été naguère candidat mitterrandiste (F.G.D.S. en 1968), et sa tendance « centre gauche » lui donne une chance, affirme-t-il, que n'aurait pas le candidat R.P.R.

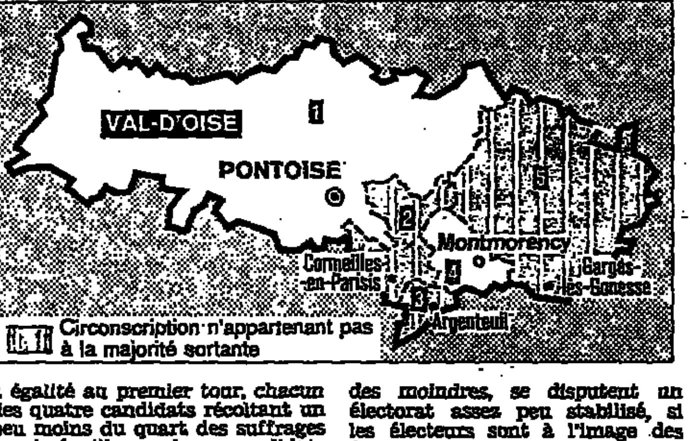
Les calculs de M. Garcia seraient toutefois déjoués s'il manquait une seule de ces conditions à ses prévisions. En 1973, la gauche l'avait certes emporté d'une très courte tête, mais le candidat communiste reste toujours un « bon candidat », puisqu'il s'agit encore de M. Weber, député sortant, et le candidat socialiste, M. J.-P. Le Coadic (CERES) est le maire de Taverny, ville conquise l'an dernier.

En 1973, la gauche ne détenait aucune mairie. Or elle en a gagné depuis au moins quatre d'une certaine importance. D'autre part, ici comme dans le reste du département, le P.S. a sensiblement développé son infrastructure et son influence en cinq ans. La candidature de M. Luc Martin-Chauffier (Union des gaullistes de progrès) et celle de M. Jean-Claude Maillard, M.R.G., sont d'autres facteurs d'incertitude... sans parler de six autres candidats : jobertiste, écologiste, Front national, parti des forces nouvelles, Lutte ouvrière, Rassemblement des usagers et contribuables.

Argenteuil, Bezons

M. Robert Montdargent, député sortant, maire communiste d'Argenteuil, était, en 1973, le suppléant de M. Léon Feix, député depuis 1962, seul élu du premier tour dans le département, avec près de 52 % des suffrages exprimés. Les positions du P.C. paraissent donc solides dans la 3e circonscription. M. Claude Roland (R.P.R.), candidat unique de la majorité, ne désespère pas, pourtant, de conquérir cette citadelle qu'il se refuse à considérer comme imprenable. N'avait-elle pas été conquise, l'espace d'une législature (1958-1962), par l'actuel président du groupe R.P.R., M. Claude Labbé ? Ensuite, affirme M. Claude Roland, « on a baissé les bras ». Il compte sur sa jeunesse (trente-deux ans) et sur son expérience (il a créé et dirige une entreprise de relations publiques) pour forcer le destin. Ses atouts ? M. Montdargent affronte pour la première fois le suffrage universel dans une élection législative, et il est loin de jouir de la popularité de Léon Feix, décédé en 1974, qui bénéficiait, en plus, du soutien actif du maire d'Argenteuil, M. Victor Dupouy, très aimé de la population.

Le candidat du P.S. est M. Pierre-Yves Lecharny, conseiller municipal d'Argenteuil. En 1973, le socialiste n'était pas un rival dangereux : le P.S. représentait alors 9,77 % de l'électorat ; en 1976, son score était de 15,5 % dans les deux cantons de la circonscription. Or, dans un scrutin de ballottage, M. Claude Roland peut compter sur les voix du candidat de M. Hintermann, M. André Richard (P.S.D.), tandis qu'« il n'est pas évident que l'électorat de M. Lecharny, catholique pratiquant, veuille se reporter sur le P.C. ». M. Roland compte aussi sur les candidats de Lutte ouvrière, de la Ligue communiste révolutionnaire, du Front autogestionnaire et sur l'écologiste, M. Georges Allain, pour provoquer le ballottage qui lui permettrait d'espérer conquérir une circonscription dont les deux villes principales, Argenteuil et Bezons, ont des maires communistes depuis l'avant-guerre.



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

Enghien, Montmorency, Saint-Leu

Dans aucune des circonscriptions du Val-d'Oise, la situation n'est aussi embrouillée que dans la 4e circonscription. Trois représentants de la majorité, et non des moindres, se disputent un électorat assez peu stabilisé, si les électeurs sont à l'image des élus.

M. Ribière, député sortant, se représente sous le sigle de la « majorité présidentielle », avec le soutien du CNIP et, à titre personnel, du maire (P.R.) de Montmorency. Le P.R. a investi M. André Petit.

Le R.P.R. a donné son investiture à M. Guy Sabatier, qui fut député de Laon de 1962 à 1973, et est toujours conseiller général de l'Aisne. Ancien rapporteur général du budget, actuellement P.-D.G. de la Société nationale des entreprises de presse.

Le candidat U.D.F. est M. André Petit (C.D.S.), maire d'Eaubonne. Venu du M.R.P., il a succédé à M. Robert Bichet (ancien ministre), au district de la région parisienne. M. Petit a le soutien de toutes les formations de la majorité, à l'exception du R.P.R. et du C.N.I.P. La compétition est très vive entre les trois candidats, le député sortant étant la cible de choix des deux autres pour ses votes contre la politique de M. Raymond Barre.

A gauche, la confusion est grande également. La fédération socialiste du Val-d'Oise a choisi pour candidat M. Jean Maire, son premier secrétaire, qui avait talonné le communiste en 1973. M. Maire peut espérer, cette fois, devancer le nouveau candidat du P.C., M. Francis Combes. Leader des étudiants communistes, M. Combes a été désigné par son parti quand Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a envisagé de se présenter ici. Les chances de M. Maire, qui ne seraient pas négligeables, malgré l'avance de la droite et des centristes en 1973, s'il passait le cap du premier tour, risquent pourtant d'être anéanties par la candidature de M. François Gayet (M.R.G.), maire de Saint-Leu-la-Forêt, gendre de M. Hovnanian. Les radicaux de gauche souhaitaient que M. Gayet, président de la fédération départementale du M.R.G., fût le candidat unique de la gauche non communiste. La majorité actuelle considérait, de son côté, que M. Gayet serait plus dangereux pour elle que le socialiste. Mais la fédération départementale du P.S., « compte tenu de son implantation », n'a pas voulu s'effacer « pour un mouvement qui, a-t-elle proclamé, hors période électorale, est sans vie ».

La situation est rendue encore plus confuse par le nombre des candidatures (une quinzaine), et notamment par celle de M. Louis Girard (P.S.D.), dont on peut se demander à qui, de MM. Maire, Petit ou Gayet, il enlèvera le plus de voix au premier tour.

Ecouen, Gonesse, Luzarches, Sarcelles

A droite comme à gauche, la situation de la 5e circonscription est beaucoup plus simple que celle d'Enghien. MM. Bernard Deforge, R.P.R. (seul candidat de la majorité), et Henry Canacos, député sortant, maire communiste de Sarcelles, sont assurés, ici, contre les risques du premier tour : ils resteront les vedettes du duel, le 19 mars. Le candidat de la gauche non communiste était en effet trop distancé par M. Canacos en 1973 (15 319 voix contre 30 491) pour que M. Michel-Charles Jaurrey, P.S. (tendance CERES), puisse espérer, le 12 mars, devancer le député sortant, qui avait totalisé, en 1973, 53,9 % des voix.

M. Bernard Deforge ne semble pas découragé par la difficulté : il en serait plutôt stimulé : il y a tant d'électeurs nouveaux que tout est possible ! Son profil électoral peut séduire les jeunes : trente et un ans, agrégé des lettres, il enseigne le grec à Nanterre, et a déjà publié une traduction complète du théâtre d'Eschyle (Canacos, nom d'origine grecque, signifie, souligne-t-il « qui fait du bruit »). Chargé de mission dans les cabinets de MM. Joseph Fontanet et Jacques Barrot, M. Bernard Deforge n'a adhéré au R.P.R. qu'en avril dernier.

Lors des municipales de 1977, aux côtés de M. Raymond Lamontagne, sa liste « Union pour Sarcelles, ville heureuse », avait recueilli, face à la liste conduite par M. Canacos, 46,04 % des suffrages, faisant progresser la majorité de près de deux points par rapport à 1972.

M. Deforge pense que M. Canacos pourrait être l'une des victimes de la désunion de la gauche. Certes, reconnaît-il, le P.S. a sérieusement progressé en cinq ans. Mais que seront les reports de voix dans l'électorat socialiste lorsqu'il s'agira de voter pour M. Canacos ? MM. Claude Bigel (P.S.D.), Jean Meunier (CNIP), Jean-Pierre Zebboudi (Démocratie chrétienne) et Maurice Gigoi, conseiller général d'Ecouen, maire (modéré) d'Ezanville, devraient, au contraire, lui apporter le renfort de leur électorat.

Les candidats de Lutte ouvrière, du Front autogestionnaire et quelques autres viennent compléter la palette offerte, le 12 mars, aux 135 000 inscrits de la circonscription.

	1958	1962	1967 (a)	1968	1973
Gaullistes	5	6	2	3	1 (b)
Républicains indépendants	—	—	1	1	1
Centre gauche	1	—	—	—	—
Socialistes	1	—	—	—	—
Communistes	—	1	2	1	3

(a) Le nombre total des élus change à partir de 1967, car deux des cinq circonscriptions du Val-d'Oise (la 1re et la 2e) sont issues de quatre circonscriptions de l'ancienne Seine-et-Oise (2e, 8e, 12e et 18e).

(b) M. René Ribière, élu, en 1973, comme U.D.R., passé ensuite au groupe des non-inscrits.

VINGT-HUIT MARGINAUX

De l'extrême gauche à l'extrême droite, vingt-huit candidats, représentant onze partis différents, ont décidé, dans le Val-d'Oise, de s'asseoir à la table des législatives pour le partage du gâteau électoral, sachant fort bien qu'ils ne ramasseront que des miettes. Leur dénominateur commun : faire savoir qu'ils existent, qu'ils expriment des courants de pensée.

A l'extrême gauche, Lutte ouvrière est un des partis les plus représentés, avec un candidat dans chacune des cinq circonscriptions : Christian Mercier (1re), Gerald Lejars (2e), Daniel Curtenelle (3e), Martine Himbert (4e) et Gérard Valentino (5e). Leur but : voter contre la droite avec mise en garde de la gauche : « Nous disons d'avance à la gauche que nous n'accepterons pas, en cas de victoire, qu'elle mène la même politique que la droite actuelle. »

La Ligue communiste révolutionnaire sera présente dans la 1re circonscription avec Jean-François Godehau et dans la 3e avec Paul Obadia.

Le Front autogestionnaire a quatre candidats : MM. Gilles Bourchy (1re), Jean-Paul Parage (3e), François Marmèche (4e) et Gérard Pringot (5e). Luttant pour le droit des familles, l'écologie et le socialisme, il prône le désistement, au second tour, pour le candidat de gauche le mieux placé. « Le Val-d'Oise est le type même du département-dortoir sur lequel les gens n'ont jamais rien dit », affirme Gérard Pringot, adjoint au maire de Sarcelles et candidat dans la 5e circonscription.

Une constatation : les candidats et suppléants sont tous, ici, engagés dans la vie du département en tant qu'élus, syndicalistes ou membres d'association.

MM. Lucien Martilly (5e) et Pierre Boedard (1re), peu connus des électeurs, seront les uniques candidats de deux partis également peu connus : Pouvoir aux travailleurs et Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne.

Seules représentantes du mouvement Choisir de Me Halimi dans le Val-d'Oise, Simone Vidal et sa suppléante, Marie-Hélène Teplitxky, se battront dans la 4e circonscription pour une politique féministe.

Quatre écologistes sont présents : MM. Alexandre Seilinger (1re), Louis Amice (2e), Georges Allain (3e) et Michel Beauvais (4e). « Je me refuse à choisir entre un capitalisme de droite et un capitalisme de gauche, dit M. Louis Amice, maire de Bethemont-la-Forêt. Dans vingt ans, ce sera nous, le tiers-monde. Au second tour, les écologistes ne se désisteront pour personne, mais, ajoute-t-il, je ne suis pas favorable à la victoire de la gauche. »

Côté majorité, citons le RUC (Rassemblement des usagers et contribuables), dont le but, ici comme partout en France, est de dénoncer les dépenses de l'Etat et qui aura cinq candidats : Mme Hélène Villars (1re), MM. Philippe Denoyer (2e), Robert Barbet (3e), André Renault (4e) Alfredo Fieretto (5e).

Enfin, à l'extrême droite, le Parti des forces nouvelles aligne trois représentants : Mme Jenny Cuignache (1re), MM. Gérard Orget (2e) et Mme Marie Ruat (4e) « Nous voulons la liberté syndicale dans l'enseignement, dit Mme Cuignache, la défense des rapatriés et des petits commerçants. Le R.P.R. est un allié inconscient du communisme, et la politique de M. Giscard est proche de la gauche. Mais, au second tour, nous voterons pour le candidat de droite le mieux placé. »

M. Robert Grossot, dans la 2e circonscription, est le seul représentant du Front national de M. Le Pen. Mme Françoise Rollin, quant à elle, se bat dans la première pour une politique nouvelle et familiale.

JACQUELINE MEILLON.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les partis politiques et la recherche

EN période de débat politique, le thème de la recherche scientifique n'est pas des plus mobilisateurs : il n'est pas de ceux que partisans de bords opposés se jettent à la figure ; il paraît presque totalement absent de la lutte électorale.

Plusieurs raisons expliquent cet état de fait. La première, et non la moindre, est que d'une manière générale la science ne fait plus recette. L'âge d'or des années 60, où notamment l'exploration spatiale faisait bien souvent la « une » des journaux, est bel et bien révolu. Comme paraît être définitivement enterrée l'ère des grands ministères de la recherche scientifique, ou du développement scientifique, « pilotant » notamment les « grands programmes » nucléaires ou spatiaux.

L'aspect d'aventure humaine de la recherche scientifique s'efface aujourd'hui, irrémédiablement, derrière la notion, plus réaliste, d'une science « au service de l'homme » et, partant, soumise pour une certaine part aux nécessités du développement social et économique. Parallèlement à ce déplacement, assez légitime, apparaît dans certains secteurs de l'opinion publique une méfiance, voire une certaine hostilité à la science.

L'absence de vrai débat sur les questions scientifiques s'explique aussi, semble-t-il, par une certaine convergence dans l'analyse entre les différents courants politiques, unanimes au moins à reconnaître l'importance de la recherche scientifique et technique comme moteur du développement économique. Et nul ne paraît aujourd'hui contester sérieusement que la recherche appliquée ne doit plus échapper au raisonnement économique : la recherche n'est-elle pas un investissement ? Et ces idées sont encouragées par l'évolution souhaitable de la stratégie économique de la France. Pauvre en énergie et en matières premières, celle-ci dispose d'un capital de tout premier ordre : la matière grise ; et il n'y a aucun doute que, pour sauvegarder notamment une certaine indépendance économique, l'industrie française doit se tourner de plus en plus vers des secteurs à haute technologie.

Tous les partis sont donc d'accord pour affirmer l'importance de la recherche. Les solutions proposées sont, évidemment, plus variées. Dans l'ensemble, les organisations politiques de la majorité, qui ne sont pas — notamment pour ce qui concerne le R.P.R. — les dernières à dénoncer l'affaiblissement progressif, depuis 1970, des moyens de la recherche française, semblent relativement satisfaites des structures actuelles : elles souhaitent, tout au plus, la réaffirmation de certaines priorités et la modification de certaines orientations.

Les propositions des partis de gauche sont nettement plus originales et plus précises. Elles ont fait l'objet de travaux d'élaboration poussés, menés au parti socialiste sous la conduite de M. Robert Chapuis, délégué national à la recherche, et de M. Pierre Papon, secrétaire de la commission nationale recherche, et au parti communiste sous l'autorité de M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique et député de Paris.

Pour le P.C. comme pour le P.S., un axe important des propositions concerne l'élaboration de la politique de la recherche, qui devra, selon eux, être conduite de manière démocratique, en premier lieu au niveau national, au sein des commissions du Plan, ainsi qu'au niveau des régions et des organismes de recherche. Et la nationalisation des grands groupes industriels mettrait sous le contrôle direct des pouvoirs publics environ les trois quarts de la recherche industrielle française. Ce qui permettrait de donner une pleine cohérence, un développement harmonieux de celle-ci.

Reste à savoir si, quelle que soit la nouvelle majorité, les actes suivront les promesses : les engagements solennellement pris, en 1975, par le gouvernement pour ce qui concerne la croissance des moyens de la recherche n'ont été que très partiellement respectés. En période de difficultés économiques, le court terme prend malheureusement bien souvent le pas sur le moyen et le long terme. De l'avenir immédiat de la recherche dépendent pourtant le futur rayonnement intellectuel et l'indépendance économique du pays.

XAVIER WEEGER.

• LES STRUCTURES

C'est une banalité de dire que la recherche souffre de deux maux : un manque de moyens, des structures inadaptées. Le premier est en principe facile à soigner — bien que les moyens en hommes ne puissent s'accorder par une simple écriture budgétaire. Le second est beaucoup plus difficile, et il n'est pas sûr qu'une solution satisfaisante existe. Les différents partis politiques en sont conscients et assortissent leurs propositions de réserves diverses : « Il faudra faire beaucoup d'expérimentation » *(P.C.F.)* ; « Les structures sont lourdes, mais il y a des raisons de fond » *(R.P.R.). On ne peut faire des réformes, encore moins des bouleversements, sans une étude approfondie de leurs conséquences, souhaitées ou inattendues.*

Le but ultime est toujours de mieux intégrer le travail de la communauté scientifique dans l'ensemble des ressources de la nation. Il faut donc coordonner les recherches menées en parallèle et assurer l'adéquation de ces recherches aux besoins. Cela impose que le chercheur soit informé des besoins pour pouvoir éventuellement les satisfaire. Mais comme la recherche ne peut être entièrement orientée, que ses résultats sont imprévisibles et qu'ils n'ont de conséquences qu'à long terme, il faut, en sens inverse, une information de tous les utilisateurs sur les travaux des chercheurs et leurs conséquences.

Le parti socialiste prévoit de créer pour cela des « agences d'objectifs » et des centres-relais. Les premières dérivent de la planification : il y aurait une agence d'objectifs par grand secteur jugé prioritaire par le Plan : par exemple, le secteur agro-alimentaire, ou celui des énergies nouvelles. C'est une structure légère, « un secrétariat », qui doit être un point de rencontre entre les chercheurs, les planificateurs et les utilisateurs. Pour reprendre les termes d'un responsable du P.S., ce doit être un lieu de discussion. L'agence aura à coordonner les recherches orientées vers l'objectif qu'elle vise, mais n'aura pas de responsabilité de gestion, sauf éventuellement celle de moyens lourds dont l'utilisation serait commune à plusieurs organismes.

L'information sur les résultats de la recherche serait assurée par des centres-relais : il s'agit de centres de recherches — certains laboratoires du C.N.R.S., des centres techniques, — qui assureraient, au sein d'un organisme de recherche, la traduction des résultats de la recherche en application plus directement utilisables par l'industrie. Ils assureraient aussi la formulation en termes scientifiques des problèmes industriels, permettant ainsi de *« réaliser une planification et une programmation à la base par un dialogue permanent entre praticiens et utilisateurs de la recherche »*.

Le parti communiste insiste plus sur la démocratisation de la gestion que sur la coordination. Il estime que la seconde résultera de la première. Au sommet, ce sera l'une des tâches du « comité supérieur de la recherche scientifique », où siégeraient des représentants élus des personnels de la recherche publique, ainsi que ceux de l'Etat, des régions et de centres de recherches privés. Il y aurait de même, auprès des assemblées régionales élues, une sorte de comité économique et social coordonnant, entre autres, les recherches faites au niveau régional. A l'intérieur de chaque organisme, la coordination des recherches est le fait de son conseil d'administration. Il s'agit ici de coordonner entre elles les différentes recherches — ce pourquoi le P.S. propose des solutions très similaires — plutôt que d'assurer l'adéquation des recherches aux besoins. Le P.C. estime que cette adéquation résultera des discussions au sein de conseils élus, ou du moins que c'est de ces discussions que sortira la définition de structures mieux adaptés à cette liaison entre chercheurs et utilisateurs.

Le R.P.R. propose pour cela une « commission de la responsabilité scientifique », où se rencontreraient des responsables politiques, des personnalités scientifiques « indépendantes et reconnues par la communauté », ainsi qu'une représentation des utilisateurs. Des agences coopératives, d'un statut similaire aux sociétés d'économie mixte à participation publique et privée, joueraient un rôle d'incitation et de coordination.

Les arbitrages

Si la coordination des efforts suppose une large discussion, des arbitrages seront finalement indispensables, généralement confiés à un ministère de la recherche. Le R.P.R. propose de le nommer « ministère de la découverte », ce qui n'est pas uniquement un changement de vocabulaire, mais insiste sur l'utilisation de la recherche. Ce ministère aurait une compétence plus globale que l'actuel secrétariat d'Etat, s'étendant à des domaines (recherche universitaire, télécommunication) qui sont actuellement hors de l'enveloppe recherche. Seule les recherches intéressant la défense nationale, pour d'évidentes raisons de secret, sont justiciables d'une administration séparée. Ce ministère coifferait les agences coopératives proposées par cette formation politique.

Le P.C. ne parle pas de ministère de la recherche, bien qu'il soit clair qu'il ne souhaite pas rattacher, comme ce fut le cas récemment, la recherche à l'industrie. Il donne un grand rôle au comité supérieur de la recherche, qui devra gérer un fonds de réserve ; ce comité, ou son bureau, assure l'essentiel du travail actuellement fait par la Délégation à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Ce poste de délégué général est supprimé et les moyens administratifs correspondant mis au service du comité ou du gouvernement.

Le P.S. ne souhaite pas supprimer la D.G.R.S.T., mais la réorienter vers la prospective et l'animation. Elle ne doit plus être *« un organisme dispensateur de crédit »*, ceux-ci étant attribués conformément aux orientations du Plan. Ces crédits doivent être attribués sur une base pluri-annuelle — le P.C. a une position similaire — la continuité de l'effort de recherche *« ne peut être assurée par l'annualité des budgets »*. Un ministère de la recherche, *« autorité politique forte »*, assurera la conformité de la politique de recherche aux orientations du Plan, et coiffera la D.G.R.S.T. rénovée, — mais n'aura pas la tutelle des organismes de recherche, qui resteront comme à présent, rattachés à divers ministères.

Sensible, aussi, à ce besoin de financement à long terme, le R.P.R. envisage, pour sa part, un emprunt destiné à la recherche qui régulariserait son financement.

La « mobilité » des chercheurs

Alors que le P.R. ne se prononce pas sur ce point, le R.P.R. juge que le chercheur doit avoir, après une période de probation, la sécurité de l'emploi. Il souhaite aussi que la *« circulation des hommes »* soit améliorée entre les organismes faisant de la recherche (Université, C.N.R.S...) et aussi vers l'industrie. Les partis de gauche n'ont pas, sur ce point, des objectifs très différents mais sont plus précis sur les moyens d'atteindre cette « mobilité » des chercheurs dont tous — y compris bien des chercheurs eux-mêmes — ressentent le besoin.

Pour le P.S. comme pour le P.C., les statuts actuels du personnel doivent être repensés. Les deux partis sont d'accord pour juger que la diversité des organismes implique une diversité des statuts, et le P.C. s'en tient à cette remarque et à des considérations générales sur la garantie de la *« situation sociale des travailleurs »* ou la *« libre circulation des idées et des personnes »*, chaque projet devant être discuté avec les personnels concernés. Le P.S. juge tout aussi indispensable cette discussion préliminaire mais propose quelques orientations d'ensemble pour la guider. Il souhaite une harmonisation des statuts qui facilite le passage des chercheurs d'un organisme à l'autre.

Le P.S. estime aussi qu'il faut rénover la formation scientifique à la recherche. Il propose un doctorat d'Etat, *« dont le contenu et la durée devraient être harmonisés entre les différentes disciplines »* : il envisage une durée moyenne de quatre ans au-delà de la maîtrise et du diplôme d'ingénieur. Ce doctorat devra être reconnu dans les conventions collectives pour faciliter le passage des chercheurs dans l'industrie.

Ce passage est actuellement très difficile, et souvent peu souhaité par les chefs d'entreprise. Les partis de gauche comptent beaucoup sur leur programme de nationalisation pour abolir les barrières, statutaires et psychologiques, qui rendent si rares les transferts d'hommes de la recherche vers celui de la production.

DES MESURES IMMÉDIATES

Seuls les partis de gauche estiment indispensables des mesures immédiates pour redonner un sang neuf à la recherche. Pour le P.C. comme pour le P.S., le collectif budgétaire qui serait adopté dès le début de la nouvelle législature devrait y pourvoir.

Le parti communiste prévoit l'intégration immédiate de l'ensemble des chercheurs et personnels de la recherche « hors statut » (ce qui représente plus de dix mille personnes), ainsi que des mesures budgétaires « propres à débloquer les situations les plus aiguës dans les organismes de recherche et d'enseignement supérieur ». Les statuts des personnels seront rapidement examinés, notamment par un comité provisoire de la recherche scientifique et technique. Ces mesures s'ajouteront, bien sûr, aux revalorisations générales des salaires que prévoit le P.C.

Le P.S. prévoit aussi l'intégration des « hors-statut », mais d'une manière moins immédiate : quatre à cinq mille postes en 1978, destinés aux chercheurs confirmés. Le collectif budgétaire attribuera à la recherche 200 millions de francs pour « résoudre les cas les plus flagrants et les plus insupportables ». Le secteur de la recherche, enfin, devra recevoir sa part des créations immédiates d'emplois publics.

Après étude par un groupe paritaire, le budget 1979 prévoira la suite des intégrations de « hors statut ». Il permettra de plus une embauche de jeunes chercheurs pour « renouveler les équipes et maintenir un dynamisme de la recherche ».

• LES OBJECTIFS ET LES MOYENS

L'indépendance nationale, énergétique et économique : tel est l'objectif principal fixé par différents partis à la recherche scientifique et technique, une autre ligne-force étant l'importance accordée à la coopération scientifique internationale. Pour la plupart, les grands partis citent à peu près les mêmes secteurs prioritaires : énergie, technologie de pointe, environnement, sciences sociales.

Pour les deux principaux partis de gauche, la définition de ces objectifs s'efface, cependant, derrière la planification démocratique, lieu de rencontre où devront être définis et élaborés les choix.

Les moyens proprement dits consacrés à la recherche font l'objet de propositions plus ou mons précises : pour le R.P.R., il convient de *« reprendre l'effort qui s'est relâché depuis quelques années »*. Le professeur Jean Frézal, conseiller national pour l'éducation, la formation et la recherche, faisant remarquer que si on avait soutenu sans cesse le même effort qu'en 1967-1968, la dépense nationale brute de recherche et de développement (D.N.B.R.D.) devrait être, aujourd'hui, plus importante de 20 %.

Le parti socialiste n'est guère plus précis dans ses propositions : *« Les hypothèses générales du VIIe Plan devront être revues* (pour recréer une dynamique de la recherche), *d'autant que les hypothèses de croissance de l'enveloppe-recherche, fixées à 6 % par an environ, n'ont même pas été respectées jusqu'ici »*. La croissance de l'effort de recherche ne sera pas inférieure au cours de la prochaine législature, à celle de la P.I.B.

Pour le parti communiste, qui table sur une croissance économique globale de 6 % par an (33 % environ en cinq ans), la D.N.B.R.D. *« pour retrouver le rythme qui s'est trouvé brisé à la fin des années 60 »*, devra s'accroître de 40 % en cinq ans, passant de 28 milliards de francs en 1977 à 42 milliards de francs en 1983. La part des entreprises dans le D.N.B.R.D. devra passer progressivement de 30 % actuellement à 40 %.

Affirmant pour sa part que l'Etat dépense *« dix fois plus pour la recherche pure que pour la recherche destinée aux applications industrielles »*, le parti républicain estime qu'il faut *« renverser cette tendance pour consacrer la majeure partie des crédits d'Etat à la pré-industrialisation plutôt qu'à la recherche fondamentale »*.

La régionalisation

Les deux grands partis de gauche et le P.R. se rencontrent sur un point : donner plus d'importance à la recherche régionale. Le P.R. propose des structures régionales associant *« le tissu industriel local »* qui donneraient une liste des besoins prioritaires. Il estime qu'environ 50 % de la recherche nationale devrait être ainsi « localisée ». Dans le même esprit, il appelle de ses vœux une plus grande européanisation de la recherche, et souhaite qu'à l'image de ce qui s'est fait dans le domaine spatial ou dans celui des recherches sur la fusion thermonucléaire, d'autres grands programmes sortent du cadre national qui *« devient trop étroit* (pour) *de tels investissements »*.

Le P.S. et le P.C. ont sur la régionalisation des positions très semblables ; le P.S. propose de créer des *« commissions permanentes de la recherche auprès des conseils régionaux »* chargées de faire la prospective et la programmation préalables à la mise en œuvre d'une politique de recherche régionale, les décisions étant prises par les conseils régionaux eux-mêmes. Certains objectifs nationaux pourraient être confiés à une région, qui en assurerait le pilotage scientifique et financier. Le P.C. institue aussi des comités de la recherche auprès des assemblées régionales qu'il prévoit, et estime que les régions doivent gérer *« une part croissante des crédits affectés à la recherche »*.

LE PUBLIC ET LA SCIENCE

Les connaissances scientifiques doivent être largement diffusées, éventuellement après le dépôt d'un brevet. Le P.R. veut que la recherche soit largement vulgarisée et jugée « au nombre d'emplois créés, au nombre de machines exportées... » Il est très favorable au développement des réseaux européens de documentation automatique. Le R.P.R. insiste sur « une politique de brevets plus énergique » et sur un renforcement des moyens de diffusion.

Le P.S. insiste plus sur l'aspect culturel de la diffusion des connaissances. Il veut d'abord recenser les moyens actuellement disponibles, et pense qu'une structure légère de coordination devrait être créée. Son rôle serait aussi de fournir du matériel d'information scientifique aux associations, maisons de la culture, etc. Les portes des laboratoires doivent être largement ouvertes aux écoliers et aux étudiants. L'objectif est finalement d'apporter aux citoyens les informations « qui leur permettent de prendre en charge progressivement et dans toute la mesure du possible leur part de décision ».

La diffusion dans le public des connaissances scientifiques est aussi un objectif important pour le parti communiste, qui veut développer les publications en langue française et renforcer les moyens de vulgarisation, en particulier au niveau local ou régional.

LIVRES

L'exploration du système solaire

C'EST d'une science neuve que nous parle Guy Israël : la planétologie se réduisit longtemps à d'aventureuses hypothèses, et il n'y a pas une vie d'homme qu'on dissertait des canaux de Mars. Quant à explorer le système solaire ! Nul n'y pensait sérieusement — et pourtant, quand viendra le prochain siècle, ce sera chose faite : *« Vers l'an 2000, des engins construits par l'homme auront parcouru la plupart des régions du système solaire, de Mercure à Neptune, et auront peut-être atteint Pluton. »* C'est ce qu'écrit, dans l'excellente postface qu'il a donnée à ce livre, Ichtiaque Rasool, directeur scientifique adjoint de la NASA.

Nous n'en sommes pas encore là, et seule la *Lune* est actuellement bien connue, ce qui ne signifie nullement que toutes les questions qui se posent aient trouvé réponse. *Mars et Vénus* ne sont plus « terrae incognitae ». *Le reste* est encore un vaste champ de points d'interrogation.

Et pourtant, les lambeaux de connaissances qu'ont apportés les *sondes planétaires* — mais aussi les progrès de l'astronomie et de la *physique* — ont permis à Guy Israël d'écrire ce livre, inimaginable il y a vingt ans. Livre dense, précis, dont on sent qu'il résulte d'un gros travail pour coordonner des connaissances très variées, et surtout pour les rendre accessibles aux non-spécialistes. Il y avait là une difficulté réelle : parler du système solaire, c'est faire appel aux théories cosmologiques, à la relativité générale, à la physique des particules, à la chimie des roches et des gaz, à plusieurs concepts récents de la géophysique. Il est aisé d'assommer le lecteur sous un déluge de notions ou de termes techniques, il est difficile de s'en abstraire pour donner des planètes une image simultanément claire et exacte. C'est ce pari qu'a tenté l'auteur ; dans une très large mesure, il l'a gagné.

Il y a deux parties dans ce livre ; les quatre premiers *chapitres* retracent ce qu'on sait du passé, de ces milliards d'années où s'est formé l'univers que nous connaissons ; *histoire forcément* imprécise, dont des panneaux importants seront *modifiés ou* annihilés par les découvertes à venir, mais dont *les éléments* essentiels ont maintenant de solides fondations. Il semble acquis que le système solaire fut d'abord une immense *nébuleuse de gaz* et de poussières que les forces de gravitation ont modelé *en un* immense disque en rotation. Deux phénomènes *seront* alors presque simultanés : au centre du disque, *l'accumulation de gaz* va élever la température et amorcer *les réactions thermonucléaires* que nous observons dans le Soleil ; à la périphérie, des poussières plus lourdes et plus froides vont s'agglomérer et formeront finalement les planètes — mais une grande *incertitude* subsiste dans la tranche d'histoire qui va des premières concentrations de poussières à la formation de corps suffisamment lourds pour que le freinage exercé par les gaz résiduels ne les fasse pas tomber sur le Soleil. Au hasard des chocs, ces « planétésimales » seront presque toutes associées en petits nombres d'amas qui sont à l'origine des actuels planètes et des satellites. Capturant grâce à leur gravité toujours plus de poussières, les protoplanètes vont peu à peu grossir et vider l'espace interplanétaire, donnant au système solaire son aspect actuel.

La suite du livre expose le présent de ces planètes, ce que l'on sait de chacune d'elles, les hypothèses que l'on peut faire. Moins théorique, plus descriptive, cette seconde partie se lit comme un roman d'aventures, bien que l'auteur ne s'autorise aucun laxisme. Plusieurs belles photographies viennent d'ailleurs concrétiser ses propos. Notre voisine rouge, Mars, est l'étape principale du voyage interplanétaire dont ce livre se veut le guide ; Guy Israel analyse finement les résultats riches et déconcertants de la mission Viking. Puis il passe aux planètes géantes, à Jupiter et à ses lointaines consœurs, qui toutes posent de fascinantes énigmes à ceux qui ont choisi de les regarder.

Le dernier chapitre, « Evolution et destin des planètes », fait une synthèse de ce qui précède, explique la différenciation qui a fait de chaque corps du système solaire un être à part, dont un, par chance, est habitable. La postface d'Ichtiaque Rasool, qui expose ce qui sera demain possible, vient conclure un ouvrage qui tient la difficile gageure d'être ouvert à tous sans jamais tomber dans la facilité ou le verbiage. Un beau livre aussi, peut-être un peu trop beau... et un peu trop cher. — M. A.

★ L'EXPLORATION DU SYSTÈME SOLAIRE, par Guy Israël. Chez Hachette, 287 pages, 110 F.

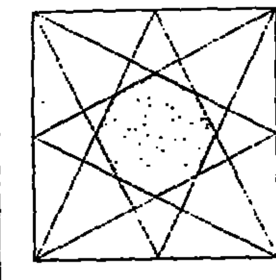
EN TOUTE LOGIQUE

Qui est coupable ?

PROBLEME N° 115

Trois suspects s'expriment ainsi :

A : B est coupable.
B : A vient de mentir.
C : A est coupable.
A : La prochaine phrase de C sera vraie.
B : La dernière phrase de A est fausse
C : Les deux dernières phrases de A sont fausses.
Qui est coupable ?



(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLÈME N° 114

Il est facile de déterminer un octogone d'une autre manière sur un carré, toujours par pliages, si l'on pense à changer *de dimension. Un octogone de* taille moitié apparaît si l'on joint par pli *chaque milieu de côté* aux deux angles opposés.

PIERRE BERLOQUIN.

ÉLECTION D'UN CORRESPONDANT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a élu, le 27 février, un correspondant dans la discipline des sciences des matériaux : M. Jean Robieux.

[M. Jean Robieux est né le 15 octobre 1925 à Jugon (Côtes-du-Nord). Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il est également ingénieur de l'Ecole nationale d'aviation civile, docteur ès sciences (1959) et Master of science du California Institute of Technology (Etats-Unis). M. Robieux a travaillé au centre de recherches de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) à Marcoussis, où il a créé une activité de recherche laser. Sa carrière s'est déroulée dans ce *centre de recherches, où il est directeur scientifique depuis 1974.*]

De l'aluminium sans bauxite et avec moins d'énergie

De l'aéronautique aux couvercles de boîtes de conserve, en passant par le bâtiment, la décoration intérieure, etc., l'aluminium est présent partout, dans l'industrie et dans notre vie quotidienne.

Particulièrement léger (il est trois fois moins dense que l'acier ou que le cuivre), l'aluminium est très bon conducteur de l'électricité, insensible à la corrosion, non toxique et présente une grande malléabilité qui permet des mises en œuvre variées. La production mondiale est passée, entre 1900 et 1969, de 5 700 tonnes à 9,5 millions de tonnes par an, et augmente actuellement de près de 8,5 % chaque année.

La majeure partie du métal produit dans le monde est fabriquée par électrolyse de l'alumine (procédé Hall), elle-même tirée de la bauxite selon le procédé Bayer. Depuis la mise au point de cette technique de fabrication, il y a près de cent ans, les inventeurs n'ont jamais cessé d'élaborer d'autres voies d'obtention du métal, mais les industriels n'y prêtaient guère attention. Or, fait nouveau, depuis quatre à cinq ans, ce sont les grands fabricants qui affectent d'importants budgets à la recherche de procédés nouveaux ou aux améliorations des méthodes classiques.

Ce changement est dû en partie aux progrès de la technologie qui ont permis de surmonter des problèmes de corrosion, de tenue des matériaux... qui semblaient rédhibitoires il y a quelques années.

Mais il a été surtout provoqué par la raréfaction de la matière première — la bauxite — dont les réserves pourraient être épuisées dans quelques dizaines d'années, ainsi que par le coût énergétique trop important du procédé Bayer-Hall.

Aussi les recherches sont-elles essentiellement axées vers la mise au point de procédés « sans bauxite », c'est-à-dire utilisant de l'alumine tirée de minerais plus abondants dans la nature, et d'autre part vers la réduction de la consommation d'énergie des fabrications.

Etant donnés les lourds investissements nécessités par la fabrication de l'aluminium, ces nouvelles méthodes ne pourront pas immédiatement concurrencer les ateliers actuellement en exploitation, mais elles devraient, dans un avenir proche, entrer en compétitivité avec les usines Bayer ou Hall à construire.

LA fabrication de l'aluminium se fait en deux étapes. La première consiste à traiter le minerai naturel pour en extraire l'oxyde d'aluminium — l'alumine. Celle-ci est ensuite mise en solution dans un bain de *cryolithe (fluorure* naturel d'aluminium et de sodium) fondue et décomposée par électrolyse : au cours de cette opération, le métal se dépose à la cathode, c'est-à-dire en fait au fond de la cuve électrolytique.

Plusieurs *types* de minerais — argiles, schistes... — renferment de l'alumine et pourraient *a priori* être utilisés comme matière première. Mais le procédé Bayer — qui est de loin le plus développé dans le monde — *n'est* applicable qu'aux minerais dans lesquels l'oxyde est libre (c'est-à-dire *non lié à la silice*), donc pratiquement qu'aux bauxites.

Suivant les estimations de géologues, les réserves mondiales de bauxite se situeraient entre 10 et 25 milliards de tonnes, ce qui correspond à environ 2 à 5 milliards de tonnes d'aluminium récupérables. Or, selon le degré d'optimisme, on pense que le niveau de 100 millions de tonnes par an de métal consommé sera atteint entre 1995 et 2020. *A ce taux*, les réserves de bauxite sont évaluées à quelques décennies, ou moins si la progression géométrique se poursuit. Au fur et à mesure que les réserves de minerai s'épuisent, on doit mettre en œuvre des bauxites de *plus en plus coûteuses à extraire*, à transporter, à traiter. D'où l'intérêt d'élaborer rapidement des méthodes de production de l'alumine à partir de minerais non bauxitiques.

Le procédé H +

C'est dans ce cadre que Pechiney-Ugine-Kuhlmann a mis au point un procédé — dit « *procédé H+* » — qui peut utiliser comme matière première n'importe quel minerai d'aluminium ne contenant pas de calcium, c'est-à-dire les argiles, les schistes naturels (ordinaires, houillers, uranifères, bitumineux), *ainsi que les résidus de laveries* de nombreux charbonnages.

Dans ces minerais, l'alumine est liée à la silice sous forme de silicate d'alumine ou de silico-aluminates. Pour casser ces liaisons oxyde-silice, deux voies sont *possibles* : *la voie alcalino-terreuse* et la voie acide. La première consiste à faire agir sur le minerai un composé du calcium (chaux, calcaire ou gypse) pour obtenir l'aluminate de calcium. Ce dernier est ensuite *transformé* en aluminate de sodium, puis en alumine. Un procédé fondé sur ce *principe* a été mis au point par Pechiney, qui avait installé, vers 1935, un atelier de fabrication alcalino-terreuse d'alumine en Union soviétique. *A priori*, cette voie est d'un grand intérêt, puisqu'elle emploie des *réactifs* peu *coûteux* comme la chaux, et qu'elle peut utiliser des minerais tels que *l'anorthosite, dont* il existe d'importantes réserves, notamment aux Etats-Unis. *Mais elle* nécessite de lourds investissements et une forte consommation calorique.

La voie acide

Aussi a-t-on choisi la voie acide pour l'élaboration du procédé H+. L'attaque du minerai *se fait* par l'acide sulfurique concentré à chaud. Cet acide est relativement *peu coûteux et son* point d'ébullition permet d'opérer à température élevée, donc à pression atmosphérique, ce qui évite les difficultés technologiques liées au travail sous pression. Par contre, les conditions de cristallisation du sulfate *d'alumine formé* ne permettent qu'une épuration médiocre de ce sel, donc de l'alumine résultante. Pour pallier cet inconvénient, on a recours à un changement de milieu en remplaçant, à ce stade de la fabrication, l'acide *sulfurique* par de l'acide chlorhydrique. Dans ce milieu, le *sulfate d'alumine* impur se transforme en chlorure d'alumine qui est alors cristallisé, purifié, puis calciné. L'ensemble de ces opérations fournit de l'alumine de très haute pureté. Ce procédé permet une meilleure maîtrise de *la granulométrie* de l'oxyde que le procédé Bayer et donne une alumine qui possède un très bon comportement dans les cuves d'électrolyse.

Le prix de revient de l'alumine H+ est à peine supérieur à celui de l'oxyde Bayer. La méthode *classique nécessite*, en moyenne, de 3 000 à 5 000 thermies par tonne d'alumine, *alors* que le nouveau procédé utilisant un schiste moyen devrait en *consommer* 6 000 à 7 000. Mais il faut tenir compte, dans la comparaison, *de l'énergie consommée* par les transports nécessaires à l'acheminement sur de longues distances de la bauxite et par le traitement de cette dernière à la soude (voie Bayer). En revanche, l'acide sulfurique du *procédé H+ n'est pas consommateur* d'énergie, et les usines seront évidemment construites à proximité des gisements de minerai. Compte tenu de ces corrections, le procédé classique nécessite entre 5 600 et 6 000 thermies/*tonne d'alumine*. *Ajoutons* à cela que la nouvelle méthode peut faire l'objet d'améliorations importantes, alors que le procédé Bayer, qui a quatre-vingts ans d'expérience, a déjà connu de très nombreux perfectionnements.

Un atelier fonctionnant selon ce principe et traitant une tonne *de minerai par jour a été installé*, en 1970, à l'usine de Gardanne (Bouches-du-Rhône). Les premiers essais ayant été satisfaisants, Aluminium Pechiney (filiale de Pechiney-Ugine-Kuhlmann), a construit une usine pilote capable de traiter jusqu'à 100 tonnes de matière première par jour. Son exploitation, en collaboration avec Aluminium of Canada, commence actuellement.

La fabrication de l'alumine exigeant de lourds investissements, il est, pour l'instant, exclu *de voir le nouveau procédé* compromettre la survie des ateliers Bayer en cours d'exploitation. Par contre, avant l'an 2 000, le procédé H+ devrait entrer en compétition avec les usines Bayer à construire et une part importante de l'aluminium *produit* dans le monde devrait être extraite *de minerais non* bauxitiques.

D'autres recherches

D'autres recherches *visant* à fabriquer de l'aluminium « sans *bauxite* » *sont* en cours. C'est ainsi que les laboratoires d'Ames du département américain de l'énergie, installés dans l'Iowa, ont mis au point une méthode visant à extraire l'aluminium des résidus de charbon. Celle-ci utilise le passage d'une quantité contrôlée de chlore gazeux sec *sur deux lits successifs* de particules de cendres de charbon maintenues à *haute température*. Il se forme un mélange de chlorures dont on peut aisément séparer le chlorure d'aluminium, qui servira de produit de base dans la fabrication de l'aluminium.

Ce procédé n'en est qu'à ses toutes premières *phases* de développement. Mais il paraît déjà plein d'intérêt, puisqu'il devrait entraîner des réductions importantes (de l'ordre de 30 %) de la consommation d'énergie habituelle. S'il se révèle techniquement *et économiquement* valable, il permettra, grâce à la récupération complète de l'aluminium contenu dans les cendres de charbon, de fournir une quantité de métal équivalente à celle extraite actuellement, aux Etats-Unis, des minerais étrangers.

C'est aussi la réduction de la consommation *énergétique* qui est visée dans le domaine de l'électrolyse de l'alumine, c'est-à-dire de la fabrication de l'aluminium proprement dite. Celle-ci *nécessite, en effet*, une quantité importante d'électricité : quelque 14 000 kWh par tonne de métal produit.

Une usine-pilote

Cette consommation peut être réduite de près de *30 %* par un nouveau procédé breveté en 1973 par Aluminium Company of America (Alcoa), et actuellement mis en œuvre, à Pittsburgh, *dans une usine pilote*. Comme le procédé Hall, la nouvelle méthode utilise de *l'alumine tirée de la* bauxite ; mais elle peut être aussi applicable à l'oxyde d'aluminium extrait d'autres minerais.

L'alumine, mélangée à du *chlore* dans un réacteur, est transformée chimiquement en chlorure d'aluminium. *Ce chlorure* est ensuite hydrolysé dans une cellule hermétiquement close, dans laquelle il se décompose en aluminium fondu et en chlore, lequel est *continuellement* renvoyé au réacteur. Ce cycle en circuit fermé élimine donc les émissions de gaz indésirables.

Outre son intérêt énergétique, le procédé Alcoa présente plusieurs avantages sur le procédé Hall traditionnel. Eliminant l'électrolyse de l'alumine, il n'utilise pas de cryolithe *fondue* et supprime ainsi le coût qui accompagne la récupération des émissions de fluorures, tout en réduisant la pollution. En outre, il *s'accommode mieux* que le procédé Hall des interruptions de courant et des réductions d'intensité pendant les heures de pointe. Il devrait enfin permettre d'installer des usines sur des terrains moins étendus, avec *plus de souplesse dans le choix* des sites.

Mais on peut aller encore plus loin dans la recherche d'économie d'électricité. Les Américains ont imaginé de réduire le minerai non plus par électrolyse mais *par la chaleur*, ce qui devrait en principe réduire les besoins e... électricité de 30 à 50 %.

Cette voie ne fournit pas directement de l'aluminium pur, mais un alliage aluminium-silicium, de plus en plus utilisé *dans* l'industrie automobile pour réduire le poids total des véhicules, donc la *consommation* de combustible. Cet alliage peut en outre être transformé en aluminium commercialement pur (c'est-à-dire à 99,5 ou 99,7 %) à l'aide d'une technologie appropriée mise au point par Alcoa. Le procédé donne aussi un sous-produit intéressant — l'oxyde *de carbone* — *qui sera capturé* et réutilisé comme combustible dans l'installation ou bien vendu aux industries chimiques.

Toutes ces opérations ont déjà été testées au niveau du laboratoire et une usine pilote est actuellement en construction. Mais les fabricants estiment qu'il faudra *encore* attendre cinq à sept ans pour que le procédé soit véritablement commercialisable.

ELISABETH GORDON.

La lutte contre la pollution

L'une des principales sources *de pollution* de l'industrie de l'aluminium provient de l'emploi dans *les cuves d'électrolyse du* procédé Hall de cryolithe fondue. Ce produit *fluoré*, utilisé comme solvant de l'alumine (il faut environ 30 kilogrammes de *cryolithe par* tonne d'aluminium), donne des émissions de fluorures très *toxiques*.

Aussi les procédés mis au point ces dernières années ont-*ils été conçus non* seulement pour résoudre les problèmes d'énergie *ou de matières premières*, mais aussi pour contribuer à la lutte anti-pollution.

Le procédé Alcoa va tout à fait dans ce sens puisqu'il élimine l'étape d'électrolyse de l'alumine, et par conséquent le *besoin de cryolithe fondue qui* l'accompagne.

Sans aller jusqu'à supprimer *l'utilisation* de cryolithe, des améliorations du procédé Hall permettent *toutefois de réduire* fortement les émissions fluorées. La nouvelle génération de cuves électrolytiques mise au point par Aluminium Pechiney a été en partie *réalisée* dans ce but. Ces cuves sont ainsi munies de capots *constitués de panneaux* légers d'aluminium embouti, qui ont un rendement de 97 à 98 %. Les gaz collectés sous ces capots subissent une épuration par *voie sèche*, qui consiste à injecter les fumées dans l'alumine *à électrolyser*. Les *composants* fluorés des fumées qui sont fixées par *l'oxyde* à près de 100 %, peuvent être ainsi récupérés par recyclage.

Ces capots présentent en outre l'avantage de supprimer les opérations habituelles de captation-épuration en toiture des émissions gazeuses — c'est-à-*dire le lavage des gaz suivi de* l'épuration des eaux polluées — qui nécessitent *des installations* complexes consommant près de 300 kWh par tonne de métal.

هكذا من الأصل

Les internes des hôpitaux de Paris dénoncent le fonctionnement des urgences de l'Assistance publique

Jusqu'à la dernière guerre, les internes parisiens disaient du seul hôpital qui accueillait alors les urgences qu' « à l'hôpital Marmottan la mort n'attend pas ». Cette époque est révolue, semble-t-il : la centralisation des accueils — « la solution moscovite » dit-on à l'Assistance publique — a été abandonnée depuis longtemps. En matière de médicalisation de soins d'urgence, les progrès accomplis ont été considérables : alors qu'il y a vingt ans on ne comptait en dehors des internes qu'un seul chirurgien de garde pour toute l'Assitance publique, désormais, près de trois cents médecins sont prêts à opérer à toute heure de la nuit.

Pourtant, les internes en médecine des hôpitaux de Paris et de la région parisienne, ainsi que les internes en pharmacie sur qui repose la réalité de la médecine de l'urgence, ont dénoncé, lors d'une journée d'action, le mardi 21 février, l'insuffisance des lits disponibles et du personnel non médical, ainsi que la vétusté des locaux. Plus immédiatement, ils s'opposent à la décision de l'Assistance publique de placer un troisième interne de garde dans les grands hôpitaux, qui comptent actuellement à l'accueil deux internes en médecine et deux en chirurgie.

Le fonctionnement d'un service des urgences dans un grand hôpital de l'Assistance publique comme celui de Beaujon montre que la prise en charge des détresses graves s'effectue (avec les effectifs médicaux actuels) dans des conditions de sécurité et d'efficacité très grandes. On ne pourrait en dire autant des très nombreux cas d'urgence ressentie, qui représentent certainement la majorité des quelque 500 000 malades reçus chaque année aux urgences de l'Assitstance publique. Pour eux, presque tout reste à imaginer.

Tout n'est pas, bien sûr, encore parfait au service des urgences de l'hôpital Beaujon : le manque de brancardiers oblige couramment le malade à attendre plus d'une heure pour une simple radio ; trois heures peuvent s'écouler entre la décision d'opérer d'une appendicite et l'opération elle-même.

De plus, en l'absence d'un véritable *« service de porte »*, comprenant des lits rattachés au service d'urgence proprement dit, comme c'est le cas à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil) ou à celui de la Pitié-Salpêtrière, les malades doivent souvent être adressés à d'autres établissements lorsqu'il n'y a pas de places disponibles dans l'hôpital : la semaine dernière, à Beaujon, un asthmatique chronique dut attendre de 4 h. 30 à 7 heures du matin avant qu'un lit soit libéré pour lui... à l'autre bout de Paris.

Mais *« il y a toujours de la place pour les malades intéressants »*, confient les internes. Comprenons : ce n'est qu'exceptionnellement qu'on ne trouve pas de place pour les malades vraiment graves !

Au moins quinze médecins

Quelles que soient ces imperfections, les prises en charge médicales sont, dans l'ensemble, fort bien assumées dans un hôpital comme Beaujon : pour l'ensemble de l'établissement, on compte au moins quinze médecins de garde, sans compter les biologistes et les externes.

Certains malades, notamment en réanimation ou en cardiologie, sont adressés directement dans les services, « court-circuitant » ainsi le service d'accueil. Les autres sont accueillis par des internes en médecine et deux internes en chirurgie, secondés par des infirmières, aux « urgences » proprement dites : quatre pièces spacieuses qui ont bénéficié des travaux de rénovation effectués, ces dernières années, dans sept hôpitaux parisiens. Et là au moins, contrairement à ce qui s'est passé à l'hôpital Lariboisière, les lavabos dans les salles d'examen n'ont pas été oubliés ! Le chef de clinique, lui, n'est appelé que pour les interventions sous anesthésie générale.

« Il arrive, bien sûr, affirme un médecin, *que les deux internes en chirurgie soient en salle d'opération lorsque survient un blessé grave. Cette situation, pour être exceptionnelle, peut être dramatique. »* Cela explique la volonté de l'Assistance publique de placer dans ces services un troisième interne de garde — une décision qui augmenterait nécessairement la charge de travail des internes, actuellement de garde un jour sur quatre ou cinq en chirurgie, et une nuit toutes les deux semaines en médecine.

En fait, face à une demande réellement urgente, il est toujours possible de faire appel à ur des nombreux médecins de garde « *dans les étages* ». Pour un hôpital comme Beaujon, où les médecins de l'urgence passent souvent l'essentiel de leur temps... à attendre, une triple garde n'apparaît pas vraiment utile pour la sécurité des malades. On a davantage besoin d'un brancardier que d'un médecin !

En revanche, dans les petits hôpitaux, où l'interne de garde est souvent seul, sans recours possible, un doublement des gardes apparaît beaucoup plus nécessaire.

Il y a des expressions que l'on entend souvent dans les services d'urgence : *« Ici, c'est la cour des miracles... »*, *« Nous, on côtoie la misère tous les jours... »* Les consultants, en majorité, ne viennent pas pour des *urgences médicales*, des cas de détresse : fort nombreux sont, en effet, les femmes battues et les enfants pris d'un accès de fièvre, les jeunes filles en mal de pilule à 2 heures du matin et les immigrés mêlés à des rixes, qui viennent la nuit, à l'hôpital. Ces « urgences » sont-elles toutes justifiées ? Tel n'est pas l'avis de certains médecins hospitaliers, agacés d' *« être tirés du lit à 1 heure du matin parce que les malades n'ont pas osé réveiller leur docteur »*. Des services de garde de ville, mieux organisés, et une meilleure éducation de la population éviteraient certainement bien des déplacements inutiles.

Il reste que, pour ces trois femmes battues, venues à Beaujon ce vendredi soir, les urgences constituaient le seul recours : l'unique centre d'hébergement qui leur est destiné à Paris n'est ouvert ni la nuit ni le dimanche. Pour ces femmes, pour cette victime d'accident du travail qui ne connaît pas ses droits, pour cette vieille dame seule abandonnée par ses enfants, pour cette malade dont l'opération est remise de quelques heures, pourquoi ne pas créer des assistantes sociales de garde ?

NICOLAS BEAU.

PAR ACQUIS DE CONSCIENCE

La scène se passe à 11 heures du soir au service d'urgence de l'hôpital Beaujon, un des rares établissements parisiens à bénéficier d'un service de garde en psychiatrie : une initiative fort utile, s'il faut en croire l'avis de la quasi-totalité des soignants.

Premier tableau : le psychiatre sort de la pièce de consultation visiblement satisfait. La voix forte, indifférent à la minceur de la cloison qui le sépare de sa patiente, il expose son diagnostic devant les infirmières et les internes : « C'est le tableau classique. Une pauvre femme de trente ans, deux enfants, divorcée... son ami la quitte, elle se coupe les veines par chantage. Une réaction dépressive... »

Et d'ajouter : « Je n'aime pas hospitaliser, mais là, deux, trois jours, c'est préférable. » Il téléphone, trouve un lit disponible, il retourne alors vers « la malade », désormais hospitalisable

Deuxième tableau (une minute à peine plus tard).

Le même, les mêmes. « Non, ce n'est pas une dépressive, mais bien une hystérique : elle refuse l'hospitalisation ! Incroyable ! et revendicative avec ça. En fait, j'ai raté mon coup : j'aurais dû être plus ferme. »

Ce changement de diagnostic, inattendu, s'accompagne d'un nouveau traitement que le psychiatre précise à sa patiente à travers la porte restée entrouverte. « Il faut signer le cahier de décharge, si jamais vous faisiez une connerie. Les tribunaux sont devenus terribles avec nous ! »

Et puis, en guise d'au revoir : « Je vous donne les coordonnées d'un dispensaire, je sais que vous n'irez pas... mais, enfin, par acquis de conscience. » — N. B.

UN COLLOQUE A PARIS

L'origine traumatique des névroses invalidantes est aujourd'hui contestée

Peut-on définir, entre ces grands « classiques » psychiatriques que sont la psychose et la névrose, une maladie intermédiaire, la « névrose invalidante » ? Cette question a été étudiée par les participants d'un récent colloque à Paris, dont le professeur Yves Pélicier a assumé la coordination.

Discutée du strict point de vue médical, l'existence de la névrose invalidante, à tout le moins, est reconnue, confirmée même par... la Sécurité sociale. Celle-ci, en effet, reprenant l'affirmation de l'Organisation mondiale de la santé, selon laquelle il importe d'individualiser des *« troubles de la personnalité et autres troubles mentaux non psychotiques »*, admet que certains grands névrosés peuvent recevoir une pension d'invalidité variable suivant la gravité de leur état. Le professeur Jean-Charles Sournia, médecin-conseil national de la Sécurité sociale, s'est attaché à fournir, sur ce point, un certain nombre de données chiffrées. En 1976, a-t-il noté, 87 000 personnes environ affiliées au régime général (et aux régimes associés) ont été reconnues atteintes de ces *« troubles mentaux non psychotiques »*, donnant lieu à exonération du ticket modérateur. Sur ce total, quelque 8 000 personnes ont été reconnues « invalides », ce qui signifie que leur capacité de travail ou de gain *« est réduite des deux tiers »* et qu'elles ont cessé toute activité professionnelle depuis trois ans.

Globalement 26 % des invalides le sont pour maladie mentale ; sur cet effectif, plus de la moitié (56 %) sont des névrosés. Le coût en est évidemment difficile à évaluer, dans la mesure où une partie non négligeable (perte de la puissance de travail, retombées pour les autres membres de la famille, etc.), est inchiffrable. Néanmoins, a estimé le professeur Sournia, le régime général et les régimes associés (auxquels sont rattachés 41 millions de Français) ont dépensé, en 1976, au titre de ces névroses invalidantes, 76 milliards de francs. On prévoit qu'en 1978 9 100 patients seront reconnus invalides sous cette rubrique, et 9 800 en 1979.

Pourtant, ces classifications administratives, d'apparence fort claires, sont loin de refléter directement l'opinion médicale en la matière. Il n'est pas simple, en effet, de distinguer un grand névrosé inapte à toute activité professionnelle et retranché de toute vie familiale, d'un psychotique également « assisté », sa vie durant, par les institutions sociales et psychiatriques. Certes, il est classique de reconnaître, dans cette pathologie, les grands hystériques, hypocondriaques, obsessionnels, phobiques, déprimés ou psychosomatiques, qui n'entrent pas dans le registre de la psychose. Car cette dernière suppose un « éclatement » de la personnalité, ce qui n'est guère le cas dans les névroses. Comme l'a souligné le professeur G. Darcourt (Nice), *« dans les névroses, le soi est morcelé, ou a perdu ses limites, dans les névroses, le soi est entier et unifié, mais dominé par les conflits intra-psychiques »*.

Mais entre ces deux catégories, combien d' « états limites », de formes de passage ! Et le médecin, le psychiatre, n'ont évidemment pas pour premier souci, en présence d'un ébranlement pathologique manifeste, la classification nosologique dont le patient et sa famille, dans l'immédiat, n'ont que faire. Ce n'est qu'à froid qu'il distinguera une psychose d'une névrose devenue invalidante.

Celle-ci peut, au demeurant, prendre plusieurs visages. Le docteur R. Maurel (Saint-Lizier) a étudié pour sa part deux des principales, l'hystérie et l'hypocondrie, qui, toutes deux, utilisent le corps comme instrument d'expression. La première, qui, depuis Charcot et Freud, a fait l'objet tout à la fois d'une attention particulière et d'une fréquente intolérance de la part des médecins, met en jeu de véritables scénarios. *« Tantôt,* a déclaré le docteur Maurel, *le malade nous impose le fascinant spectacle des manifestations paroxystiques. (...) Plus souvent et plus subtilement, il force l'attention par le bruyant silence des incapacités négatives : anorexie, anesthésie, surdité, autisme, paralysie... »* Chez l'hypocondriaque, a-t-il poursuivi, l'attitude théâtrale, quoique différente, est tout aussi présente, et l'invalidité plus fréquente encore. *« Il dépense son temps à clamer en public et consigner par écrit dans ses archives les fabuleux mémoires de ses aventures viscérales. (...) Comment, dans ces conditions, pourrait-il travailler ? L'éternité où il se meut ne lui en laisse pas le temps... C'est un malade pour qui guérir signifie mourir... »* En bref, a conclu le docteur Maurel, qu'il s'agisse de l'hystérie ou de l'hypocondrie, ce qui est en jeu n'est autre que *« la dialectique ambiguë d'une invalidité qui tend à l'invalidation du thérapeute »*.

Il en va de même, bien souvent, dans les autres manifestations somatiques des névroses invalidantes étudiées par le professeur G. Besançon (Nantes) ; plaintes corporelles (céphalées, asthénie, douleurs lombaires...) *« qui se chronicisent volontiers à partir d'un accident, mineur en lui-même, mais ayant en quelque sorte cristallisé les préoccupations du patient »*.

Car la notion du « traumatisme », seul responsable d'une évolution vers la névrose, a aujourd'hui fait son temps. Comme l'a souligné le professeur M. Laxenaire (Nancy), *« la notion de traumatisme est une des plus complexes de la psychopathologie, dans la mesure où elle fait intervenir l'impact hautement hypothétique d'un événement extérieur sur l'intériorité d'une personne »*. Qui de nous, a-t-il ajouté, n'a connu la perte d'un être cher, un abandon sentimental, un revers de fortune, un échec professionnel, un accident ? *« Quelle vie est exempte de telles péripéties ? »* Tous ne sombrent pas pour autant dans la névrose, et *a fortiori* dans l'invalidité. *« Ainsi va notre histoire ; adaptée et relativement heureuse si nous savons donner à l'objet perdu les couleurs chatoyantes de la sublimation ou de la croyance. Effondrée et désemparée si quelque accident, de nous seul connu, ravive une vieille blessure et fait basculer nos illusions du côté de la pulsion de mort. »*

Que dire, enfin, de la thérapeutique ? Qu'elle connaît autant de variantes que de thérapeutes. Ce qui importe avant tout, dans un champ aussi vaste, c'est le pragmatisme. Lui seul permet d'utiliser à bon escient chimiothérapie, psychothérapie et pratique institutionnelle, comme l'ont rappelé le docteur Jean-Claude Benoît (Villejuif) et les professeurs Loo (Sainte-Anne) et Michel Marie-Cardine (Lyon) : il est fondamental, a noté ce dernier, *« de pouvoir jouer de manière attentive sur plusieurs claviers thérapeutiques conjoints »*, donc d'offrir au malade une gamme étendue de traitements. Car, avait déclaré auparavant le professeur Laxenaise, si l'invalide névrosé tombe à la charge de la société, *« la société, en retour, a le devoir de s'interroger sur ses éventuelles responsabilités dans l'invalidation d'un de ses membres »*.

CLAIRE BRISSET.

société

Le Monde

SÉVICES DANS UN INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE EN MOSELLE

Le saladier de sœur Vincent

Après la *plainte* déposée à la gendarmerie de Sierck-les-Bains (Moselle) par les parents du jeune Marc Heidrich, qui, le 2 février, avait subi des sévices dans un institut médico-pédagogique (« le Monde » daté 26-27 *février*), le *procureur* de la République de Thionville vient d'ouvrir une information. De son côté, la direction départementale de l'action sanitaire et sociale a ordonné une enquête administrative. Mais, avant même les résultats de ces deux enquêtes, on semble s'inquiéter à Sierck des conséquences de l'affaire, car les religieuses qui gèrent l'établissement et qui ne rejettent pas, à l'occasion, la manière forte, ont le mérite de s'occuper d'enfants ailleurs rejetés.

De notre envoyé spécial

Sierck-les-Bains (*Moselle*). — *Il n'y a plus de bains*, pas même une piscine municipale. Dans une boucle de la Moselle, à l'ombre d'un château, dix fois détruit par les envahisseurs, Sierck-les-Bains *savoure son temps de paix, de non-violence.* Partout, sur les vallonnements alentour, des églises, des clochers et, à Rettel, un couvent de dominicains. Si on trouve *encore du travail dans le bassin* ici le petit commerce, le tourisme et les établissements pour enfants handicapés constituent l'essentiel des ressources.

A Rettel, un institut médico-pédagogique (I.M.P.) pour les filles de six à dix-huit *ans ; à Sierck, une annexe pour* les garçons jusqu'à quatorze ans. Deux « maisons » dirigées par les dominicaines et agréées par la Sécurité sociale et l'Aide à l'enfance. « *Les dominicaines ont été les premières dans le département, au lendemain de la guerre, à vouloir s'occuper des débiles moyens* », fait remarquer M. Jean Bentz, le directeur de l'Action sanitaire et sociale de Moselle. « *Nous sommes attachés sentimentalement* à *notre I.M.P.*, dit M. Roland Royer (P.R.), maire de Sierck, *et nous faisons entièrement confiance aux sœurs qui le gèrent.* »

Pourtant, depuis le 2 février, cette image de douceur et de paix est *quelque peu ternie. Ce jour-là*, sœur Vincent, éducatrice à l'I.M.P. Saint-Joseph de Sierck, a administré une sévère correction à un enfant de quatorze ans, Marc Heidrich, qui n'avait pas obéi. Elle l'a frappé à coups de ceinture et lui a plongé, à plusieurs reprises, avec l'aide de deux personnes, la tête dans un saladier rempli d'eau. Une stagiaire éducatrice, *Mlle Catherine Eltges, depuis* quatre ans dans la maison, a prévenu les parents, qui ont aussitôt porté plainte. « *On n'en pouvait plus*, explique Mlle Catherine Eltges, *cette histoire a fait déborder le vase.* »

Les langues alors se délient. On apprend que *les méthodes pédagogiques des sœurs sont* on ne peut plus rétrogrades. Des éducatrices, presque toutes stagiaires, qui jusqu'à présent se sont tues — *leur sélection dépend du bon vouloir des religieuses*, — « mangent le morceau ». Un vent de rébellion secoue la solide réputation de l'institut. On apprend qu'on n'en est pas aux *premiers sévices*. Il y a *quelques mois*, un pupille, Daniel Holtzaphel, confié par l'Action sanitaire et sociale à l'I.M.P., avait déjà eu droit au saladier ; un autre, Adrien Hufschmidt, avait été bastonné auparavant. « *Il avait des bleus sur tout le corps.* » On dévoile l'existence de la « raclette », une latte de bois pour *corriger les indisciplinés, placée* bien en vue dans le bureau de sœur Cécile, la directrice de l'annexe de l'I.M.P. On se souvient même du cachot, où, il n'y a pas si longtemps, *on enfermait encore les débiles qui* ne voulaient décidément pas comprendre. Les pratiques d'un autre âge en vigueur dans l'établissement sont alors *unanimement condamnées par les jeunes éducateurs.* « *Il y a quatre ans, deux filles avaient fugué ; on les a rattrapées et elles ont reçu une correction terrible qui leur a enlevé l'envie de recommencer* », rappelle une éducatrice.

« *Les coups de pied, les baffes, c'était entré dans l'institution. Les gamins entre eux sont aussi violents, et on ne peut rien faire. Je travaille en contradiction permanente avec mes idées* », reconnaît Mme Josette Gendre, une éducatrice stagiaire. « *Pour combattre l'énurésie, dont chacun sait qu'elle est d'origine psychologique*, les sœurs *voulaient installer sous le lit des « mouilleurs » une sonnette qui les fasse sursauter à la première goutte* », s'étonne, aujourd'hui encore, un ancien éducateur. Les dominicaine n'ont rien oublié et rien appris. *Habituées dans leur ordre à l'obéissance et à la discipline* — quelques-unes peut-être à se mortifier, — elles n'ont pas horreur de la férule. « *Nos jeunes ont des idées de non-directivité*, explique sœur Hélène Schaefer, directrice générale de l'association le Rosaire, qui gère l'I.M.P., *mais il y a des enfants avec lesquels c'est impossible. Le petit Marc était un enfant difficile, têtu, il ne suivait pas le mouvement. Je ne comprends pas*, ajoute-t-elle, *pourquoi les parents de Marc ont porté plainte, alors que l'an dernier ils nous ont demandé de le garder ici une année encore.* » On sait bien que les méthodes sont contestables, mais les sœurs acceptent dans leur I.M.P. des enfants *qu'on ne veut nulle part ailleurs. On* a fermé les yeux.

C'est *pourquoi* on aimerait aujourd'hui étouffer le petit scandale que Mlle Catherine Eltges a soulevé. La *C.F.D.T., qui, au début, a cru pouvoir s'emparer* de l'affaire, recule, et aucun « responsable » ne veut plus parler. Les moniteurs, les uns après les autres, ferment leur porte. Les *aveux, les vérités, n'ont* fait qu'ébranler l'institution, qui s'est aujourd'hui raffermie sur ses bases. Autour de sœur Cécile, les institutrices — certaines ont vingt ans de *maison* — font chorus à présent. « *Il n'y a pas de sévices ici. Nous le saurions. Les enfants sont heureux.* » Les gendarmes de Sierck, qui ne sont d'ailleurs pas *chargés* de l'enquête, parlent volontiers : « *Il y a même l'épouse d'un collègue qui est institutrice à l'I.M.P. S'il s'était passé quelque chose, elle était bien placée pour le faire savoir.* » « *Et puis*, dit l'un d'entre eux, *il est arrivé à chacun de nous de recevoir des coups de pied aux fesses ; ça ne nous a pas empêchés de faire notre chemin.* » *Le maire*, M. Royer, dit avoir frappé son fils, « *qui l'avait poussé à bout* ». M. Robert Grimm, président de l'association le Rosaire a lui aussi « *donné des fessées* ». Le droit de correction parentale excuse tout. Personne ne songe plus aujourd'hui à disputer ce droit aux dominicaines. *choix réels.* »

« J'ai la conscience tranquille »

« *Le Christ a été crucifié, il faut que j'en prenne aussi ma part. J'ai la conscience tranquille. Tout ce que je fais c'est pour les enfants* », dit à présent sœur Cécile. « *En réalité*, explique M. Slavko Miklazcek, un *ancien éducateur, les sœurs ont en charge des enfants dont elles ne comprennent pas les troubles.* » « *Marc ne voulait pas obéir, il a été puni, voilà tout* », dit sœur Hélène.

Les sœurs n'ont pas de qualification, elles sont titulaires d'un diplôme d'A.M.P. (aide médico-psychopédagogique) taillé, dans l'Est, à leurs mesures. Les institutrices ne sont pas davantage qualifiées et les éducatrices ne sont que des stagiaires. Aucun projet pédagogique, *mais que faire de ces* enfants ? Là au moins ils sont gardés. La « bavure » du 2 février ne suffit pas pour qu'on oublie le service que les sœurs rendent aux *parents.* « *Il a fallu qu'une petite écervelée attire l'attention sur une maison qui, jusqu'à présent, n'avait pas fait parler d'elle. C'est une vengeance* », laisse entendre une institutrice. *Après la* « *petite flambée* de ras-le-bol », tout est donc rentré dans l'ordre. Aujourd'hui, ce n'est même plus Marc qui se plaint, mais sa mère, qui, *seule*, continue à crier au scandale. « *On ne frappe pas un petit comme lui ; il a cinq ans d'âge mental, il est sans défense.* » Sans elle, on finirait par l'oublier.

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *Les débats de la revue « Autrement »*. — Chaque mercredi, de 12 h. 30 à 14 heures, les animateurs de la revue *Autrement* organisent un débat autour du thème général « *Un homme, une équipe, une expérience novatrice* ». Le mercredi 8 mars : « *Un accueil, des emplois pour les « refus-du-travail »* ; le 15 mars : « *Joël Dragutin, à Roubaix : redécouvrir « sa » culture* » ; le 22 mars : « *La Barque : école ou lieu parallèle ?* » ; le 29 mars : « *Journal parlé breton* ».

Les débats ont lieu au Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e ; l'entrée est libre.

★ *Autrement* : 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. 271-23-40.

RELIGION

RECTIFICATIF. — Une répétition de lignes a rendu incompréhensible le premier paragraphe de la recension de l'*Encyclopédie de la mystique juive* dans les premières éditions du *Monde* du 28 février (p. 13). Il fallait lire : une *Encyclopédie de la mystique juive* suit de près la réédition de l'*Encyclopédie des mystiques* déjà publiée chez Robert Laffont et Editions Jupiter en 1972 (*le Monde* du 30 décembre 1977.)

JUSTICE

DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Un Belge, deux Français, l'Algérie et quelques autres...

Soit un Belge, né au Zaïre quand il s'appelait encore Congo. Soit une société anglaise, dite Atkins et *site à Epsom*, qui engage le Belge *en qualité de comptable*. Soit une société nationale algérienne qui obtient de la société anglaise de louer les services du comptable belge pour en faire à Annaba un contrôleur des coûts. Soit une société *française, sise à Saint-Etienne*, qui brigue un joli marché ouvert pour aménager le port d'Annaba et qui envoie, pour négocier, deux de ses *ingénieurs. Soit donc deux ingénieurs français* qui négocient avec un contrôleur belge un marché algérien. Les deux hommes se retrouvent dans une prison algérienne pendant près de dix-huit mois, tandis que le Belge, après escale en Haute-Volta pour le compte de la Banque... *mondiale, finit dans une prison* française avant de comparaître, le lundi 27 février, devant les juges français de la Cour de sûreté de l'Etat. Ouf !

De quoi perdre latin et boussole. Curieux, ce procès fait à un Belge accusé d'avoir « *entretenu des intelligences avec une puissance étrangère de nature à nuire à la situation diplomatique de la France* ». Curieuse, cette procédure, où l'on ne cessa d'avancer que pour mieux reculer. Curieuse, pour tout dire, cette histoire où l'on parla d'espions, de contre-espions, de corruption et de pots-de-vin, pour s'en tenir finalement à mesurer les préjudices causés à la diplomatie de la France par un comptable belge. Un imbroglio.

Démêlons l'écheveau. M. Jean Nelissen, trente-six ans, est, en juin 1974, détaché par sa société britannique en Algérie auprès de la Société nationale de sidérurgie (S.N.S.). Contrôleur des coûts, il doit étudier les offres présentées par des soumissionnaires à l'occasion des travaux entrepris par la S.N.S. En novembre 1975, deux ingénieurs français, MM. Michel Pelloie et Jean-Claude Chauchard, viennent à Annaba défendre les intérêts de la Société *stéphanoise de constructions mécaniques* (S.S.C.M.), qui voudrait arracher le marché ouvert pour l'équipement du port. Ils rencontrent M. Nelissen.

Que se passe-t-il alors ? Selon les ingénieurs, le contrôleur belge, au courant de l'état des soumissions, aurait proposé de « *pousser* » l'entreprise stéphanoise... *moyennant commission*. M. Nelissen affirme, au contraire, que M. Pelloie lui a offert 50 000 francs pour prix de quelques faveurs. Qui dit la vérité ? Les deux hommes étaient seuls dans la chambre de l'hôtel *Plazza*, à Annaba. Seule certitude : l'ingénieur de la S.S.C.M. écrit, signe et remet à son interlocuteur une lettre qui l'engage à verser un bakchich, plutôt modeste eu égard à l'importance du marché (200 millions de francs). Le lendemain, M. Nelissen, qui se dit « *écœuré des pratiques scandaleuses de certains étrangers* », remet la lettre à la sécurité militaire algérienne. Arrêtés et jugés après avoir subi, disent-ils, des sévices corporels, MM. Pelloie et Chauchard *sont* condamnés respectivement à dix et trois années de détention. Ils seront libérés au *mois de juin 1977*.

Le contrôleur de la S.N.S. a-t-il, comme on l'a prétendu, monté un scénario pour écarter la société française au profit d'entreprises belges concurrentes ? Bien inutile une telle machination, pour qui savait qu'une circulaire confidentielle du gouvernement algérien interdisait à l'époque de passer *contrat* avec des sociétés françaises ? Cherchait-il simplement le « pot-de-vin » ? On ne comprend plus alors son empressement à dénoncer la « *tentative de corruption* » auprès de la sécurité militaire.

Tout aurait pu s'arrêter là. Mais, dix-huit mois plus tard, M. Nelissen, qui avait quitté l'Algérie peu de temps avant le procès de deux ingénieurs, débarque en France et prend contact avec les dirigeants de la S.S.C.M. Il voulait, prétend-il, aider à la libération des deux Français. Mais, là encore, il n'oublie pas, semble-t-il, de demander rétribution pour ses services : toujours 50 000 francs... La Direction de la surveillance du territoire, alertée, interrompt ce jour-là les aventures et pérégrinations suspectes du comptable belge.

Mais des 50 000 francs on ne parlera plus. Le parquet, un temps *enclin à poursuivre* pour trafic d'influences, se ravise bientôt et y renonce. Rien n'indique, en effet, que M. Nelissen ait promis, en échange de son « pourboire », de faire libérer les deux ingénieurs.

On crut alors qu'il convenait d'accuser le ressortissant belge d'« *intelligence de nature à nuire aux intérêts économiques essentiels de la France* ». Mais, une nouvelle fois, le parquet se ravise : un marché — même juteux — perdu par une *société stéphanoise* passe difficilement pour essentiel aux intérêts économiques du pays.

Que reste-t-il donc ? Des activités « *susceptibles de nuire à la situation diplomatique de la France* », affirme l'accusation. Le ministère des affaires étrangères, consulté pour avis technique, estime que l'incarcération des deux ingénieurs français, « *si elle n'a pas eu d'effet déterminant dans les relations franco-algériennes, a contribué à en alourdir le climat* ». Lourde tâche que d'évaluer la responsabilité d'un *homme* à la *lourdeur ou* à la légèreté d'un climat... diplomatique.

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Nominations de magistrats.* — *Mlle Claude Joly*, juge d'instance à Douai, qui avait fait l'objet de poursuites devant le Conseil supérieur de la magistrature, notamment pour « *une activité insuffisante* », vient d'être nommée juge d'instance à Villejuif par décret publié au *Journal officiel* du 26 février. « *Dans un souci d'apaisement* », M. Alain Peyrefitte, *ministre de la justice*, avait mis fin aux poursuites dont Mlle Joly était l'objet (*le Monde* du 23 mars et du 30 juin 1977). Le *Journal officiel* du 26 février publie également la nomination de M. Paul Haegel comme président du tribunal de grande instance de Mulhouse.

● *En marge du drame de Saint-Marcel.* — Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.) « *tient à alerter l'opinion publique sur la montée de la violence dans les établissements secondaires, processus qui, depuis plusieurs mois*, affirme-t-il dans un communiqué, *se traduit par de multiples agressions physiques et morales dont sont victimes les professeurs sur leur lieu de travail.* »

Pour le SNALC, « *cette dégradation est, notamment, le résultat d'une entreprise de démolition poursuivie par des organisations d'adultes qui s'acharnent à discréditer le système scolaire aux yeux des jeunes (...). Le SNALC n'hésitera pas à entreprendre une action d'ampleur nationale au cas où se poursuivraient ces faits inadmissibles mettant en cause la sécurité des personnels* ».

Un dentiste poursuivi pour avortement est condamné à trois mois de prison avec sursis

De notre correspondant

Lille. — M. Franck Dupin, quarante-deux ans, chirurgien-dentiste lillois, inculpé d'un avortement *sur une mineure*, âgée de seize ans, en janvier 1976, a été condamné par la sixième chambre correctionnelle de Lille que présidait M. Robert Anache à trois mois de prison avec sursis, 1 000 F d'amende, cinq ans d'interdiction d'exercice de sa *profession*. Il devra payer 5 000 francs de dommages et intérêts à la jeune fille (*le Monde* du 22 février).

Pour ce seul avortement retenu, le tribunal a accordé des circonstances atténuantes, estimant que « *M. Dupin a agi sans aucun doute par idéal et que la jeune fille aurait pu bénéficier de la loi Veil si elle ne s'était heurtée à des difficultés d'application de cette loi...* »

M. Dupin, qui est militant du M.L.A.C., avait avoué avoir pratiqué plus de quatre cents avortements. Cet aveu n'a pas été retenu n'ayant été corroboré par aucune procédure et aucune précision n'ayant été apportée sur les faits. M. Dupin a donc été relaxé pour ce qui concerne ces quatre cents avortements, les délits n'étant pas établis.

L'*action* civile du *mouvement* Laissez-les-vivre et de l'Union syndicale des professions de la santé pour le respect de la vie a été rejetée comme non fondée. Le tribunal affirme qu'« *en matière d'avortement les infractions sont innombrables alors que les poursuites sont devenues avant comme après la loi Veil rarissimes. L'intervention de groupes tels que l'association et le syndicat en cause aurait pour conséquence de permettre de mettre en mouvement l'action publique dans tous les cas et même si le ministère public estimait la répression inopportune* ».

D'autre part « *ces groupements ne peuvent se prévaloir d'un préjudice personnel direct ou même indirect ; en effet la répression de l'avortement n'est édictée que pour des motifs d'ordre public et d'intérêt général et n'a pas pour objet la défense d'intérêts particuliers ou de l'intérêt collectif de telle ou telle profession* ». — G. S.

[« Ce procès est une victoire, une très grande victoire », écrit ce mardi 28 février M. Franck Dupin dans les colonnes de « Libération ». Il était inévitable que les militants du MLAC — dont M. Dupin est un membre actif — considèrent ainsi un jugement aussi clément au regard des peines prévues par la loi : la législation actuelle a maintenu les lourdes peines prévues par l'article 317 du code pénal pour les avortements illégaux, pratiqués par des non-médecins notamment.

Ce jugement, qui n'inflige au chirurgien-dentiste que des peines de principe, et suspend pour cinq ans son droit d'exercer une profession qu'il avait abandonnée depuis plusieurs années, annonce-t-il une reconnaissance « de fait » des avortements non médicaux ? Telle est la question qui se pose aujourd'hui. L'association Laissez-les-vivre, pour sa part, n'a pas manqué de rappeler, dès lundi : « Il est grand temps d'alerter les candidats aux élections pour qu'une législation protectrice de la vie remplace l'actuelle loi votée à l'essai pour cinq ans. »]. — C. B.

هكذا من الأصل

Le Monde

Modes du temps

LA FAMILLE DANS LE « CERCLE MAGIQUE »

Des architectes américains inventent la « maison pour toujours »

« CONSTRUIRE une maison est quelque chose de très particulier. C'est un cercle magique que l'on trace autour de la vie d'une famille ou d'une personne, *estime l'architecte américain Eberhard Zeidler.* Ce cercle est alors empli de vie et l'on en ressent le pouvoir sitôt que l'on y pénètre. » *Si la maison est réussie.*

Avant de tracer le « cercle magique », la famille doit se livrer avec son architecte à une véritable introspection, « long processus éprouvant pour l'esprit, parfois frustrant, toujours payant, qui lui donnera une maison conçue et bâtie à son intention ». *Si vous voulez une « maison pour toujours », cherchez bien... ou cherchez un bon architecte. En attendant, pour donner une forme à vos idées, ou vous poser les bonnes questions, vous pouvez aussi jeter un œil sur un livre très riche d'expérience. Celle de soixante et un architectes américains qui ont construit leur propre maison et qui, dans la plupart des cas, l'habitent toujours, dix ans après.*

Dans ce livre, on est loin des modèles stéréotypés qui ont souvent la faveur du public parce qu'ils rassurent l'acheteur et lui donnent l'impression de gommer les aléas de la construction, les risques de l'imagination : le client peut voir, toucher, le modèle exact de la maison qu'il achète. Mais bien souvent, on lui offre un plan standard, qui ne diffère pas vraiment d'un appartement banal qui serait posé sur une pelouse au lieu d'être accroché au troisième étage d'un immeuble...



Les maisons d'architectes ont cette vertu qu'elles montrent d'abord pour bon nombre d'entre elles que le « sur mesure » ne coûte pas obligatoirement plus cher. Mieux que tout autre, l'architecte sait que la qualité de l'espace est le vrai luxe. Plus que la richesse des matériaux ou même, dans de nombreux cas, les surfaces réelles. Les photos, les plans et les explications contenues dans le livre prouvent, dans bien des cas, qu'une maison de surface très moyenne (170 mètres carrés par exemple) peut offrir une impression d'espace, grâce au jeu maîtrisé des volumes et des ouvertures : une terrasse prolongeant le séjour, une mezzanine, la vue de l'étage sur le rez-de-chaussée ou un plafond plus haut... Parmi les matériaux employés, le bois est un favori car il a des vertus incomparables. Les amateurs de fermettes à poutres apparentes le savent bien... Ces maisons bardées de bois sont traditionnelles en Nouvelle-Angleterre ou en Virginie. Dans leur traduction contemporaine, elles pourraient parfaitement s'adapter à certaines régions de France.

Souvent stimulée par une terrain difficile, d'une forme étrange ou fortement pentu, l'imagination des architectes nous donne des formes originales qui rappellent rarement la maison carrée avec un toit à deux pentes, sottement posée sur une butte de terre qui prolifère autour des villages français. Accrochées à la pente, s'ouvrant sur des terrasses en surplomb, on trouve des maisons où l'on entre par le haut. Ou des maisons formées d'un ensemble de pavillons (le séjour et la cuisine, les chambres, parents dans une aile, enfants dans l'autre) reliés par des galeries couvertes. Et d'autres bâties autour d'un patio ou d'un jardin d'hiver.

Le souci de la lumière et de l'éclaircissement naturel est très présent : grandes baies ou fenêtres-meurtrières, éclairage par le plafond ou grandes verrières d'atelier, jardin clos de hauts murs ou maisons cachées dans les arbres... Toutes les solutions cherchent à concilier les besoins contradictoires de « voir dehors » et de protéger l'intimité familiale.

Si l'on trouve dans ce livre quelques maisons « objets d'art », « sculptures », morceaux de bravoure d'un artiste qui a voulu se faire plaisir, la plupart témoignent plutôt d'une recherche patiente du plaisir de vivre ensemble, en préservant la liberté de chacun. Ici on a prévu l'emplacement d'une kitchenette près des chambres d'enfants pour leur donner, plus tard, une certaine autonomie. Là, une pièce « secrète » à laquelle conduit une simple échelle, est le coin réservé aux petits.

Finalement, toutes ces maisons contiennent peu de meubles : les canapés sont parfois faits de coussins posés sur une grande marche de pierre ou de bois ; les bibliothèques de simples étagères courant d'un mur à l'autre dans un renfoncement spécialement prévu ; les rangements sont intégrés dans les cloisons. Peu de rideaux, de tentures, pas de papier peint, de gadgets. Rien de ce qu'on trouve dans la plupart des magazines de décoration, où les objets, le tissu à fleurs, compensent la pauvreté du décor « naturel ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.

★ *Maisons d'architectes*, soixante et une maisons individuelles conçues et habitées par des architectes américains. Ouvrage publié par Mc Graw Hill Book Company sous le titre « Houses architects design for themselves ».
Traduction française de Sheila Chevalier et Sylvestre Delhomme. Editions du Moniteur, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris. 137 F.

Une table, des coussins, une étagère : l'amateur 78 prend son décor en main

LE salon immense et blanc d'un appartement moderne dans un immeuble parisien. Un canapé contemporain a été recouvert d'une soie blanche volontairement brillante. Dans la pièce, les seules taches de couleur proviennent d'objets précieux : coffres en laque sang de bœuf, bureau signé Boulle, paravent noir de Coromandel. Des arbustes dans des paniers de bambou créent une oasis et une gazelle thaïlandaise en bronze foule un tapis chinois. Cet appartement a été réalisé par Alberto Pinto, trente-trois ans, un des grands noms de la décoration à qui l'on doit notamment les boîtes de nuit miroitantes de Régine. Qui de nos jours fait appel à un décorateur ? La décoration évolue-t-elle, se démocratise-t-elle ?

« *J'ai affaire à une clientèle internationale de grand standing*, déclare Alberto Pinto. *Des hommes d'affaires français et étrangers qui ont de gros moyens et qui n'hésitent pas à prendre des appartements anciens, à tout casser et à tout refaire. Il est du reste intéressant d'observer qu'en France et en Italie on crée un décor, une architecture intérieure, alors qu'aux Etats-Unis on se contente de changer tous les cinq ans les papiers et les tissus des rideaux et des canapés.* »

Le style d'Alberto Pinto évolue vers l'orientalisme. « *Une tendance dont on aurait pu penser, il y a quatre ans, qu'elle était « tape-à-l'œil »*, dit-il. Renouveau du somptueux donc, avec des soies et des tissus filetés d'or. Les clients, qui ne voulaient plus d'antiquités, s'entourent à nouveau d'objets rares.

Dans toute cette somptuosité, l'époque que nous vivons se glisse malgré tout. « *Pour chacun de mes appartements*, ajoute A. Pinto, *je vais acheter quelque chose chez Habitat, une table de cuisine, des meubles pour les chambres d'enfants. Le mobilier est bien dessiné. On n'a pas besoin d'attendre pour être livré et les prix sont raisonnables.* »

Il reste donc une clientèle de luxe mais pour Alain Demachy, elle se raréfie. « *Ceux qui faisaient appel à nous pour que nous leur apportions un certain art de vivre peu à peu disparaissent. Les prix ont tellement augmenté, les artisans coûtent si cher que les travaux que l'on faisait autrefois atteignent aujourd'hui des prix astronomiques. Bien sûr de nouveaux clients en provenance des pays jeunes et riches — le Moyen-Orient et l'Afrique — s'adressent maintenant à nous, mais dans l'ensemble les particuliers préfèrent s'acheter un beau canapé ou une très belle paire de tables plutôt que de refaire complètement leur appartement. Aujourd'hui*, conclut Alain Demachy, *on ne décore plus, on se meuble. La décoration disparaît au même titre que la haute couture. Notre métier est en porte à faux par rapport à la civilisation dans laquelle nous vivons.* »

Cet état de fait est confirmé par Françoise Dorget, qui, après avoir longtemps travaillé chez un grand décorateur, a ouvert avec son associée Marilyn Gauchef la boutique de décoration « Etamine ». « *Parce que la clientèle n'a plus aujourd'hui les moyens de se payer les services d'un bureau d'études, nous avons préféré lui apporter un bon conseil très solide.* » Cette clientèle bourgeoise, du reste, évolue. « *Autrefois*, dit Françoise Dorget, *on conservait tous ses meubles de famille, même si certains étaient laids Aujourd'hui, on ose faire le tri.* » La même « distance » prévaut dans le choix des tissus : on ne vient plus l'échantillon à la main pour retrouver exactement le même rouge ou le même bleu. On se lance avec audace dans des mélanges de style, de couleurs, de dessins.

Conseillère diplômée

La décoration, donc, impressionne moins. Les revues, qui, depuis cinq ans, ont fait un considérable effort de présentation d'ambiances différentes, ont très largement contribué à leur divulgation. Ce n'est pas par hasard si les Galeries Lafayette mettent gratuitement à la disposition de la clientèle sur le lieu même de la vente une conseillère diplômée en architecture intérieure. « *Récemment*, déclare Andrée Gisors, *j'ai dû meubler entièrement en deux jours une villa à Libreville pour une cliente un peu inquiète qui était arrivée avec ses plans et un budget fixé par son mari.* » Depuis un an qu'elle exerce, une chose a frappé la conseillère décoratrice : les gens qui ne savent pas ce qu'ils veulent sont une minorité. Ils viennent, au contraire, avec une idée à laquelle ils ont mûrement réfléchi et ils demandent à être rassurés.

Ce besoin de sécurisation se retrouve dans la façon dont la clientèle se meuble. « *Elle recherche ce qui est chaud, ce qui est confortable, ce qui est vrai — le cuir et les matériaux naturels* », indique M. Christian Baudoux, le responsable du rayon ameublement et décoration. La copie rustique, le meuble anglais, le bon fauteuil louis-philippard rajeuni et désembourgeoisé avec des cotons simples et fleuris « marchent » très bien. On note dans le public une élévation constante des besoins et une recherche de la qualité. La vente d'une bibliothèque anglaise, qui varie entre 6 000 et 8 000 F, est chose courante, au même titre qu'un canapé en cuir, qui dépasse parfois les 10 000 F.

Signe des temps, la salle à manger est en voie de disparition. « *Les Français vivent de plus en plus dans leur cuisine et attachent de plus en plus d'importance à leur salle de bains, pour laquelle on conçoit aujourd'hui un mobilier spécial* », déclare M. Pierre Desaneaux, responsable du service travaux et décorations aux Galeries.

Phénomène de notre époque, le style Habitat est si particulier qu'il n'a pas besoin de décorateurs pour s'imposer. Avec lui, la décoration se confond avec le mode de vie. Une manière d'être qui, même si elle n'échappe pas tout à fait au snobisme, est davantage libérée du « paraître » et plus déterminée à choisir qu'à subir son cadre quotidien.

« *Beaucoup de nos clients qui repartent avec une table, des coussins et une étagère s'estiment meublés* », déclare une responsable de ce magasin. Le public d'Habitat est particulier. A la fois aisé et pas forcément très riche, il est fortement composé d'étudiants et d'enseignants. Il appartient donc à une certaine classe intellectuelle. Aussi faut-il accueillir comme une volonté de démocratisation le fait que le magasin d'Orgeval, près de Poissy (Yvelines), soit ouvert le dimanche. On a pu ainsi constater que ce jour-là la clientèle était plus populaire.

FLORENCE BRETON.

Clin d'œil

Le DEBIL aux urnes

L'ORDRE national des débiles, association privée (de tout !) et dont le nombre est limité à cinquante, faute de chaises, a décidé de présenter aux prochaines élections un candidat dans le dix-huitième arrondissement de Paris, 26e circonscription.

Après un congrès qui s'est tenu dans un restaurant de Rouen, choisi spécialement pour la qualité du canard au cidre qu'on y déguste, c'est M. Jacques Veissid qui a été désigné à l'unanimité plus deux voix — celles de la serveuse et du sommelier — pour affronter les urnes. Jacques Veissid n'est pas un inconnu. Longtemps directeur-rédacteur en chef-chroniqueur-téléphoniste et coursier de l'Almanach Vermot, il a, en 1976, fondé l'Almanach Veissid dont l'indigence intellectuelle est des plus rassurantes, et publié, aux éditions Balland, un recueil de « pensées débiles » dont le principal mérite est d'être imprimées sur un papier propre à tous les usages domestiques notamment dans nos campagnes où la culture a tant de mal à pénétrer.

Le mouvement DEBIL (pour la Défense Energique du Bien-être, des Individus et des Loisirs), qui s'inscrit dans la vieille tradition de celui des hydropathes et des zutistes, est un groupement de citoyens « rendus méfiants par l'agitation qui fait bouillonner les milieux politiques et gouvernementaux à l'approche des élections ».

« Nous savons, dit M. Veissid, que la sollicitude dont toutes les catégories de la population font actuellement l'objet, disparaîtra dès que les professionnels de la représentation auront obtenu ce qu'ils veulent, c'est-à-dire un nouveau mandat. »

« C'est pourquoi, ajoute Jacques Veissid — un petit homme frêle, à la barbiche grisonnante et faunesque, mais dont le regard violet flamboie comme celui d'un prophète après les Noces de Cana, — nous disons à tous ceux qui veulent mettre nos existences en équation, aux querelleurs théologiques et aux doctrinaires de toutes obédiences : « Laissez-nous vivre ! »

« En votant pour moi, les électeurs ne seront pas déçus, car je ne fais aucune promesse ! »

Le candidat n'a d'ailleurs pas de programme, pas d'ambition et à ce jour pas d'électeurs, puisqu'il ne figure dans aucun sondage. Il considère d'ailleurs que le suffrage universel est une institution antidémocratique « puisqu'elle permet, dit-il, à tous les citoyens de se décharger de leurs responsabilités sur le dos de quelques élus ! »

La campagne de Jacques Veissid se déroulera principalement dans les arrondissements limitrophes et se résumera pour le dix-huitième arrondissement à une traversée, le premier dimanche de mars, du marché Jules-Joffrin, où le candidat a d'ailleurs coutume de faire ses courses. « Ce jour-là, ce sera bien le diable, dit-il, s'il ne se trouve pas un électeur pour m'inviter à déjeuner avec mon brin de trust ! »

Le porte-parole du mouvement DEBIL m'a confié que M. Veissid, qui est au plus mal avec sa suppléante — c'est le bouquet, — entend conserver toutes ses forces pour le deuxième tour. Si, d'aventure, il n'obtenait pas assez de voix pour prétendre figurer jusqu'au bout de la compétition, il se désisterait au profit de son percepteur auquel il doit, paraît-il, beaucoup !

Cette candidature farfelue, suscitée par une bande de copains qui entendent maintenir le droit au canular, n'est pas sans rappeler celle du fameux captain Cap, cher à Alphonse Allais, qui proposait le prolongement du boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer. Bien que le captain Cap n'ait jamais été élu, ses projets ont été, par d'autres, réalisés, puisque aujourd'hui, le boulevard au bout duquel commence l'autoroute A 6 conduit bel et bien jusqu'à Nice !...

« Il ne faut pas prendre les Veissid pour des badernes », dit un slogan du mouvement, où l'on compte bien, quels que soient les résultats du scrutin, poursuivre l'inaction entreprise.

MAURICE DENUZIÈRE

PROJECTEURS, SPOTS ET RÉFLECTEURS

Les objets d'art sous la bonne lumière

POINT n'est besoin d'avoir une galerie d'art chez soi pour rechercher un éclairage qui mettra en valeur une tapisserie, un tableau ou une simple lithographie. De même, une source lumineuse appropriée donnera du relief à des minéraux ou à des objets disposés dans une vitrine ou sur une étagère. Ces mises en lumière nécessitent des appareils plus ou ou moins compliqués, mais impliquent également de suivre quelques conseils d'ordre général.

Pour éclairer un tableau, la source de lumière doit être placée assez près et au-dessus de celui-ci et, surtout, dirigée selon un angle dont la détermination est la partie la plus délicate de l'installation. Pour éviter des reflets sur le verre d'un encadrement, l'appareil d'éclairage sera disposé de côté et le cadre sera légèrement incliné. L'éclairage d'objets ne doit pas être trop puissant pour ne pas déformer leur volume : dans une niche *ouverte*, il peut être fourni par une rampe horizontale qui diffuse une lumière douce, ou par deux spots, le flux de l'un étant plus fort que celui de l'autre *pour donner du relief aux objets.*

Dans une vitrine fermée, l'échauffement provoqué par les lampes à incandescence nécessite une ventilation : la fluorescence est alors préférable. *L'un* des rares spécialistes en éclairage d'art, la société Wendel, préconise, pour l'éclairage d'objets sensibles à la chaleur, des petits tubes fluorescents dissociés de leurs ballasts, ceux-ci (qui émettent des rayons infra-rouges) étant placés à l'extérieur de la vitrine.

Longue durée

Cette maison Wendel, qui éclaire des objets d'art depuis cinquante ans, a mis au point divers appareils à basse tension, équipés de lampes aux halogènes à rendement puissant et de longue durée. Un petit projecteur cubique, qui tient dans le creux de la main, a un faisceau lumineux très serré, tandis qu'un réflecteur, gros comme un paquet de cigarettes, possède un angle de diffusion très large et peut étaler une nappe de lumière sur une grande tapisserie ou sur tout un pan de mur (« *Écho* », 250 F hors taxes). L'appareil *vedette est un projecteur à* source invisible et à faisceau *découpé* : il n'éclaire que la surface à mettre en valeur. Ce projecteur « *Boule* » (1 104 F hors taxes) se dissimule dans un mur ou un plafond et son *installation* et son réglage exigent une main-d'œuvre spécialisée.

Roger Nathan, à Electrorama, propose deux appareils qui cadrent la lumière sur des tableaux ou des objets. Le plus simple est le « *Lite-cadre 175* » (210 F). Sur *le* « *Concord Lytelab* » de Jumot, fonctionnant en basse tension et avec lampe halogène, on peut adapter divers objectifs pour choisir l'angle du faisceau et limiter ses contours (600 F plus les adaptations). Pour une mise en lumière moins sophistiquée, deux petits spots créés par Electrorama peuvent être utilisés pour éclairer des objets. L'un à éclairage extensif est doté d'une mini-ampoule à calotte argentée montée sur réflecteur (« *Rymspot* », 135 F) ; l'autre est en basse tension et son faisceau *est étroit* (« *Romspot* », *398 F*).

Flux dirigé

A l'Espace lumière, la rampe classique à réflecteur allongé (à fixer au-dessus d'un tableau) existe en diverses longueurs, à partir de 100 F. On retrouve ici le « *Concord Lytelab* » pour cadrage lumineux mais aussi des spots en basse tension pour réaliser un éclairage à flux dirigé. Le plus simple est un *réflecteur* sur patère, *à fixer au mur*, 135 F. Un autre réflecteur, équipé d'une lampe halogène, est monté sur bras articulé terminé par une pince (Loisir Crack, 250 F) ; *le mini-spot Osram a son foyer* lumineux en forme de sphère, qui prend toutes les inclinaisons voulues sur un socle cubique aimanté.

Signalons enfin, pour éclairer l'intérieur d'une niche ou d'une bibliothèque, le « galon de lumière » Jackbel. De toutes petites ampoules sont insérées dans un tube souple en plastique transparent, monté sur un support autocollant. Ce « galon » se fixe en façade du meuble, horizontalement et verticalement ; il existe en diverses longueurs, *de 0,45 m à 2,83 m* (de 40 F à 250 F). Les ampoules, qui durent cinq mille heures, peuvent se changer.

JANY AUJAME.

★ *Société Wendel*, 47, rue du Général-Delestraint, 75016 Paris. *Electrorama*, 11, boulevard Saint-Germain à Paris et 5, place Bellecour à Lyon. *Espace lumière*, 17, rue des Lombards, 75004 Paris. *Jackbel*, aérodrome de Beynes, *78640 Beynes*, indique ses dépositaires à Paris et en province.

Trouvailles —

Maison

Un berceau électronique

On n'arrête pas le progrès ! Un *berceau électronique va bientôt voir le jour sur le marché.* Pour éviter aux parents de se lever, la nuit, ce berceau, qui ressemble aux bercelonettes de nos grands-mères, est connecté avec un mini-ordinateur. Celui-ci est spécialement réglé pour déclencher la mise en route d'un dispositif de balancement dans la seconde qui suit le cri aigu de l'enfant. L' « oreille » de l'ordinateur est suffisamment sélective pour ne pas réagir à d'autres bruits ambiants ou crissements. Le bercement dure trois minutes, temps, paraît-il, suffisant pour calmer et endormir l'enfant.

L'ensemble en chêne sombre avec barreaux tournés et voilage sera vendu sous la *marque* Eguzier dans les *magasins* de puériculture et certains grands *magasins* à partir d'avril (900 F).

Beauté

Range crèmes

Pots de crème, tubes de rouge à lèvres, fards à paupières, vernis à ongles... tous ces (indispensables) produits de *beauté* ont une tendance fâcheuse à se disperser dans la salle de bains. Un très astucieux compartiment de rangement permet de les grouper pour les avoir sous la main. C'est une sorte de boîte ouverte, en plastique transparent ou fumé, mesurant 30,5 cm de long, 7,5 cm de profondeur et 8 cm de haut. Elle est divisée en casiers conçus pour les divers produits et coûte 42 F. C'est assez cher mais celles qui sont ordonnées apprécieront ce petit rayonnage mobile et celles qui ne le sont pas découvriront peut-être le goût du rangement.

★ *Pretty neat*, Au Bon Marché, rayon parfumerie.

Meubles

L'enfant et sa table-chaise

« Range tes crayons et ton dessin, je vais mettre le couvert ! » Voilà qui provoque protestations et pleurs de l'enfant dérangé. Un *nouveau petit meuble combiné* table-chaise, conçu pour les petits de deux à cinq ans, permet de laisser l'artiste en paix. Le prix n'est pas à la portée de tous (350 F) mais la conception du meuble est intéressante : une armature monobloc, en tube d'acier, sert de piètement à une tablette en stratifié beige qui se règle sur trois hauteurs. Un siège rembourré et recouvert de skaï marine se replie sous la table pour le rangement. Le tout est monté sur roulettes pour passer d'une pièce à l'autre.

★ *Carus-baby* dans les magasins Prénatal.

Bricolage

Poncer propre

Un spécialiste hollandais de l'outillage électro-portatif lance sur le marché français une nouvelle ponceuse orbitale. Sa très grande vitesse (10 000 tours-minute) permet d'obtenir un ponçage soigné, sans trace de grain, ce qui est important pour pouvoir vernir, laquer ou peindre la pièce. *Mais le plus intéressant est un* dispositif d'aspiration des poussières provoquées par le ponçage : les bricoleurs redoutent ces minuscules particules qui environnent leur travail. Sur cette ponceuse, qui coûte 529 F, un entourage en plastique enferme toute la base de l'aparell ; il se termine par un tuyau flexible qui se raccorde à n'importe quel aspirateur.

★ *Skil-France*, 5-7, rue du Sagittaire, 94573 Rungis Cedex, indique ses dépositaires.

Plein air

Barbecue solaire

Il se plie et s'emporte sous le bras en *pique-nique*, comme un parasol. Le « Ray-Gril » est un barbecue qui n'utilise qu'une *source d'énergie : celle du soleil.* Sa forme parabolique lui permet de capter les rayons, de les réfléchir et de les concentrer sous la grille de cuisson. Le « Ray-Gril » se compose de trois éléments démontables : le *pied*, la parabole et la grille.

L'ensemble, qui est orientable, pèse moins de 6 kilos. L'appareil a reçu un traitement qui assure sa longévité et qui n'exige aucun entretien. Sans danger d'incendie pour les enfants et pour les adultes, utilisable partout et plus particulièrement là où tout feu est interdit, le « Ray-Gril » ne dépend que d'un ami : le soleil.

★ En vente 680 F chez Thiébaut, 30, place de la Madeleine, 75008 Paris.

Douze millions et demi de pochettes d'eau de toilette...

TROP DE PARFUMS DANS LA CARLINGUE ?

EN attendant qu'avec les femmes cosmonautes de la NASA les parfums et le maquillage fassent partie des *impedimenta* de l'espace, plus de dix millions de passagers se voient déjà proposer, à bord des appareils d'Air France et d'U.T.A., des « parfumeries-capsules ». Les prix sont bien au-dessous de ceux pratiqués dans les magasins hors taxes des aéroports, eux aussi pourtant allégés de la T.V.A., dont le taux vient de passer, le 1er janvier, de 17,60 % à 33 %.

En plus des parfums, alcools, tabacs et accessoires, ces passagers des moyen et long-courriers « consomment » près de 12,5 millions de pochettes d'eau de toilette, en mouchoirs imprégnés et 175 000 flacons d'eau de Cologne dans les lavabos (ces derniers sont d'ailleurs laissés sans bouchon, pour éviter que les voyageurs en quête de souvenirs n'en alourdissent leurs bagages).

Le nombre croissant de personnes libérant presque au même moment un mouchoir d'eau de toilette dans l'appareil amène Air France à changer, en classe économique, les senteurs, pourtant atténuées, d'O Hang de Balenciaga, de Roger & Gallet ou de Lancôme, en faveur d'un arôme de citron vert à 30 degrés d'alcool et donc ininflammable. Les flacons des toilettes continueront d'être approvisionnés par les marques, tandis qu'en première classe les passagers ont le choix entre trois produits de Carven : une eau de toilette féminine ; une masculine et un lait pour les mains.

Pour Air France, la vente à bord relève d'une prestation de service plutôt que d'une promotion commerciale. La parfumerie arrive en deuxième place, représentant près de 25 % du chiffre d'affaires.

Les parfums sont sélectionnés en fonction de leur représentativité à l'exportation, notamment selon les statistiques douanières de l'année précédente, de sorte qu'ils confirment une tendance bien établie plutôt qu'ils participent à un lancement. Ainsi, au tarif actuel, le « N° 5 » de Chanel voisine avec « Miss Dior », « Arpège » de Lanvin, « L'air du temps » de Nina Ricci, « Madame Rochas » et « Y » d'Yves Saint-Laurent. Les eaux de toilette comprennent « Ma griffe » de Carven, « Eau sauvage » de Dior, « Eau de Guerlain », « Equipage » d'Hermès, « O » de Lancôme et « Pour homme » d'Yves Saint-Laurent. Dior et Lanvin se partagent le plateau des carrés de soie (150 francs), Cardin, Dior et Nina Ricci celui des cravates, tandis que la maroquinerie est représentée par les porte-billets « must » de Cartier. On peut regretter l'absence de roulement des parfumeurs-couturiers dans cette vitrine inégalée qu'offre la compagnie nationale, compte tenue des impératifs de temps dans l'espace.

A U.T.A., M. Etienne Wallut, chargé de la conception et du marketing des ventes à bord, cherche à proposer un « pont de Paris » à des passagers ne comprenant souvent pas le français, en long-courrier, avec des vols qui peuvent atteindre huit heures d'affilée. Il s'agit donc de créer des liens d'amitié pour la France, de distraire et... de commercer. Les contrats de pochettes d'eau de toilette à distribuer sont négociés pour deux ans (actuellement tiennent la vedette Jean d'Albret et Carven).

On trouve à bord les dernières nouveautés en parfums. En plus des marques déjà citées, on peut choisir, entre Abidjan et Singapour, « Shalimar », de Guerlain ; « Fidji », de Guy Laroche ; « Calèche », d'Hermès ; « Joy », de Patou, et « First » de Van Cleef et Arpels, tandis que Givenchy et Paco Rabanne s'ajoutent à la liste des eaux de toilette. De même, dans les accessoires, il y a « Flaminaire » ; les « Must » de Cartier comprennent les briquets et les montres que viennent compléter des modèles de Charles Jourdan et de Timex.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Le tricot sort en ville



VERA FINBERT : variante en tricot du blazer 78, aux épaules confortables, à petit col et revers s'ouvrant sur un gilet un peu blousant au point fantaisie, tous deux créés par G. Comiti, 360 F et 250 F, 20, rue du Vieux-Colombier ; Galeries Lafayette Haussmann ; Arcachon, Elle et Lui, 271, boulevard de la Côte-d'Argent ; Dijon, Daphnis & Chloé, 27, rue des Forges.

SCAPA OF SCOTLAND : chemisette à mini-carreaux de coton à col arrondi et cravate rayée.

Faux chèques, faux billets...

PLUS DE CONTREFACTEURS POUR LE B.G.H.

La boîte est noire, peu encombrante. Elle a la forme d'un parallélépipède et elle présente deux signes particuliers : une fente court sur toute sa longueur et une fenêtre a été aménagée sur le dessus de la boîte. Trois boutons servent à la mise en marche. Cet objet décline, sur sa face arrière, en lettres rouges, son identité : « détecteur de faux billets ».

Le « B.G.H. à double effet » — tel est le patronyme de cet appareil français breveté — contrôle l'authenticité des documents, billets de banque français et étrangers, y compris les dollars, chèques et cartes d'identité. D'autres appareils l'ont précédé sur le marché : un modèle italien à champ ouvert utilise la seule lumière noire. Commercialisé en France par la SEPRI, il équipe toutes les caisses du Drugstore des Champs-Elysées, où il est aussi en vente (685 F). L'autre modèle est américain. Baptisé le « Moneyscanner », il se présente comme une loupe sur pied et fonctionne à la lumière noire et à la lumière blanche rasante. Son prix est élevé (1 764 F).

Tel qu'il est conçu, le B.G.H. à double effet a la particularité de fonctionner en champ clos. La lumière ambiante, qui risque de fausser l'opération, ne pénètre pas dans la boîte noire. Le contrôle est donc efficace. Il s'exerce d'autre part facilement : la fenêtre ménagée sur le dessus du boîtier permet une observation plongeante du document.

L'appareil utilise deux sources de lumière. La lumière noire et pénétrante, émise par la lampe de Wood, permet de déceler si un filigrane est vrai ou faux. Ceux des faux billets « montent » en noir alors que les filigranes des vrais restent blancs et transparents. La seconde lumière, blanche et rasante, sert à contrôler les tampons des cartes d'identité, les chèques et tous effets de commerce qui ont été maquillés.

Le B.G.H. est déjà posté à côté de la caisse dans plusieurs magasins. « Depuis six mois, nous étions assaillis par des vagues de faux billets de 100 francs, au rythme de un ou deux par semaine, *déclare Mme Vergne, la directrice d'Habitat-Montparnasse.* Le phénomène était du reste beaucoup plus prononcé chez nous que dans notre autre magasin de l'avenue de Wagram. Nous avons fait installer sept détecteurs, un par caisse, avant Noël, et, depuis, la vague s'est calmée. » *Même réaction à la Coupole, qui utilise surtout le B.G.H. pour les chèques. Au café voisin, le Module, le propriétaire, M. Kubiac, s'estime satisfait.* « Ce modèle est très pratique et très efficace. L'autre jour, il a « refusé » un billet de 500 francs, si bien que le prix qu'il a coûté est déjà amorti. »

Au « Dôme », on raconte l'histoire suivante : un client s'apprêtait à payer deux briquets d'une grande marque quant il a aperçu le détecteur : « Je reviens, *dit-il aussitôt,* j'ai oublié ma carte d'identité dans ma voiture. » *Bien entendu, on ne l'a pas revu. L'homme devait se balader avec un chéquier volé. Sur le comptoir, près de la caisse, la petite boîte noire a déjà un effet dissuasif certain.*

FI. B.

★ Prodistco, 24, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly. Prix : 530 F.

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

CALCUTTA : 30 000 habitants au kilomètre carré

par GÉRARD VIRATELLE

CALCUTTA : « *Cancer de l'Inde* », « *Ville pourrie* », « *agonisante* », « *en décadence* », Calcutta bouleverse, révolte ou fascine. Sur le Maidan, vaste et unique espace vert aéré, appuyé sur un bras du Gange — l'Hoogly, — les membres d'une petite minorité privilégiée jouent au golf, au tennis, au polo ou au cricket, ou suivent des courses de chevaux. En face, Jawaharlal-Nehru Road, toujours appelée Chowringhee Road, n'est plus qu'une promenade populeuse. Fort William et plus loin les docks de briques rouges rappellent qu'en 1690 un agent de la Compagnie des Indes orientales choisit la rive de l'Hoogly pour y fonder un établissement rival du *Comptoir français* de Chandernagor. Les bâtiments victoriens de Dalhousie Square, copie *conforme* de ceux de la City, à Londres, sont les témoignages décrépits et souillés de plusieurs siècles de domination britannique.

Un million deux cent mille personnes circulent chaque jour dans ce cœur administratif, économique et financier de la plus grande métropole indienne, seul secteur, au reste, où ait été tentée naguère une esquisse d'urbanisme. Car, en dehors de quelques artères bordées de vieux immeubles transformés en taudis, de plusieurs quartiers petits-bourgeois plus récents à la tenue honorable, et, bien sûr, de l'oasis cossue d'Alipore, un développement désordonné a abouti à un extraordinaire entassement humain. Non loin du centre, la rue, souvent, n'a plus ni macadam, ni trottoirs, ni caniveaux. Elle est le lieu de travail d'un sous-prolétariat fébrile : boutiquiers aux bazars colorés ; pousse-pousse et cyclo-pousse s'échinant pour 8 à 10 roupies par jour, à partager avec le propriétaire du véhicule (1) ; attelages humains tirant ou poussant, pour un gain comparable, des chariots à deux roues ; *vendeurs* à la sauvette de légumes et de fruits ou de beignets rissolant sur des *charcoals* (feux portatifs) ; distributeurs de thé au lait bouillant... Toutes ces activités laissent sur la chaussée des détritus dans lesquels viennent gratter de plus pauvres encore. Dépotoir, la rue est aussi un dortoir où les dormeurs s'enroulent dans des morceaux de couvre-lits ou de toile de jute, ou plongent sous de minuscules tentes dressées de bric et de broc.

Alors qu'elles ne peuvent accueillir que trois à quatre millions d'habitants, Calcutta et son agglomération en comptent environ *neuf millions*. La ville a trois millions deux cent mille habitants, soit, au dernier recensement en 1971, trente mille deux cent soixante-seize au kilomètre carré. Comment s'étonner dès lors que deux millions cinq cent *mille* à trois millions de personnes vivent dans les *slums* (bidonvilles), et que plus de la *moitié* ne disposent pas des services essentiels ? 70 % des familles — nombreuses — s'entassent dans une seule pièce (contre 47 % dans les autres centres urbains indiens).

La rareté et le prix prohibitif des « terrains à bâtir » — environ l'équivalent de 300 F le mètre carré — freinent la construction de logements, *mais n'empêchent* pas l'installation de squatters. Il faudrait, estime-t-on, construire *cinquante mille* « unités d'habitation » par an. Il n'en a été réalisé que deux mille en moyenne au cours des vingt-deux dernières années. « *Les neuf dixièmes des familles ne pouvant payer un loyer supérieur à 150 roupies par mois n'ont aucune chance de pouvoir trouver à s'héberger ailleurs que dans des taudis, des* slums, *ou sur les trottoirs* », nous affirme non sans cynisme un fonctionnaire.

Trop d'eau, sauf au robinet

Les *slums* furent d'abord des *dortoirs des natives* (indigènes) aux service des administrateurs coloniaux ou des propriétaires *fonciers du* Bengale venus dépenser leurs revenus à Calcutta, puis le logement des ouvriers des manufactures. Répandus maintenant un peu partout dans l'agglomération de façon permanente, ces bidonvilles ont *plus de trois mille recensés*. Les pouvoirs publics admettent qu'ils en ignorent le nombre exact.

Pour habiter un slum il faut passer sous les fourches Caudines d'affairistes sans scrupules (voir encadré), sans compter l'usurier (en général afghan) qui accorde crédit à un taux de 10 % par mois, le médecin et le pharmacien, installés juste à la périphérie et qui soignent à fortes doses les maladies pulmonaires — tuberculoses, asthme — contractées dans l'humidité des bidonvilles et celles dont les eaux sales sont souvent le vecteur — dysenteries, parasites, maladies de peau. Il n'existe aucun système d'assurance pour la majorité de la population active et, sans relations, un patient a peu de chances d'être admis dans un hôpital.

L'eau du Gange distribuée après traitement n'arrive, selon les quartiers, que deux ou trois *fois, une demi-heure par jour* au total, au robinet. La seule station d'épuration (une seconde est en construction) date d'il y a un siècle.

Le réseau d'égouts est, reconnaît-on officiellement, « *caractérisé par son absence* », sauf dans le centre colonial de la cité. Ses capacités d'évacuation sont de toute façon très insuffisantes, en particulier pendant la mousson. Étant donnés la faible déclivité (Calcutta est à 6,3 mètres au-dessus du niveau de la mer) et le manque de drainage, certains quartiers, et notamment les *slums*, souvent installés sur des terrains marécageux, baignent dans l'eau boueuse pendant plusieurs mois.

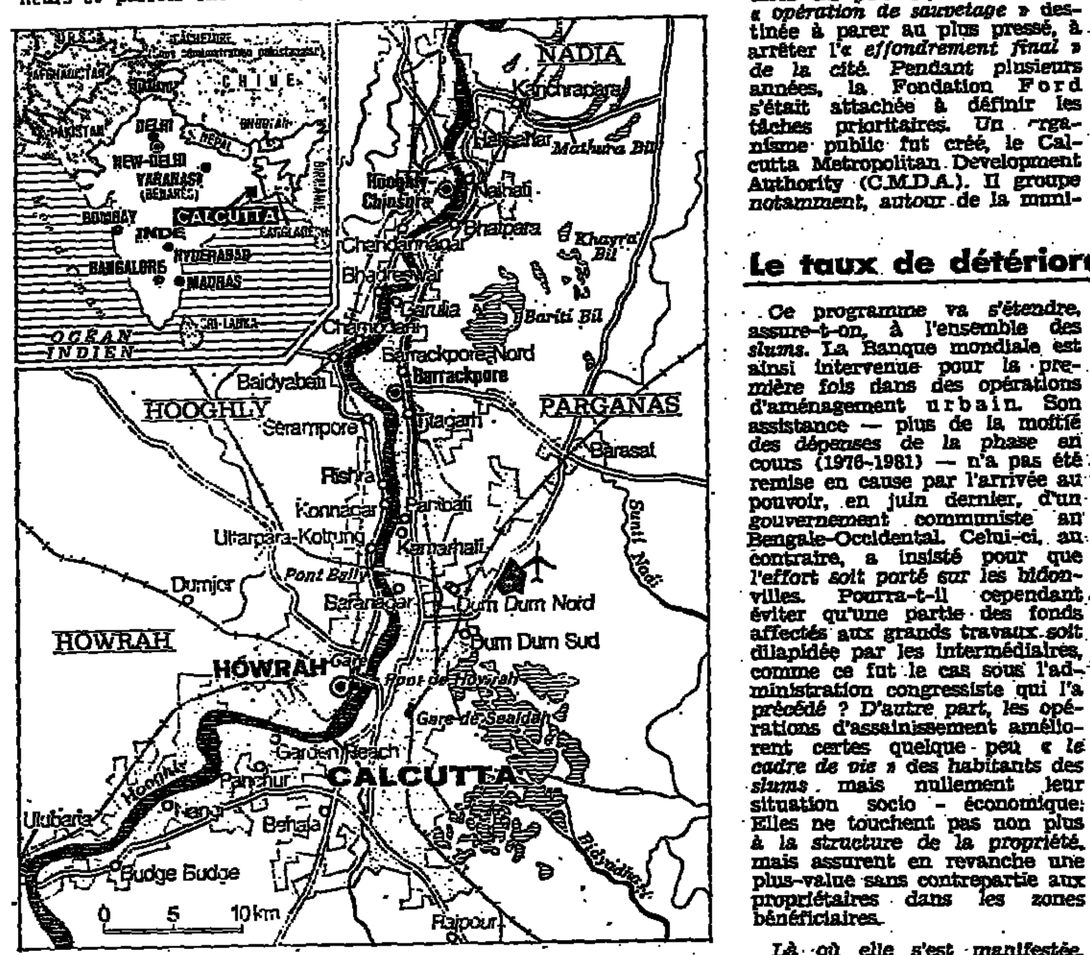
Les services d'enlèvement des ordures ne sont guère comparables à ceux des villes occidentales. Les cheminées des usines situées dans l'agglomération, les gaz d'échappement des autobus, les fumées des innombrables *charcoals* qui, matin et soir, brûlent de la bouse séchée enveloppent en hiver la ville dans un espèce de brouillard.

« *On ne peut améliorer la circulation sans améliorer les voies urbaines et celles-ci sans entreprendre de grands travaux de drainage* », souligne un urbaniste. Les transports en commun sont, *pour* des millions d'habitants, un calvaire quotidien. Des véhicules neufs et parfois entretenus, notamment lorsqu'ils appartiennent à des entreprises privées, ont certes fait leur apparition ces dernières années. Mais la plus *grande partie du parc est délabrée* : tramways d'avant-guerre, dont la carrosserie frôle les rails, autobus à impériale cabossés et affaissés sous le poids des passagers, taxis vibrant de toutes leurs tôles.

Les voies occupent 6 % du sol au lieu des 14 à 20 % *considérés* comme souhaitables. La densité urbaine fait obstacle au percement de voies de dégagement, mais aussi à l'implantation de l'agglomération de part et d'autre de l'Hoogly.

Les deux rives ne sont toujours reliées *que par* un monumental ouvrage d'art, le pont d'Howrah, qui, de surcroît, dessert l'une des principales gares de la métropole : il connaît « *le plus fort taux de passages de piétons et de véhicules au monde* ». Les Britanniques, heureusement, avaient vu grand ! En 1971, Mme Gandhi avait solennellement posé la première pierre d'un second pont. D'interminables controverses techniques ont jusqu'à maintenant *retardé* sa construction.

Le « premier métro indien » est-il promu au même sort ? La ligne reliant Dum-Dum, *au nord*, à Belgachia, au sud, devait entrer en service cette année. Seuls ont été commencés les passages en tranchée, notamment en bordure du Maidan. Les travaux avancent à la cadence des ouvertures de crédits *chichement* octroyés par le gouvernement central. A la vitesse actuelle, ils ne seront sans doute pas achevés avant une vingtaine d'années.



Les « lumières de Calcutta » attirent, à n'en point douter, certains ruraux. Pourtant, les rues sont à peine éclairées et des quartiers sont fréquemment plongés dans l'obscurité à la suite *de pannes de générateurs*.

Foyer de la première révolution indienne fondée sur le charbon, le coton, le *jute*, la région du Bengale ne s'est pas vraiment relevée de deux séparations : le transfert, en 1911, du gouvernement des Indes de Calcutta à New-Delhi ; le partage de la province lors de l'accession à l'indépendance de *l'Inde et du* Pakistan, en 1947, la partie orientale à prédominance musulmane devenant le Pakistan-Oriental, *puis en* 1971, le Bangladesh. Sur les six millions de réfugiés arrivés au Bengale - Occidental, *deux millions trois cent mille* ont dû être logés, réadaptés dans le district (2).

Calcutta demeure cependant un grand centre industriel et commercial, avec les trois quarts des industries de l'Etat, la quasi-totalité de celles du jute et un tiers de l'ensemble de la mécanique indienne. Mais elle est supplantée par Bombay pour les textiles et *comme place* bancaire. En outre, l'industrie du jute concentrée entre les mains de la puissante communauté des Marwaris a mal surmonté la perte, en 1947, du Bengale-Oriental, sa principale source d'approvisionnement en fibre. Enfin, si Calcutta reste le lieu de transit des grandes exportations nationales (thé, *jute*), la part de *son port* dans l'ensemble des activités de transbordement est tombée de 44 % en *1947-1948* à *10 %* en 1973-1974, notamment parce que l'ensablement de l'Hoogly le rend inaccessible aux bateaux de plus de 10 000 tonnes. Les ruraux sans emploi ont cependant continué à affluer vers la métropole, bien qu'un peu plus lentement, au cours de ces quinze dernières années. « *L'agonie de Calcutta*, souligne un économiste, *reflète la stagnation d'une région par ailleurs faiblement urbanisée.* » « *C'est en développant d'abord les campagnes qu'on peut stopper les migrations* », nous déclare, à *juste* titre, le ministre des finances du Bengale-Occidental, M. Ashok Mitra.

La population de Calcutta a doublé, et pris un caractère cosmopolite, entre 1941 et 1977. Elle aura très vraisemblablement doublé à nouveau d'ici à la fin du siècle. Les investissements nécessaires pour assurer l'entretien et le renouvellement des équipements publics et créer des emplois n'ont jamais accompagné cette évolution. Faute d'argent ? « *Ce ne sont pas les crédits qui nous ont manqué depuis 1971 mais l'absence de plan coordonné, de priorités définies* », nous déclare un ancien responsable du district. « *Calcutta compte sans doute les plus grosses fortunes de l'Inde* », nous dit, d'autre part, un *observateur* faisant allusion aux Marwaris. Mais leurs propriétaires investissent ailleurs.

Les modestes gains des Biharis, Orassis et autres migrants, sont en partie envoyés à *leurs* familles restées dans leurs villages.

En 1970, cependant, le gouvernement central s'est ressaisi. Devant la montée *des périls, et* en particulier la naissance d'une guérilla urbaine, Mme Gandhi, alors au pouvoir, ordonne une « *opération de sauvetage* » destinée à parer au plus pressé, à arrêter l'« *effondrement final* » *de la cité*. Pendant plusieurs années, la Fondation Ford s'était attachée à définir les tâches prioritaires. Un organisme public fut créé, le Calcutta Metropolitan Development Authority (C.M.D.A.). Il groupe *notamment*, autour de la municipalité de Calcutta, celles des trente-quatre autres localités voisines, s'étendant sur 1 425 kilomètres carrés. Il est financé, pour l'essentiel, par des *prêts gouvernementaux* et ceux de l'Agence internationale de développement, filiale de la Banque mondiale. Le *C.M.D.A.* a réalisé différentes opérations : alimentation en eau potable ; électricité ; assainissement de bidonvilles ; drainage ; élargissement de chaussées ; construction d'échangeurs ; enlèvement des ordures, etc. En 1977, un million deux cent mille personnes avaient, en principe, bénéficié de son action dans les *slums* : installation d'un robinet d'eau potable pour une centaines de personnes, d'égouts, de *ruelles pavées* ; pose de l'électricité commune et de latrines collectives sur fosse septique. De fait, les améliorations sont sensibles.

Le taux de détérioration

Ce programme va *s'étendre*, assure-t-on, à l'ensemble des *slums*. La Banque mondiale est ainsi intervenue pour la *première* fois dans des opérations d'aménagement urbain. Son assistance — plus de la moitié *des dépenses* de la phase en cours (1976-1981) — n'a pas été remise en cause par l'arrivée au pouvoir, en juin dernier, d'un gouvernement communiste au Bengale-Occidental. Celui-ci, au contraire, a insisté pour que *l'effort soit porté sur les bidonvilles*. Pourra-t-il cependant éviter qu'une partie des fonds affectés aux grands travaux soit dilapidée par les intermédiaires, comme ce fut le cas sous l'administration congressiste qui l'a précédé ? D'autre part, les opérations d'assainissement améliorent certes quelque peu « *le cadre de vie* » des habitants des *slums*, mais nullement leur situation socio - économique. Elles ne touchent pas non plus à la *structure de la propriété*, mais assurent en revanche une plus-value sans contrepartie aux propriétaires dans les zones bénéficiaires.

Là où elle s'est manifestée, l'action du C.M.D.A. a tout de même freiné la dégradation, ce que l'un de ses techniciens résume par la formule : « *Le taux d'amélioration est maintenant supérieur au taux de détérioration.* » Mais qui va assurer l'entretien de ces réalisations ? Les municipalités se dérobent : elles n'ont pas de moyens.

Les tentatives faites enfin pour décongestionner Calcutta ont abouti à un échec. A Salt-Lake des terrains réputés insalubres ont été viabilisés mais les organismes publics ne donnent pas l'exemple en venant s'y installer, ce que font, en revanche, des *particuliers* ayant la possibilité de faire construire. Haldia, conçue comme devant être un pôle de développement, doté d'un port ultra-moderne à mi-chemin entre la mer et Calcutta, d'une raffinerie, ainsi que, par la suite, d'un *ensemble pétrochimique*, n'attire guère, c'est le moins qu'on puisse dire, les entrepreneurs. Le district aurait d'abord besoin d'une politique d'ensemble. L'ampleur du problème fera-t-elle reculer à son tour le gouvernement *communiste* dont ce n'est pas, pour l'heure, la priorité ? « *Nous relèverons le défi* », nous assure M. P. Sur, ministre des affaires locales et vice-président du C.M.D.A. Mais, ajoute-t-il prudent : *A la cadence actuelle de mobilisation des ressources, nous ne savons pas si nous pourrons financer la phase actuelle...* »

Parmi les onze villes de l'Inde dépassant un million d'habitants, certaines, comme Bangalore, Madras et Delhi parviennent à maîtriser leur développement. Calcutta (et à un moindre titre Bombay) risque donc de demeurer longtemps *encore* un cas limite de dégradation urbaine, en Inde et peut-être dans le monde.

(1) Une roupie = 0,62 F.

(2) Le plus important et le plus récent exode de populations au Pakistan vers l'Inde eut lieu en 1971 pendant la guerre civile qui conduisit à l'indépendance du *Bangladesh*. Dix millions de personnes, en majorité hindoues, se réfugièrent alors au Bengale-*Occidental*. Pratiquement toutes regagnèrent le Bangladesh.

Bidonvilles et sans-abri

Un slum est un ensemble de bustees. Un *bustee* est un groupe de huit à dix huttes aux murs de terre battue ou parfois cimentés, autour d'une petite cour. *Les abris plus récents sont souvent plus fragiles* : bambous et feuilles de cocotier, ou même toile de jute. Les *slums* sont généralement *installés près ou autour d'un point d'eau* : *un réservoir* ressemblant à une mare qui sert à tous les usages domestiques.

La terre appartient à des *propriétaires privés. Ceux-ci louent* le sol par lot à des *intermédiaires* qui installent les *bustees* et les louent à leur tour. Les *locataires* peuvent eux-mêmes *sous-louer une partie de l'habitation*, qui ne comprend souvent qu'une pièce. Une dizaine de personnes s'entassent ainsi sur 9 à 10 mètres carrés. La pièce *est louée, en moyenne* 18 à 25 roupies par mois si elle est en torchis, et jusqu'à 50 roupies si elle est en « dur ». Le droit *au bail* peut valoir plus de 100 *roupies le mètre carré*.

Les habitants sont pour la plupart des réfugiés de l'ancien Pakistan-Oriental, des migrants *du Bengale-Occidental et de ses* Etats limitrophes. Des rabatteurs vont parfois chercher dans les régions rurales du Bihar par *exemple*, les journaliers — *gagnant 6 à 7 roupies* — *employés* dans les manufactures de jute sans aucune garantie d'emploi. Ils sont également manœuvres, *artisans, petits vendeurs*, pousse-*pousse, etc. Ils ne disposent* pas, en moyenne, de plus de 100 roupies par foyer et par mois, dans 67 % des cas ; 25 % disposent cependant de 100 à *200 roupies. Quelques habitants ont passé la barre de « la ligne de pauvreté »* — 300 roupies par mois.

Les « sans-abri » qui ont élu domicile dans la rue sont officiellement *estimés à trente mille* personnes, *mais leur nombre est* sans doute plus proche de deux *cent mille*. (Les *autorités* admettent, d'autre part, qu'il existe environ trois cent mille sans-abri dans les campagnes du Bengale). Ceux que l'on rencontre à Calcutta y sont *généralement arrivés* de fraîche date, encore que 28 % d'entre eux, selon un sondage, vivent ainsi depuis plus de dix ans. Ce sont, dans 60 % des cas, *des paysans ou des ouvriers agricoles* chassés par la sécheresse ou par le chômage. Un quart seulement se livrent à la mendicité. La majorité appartiennent, comme *la plupart des habitants des bidonvilles*, à *ce que* les économistes appellent pudiquement le « *secteur informel* », tous les petites activités citadines non répertoriées mais qui occupent 40 % (1) et peut être plus de la population active.

Outre l'action du C.M.D.A., celle de Mère Thérèsa en faveur notamment des lépreux, de nombreuses organisations bénévoles *indiennes, étrangères et internationales* contribuent à l'amélioration des *slums*, ou à des programmes sociaux en faveur de *leurs habitants* : nutrition, *éducation, protection* de l'enfance, santé, etc. Au nombre de ces organisations, le *Seva Sangh Samiti*, une association indienne soutenue en partie par *des milliers de donations en France* (2) anime dans le *slum* de Pilkhana, près d'Howrah, un dispensaire pour la prévention médicale *et le dépistage des maladies endémiques*, un centre d'apprentissage pour jeunes filles et plusieurs foyers pour enfants déshérités, et leur accorde également des bourses scolaires.

(1) Cf. Harold Lubell — *Calcutta its urban development and employment prospects* — *B.I.T.-Genève. Calcutta compte* 18,3 % des chômeurs recensés de l'Inde ; parmi eux le nombre des diplômés est *passé de 28 000* en 1961 à 300 000 en 1977.

(2) Les Amis de « Seva Sangh Samiti », 26, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

Musées

La course aux trésors

(Suite de la première page.)

C'est un Rubens, presque sans chair, mais avec un ruissellement baroque de tissu sombre, qui avait été acheté 57 750 livres en 1884 à Londres par le baron Alfonse de Rothschild, au grand dam de la presse anglaise. Ce sommet flamand fait face à un autre sommet, espagnol celui-là : le portrait en pied de Maria Waldstein, par Goya. La belle marquise de Santa-Cruz, emmaillotée de gaz noire, superbement plantée sur ses ergots, est frémissante de vie avec son visage coloré sur fond de paysage romantique...

Jamais le Louvre, qui a pourtant acquis cette année coup sur coup deux pièces maîtresses, « Diane au bain », de Watteau, et le « Portrait de Malatesta », de Piero della Francesca, n'a fait entrer dans les collections nationales en un temps aussi court de tels chefs-d'œuvre. Il faut faire quelques pas de côté pour tomber sur le « Portrait de Diderot » feuilletant l'Encyclopédie et sur celui de « la Guimard » (célèbre danseuse de l'Opéra), qui font tous deux partie de la série des « figures de fantaisie » peintes par Fragonard. Ils sont accrochés au-dessus du bureau en laque noire de Mme Victoire, par Carlin, et de la commode du Dauphin, fils de Louis XV, par Criaerd.

Le fond de la galerie est occupé par le portrait monumental équestre de Joachim Murat, roi de Naples, par Gros, qu'encadrent d'un côté le « Portrait du sacre de Napoléon » et le « Portrait de Caroline Murat entourée de ses enfants », tous deux par Gérard. Ces tableaux, auxquels il convient d'ajouter la splendide danse de Renoir, appartiennent aujourd'hui au Louvre, tandis que le Musée d'art moderne a notamment reçu « la Corrida », de Manet, le charmant « Rendez-vous des amis », peint en 1909 par Marie Laurencin, au Bateau-Lavoir, ainsi que deux pastels de Redon.

Si la loi des « dations en paiement » n'avait pas existé, il y a de fortes chances pour que cet ensemble — qui comprend également des objets historiques ayant appartenu à Napoléon (nécessaire de toilette, sabre des Pyramides, lit d'agonie...) — auraient pris le chemin de collections ou de musées étrangers.

Le drainage à l'étranger

Bien qu'elle soit intervenue tardivement (1968), cette loi ralentit le drainage des œuvres d'art à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, commencé dès la fin du dix-neuvième siècle au moment où les musées américains s'intéressaient tout particulièrement à l'art français. Les grandes fortunes, alors, se défaisaient chez nous, pendant que s'édifiaient celles du Nouveau Monde. Et le moment crucial était toujours celui des successions. Chaque fois c'était l'hallali des acquéreurs venus d'outre-Atlantique. Les uns vendaient pour payer leurs droits, les autres achetaient pour remplir des musées aussi neufs que vides.

Pour favoriser ce mouvement « aspirant », l'administration américaine n'a pas tardé à mettre en place des dispositions fiscales qui encourageaient les acheteurs à faire entrer des œuvres d'art dans le patrimoine national. Comme les achats sont déductibles des impôts, le mécène hésitait rarement à surpayer une œuvre, par conséquent à provoquer l'enchérissement du marché. Aussi les amateurs français ont fini par collectionner presque clandestinement : une œuvre d'art dissimulée, c'est un trésor qui échappe aux regards indiscrets.

On ne s'étonne donc pas lorsque de temps à autre on voit apparaître dans tel musée américain ou japonais une pièce importante dont on ignorait l'existence en France. En vérité, ce qu'on connaît des collections françaises n'est que la partie visible de l'iceberg. Un exemple : le bureau de Madame Victoire, meuble royal Louis XV qu'on croyait disparu depuis la Révolution, n'a refait surface qu'au moment de la loi des dations.

Promulguée sous le général de Gaulle, le 31 décembre 1968, cette loi qui a pour objet la défense du patrimoine n'a vraiment vu son application qu'à partir de 1972 avec la mise en place d'une « commission d'agrément » (1) présidée par M. Maurice Aicardi. Le texte prévoit que les bénéficiaires d'une succession puissent s'acquitter de leurs droits en œuvres d'art, l'Etat consentant à se faire payer directement en nature, et au prix du marché (bien que la valeur d'un chef-d'œuvre soit toujours difficile à déterminer). C'est la réponse française aux dispositions fiscales étrangères.

Ainsi une banque allemande s'est portée acquéreur du portrait de « la Guimard » de Fragonard, dont elle voulait faire un investissement à long terme tout en l'exposant dans un musée, comme cela se pratique outre-Rhin. Quant au portrait de la belle marquise de Santa Cruz par Goya, il avait, lui, pour amateur le musée Getty de Malibu, en Californie (2), qui était disposé à le surpayer, de même qu'il avait offert pour le « Portrait de Malatesta », par Piero della Francesca, 1 million de dollars en plus du prix payé par le Louvre ! Depuis la mise en place de la loi sur les dations, l'action de la commission d'agrément a abouti à doubler les crédits nationaux d'acquisition. Selon M. Aicardi, qui prépare les dations Matisse et Picasso, il ne reste plus qu'une dernière disposition à prévoir : exonérer d'impôts les achats d'œuvres d'art faits à l'étranger afin de favoriser, cette fois, le retour des trésors fugitifs.

JACQUES MICHEL.

(1) Elle compte M. Landais, directeur des musées de France ; M. Pite, représentant le ministère de l'économie et des finances, et Mlle Kleindienst de la Bibliothèque nationale.

(2) Ce musée disposerait d'un budget d'achat annuel de 50 millions de dollars selon le testament du richissime pétrolier.

Vente

ENCHÈRES DÉCEVANTES POUR LE CORBUSIER

Le Corbusier est mort sans avoir pu mener à bien la construction de l'église de Firminy, près de Saint-Etienne (Haute-Loire), et c'est pour réunir les fonds nécessaires à son achèvement que la Fondation de France a eu l'idée d'organiser une vente aux enchères d'œuvres d'artistes contemporains, le samedi 25 février, au Centre Beaubourg (*le Monde* du 24 février). Malheureusement, les artistes et collectionneurs sollicités pour alimenter cette vente en œuvres de valeur au moins marchande ont assez peu donné, et, si l'étude Ader Picard Tajan a prêté gracieusement son concours, le fisc a été moins généreux.

Sans doute les achats étaient-ils exonérés des taxes habituelles, mais le ministère des finances, revenant sur ses premiers engagements, n'a finalement pas admis que les paiements faits au profit de la Fondation soient déductibles du revenu imposable dans la limite de 1,5 %. Un tel précédent aurait pu être invoqué par tous ceux qui souhaitent que la réglementation française s'inspire sur ce point du libéralisme de la législation américaine.

La vente a donc rapporté moins de 500 000 F, et la construction de Firminy risque de durer aussi longtemps que celle d'une cathédrale. Un seul prix élevé : 122 000 F pour l'assemblage de trente-quatre papiers marouflés sur toile réalisé par Dubuffet en 1977. Quant à Le Corbusier, les amateurs semblent l'aimer assez pour spéculer — petitement — sinon pour construire une chapelle. *Le Poème de l'angle droit*, ouvrage sans grande rareté sur vélin d'Arches a obtenu 12 000 F, et une simple affiche s'est vendue 600 F, plus de six fois sa valeur. Pas de quoi élever un clocher tout de même.

J.-M. G.

Expositions

Cent ans d'histoire aux Archives

C'est une revue historique, superbement mise en scène, que présentent les Archives nationales pour le centenaire de la République. Un décor d'époque, des personnages de légende, un scénario fertile en rebondissements, tantôt gais, tantôt graves. Le spectacle pourrait s'intituler : « la Francia è in republica ». Cette manchette du journal italien « l'Epoca », le 5 février 1879, à l'occasion de l'élection de Jules Grévy à la présidence de la République, explique pourquoi les organisateurs de l'exposition ont choisi de dater d'il y a à peine un siècle les vrais commencements de la IIIe République. Il faut attendre en effet la démission de Mac-Mahon, en janvier 1879, pour que, l'hypothèque monarchiste levée, le nouveau régime soit définitivement assuré.

Quel régime ? La « République rouge de 1793 » ou la « République honnête de 1830 » ? Une caricature du « Grelot », du 28 janvier 1872, dépeint l'alternative : la ménagère portant balai ou la mégère armée d'une pique. La coupure du pays en deux camps ne date donc pas d'aujourd'hui. Elle se lit à travers ces cent et quelques années d'histoire de France.

En guise de prologue, le visiteur est accueilli, au milieu du grand escalier, par l'effigie de Gambetta (plâtre original de Dalou), dont l'attitude altière exprime, comme un défi, la détermination de la République naissante. Au sommet des marches, une étonnante statue, construite par Caille pour le monument de la place de la République, offre du nouveau régime une image pleine d'ardeur et de jeunesse. Mais ce n'est pas celle qui sera retenue pour l'ouvrage définitif : on lui préférera la représentation d'une femme plus mûre, plus sage, que reproduit « le Journal illustré » du 22 juillet 1883.

Une vitrine pour Dreyfus

C'est l'autre face de la République, sa face d'ordre et de modération. Sur elle veillent, de part et d'autre de ce même escalier, Jules Favre, peint par Charles Lefevre, regard froid, maintien digne, et Adolphe Thiers, vu par Bonnat, visage sévère, Thiers dont une dépêche télégraphique adressée aux préfets affirme, au plus fort de la Commune, le 21 mars 1871 : « Les nouvelles de toute la France sont parfaitement rassurantes ; les hommes de désordre ne triomphent nulle part, et à Paris même les bons citoyens se rallient et s'organisent pour comprimer la sédition. »

Les « mauvais citoyens » vaincus, la République s'installe, sur la base de quelques textes fondamentaux : l'amendement Wallon, les lois constitutionnelles. La figure de Jules Ferry domine cette période. Des manuscrits, des affiches, des tableaux, des objets évoquent l'œuvre scolaire de la IIIe, ses lois sociales, ses conquêtes coloniales. Sur l'affaire Dreyfus, la documentation est particulièrement riche : un fac-similé ancien du fameux bordereau qui fit soupçonner le capitaine Dreyfus, une lettre de celui-ci proclamant son innocence, une note secrète du lieutenant-colonel Picquart sur le commandant Estherhazy, la dernière lettre du lieutenant-colonel Henry, auteur d'un faux qui accablait Dreyfus, avant son suicide.

Une vitrine consacrée à Jaurès, mais aussi une série de documents sur l'armée nous amènent à la guerre de 1914, que symbolisent notamment le chapeau de Clemenceau et la casquette de Poincaré. L'entre-deux-guerres voit à nouveau, après l'union sacrée, la France se diviser en deux blocs.

De ces affrontements demeurent des témoignages précieux : l'affiche antibolchevique de « l'homme au couteau entre les dents », un gourdin utilisé par des Camelots du roi et portant la mention « A bas les Juifs », un exemplaire des accords Matignon ayant appartenu à Léon Jouhaux, une lettre de Léon Blum au secrétaire général de la C.G.T. par laquelle le président du Conseil s'engage à soumettre au Parlement plusieurs projets de lois.

Les années 1940-1945 sont illustrées par des documents rares comme l'ordre d'arrestation de Georges Mandel, les actes constitutionnels de l'Etat français, la lettre de Hitler à Pétain annonçant l'invasion de la zone libre, ou encore l'appel aux armes du général de Gaulle et le manuscrit de « Premier Combat » de Jean Moulin.

M. Jean-Pierre Babelon, commissaire général, secondé par M. Jean-Paul Cointet, maître - assistant d'histoire à l'université de Paris-IV, a bien réussi son affaire. Il a su, par le jeu d'habiles regroupements, concilier le strict respect de la chronologie et la possibilité d'un regard d'ensemble sur chacune des époques pour saisir, au-delà des événements, les tendances, les lignes de force. En même temps, le dosage de textes, d'affiches, de photographies, d'objets assure une variété qui ne lasse jamais l'attention. Une seule réserve : prudence ou parti-pris, la Ve République est un peu négligée. La guerre d'Algérie aurait peut-être mérité plus que le seul texte des accords d'Evian, et mai 1968 mieux qu'une affiche unique des BeauxArts.

Il n'empêche. Cette promenade à travers le siècle est un plaisir et le catalogue un utile instrument de travail. Des bandes d'actualité sont projetées au rez-de-chaussée. On peut s'asseoir, écouter, regarder.

THOMAS FERENCZI.

★ *Cent ans de République*, hôtel de Rohan. Jusqu'au 23 mai.

Maryan, le montreur de marionnettes

La Galerie de France rend hommage au peintre Maryan, mort l'an dernier à l'âge de cinquante ans. Pour la première fois, une exposition rétrospective présente une vue d'ensemble de son œuvre, de 1946 à 1977, trente années durant lesquelles Maryan semble s'être ingénié à se placer à contre-courant de la mode. Lorsqu'il vient à Paris (où il vivra de 1950 à 1962), au plus haut de la vague abstraite, il peint des figures. Il s'installe à New-York, mais, là-bas aussi, il est en marge. Eternellement à côté de tout. Car c'est toujours lui-même qu'il peint.

Pourtant, l'exposition le montre, d'autres peintres l'ont influencé : Lam et Matta à ses débuts, pour l'étrangeté de leurs images, Picasso, pour son aptitude à exprimer et à transformer en peinture le magma des sensations confuses. A certains moments, on trouve même dans la peinture de Maryan un parfum de caricature expressionniste à la George Grosz des années 20 berlinoises. Et naturellement, l'imagerie aztèque, où le peintre retrouve une violence qui va si bien avec la sienne.

Par cette quête panique à travers les images des autres, Maryan veut échapper à la tentation de transcrire ce qui habite si impérieusement sa mémoire. La fosse nazie où il avait été laissé pour mort parmi les morts. Etre mort, et finalement revivre ! Une comédie !

L'œuvre de Maryan, c'est la parade de la comédie de la vie. Et de la mort. Diables barbus en haut-de-forme, clowns et fantômes, personnages emplumés, qui retournent tous à l'animalité élémentaire que le montreur de marionnettes a failli perdre.

Sa peinture n'est pas un décor mais une pulsion fondamentale métamorphosée en couleurs et en formes, parfois insoutenable de tension, de désintégration et de flamboyance. Comme si, à travers lui, Maryan n'avait fait que dépeindre l'aliénation de l'humanité entière.

JACQUES MICHEL.

★ Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré.

Notes

Cinéma

« Giliap » de Roy Andersson

Une histoire du bon vieux temps comme on n'ose plus en tourner en France et aux Etats-Unis. Du cinéma résolument « rétro » qui reprend là où nous avions quitté la trilogie de Marcel Pagnol, les destins en capilotade de Carné-Prévert d'avant-guerre. La banalité du quotidien légèrement décalée, la folie qui pointe. Cœurs à la dérive. « fatalitas fatalitatum... ».

Beau garçon, sémillant (interprète favori de Bo Widerberg, nous sommes en Suède), Thommy Berggren échoue dans un étrange hôtel pour vieux cabots, où règne un majordome en fauteuil roulant, où à l'occasion on célèbre gaiement la mémoire d'un cher disparu. Seul rayon de lumière, la serveuse (Mona Seilitz), blonde et preste, mais, sous ces apparences fringantes, au bout de ses forces. Un jour enfin, l'évasion, la lumière, la mer, le bonheur à deux possible. Bonheur éphémère : Anna est tuée, Giliap, l'amoureux transi, se retrouve seul sur un quai de gare avec ses bagages.

Tout est dans tout, et la souffrance infinie dans la solitude, étirée, édulcorée. Le travail est soigné, la photographie très composée, le « naturel » commande. On cherche en vain un texte, un peu de poésie, d'écriture. On ne rencontre qu'un habile confectionneur de roman-photo. Ce qui n'a rien d'honteux.

LOUIS MARCORELLES.

★ Olympic (v.o.).

■ Un prix annuel destiné à récompenser la meilleure chanson originale vient d'être fondé, sur l'initiative de MM. Pierre Delanoé, Jacques Demarny et Max Amphoux. Ce prix sera attribué par la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique pour la première fois au printemps 1978.

Expositions

Les jeux de la reliure

Les reliures de Pierre-Lucien Martin proposent des jeux de lignes et de couleurs dont la puissance de suggestion, née d'un travail subtil et rigoureux, illustre la richesse d'un art trop confidentiel. L'exposition qui lui est consacrée va de 1948 à 1977. On voit les formes géométriques des premières années laisser place peu à peu à des recherches plus libres, plus variées.

Deux compositions en noir et blanc, l'une pour « le Mur » de Sartre, l'autre pour « la Peste » de Camus, évoquent avec force le climat oppressant de ces œuvres. Une mosaïque de gris, d'orange et de vert reflète la profusion de « Capitale de la douleur » d'Eluard.

Un décor de bleus — bandes foncées sur fond clair, — sur lequel se dessine à peine une fleur sombre, exprime la légèreté des « Romances sans paroles » de Verlaine. Sur les reliures les plus récentes, de fines empreintes d'éléments naturels — cheveux pour « Nadja » de Breton, plumes pour « Aromates chasseurs » de Char, feuilles pour le « Blason des fleurs et des fruits » d'Eluard — effacent la frontière ténue qui sépare la fiction de la réalité. — T. F.

★ L'Artisan du livre, 22, rue Guynemer. Jusqu'au 7 mars.

Photo

L'armée française au camp de Châlons en 1857

Le département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale exhume un reportage photographique de Gustave Le Gray sur l'armée française au camp de Châlons datant de 1857. Le camp de Châlons était un terrain de 12 000 hectares, établi par Napoléon III au nord de Châlons-sur-Marne pour servir de grande école de manœuvres. Napoléon III chargea Le Gray, photographe réputé, inventeur du procédé « au papier ciré sec », de fixer les scènes de la vie du camp : les photos constituaient des albums qu'il offrait ensuite à ses officiers généraux.

Il s'agit là d'un reportage presque filmique : Le Gray prit d'abord des vues panoramiques du camp, puis des plans des divers baraquements de l'état-major général et de la division de cavalerie, puis des portraits de généraux. Sa description de la vie militaire quotidienne (buvettes et grand-messes) et des loisirs des zouaves, qui dansent, jouent aux cartes ou se coupent les cheveux, est assez réjouissante. Certains plans éloignés des manœuvres de la cavalerie sur la plaine sèche, soulevée d'une poussière qu'on prend pour de la brume, sont très beaux.

HERVE GUIBERT.

★ Bibliothèque nationale. Jusqu'au 22 mars.

Variétés

Philippe Rotily

Philippe Rotily est un chanteur qui s'est formé à l'école des maisons de jeunes et de la culture. Aidé par quatre musiciens, soutenu par une jeune femme qui lui apporte une deuxième voix, il a eu le temps de se donner une couleur musicale et il bénéficie d'un ton juste qui fait oublier un peu des images et des intentions souvent naïves.

Philippe Rotily chante aux Blancs-Manteaux ses longues chansons-chroniques qui parlent du quotidien, de l'amour et de la mort. Il n'a pas enregistré encore un seul disque. Mais pour son authenticité et malgré sa maladresse, il mérite d'être entendu.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Blancs-Manteaux, 20 h. 30.

Jazz

MORT D'ALIX COMBELLE

Le saxophoniste et clarinettiste de jazz Alix Combelle est mort, lundi 27 février, à l'hôpital de Mantes. Il était âgé de soixante-cinq ans.

[Né à Paris le 15 juin 1912, Alix Combelle appartenait — avec Philippe Brun, André Ekyan, Stéphane Mougin, Léon Vauchant et Christian Wagner — à ce que l'on a appelé la première génération des jazzmen français.

A partir de 1933, Alix Combelle commença à se produire dans les cabarets comme la Croix du Sud ou l'Abbaye de Thélème, puis avec les musiciens de passage à Paris (Bill Coleman).

Considéré comme un disciple inspiré de Coleman Hawkins (avec qui, du reste, il a enregistré *Crazy Rythm*), il avait dirigé dans les années 40 une petite formation et enregistré avec Django Reinhardt, Benny Carter, Lionel Hampton et Jonah Jones.]

■ La direction de la Saison lyrique municipale de Saint-Etienne nous prie de rappeler que l'opéra de Gerschwin « Porgy and Bess », avait été joué en France le 3 février 1959 pour l'inauguration de la Maison de la culture de Saint-Etienne, dans une mise en scène d'Anne Brown.

PRESSE

BIBLIOGRAPHIE

« LA PRESSE LOCALE EN LIBERTÉ SURVEILLÉE »

De tous les journalistes, le « localier » est certainement celui qui, fournissant la matière première sur laquelle repose la prospérité des quotidiens de province, est le plus mal payé de retour (au propre comme au figuré) : M. Alain Besson, « *entré au journalisme* », comme il le dit, en 1963, en a fait la difficile expérience qu'il consigne dans un livre intitulé *la Presse locale en liberté surveillée*.

Il décrit, à coups d'exemples, les difficultés auxquelles se heurte celui qui « *va au charbon* » tous les jours, avec l'assiduité d'une fourmi, sans être autorisé pour autant à traiter les sujets les plus intéressants. Il fait une analyse serrée des rapports faussés entre les exigences d'une véritable information et la toute-puissance des notables qu'il convient de ménager, la prudence des directeurs de journaux et le conservatisme des lecteurs. S'interrogeant sur la manière dont, en particulier, sont traités les faits divers, M. Alain Besson pose la question : « *Le journaliste est-il seulement « voyageur » ou « acteur social »* ?

C. D.

★ Les Editions ouvrières, 256 pages, 38 F.

« L'ÉCONOMIE DE L'INFORMATION »

Si l'on admet la notion d'« industrie des moyens d'information » — 27 milliards de chiffre d'affaires en 1976, — on ne s'étonnera pas que Mme Nadine Toussaint cherche à en analyser l'économie. Publié dans la collection *Que sais-je ?*, l'ouvrage privilégie sans doute l'étude de la situation en France, mais fournit aussi d'intéressants éléments de comparaison avec d'autres pays.

C. D.

★ Presses universitaires de France : *l'Economie de l'information*, 127 pages, 9 F.

● *Le « Times »* ne paraît pas mardi 28 février, à Londres, pour la quatrième journée consécutive en raison de la grève des ouvriers des ateliers de composition. Des revendications salariales sont à l'origine du conflit.

● *Le « Daily News »*, seul quotidien du soir de Chicago, cessera de paraître le 4 mars. Le conseil d'administration des établissements Field a pris cette décision après avoir constaté que les ventes du quotidien baissaient régulièrement (329 078 exemplaires contre 397 598 en 1977).

Le journal a perdu 21,7 millions de dollars (près de 100 millions de francs) depuis 1974, le déficit passant de 3,5 millions de dollars (près de 15 millions de francs) en 1975 à 11 millions de dollars (près de 50 millions de francs) en 1977.

● *Le conseil d'administration* de la société éditrice du *Nouvel Observateur*, réuni le mardi 21 février, a voté, pour l'exercice 1978, une nouvelle ouverture en compte courant, d'un montant de 1 750 000 francs au profit de la société éditrice du *Matin de Paris*. Les deux sociétés sont présidées par M. Claude Perdriel.

Le *Matin de Paris*, en dépit d'un certain succès (au soixante-cinq mille exemplaires vendus chaque jour par les Messageries s'ajoutent plusieurs milliers d'abonnements) n'a pas encore réussi depuis son lancement, le 1er mars 1977, à trouver son équilibre financier.

● *Libertés*, bulletin hebdomadaire d'échanges d'idées, vient d'être créé par plusieurs associations. Au sommaire des deux premiers numéros, des articles de MM. Edgar Faure, Jean-Pierre Chevènement, Marcel Julian, etc. L'abonnement d'essai est de 30 F, à adresser à *Libertés*, 6, rue Jules-Guesde, 91270-Vigneux-sur-Seine.

● *La revue « Trimedia »*, éditée par l'école supérieure de journalisme de Lille et le Centre de recherche sur l'information et la communication (67, bd Vauban, 59046 Lille) vient de faire paraître son numéro 3. L'essentiel du numéro, qui comporte des articles de MM. Pierre Emmanuel, René Pucheu et Jules Gritti, est consacré à un dossier sur l'introduction de la presse à l'école (le n° : 25 F).

CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE PLEYEL Jeudi 2 mars — Vendredi 17 mars à 21 heures (Werner)	COMITE NATIONAL POUR LES COMMEMORATIONS MUSICALES TRICENTENAIRE DE **VIVALDI** — Le 2 : « VIVALDI A VENISE » présenté par SERGE LIFAR Spectacle en multivision et stéréophonie réalisé par GONZAGUE ZENO — Le 17 : ORATORIO DE VIVALDI JUDITH TRIOMPHANTE Ens. du PICCOLO TEATRO MUSICALE I VISTUOSI DI ROMA **Dir. : Renato FASANO**
INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille Mardi 28 février à 20 h. 30 (p.e. Valmalète)	**ENSEMBLE ERASME** P. GOEDHART (baryton) E. SPELBERG (hautbois) W. SPRUYT (guitare) Purcell, Lully, Rameau, Theodorakis, Dodgson
SALLE GAVEAU Mercredi 1er mars à 18 h. 45 (Valmalète)	« UNE HEURE avec... » **CHOPIN et K. ZIMERMAN** (Gd Prix du Concours Chopin)
SALLE PLEYEL Dimanche 12 mars à 17 h. 45 (p.e. Valmalète)	**Concerts Lamoureux** Dir. : Eliahu INBAL Sol. : M. RUDY GLINKA, MOUSSORGSKI, RAVEL, TCHAIKOVSKY : concerto pour piano

Eglise Saint-Germain-des-Prés
Récital de Flûte
GABRIEL FUMET
de J.-S. BACH à E. VARESE
les vendredis 10, 17 et 31 mars 1978 à 21 h.

Musique THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte 14 F
7-9-11 mars
maria joão pires
Schumann Debussy Mozart
8 et 10 mars
katia et marielle labèque
Schubert Rachmaninov Debussy Lutoslawski
jusqu'au 4 mars
le groupe chilien
inti-illimani
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

CONCERTS Radio France

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 1er mars à 20 h 30	Dir. : J.-C. CASADESUS Sol. : M. HASSON VERDI - SAINT-SAENS BRAHMS

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Jeudi 2 mars à 20 h 30	Dir. : Uri SEGAL Sol. : P. HIRSHHORN SCHREKER - BERG MAHLER

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Grand Auditorium Lundi 6 mars à 20 h. 30	QUATUOR DANOIS HAYDN - DEBUSSY SCHUBERT

MUSIQUE POUR TOUS

SALLE PLEYEL Jeudi 9 mars à 20 h 30	DUKAS - JOLIVET BERLIOZ Soliste : Bernard SOUSTROT NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Dir. : Carlos PAITA

MUSIQUE AU PRÉSENT

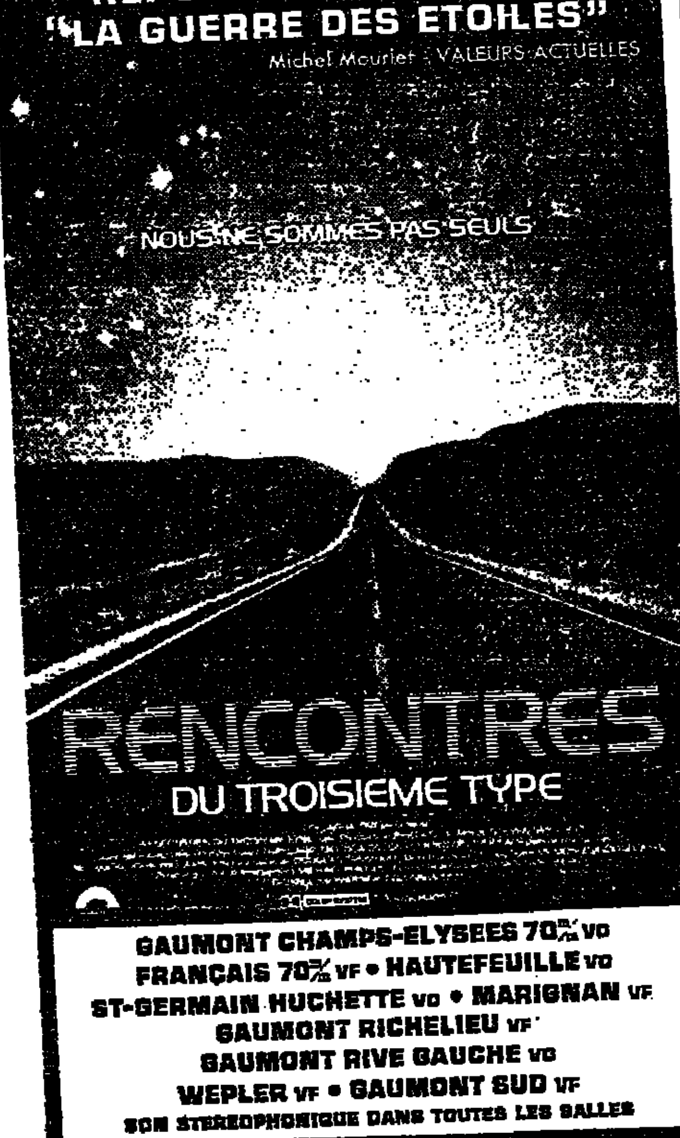
RADIO-FRANCE Auditorium 105 Samedi 11 mars à 17 heures	MADERNA - TREMBLAY ANTONIOU - REIBEL Soliste : Silvan SANFORD Ens. Instrumental du NOP Dir. : T. ANTONIOU

Location : RADIO-FRANCE, Salles et Agences

DERNIERES
LE PETIT MAHAGONNY
BRECHT - WEILL
par la péniche théâtre
Un spectacle continuellement musical et visuel : surprenant. FRANCE-SOIR
Une réussite au plan musical. L'HUMANITE DIMANCHE
Le grand plaisir de la soirée : Christine Combes, elle a le charme des héroïnes brisées de John Huston. LE MONDE
La mise en scène très astucieuse de Mireille Larroche va droit au but. LA CROIX
THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
59 bd jules-guesde loc. 243.00.59 fnac agences copar

— 2 DERNIÈRES CE SOIR ET DEMAIN —

théâtre de la commune d'aubervilliers - 833.16.16
6 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Mercr. 22 - Vendr. 24 - Sam. 25, à 21 h. - Dim. 26, à 17 h. - Mardi 28 et Mercredi 1er mars, à 21 h.
LE THEATRE DE LA COMMUNE ET LA MAISON DE LA CULTURE D'AMIENS présentent
LE PAIN DUR
de Paul Claudel
Mise en scène : Dominique Quehec
Au total, une approche intéressante de Claudel qui... demeure très fidèle à l'essence même de l'œuvre...
J.-P. Bergeon - L'ESSENTIEL

GAUMONT CHAMPS-ELYSEES 70% VO
FRANÇAIS 70% VF • HAUTEFEUILLE VO
ST-GERMAIN HUCHETTE VO • MARIGNAN VF
GAUMONT RICHELIEU VF
GAUMONT RIVE GAUCHE VO
WEPLER VF • GAUMONT SUD VF
SON STEREOPHONIQUE DANS TOUTES LES SALLES

MUSIQUE ATHENEE
lundi 6 mars 21 h
OLIVIER GARDON
piano
Beethoven - Schoenberg
Debussy - Brahms
lundi 13 mars 21 h
L'AGE DU BEL CANTO II
ténor
BRUCE BREWER
mezzo soprano
JOYCE CASTLE
au piano
ROBERT SUTHERLAND
ATHENEE-LOUIS JOUVET
location 073.27.24
agences - Fnac - Durand

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
T. E. P., 20 h. 30 : Nekrassov.
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 20 h. 45 : Yiddish Story (Rocheman chaud).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Inti Illimani.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 28 février

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts. — 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Eclairage indirect.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : le Molière.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou ; 21 h. : la Lève.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Marchands d'avenir.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les concerts

Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Peter Schuback (Zimmermann, Bach, Schuback).
Institut néerlandais, 20 h. 30 : Erasme Ensemble.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : le Pain dur.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Maximilien Robespierre.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Histoire de loup.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : le Tube.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 1er mars au 8 mars)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., lundi et mardi, 14 h. 30 et 15 h. 30.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Œuf pour œuf.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30 ; sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux, mer., sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : Trois noisettes pour Cendrillon (cinéma).
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h., le Pays des galipettes.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre Adyar (326-12-30), mer., jeudi, 14 h. 30 : Molière, de Goldoni.
Théâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), tous les jours, 15 h. :
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-23), tous les jours, 14 h. 30, sf sam. et dim. : le Médecin malgré lui.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), ts les j., sf. sam. et dim., 14 h. 10 : l'Avare.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer et sam., 14 h. 30 : Trummi kaputt ou le robot cassé.
Théâtre la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. : le Trésor de la planète Musicalis ; dim., 15 h. ; mer., 14 h. 30 et 16 h. : Dis maman, les petits oiseaux ont-ils des jambes ?
Théâtre de la Commune, Aubervilliers, mer., ven., sam., mar., 20 h. 30 : le Pain dur.

∴

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse (enfants) : la Guerre des étoiles, L'espion qui m'aimait, Barry Lindon, les Aventures de Robin des Bois, Une étoile est née, Pitié pour le prof, les Duellistes, Un autre homme, une autre chance, Mary Poppins, Fra Diavolo ; (adolescents) : Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, Padre Padrone, New-York, New-York, Mon beau légionnaire, Orca, Mon oncle, Sacré Graal, Diabolo menthe, Etna, Entrons dans la danse, Brancaleone s'en va-t-aux croisades, Barberousse, Angela Davis, le Miroir, Alice dans les villes, Préparez vos mouchoirs, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Haro, l'Incompris, Ce vieux pays où Rimbaud est mort, les Orphelins, Chinois, encore un effort, Les Indiens sont encore loin, Harlan County U. S. A.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
La ville de Strasbourg et l'Opéra du Rhin présentent
L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE STRASBOURG
Dir. ALAIN LOMBARD

Le 14 mars, 20 h. 30	Le 15 mars, 20 h. 30
REQUIEM de VERDI	DAMNATION DE FAUST de BERLIOZ
Sol. TE KANAWA - DENIZE ARRAGAL - NESTERENKO	Sol. RHODES - CHAUVET BASTIN - MARINOV
CHŒURS DE L'OPERA DU RHIN ET DU STAATSTHEATER KARLSRUHE	CHŒURS DE L'OPERA DU RHIN ET DE L'OPERA DE LYON

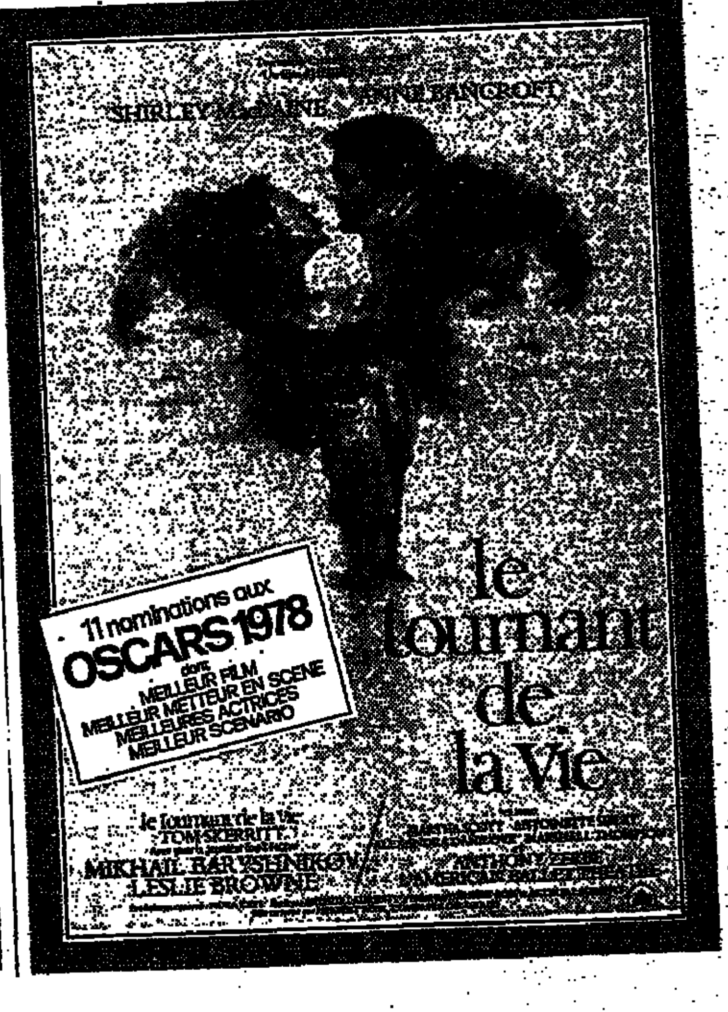
Location : Théâtre, Agences, FNAC
ERATO 25e ANNIVERSAIRE — BFCM Banque Fédérative du Crédit Mutuel

GAUMONT COLISÉE - GAUMONT OPÉRA
CLICHY PATHÉ - GAUMONT SUD - QUINTETTE
MONTPARNASSE PATHÉ - CYRANO Versailles
ARTEL Rosny - CARREFOUR Pantin - ARTEL Créteil
BUXY Boussy-Saint-Antoine

PRIX LOUIS DELLUC 1977
DIABOLO MENTHE



— MERCREDI —
CONCORDE PATHÉ (v.o. son magnétique) - QUARTIER LATIN v.o. - VICTOR-HUGO v.o. - GAUMONT LUMIÈRE (v.f. son magnétique) - MONTPARNASSE PATHÉ v.f. - FAUVETTE v.f. - GAUMONT GAMBETTA v.f.
C 2 L Versailles - TRICYCLE Asnières - VÉLIZY 2



SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (le cinéma et le théâtre), 15 h. : les Nouveaux Messieurs, de J. Feyder ; 18 h. 30 : l'Aiglon, de V. Tourjansky ; 20 h. 30 : Jean de la Lune, de M. Achard ; 22 h. 30 : les Amants de Vérone, d'A. Cayatte.

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70), jusqu'à J. ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P. L. M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), en soirée.
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais 4e (278-47-86)
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : le Détachement féminin rouge.
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U G C Odéon, 6e (325-71-08), en soirée ; Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon et Ermitage, en matinée ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Secrétan 19e (206-71-33).
LE CRABE - TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.f.) (*) : jusqu'à jeudi : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : U G C Opéra, 2e (261-50-32)
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), jusqu'à jeudi, à partir de vendr. au Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75), v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24) ; U G C Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention 15e (828-20-64).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U G C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Jean-Renoir 9e (874-40-75) ; Olympic, 14e (542-67-42)
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-69-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (380-50-70), jusqu'à J ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), à partir de V. ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) en matinée
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)

Les films nouveaux

HARO, film français de Gilles Behat. Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70). Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA VOIX DE SON MAITRE, film français de G Mordillat et N Philibert Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42)
AUM SHIVA, film français de Claude Lamorisse La Pagode 7e (705-12-15)
GILIAP, film suédois de R Andersson (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
IL ETAIT UNE FOIS LA LEGION, film américain de D Richards (v.o) : U.G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v f) : Berlitz 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
ANN ET ANDY, film américain de R Williams (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Balzac, 8e (359-52-70).
BEN GOURION, film anglais de B. Hesera (v.o.) : Maxéville, 9e (770-72-86)
ÇA FAIT TILT, film français de André Hunebelle Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
RENCONTRES DU 3e TYPE, film américain de S Spielberg (v.o.) : Saint-Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) (v f) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler 18e (387-50-70)

HOTEL DE LA PLAGE (Fr) . Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à J. ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54), à partir de V ; Lord-Byron, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) jusqu'à J. ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Saint-Germain-Studio 5e (033-42-72) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) jusqu'à jeudi ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), à partir de vendredi ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
JESUS DE NAZARETH (It.-Ang.) (première partie) v ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25). — V. f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03)
JULIA (A., v.o) : Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à jeudi ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), à partir de vendredi ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. ang. U G C-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46), à partir de vendredi ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), jusqu'à jeudi ; Olympic, 14e (542-67-42).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) — V.f. Haussmann, 9e (770-47-55)
MORT D'UN POURRI (Fr) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) . Galerie Point Show 8e (225-67-29) à partir de vendredi.
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) . Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29), jusqu'à jeudi ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). — V.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v o) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v f · Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
POURQUOI PAS (Fr) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) · U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
RAONI (Fr.-Belg.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U G C. Danton, 6e (329-42-62).
SAFRANA (Maur.) : la Clef, 5e (337-90-90) (débats ven. et mar. à 21 h. 45).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr) : Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.
SECRETE ENFANCE (Fr) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TENDRE POULET (Fr) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UN COUPLE EN FUITE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) jusqu'au jeu ; v.o. : U G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19)
UN RISQUE A COURIR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It. v.o) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LA VIE DEVANT SOI (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio-J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS, (Fr) : Action République, 11e (805-51-33).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
NOS PLUS BELLES ANNEES (A. v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04)
1789 (Fr) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Merc et J., le matin, à 9 h. perm. à partir de V.
OLIVER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
NETWORK (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e Studio Bertrand, 7e Templiers, 3e
LE PHARE DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32).
QUAI DES ORFEVRES (Fr) : Artua Champo, 5e (033-51-60) jusqu'au 26.
LES VACANCES DE MONS.EUR HULOT (Fr) : Le Ranelagh, 16e
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o) : Lucernaire, 6e (544-37-34)
ALICE DANS LES VILLES (All., v.angl.) Le Marais 4e (278-47-86)
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert 14e (033-00-11)
BERTHA BOXCAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) · Luxembourg, 6e (633-97-77).
BULLITT (A., v.o.) · Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf Mar.).
CENTRE TERRE, SEPTIEME CONTINENT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o) : Broadway 16e (527-41-16)
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-51-70).
HELLZAPOPPIN (A., v.o) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
JOUR DE FETE (Fr.) · Le Ranelagh, 16e (288-64-44)
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.).
LE LAUREAT (A., v.o) : La clef, 5e (337-90-90)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

Les festivals

AU NOM DU PROGRES : Palais des arts, 3e (272-62-98) : la Tentation de puissance, l'impossible indépendance.
MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 20 h. : Aïda ; 16 h. 15, 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.
CINEMA POLONAIS (v.o) : Action République, 11e (805-51-33) : la Passagère.
A. TANNER : Studio Galande, 5e (033-72-71) : le Milieu du monde.
MARGUERITE DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
CINEMA BRESILIEN (v.o) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 45 : Féminin pluriel
H. HAWKS (v.o.) · Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Boule de feu.
TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN (v.o) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Missouri Breaks.
C. CHAPLIN (v.o) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Lumières de la ville.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : les Marx au grand magasin.
PASOLINI-FELLINI Acacias (17e) (v.o) (754-97-83) : 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 Huit et demi ; 19 h. les Mille et Une Nuits ; 21 h. Satyricon ; 23 h. la Dolce Vita
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o). I, 13 h. : Ivan le Terrible ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 15 : Cabaret ; 0 h. 30 : le Crépuscule des dieux. — II, 14 h. : Pink Narcissus ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : l'Epouvantail ; 20 h. : Pierrot le Fou ; 22 h. : A bout de souffle.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.). I, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 30 : Cinq pièces faciles ; 20 h. 15 : Frankenstein junior ; 22 h. : les Damnés. — II, 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : The Yellow Submarine ; 16 h. : Nous nous sommes tant aimés ; 18 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LES PROMESSES DE L'OCÉAN

L'océan mondial couvre 71 % de la surface de notre planète. Ses eaux et ses fonds sont encore très mal connus. Pourtant, on en exploite déjà quelques ressources (pétrole et poisson presque exclusivement) et on parle beaucoup de l'exploitation future des richesses marines que trop de personnes imaginent immenses et à propos desquelles s'affrontent pays industrialisés et pays en voie de développement. L'émission de Robert Clark, « L'avenir du futur » (TF 1, le 27 février) a été l'occasion d'une bonne mise au point faite par des spécialistes compétents : MM. Claude Riffaud, directeur général adjoint du Centre national pour l'exploitation des océans ; Xavier Le Pichon, géophysicien de Paris-VI ; Henri Delauze, président-directeur général de la Compagnie maritime d'expertises (Comex) ; Lucien Laubier, directeur du Centre océanologique de Bretagne.

Les ressources minérales (non renouvelables) ou vivantes (renouvelables seulement si les prélèvements sont raisonnables) existent :

— Mais il faudra inventer des technologies nouvelles fiables pour exploiter le pétrole « off shore » au-delà de 300 mètres de profondeur d'eau ;

— Mais les nodules polymétalliques, intéressants par leur teneur en nickel, cuivre et cobalt, reposent, en général, par des fonds de 5 000 mètres ;

— Mais les prises des pêcheurs — 60 millions de tonnes actuellement, soit 4 à 5 % des protéines consommées dans le monde — ne pourront probablement pas dépasser la centaine de millions de tonnes si on ne veut pas dépeupler les mers ;

— Mais la capture de 100 millions de tonnes de krill (une petite crevette des eaux antarctiques) sera conditionnée par les difficultés de navigation dans l'océan Antarctique, par l'éloignement des zones de consommation et par l'acceptation, par les consommateurs, de ce produit nouveau ;

— Mais l'aquaculture, intéressante localement ou régionalement, ne produira que des tonnages limités d'espèces chères.

L'océan mondial est une formidable réserve d'énergie :

— Mais les sites favorables à l'exploitation de l'énergie des marées sont rarissimes ;

— Mais l'utilisation de l'énergie thermique est limitée à la zone intertropicale et il faudra transférer à terre — sous forme d'hydrogène notamment — l'énergie produite en pleine mer.

La mer n'est donc pas le pactole inépuisable que certains imaginent. Et, pourtant, elle est déjà l'enjeu d'âpres disputes. Le droit de la mer est en train d'évoluer : la plupart des Etats côtiers se sont appropriés des zones économiques exclusives de 200 milles nautiques (370,4 kilomètres).

Tous les participants à l'émission, d'accord sur les richesses limitées des mers, ont souligné le rôle capital des océans : la masse océanique constitue, avec l'atmosphère, une machine thermique qui conditionne les climats. Sans connaissance de la physique des océans, des échanges d'énergie entre la mer et l'atmosphère, on ne pourra prévoir le temps à huit jours et encore moins les variations éventuelles des climats. Il faut donc donner aux scientifiques les moyens de comprendre la mer.

Une note d'optimisme : la mer n'est pas morte ; elle n'est même pas moribonde. Seules, des zones côtières sont polluées à l'extrême.

YVONNE REBEYROL.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 28 FEVRIER

— TF 1, A 2, FR 3, France-Inter, 20 h. 35. — M. Georges Marchais s'exprime pour le P.C. *(neuf minutes)*. M. Jean-Luc Reitzer et Mme Monique Roy pour le R.P.R. (neuf minutes) ; un représentant du Front autogestionnaire parle enfin pendant sept minutes.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est interrogé sur R.M.C., à 19 heures.

— *Le shah d'Iran* répond, en direct de Téhéran, aux questions des auditeurs de France-Inter, à 19 heures.

— Le micro est ouvert aux candidats de la troisième circonscription des Bouches-du-Rhône (Marseille), avec la participation de *M. Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, maire de Marseille, à Sud-Radio, à 19 heures.

— *M. Michel Durafour* (parti radical), ancien ministre, participe au Studio volant d'Europe 1, à Saint-Etienne, à 19 h. 15.

— *MM. André Fanton*, député (R.P.R.) de Paris, et *Michel Crépeau* (député (M.R.G.) de la Charente-Maritime, maire de La Rochelle, débattent, en direct de Niort, sur R.T.L., à 20 h. 30.

— *M. Brice Lalonde*, animateur du mouvement Les amis de la Terre, est l'invité du magazine « Dans le sillage de... », sur R.M.-C., à 22 h. 40.

MERCREDI 1er MARS

— TF 1, A 2, FR 3, France-Inter, 19 h. 42 : Mme Nicole Balland, MM. Yves Chevet, André Druefen et Léo Chevallier interviendront pour l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (7 minutes) ; la parole est ensuite à M. Jean-Pierre Soisson pour l'Union pour la démocratie française (9 minutes) ; MM. Pierre Mauroy, Claude Germon et Mme Yvette Roudy s'expriment enfin pour le P.S. et les radicaux de gauche (9 minutes).

— *Ivan Levaï* reçoit *M. Michel d'Ornano*, ministre de la culture et de l'environnement, sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *MM. Olivier Guichard*, ancien ministre, R.P.R., et *Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., parlent de la vie régionale, au cours du magazine « R.M.-C. - Choc », sur R.M.-C., à 13 h. 30.

— *Le micro* du Studio volant est ouvert aux candidats de Toulouse, avec la participation de *MM. Marcel Cavaillé*, secrétaire d'Etat aux transports, et *Alain Savary*, député (P.S.) de Haute-Garonne, sur Europe 1, à 19 h. 15.

MARDI 28 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

21 h. 15, Variétés : Musique en tête (Charles Aznavour), réal. B. Lion ; 22 h. 20, Reportage : La croisière des sables, de Ch. Gallissian et C. Brive commentaire J. Mallet

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

21 h. 5, Les dossiers de l'écran : FILM : LA DESCENTE INFERNALE, de M. Ritchie (1969), avec R. Redford, G. Hackmann, T. Kirk, J.-J. Albert, C. Spary, D. Coleman.

Vers 22 h., Débat : La vie d'un champion de ski.

Avec MM. J.-C. Killy, trois fois médaillé aux Jeux olympiques de Grenoble, 1968 ; T. Sailer ; L. Lacroix ; E. Zimmerman ; Mmes M. Goitschel, Fl. Steurer

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Et pourtant il tourne, de R. Le Capitaine et D. Fog (prod. FR 3 Rennes) ; 20 h., Les jeux.

21 h. 5, FILM (westerns, policiers, aventures) : RIO CONCHOS, de G. Douglas (1964), avec R. Boone, St. Whitman, A. Franciosa, W. Wagner, W. Anderson, J. Brown (rediff.).

Western aux caractères bien étudiés et aux scènes d'action violentes

22 h. 25, Magazine réussite : Jean-Pierre Bastiat, capitaine du XV de France.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « le Violon de Rothschild » ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : « Puissance et limites des médias », avec G. Mansell et A. Conte ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : *Prokofiev* ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : à 22 h. 30, Cinéastes sans images : Nina Companeez ; 23 h. 30, Musique et lecture.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : Haydn à Londres ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Soirée lyrique par les chœurs et l'orchestre symphonique de la Rundfunk de Leipzig, dir. H. Kegel : « Fidelio » (Beethoven), avec E. Wlaschiha, P. Schreier, K. H. Stryczek ; 23 h., France-Musique la nuit : Nouveaux talents, premiers sillons... Gisèle Herbert, harpiste, et Ludovic de San, baryton, avec J. Rohin, pianiste : Pield-Parish-Alvars, Fauré ; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bonté : Le délire des doigts ; 1 h., Enseigne pour une école de mouettes : Dufourt, Saint-Saëns

MERCREDI 1er MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; à 16 h. 50, Les infos ; 17 h. 55, Sur deux roues : le skate board ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 10, Tirage du Loto ; 20 h. 15, Journal.

20 h. 45, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête (L'usine de la peur), de L. Godevais et M. Pavaux ; 22 h. 15, Médicale : Savoir manger, d'I. Barrère et E. Lalou.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Dessins animés ; 16 h., Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h. 15, Journal.

20 h. 28, Football : Bastia-Iéna ; 22 h. 20, Alain Decaux raconte... la révolte de Pougatchev.

La grande révolte des Cosaques ou l'histoire d'une véritable jacquerie qui menaça l'empire de Catherine II

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 20 h. 15, Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : DEUX HOMMES DANS MANHATTAN, de J.-P. Melville (1958), avec P. Grasset, J.-P. Melville, Ch. Eudes, G. Hall, M. Hennessy (N., rediffus.)

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Ciné-regards : Luigi Comencini, suivi d'Objectif cinéma (expérience d'Art et Essai en Vendée)

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Détruire la nuit », de Michel Ciry ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Mercredi jeunesse, Blaise Cendrars ; ... du côté des grandes écoles ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Prokofiev aujourd'hui ; 18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « la Maison à mezzanine » ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : « Mozart et le phantasme » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : à 22 h. 30, Animation ; à 22 h. 35, Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Pierné, Debussy, Roussel, Mozart, Stravinski ; 17 h., Postlude : Weill, Prokofiev, Stockhausen ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : Haydn à Londres ;

20 h. 30, Concert au Palais des congrès : « Petite Symphonie » (Gounod), « Sérénade opus 7 pour vents » (R. Strauss), « Quintette opus 34 pour piano et cordes » (Brahms), avec P. Amoyal, M. Beroff, M. Bloom, P. Boulanger, G. Suc ; 23 h. 30, France-Musique la nuit ; enseigne pour une école de mouettes : Chausson, Reger ; 0 h. 5, Délire des doigts : Beethoven, Franck, Gounod, Liszt.

CARNET

Naissances

— Béatrice et Antoine DESBORDES ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 23 février 1978.
10, avenue des Tilleuls,
78400 *Chatou*.

— M. et Mme Jacques GAIRARD, Olivier, Hervé et Emmanuelle, sont heureux d'annoncer la naissance de

Renaud,

le 24 février 1978.
37, rue Sœur-Bouvier, 69005 Lyon.

— M. Roger GODINO, Mme, née Carole Vidart et leurs enfants, sont heureux de faire part de la naissance de

Florence,

le 21 février 1978.
38, rue Guynemer, 75006 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert AULANIER,
ingénieur des Arts et Manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 23 février 1978, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part des familles :
Aulanier,
Roger-Petit,
Fousse,
Alain Petit,
Luuyt,
Leroy,
Bertrand,
Saget.
Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité de sa famille.

— Le médecin-colonel Jean Borgomano,
M. et Mme André Borgomano et leurs enfants,
M. et Mme Claude Borgomano et leurs enfants,
Les familles Boudinot, Butti, Decau, Jaussaud, Hostache,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BORGOMANO,
née Marguerite Bélingué,

survenu le *12 février 1978*, à l'âge de soixante-quinze ans.
L'inhumation a eu lieu à Carbonne.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Le Chambéry, bat. C,
519, avenue du Pont-Trinquat,
34000 Montpellier.
E.M.A., 34056 Montpellier Cedex.
22, rue de Dijon, Rabat (Maroc).

— Lyon, Cleppé, Champagnole, Paris.

Mme Charles Couprie,
M. et Mme Jean-Maurice Limouzi,
M. et Mme François Couprie,
M. et Mme Jean-François Limouzi et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Chatillon,
M. et Mme Henry d'Yvoire et leurs enfants,
Mlle Sylvie Limouzi,
M. Pierre-Michel Couprie,
M. et Mme Charles Giraud-Sauveur et leurs enfants,
Mme Hélène Jacobsen, et ses enfants,
Les familles Couprie, Fressonet, Puy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles COUPRIE,
ingénieur civil des mines,
croix de guerre 1914-1918,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, à Lyon.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église de Cleppé (Loire), le 25 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François de Jessé Levas et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. François de JESSÉ LEVAS,

survenu le 26 février 1978, à Paris, dans sa soixante-deuxième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 1er mars, à 16 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, où l'on se réunira.
L'inhumation au cimetière du Montparnasse se fera dans l'intimité.

9, rue de Prony, 75017 Paris.

— M. Bernard Jousset, son époux,
M. et Mme Serge Talamon et leurs enfants,
M. et Mme Denis Jousset et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Copper-Royer *et leurs enfants,*
M. et Mme Hubert Jousset et leur enfant,
M. et Mme Philippe de la Morinerie,
Mlle Annick Jousset,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Bernard JOUSSET,
née Christiane Chain,

décédée le lundi 27 février 1978, munie des sacrements de l'Eglise dans sa soixante-douzième année.
Le service religieux aura lieu le jeudi 2 mars, à *10 h. 30*, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes.
Messes et prières.
36, avenue du Grand-Veneur,
78110 *Le Vésinet*.

— M. Jean-Baptiste Mannoni,
Nicole *Cassanova* et *ses enfants*,
Olivier, Bruno et Laurent Mancip,
Gérard et Jacqueline Mannoni et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère,

Eugénie MANNONI,

survenu le 22 février 1978.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

67, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean MORIN,
née Valentine Legeraud,

survenu à Paris, le 22 février 1978.
De la part de :
M. Jean Morin,
Docteur Marcel Morin,
M. et Mme Charles Legeraud et leurs enfants,
M. et Mme Paul Legeraud et leurs enfants,
Mme Robert Touraille,
M. et Mme Jacques Touraille et leurs enfants,
M. et Mme Yves Touraille et leurs enfants.
Les obsèques ont été célébrées dans *l'intimité* en la basilique Sainte-Clotilde.

36, rue de Bellechasse, 75007 Paris.

— Georges Philbert et Dominique,
M. et Mme André Philbert et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victor PHILBERT,
née Georgette *Dufaux*,

survenu à Paris le 22 février 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu à Avranches (50) le 27 février 1978 dans la plus stricte intimité.

7, rue Chalgrin, 75016 Paris.
3, rue Bixio, 75007 Paris.

— *La marquise de Ségur*,
Le marquis de Ségur, ses enfants et son petit-fils,
Le comte et la comtesse Emmanuel *de* Villefranche, leurs enfants et petits-enfants,
Le comte Louis-Gaston de Ségur,
M. Pierre Barrachin,
Mlle Anne Barrachin,
Mme Sampiero-Pietri,
ont la douleur *de faire* part du décès de

Mme François PIETRI,
née Marie-Antoinette Brocheton,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, arrière-arrière-grand-mère et belle-sœur, endormie dans la paix du Seigneur, munie des sacrements de l'Eglise, le *27 février 1978*, en son domicile, dans sa cent troisième année.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Philippe du Roule, Paris (8e), le *jeudi 2 mars 1978*, à 11 h. 30.
L'inhumation aura lieu ultérieurement à *Sartène (Corse)*.

[Mme Piétri était la veuve de François Piétri, décédé en 1966, ministre à de nombreuses reprises sous la IIIe République et au début du régime de Vichy, en 1940, puis ambassadeur du maréchal Pétain en Espagne jusqu'en 1944.]

Remerciements

— Mme Marcel Broder,
Mme Jacqueline Broder,
M. et Mme *Dominique Landrieu*,
Mlle L. Zeitlin,
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Mlle Monique BRODER,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— *Mme Charles Viatte*, ses enfants et petits-enfants, et toute sa famille, profondément émus des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

M. Charles VIATTE,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Visites et conférences

MERCREDI 1er MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, *Mme Bouquet des Chaux* : « La Salpêtrière ».

15 h., entrée Sainte-Chapelle, *Mme Gatouillat* : « L'histoire biblique dans les vitraux de la Sainte-Chapelle ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Un hôtel dix-septième dans le Marais ».

15 h., Portail central, façade principale, Mme Vermeersch : « Notre-Dame ».

17 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Zujovic : « Le siècle de Rubens » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. *Le* couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 30, rue des Tournelles : « Le Marais » (Mme Barbier).

14 h. 45, marches, porte Denon : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins » *(Paris et son histoire)*.

18 h., Grand Palais, porte A : « Le siècle de Rubens » (Tourisme culturel).

15 h., cour Carrée, porte de l'Horloge : « Le palais du Louvre » (Visages de *Paris*).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. 30, 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendentale » (entrée libre).

17 h. 30, mairie annexe du premier arrondissement, place du Louvre, M. Daniel Alcouffe : « Un art ressuscité *pour le Second Empire* : l'émaillerie » (Académie du Second Empire).

18 h. 30, Grand Palais, salle 404, M. Jean Thevenet : « Les voyages de Rubens à Paris et en France ».

19 h., 30, boulevard *de Port-Royal*, centre Rachi, Haïm Vidal Sephiha : « La cuisine judéo-espagnole ».

19 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme S. Thierry : « Contes populaires du Cambodge » (entrée libre).

21 h., Maison de la radio, auditorium 105, MM. Cornélius Castoriadis, Marcel Gauchet : « Labyrinthe de la pensée ».

SPORTS

BOXE

MAMBY VAINQUEUR DE PIEDVACHE

La leçon

Jean-Baptiste Piedvache n'aura pas de regrets. Nettement battu, le lundi 27 février, au Palais des sports de Paris, par le Noir américain Saoul Mamby, il a été le premier à se rendre compte que son adversaire avait des qualités que lui, Piedvache, n'aura jamais. Mamby, fine silhouette musclée de boxeur affûté, l'allure un rien décontractée, s'est joué du Français pendant les dix reprises du combat. En tout et pour tout, a-t-on noté deux coups efficaces portés par Piedvache à la sixième et à la huitième reprise, qui ont eu l'air, quand même, de gêner l'Américain. Pour le reste, à distance, au corps à corps, à l'arrêt, en mouvement, Mamby, à peu de chose près, a toujours fait ce qu'il a voulu quand il l'a voulu.

Devant l'agilité et la vivacité du champion américain, à tout moment prompt à déclencher des volées de coups extrêmement précis, Piedvache a eu le mérite d'opposer une résistance courageuse et d'essayer, malgré tout, jusqu'au bout, de courir sa chance, c'est-à-dire de porter le coup qui aurait fait basculer le résultat du combat. Car, à l'exception de deux reprises au cours desquelles les deux boxeurs furent égaux, ou à peu près, toutes les autres sont revenues à Mamby. Pour un coup porté, Piedvache en recevait quatre, cinq, et mieux ajustés. De sorte que Piedvache, conscient que sa défaite était en marche, n'avait plus rien à espérer, sinon précisément ce coup providentiel. Il ne vint pas.

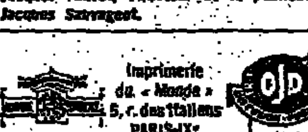
C'est un grand boxeur qui a remis à plus tard, ou à jamais, le projet de Piedvache de disputer le championnat du monde des poids superlégers. Un boxeur intelligent, fin tacticien, habile à frapper et à se dérober, vif à saisir la force et les faiblesses de son adversaire. Tous les conseils prodigués à Piedvache, « boxe à gauche, passe en dessous, l'upercut du droit », n'eurent aucun effet.

De toute évidence, Mamby avait vite fait le tour de la question et aussi vite compris de quelle manière il convenait de le neutraliser. Jamais Piedvache ne put le trouver au bout de ses poings, comme il l'aurait voulu. A certains moments, c'est une leçon de boxe qu'a donnée Saoul Mamby. Par exemple, à la septième reprise, quand Piedvache, touché et déséquilibré, fut compté par l'arbitre, ou à la dernière reprise lorsque Mamby, en manière de conclusion, saisit l'occasion d'effectuer une démonstration et d'y faire passer tout son savoir. Une grêle de coups, beaucoup d'aisance, une sorte de tir sur cible. Le public ne s'y trompa pas. Avant le verdict, il applaudit déjà le vainqueur. Piedvache, sous le déluge de coups, au moins, eut le mérite de rester debout, mais de justesse. « Ce n'est plus Mamby qui est saoul ! » Qui l'a dit, sans méchanceté, dans la foule ?

FRANÇOIS JANIN.

VOILE. — *Le voilier britannique* Great-Britain-II *est actuellement en tête, en temps réel, de la quatrième et dernière étape de la Course autour du monde (Rio-Portsmouth). Il précède* Condor *(G.-B.) et* Pen-Duick-VI *(Fr.). Au classement provisoire en temps compensé le premier était, lundi soir 27 février,* Gauloises-II, *vainqueur de la troisième étape.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX•
1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

INTERNATIONAL FIRM OF PETROLEUM ENGINEERING

seeks

senior cost engineer/ estimator

Must be capable of :

• Organising, preparing and presenting for review by management, the following types of estimates :
a) Order of Magnitude
b) Preliminary or factored
c) Control conceptual
d) Definitive
• Converting any of the above estimates into a project budget • Analysing project cost data to develop and report trends and variances • Forecasting total project costs on basis of to-date costs combined with to-go work • Reconciliation in detail of a forecast with a previous forecast or estimate showing the cause of any changes and their cost affect • Delegating work to cost engineers, estimators and technical aides but being responsible for the end product.

2 senior planning/ scheduling engineer

Must have good working knowledge of :

• Offshore Construction Technology • Critical Path Method of Network Analysis • Computer aided CPM Analysis • Project Task Force Operations.

Must be capable of :

• Development of project plan and operating level schedules • Analysis of project plan and schedule to identify optimum ressource allocation, critical path and internal and external constraints • Preparation of monthly project status reports • Analysis of risk and probable consequences of activity slippage and alternative management decisions • Preparation of historical progress report • Supervision of other Planning/Scheduling Engineers.

These 3 posts are based in ENGLAND. Expatriation should be envisaged.

Please send résumé in english with photo to No 51.816 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 (France), who will forward.

MASSIOT PHILIPS

MATERIEL MEDICAL
recherche
pour sa filiale du MAROC

2 TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Formation BTS - DUT.
D'origine MAROCAINE.
Après un an de formation en région parisienne, ils seront affectés au SERVICE APRES-VENTE de notre filiale du MAROC.

Cette fonction nécessite en outre des déplacements et comporte des contacts avec la clientèle.

Adress. C.V. et prétentions au : Service du Personnel, 12, rue Ambroise-Croizat, 95100 ARGENTEUIL

URGENT

POUR CHANTIER MONTAGE ELECTRIQUE

IRAN

recherche

INGÉNIEUR

électricité B.T.-M.T.

• 35 ans minimum ;
• Expérience chantiers.

Se présenter Société STEM, 4, av. Gourgaud, PARIS (17e), METRO PEREIRE.

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique Noire, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (M 50) 14, rue Clauzel, 75009 PARIS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Secrétariat d'Etat au Plan — Commissariat National à l'Informatique

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES INFORMATICIENS
(Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

RECRUTE DES ENSEIGNANTS

- En technologie des ordinateurs ;
- En automatique et informatique industrielle ;
- En électronique ;
- En physique ;
- En théorie des langages et compilation ;
- En système, pour l'enseignement :
  — des concepts généraux des systèmes d'exploitation
  — des techniques de mise en œuvre d'un système (SIRIS 7 de préférence) ;
  — de l'Assembleur (du 10070, de préférence) ;
- En transmissions de données, télétraitement et réseaux ;
- En informatique appliquée à la gestion, pour l'enseignement ;
  — des langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  — des méthodologies d'analyse et de programmation (notamment L.C.P., L.C.S., CORIG) ;
  — des fichiers et des bases de données ;
- En organisation et méthodes (structures, circuits de l'information, imprimés administratifs) ;
- En économie générale ;
- En gestion des entreprises (comptabilité, contrôle de gestion, tableau de bord, stratégie d'entreprises, organisation et structures des entreprises) ;
- En mathématiques ;
- En statistiques ;
- En recherche opérationnelle.

Les candidats doivent avoir des titres suffisants (au moins doctorat de 3e cycle ou diplôme d'ingénieur d'une grande Ecole), une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, *et participeront à* l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.

Les postes offerts seront libres à la rentrée septembre-octobre 1978.

Les candidats (toutes nationalités, mais parlant français) peuvent être recrutés soit dans le cadre de la coopération technique intergouvernementale, soit sous contrat de droit commun.

LES CANDIDATURES DOIVENT ETRE ADRESSEES AU

C.E.R.I

OUED-SMAR - ALGER

Joindre un curriculum vitae détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification.

MACHINES D'EMBALLAGE

Notre entreprise de taille moyenne, située dans le Sud-Ouest de la République Fédérale Allemande, possède dans le domaine des machines d'emballage spéciales un prestige certain.

Sa base de capital solide et sa puissance de rendement permettent d'envisager pour l'avenir un développement continu et expansif. Notre objectif est de renforcer nos activités sur le marché français non encore saturé. NOUS RECHERCHONS DONC UN

DIRECTEUR DES VENTES pour la France

qui, après un stage de formation approfondie au sein de notre maison mère, prendra sous sa propre responsabilité le secteur vente de nos machines d'emballage sur le marché français. Son siège sera à Paris et il saura tirer profit des taux d'expansion élevés de ce marché ; un team de collaborateurs qualifiés l'assistera dans cette tâche.

En tant que cadre de direction, il se référera directement à la Direction en Allemagne.

Le traitement ainsi que les autres conditions sont à l'échelle de l'importance de la tâche.

Le candidat devra témoigner d'une expérience de vente et de marketing dans le secteur des biens d'investissements, être habitué au calcul des frais précis, posséder des qualités d'organisateur et des connaissances technologiques appropriées. Nous attendons de lui la faculté d'animer son équipe en fonction des objectifs et celle d'entretenir des contacts avec nos clients à un niveau supérieur. Il sera soit Allemand soit Français. En tant qu'Allemand il possédera entièrement la langue française ainsi que la connaissance de la situation spécifique en France.

En tant que Français, il devra bien maîtriser l'allemand afin d'entretenir des relations étroites avec la maison mère. Son âge idéal sera de 35 ans min.

Si cette situation, qui offre des potentialités considérables vous intéresse, nous vous prions d'adresser votre candidature avec curriculum vitae, photo, copies de diplômes, ainsi que vos prétentions et souhaits de date d'entrée, au Conseil d'Entreprise mandaté ci-dessus en indiquant bien la référence 8750. Vous pourrez également indiquer à quelles sociétés votre dossier ne doit pas être présenté.

BAUMGARTNER + PARTNER

Bahnhofstrasse 14, D-7032 Sindelfingen (R.F.A.)

Tél. (R.F.A.) 07031/88001

Ingénieur technico-commercial Futur responsable Allemagne

110 000 F/an

Notre société implantée à environ 80 km de Paris, est une des filiales d'un très puissant groupe multinational.

Mettant en œuvre une technologie de pointe, elle s'est spécialisée dans la fabrication de composants essentiels pour l'appareillage de distribution électrique.

Notre clientèle est particulièrement variée.

Structurant son service Export, elle recherche **UN JEUNE INGÉNIEUR** qui, après environ une année de formation au siège, prendra la responsabilité de notre développement commercial **SUR L'ALLEMAGNE.**

Une formation technique supérieure est souhaitée au même titre qu'une première expérience technico-commerciale.

Capable de s'exprimer couramment en français et en allemand, ce collaborateur devra pouvoir résider au terme de sa formation dans le sud de l'Allemagne.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, **Salaire actuel** et photo (ret.) ss réf. 2202 **54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS**

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

IMPORTANTE SOCIETE DE CLIMATISATION

recherche

pour son Département Exportation

LE DIRECTEUR DE SA FUTURE AGENCE D'ABIDJAN

Le candidat âgé de 32 ans environ, Ingénieur grande Ecole (E.C.P. - E.C.L. - A.M. - ENSI ou niveau équivalent) possédera en plus des bases solides en gestion et sera parfaitement bilingue anglais.

Une expérience de 7 à 8 ans dans une entreprise importante de Génie Climatique, de Plomberie Sanitaire ou d'Electricité dans laquelle il aura assumé des responsabilités au niveau du B.E. de la Direction d'importants chantiers et de la mise en route d'installations.

La connaissance de l'équipement de Chambres froides et de la maintenance d'Installations de Climatisation serait très appréciée mais non indispensable.

Adr. lettre manuscrite + C.V. sous référ. 1.153 à :

M. BLUET BOITE POSTALE 10 92420 VAUCRESSON

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P. FRANÇAISE

recherche

Pour IRAN

CADRE ADMINISTRATIF

Age 30 ans minimum
Formation École Supérieure de Commerce
Orientation comptabilité.

Sous l'autorité du Directeur d'agence il aura l'entière responsabilité de l'ensemble des problèmes administratifs - comptabilité - trésorerie - paie - douane, etc.

Lieu de Travail : TÉHÉRAN

Rémunération selon expérience du candidat.

Adresser C.V. et prétention sous N° 27966 B BLEU PUBLICITE - 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES qui transmettra.

L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES

d'AFRIQUE NOIRE

FRANCOPHONE
exerçant des activités commerciales et industrielles dans plusieurs pays
recherche

DEUX CHEFS COMPTABLES

Titulaires du DECS complet et ayant acquis une solide expérience de leur métier, de préférence dans une affaire similaire installée dans la même zone géographique.
Age souhaité : 28 ans minimum.

Les situations offertes comportent des possibilités d'accession à des postes supérieurs et, dès le départ seront de bon niveau, tant en ce qui concerne le salaire que les avantages annexes, prévoyance en particulier.

Envoyer C.V. détaillé sous la référ. nº 6389, à L. T. P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Compagnie Internationale d'Ingénieurs Conseils
recherche pour l'ARABIE SAOUDITE

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL

(référence CE 11-AS)

pour supervision de

TRAVAUX MARITIMES ET PORTUAIRES

Ingénieurs diplômés avec au moins 10 ans d'expérience dans ce domaine et/ou Bâtiments et VRD.

Anglais courant indispensable.
Logement et 2 voyages A.R. par an fournis par compagnie.

Env. C.V. complet avec réf. du poste et téléphone à I.C.E., B.P. 191, 1211 GENEVE 4, SUISSE.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoire hebdomadaire. Ecr. Outre-Mer-Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

Bureau d'ingénierie PARIS offre opportunité d'intervention en Asie à un consultant spécialisé en

CONTROLE TRAVAUX ROUTIERS

Les experts intéressés s'exprimant en anglais sont invités à prendre un premier contact en écrivant sous REFER. 1.137 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi, mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Organisme d'Etat français chargé de la mise en œuvre de programme de coopération gouvernementale recherche pour formation professionnelle de techniciens supérieurs du bâtiment à l'étranger

1) INGENIEURS ou TECHNICIENS SUPERIEURS

chantier méthodes ou études (Bâtiment et VRD) pour participer à la conception et à l'animation des programmes de formation dans un ou plusieurs domaines suivants :
- techniques de construction,
- coordination de chantiers,
- calculs, dessin, métré,
- géotechnique pratique,
- matériaux de construction,
- matériel de chantiers.

Qualités requises :
- diplôme d'ingénieurs ou de techniciens supérieurs,
- expérience d'entreprise de 3 ans minimum,
- goût ou compétence pédagogique.

2) PEDAGOGUES ET PSYCHOPEDAGOGUES

pour définir et mettre en œuvre les méthodes pédagogiques.

3) UN INGENIEUR

qui par ses compétences techniques et une expérience de direction reconnue pourrait assurer la coordination et la responsabilité technique de l'enseignement.

Adresser candidature avec curriculum vitae manuscrit et photo à nº 2275
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Société engineering
recrute pour GHARDAIA (ALGERIE)

- **SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF**
  Homme - Connaissance anglais.
- **TRADUCTEUR TECHNIQUE**
  Anglais-Français.

— Rémunération intéressante.
— Logement assuré.
— 8 semaines travail. 2 semaines congés France.

Adresser C.V. à J. G.C.
9, boulevard Jean-Jaurès, 92100 BOULOGNE.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

Pour AFRIQUE NOIRE

préférence Côte-d'Ivoire - Gabon

DIRECTEUR COMMERCIAL E.S.C.

34 ans, marié, longue expérience outre-mer, grande facilité d'adaptation, cherche situation stable.

Ecrire sous nº T 03.474 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

le centre national d'études des télécommunications

recherche pour son nouveau laboratoire de MICRO-ELECTRONIQUE à

GRENOBLE

- **directeur technique**

De préférence physicien confirmé des semi-conducteurs ayant acquis une expérience dans le domaine des circuits intégrés.

POUR UNITÉ PILOTE CIRCUITS INTÉGRÉS

- **responsable de la conception**

5 ans d'expérience en conception, assistée par ordinateur, de circuits intégrés.

- **responsable de la technologie**

chargé d'un atelier de la réalisation de prototypes.

POUR UNITÉS DE RECHERCHE

- **responsables d'équipes de recherche**

• Matériau. • Automatisation de procédés. • Études de fonctions électroniques. • Conception.

- **ingénieurs confirmes**

En technologie, électronique, informatique, automatique, mécanique et micro-mécanique, physique, physico-chimie.

- **techniciens supérieurs**

Spécialisés en génie physique.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au CNET - Secteur Composants - 38/40, rue du Général Leclerc 92131 ISSY-Les-MOULINEAUX

magasin La Redoute

La S.N.E.R., Chaîne de magasin, filiale de LA REDOUTE recherche pour son magasin de

STRASBOURG

(1500m2 - Habillement pour toute la famille)

DIRECTEUR DE MAGASIN

Il/elle est responsable de la réalisation des objectifs fixés d'un commun accord avec la Direction Générale, et mettent en oeuvre tous les moyens commerciaux et administratifs permettant d'atteindre ces objectifs, dans le cadre de la politique commerciale de la Société.

Il/elle assure la gestion et l'animation du personnel qui leur est confié (30 personnes).

Une expérience de Direction de magasin est indispensable. Une connaissance des articles de textile est appréciée.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf. 711 A3 à M. KLIMIS - S.N.E.R. 139, avenue Paul Vaillant Couturier 93126 LA COURNEUVE.



emplois internationaux

POLYCLINIQUE - COTE AFRICAINE

recherche

Infirmier - Anesthésiste

diplômé d'Etat

10 ans d'expérience en bloc opératoire

Sous l'autorité du chirurgien, il aura la responsabilité des anesthésies et de la gestion du stock de médicaments.

Une expérience outre-mer sera un atout. La rémunération est assortie des avantages liés à l'expatriation (logement équipé, 2 mois de congés annuels, etc...).

Adr. C.V. détaillé et photo ss réf. 3 006/M à AXIAL PUBLICITÉ, 91, faubourg Saint-Honoré. 75008 Paris, q. tr.

Compagnie Internationale d'Ingénieurs Conseils recherche d'urgence pour l'ARABIE SAOUDITE un INGÉNIEUR DIPLOMÉ pour la

SUPERVISION DE TRAVAUX MARITIMES ET PORTUAIRES

Minimum 12 ans d'expérience principalement dans ce secteur.

Anglais courant indispensable.

Il devra assumer les liens entre le chantier, le client et le bureau d'études.

— Logement à RYIADH fourni par la compagnie ainsi que 2 voyages A.-R. par an.
— Salaire intéressant fixé selon expérience et qualification.

(Référence du poste : LE 10 AS).

Envoyer C.V. complet avec référence du poste et téléph. à I.C.E., B.P. 191, 1211 GENEVE 4, SUISSE.

INGENIEUR

pour direction travaux France et étranger. Lieu de travail Marseille, avec séjours possibles à l'étranger. Connaissance Anglais. Salaire 6.000/8.000 mois. Expérience tuyauterie chaudronnerie. Réponse manuscrite à HAVAS no 47312 MARSEILLE

Recherchons pour la CORSE

CHEF DE GROUPE NOUVEAUTÉ - BAZAR

pour seconder directeur de magasin. Expérience magasin populaire souhaitée. Connaissance merchandises et gestion magasin nécessaires.

Adresser C.V. détaillé, photo indispensable, à n° 2.300, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Très importante entreprise industrielle de l'Est recherche

DIRECTEUR DU SERVICE RELATIONS HUMAINES

MISSION :
— Relations avec représentants du personnel ;
— Formation, gestion des carrières, politique des salaires et avantages sociaux ;
— Amélioration conditions de travail et de sécurité ;
— Affaires administratives et juridiq. relatives au person.

Poste à large responsabilité exigeant une collaboration étroite avec la direction.

Cinq à dix ans d'expérience relations industrielles, problèmes du droit du travail, analyse et évaluation de fonctions à tous niveaux sont nécessaires.

Allemand parlé efficacement nécessaire.

Adres. C.V. détaillé et photo à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous la référence 769.

LABORAT. DE RECHERCHE synthèse organique, en Bretagne recherche

TECHNICIEN CHIMISTE

niveau I.U.T., de préférence débutant. Envoyer C.V. à : C.R.E.S., 4, rue du Chesnay-Beauregard, 35760 SAINT-GREGOIRE.

Midi-Pyrénées
Entreprise de Presse
abordant la mise en service de la fabrication en PHOTO COMPOSITION
recherche :

un ingénieur informaticien

salaire 65/80 000 F.

Réf. 38M055

Il pratiquera et développera les systèmes informatiques existants et déterminera en liaison avec les utilisateurs les nouveaux champs d'application.

Il apportera à l'entreprise une première expérience d'exploitation en temps réel et il aura de préférence une connaissance du langage Assembleur 370 (et si possible de l'IBM 3) du Macro-langage et du GAP 2.

Il s'intégrera dans un groupe de collaborateurs dynamiques et participera à l'expansion technique de l'entreprise prévue pour les dix prochaines années.

un ingénieur électromécanicien

salaire 75/90 000 F.

Réf. 38M056

ayant de solides bases d'électronique pour devenir le :

CHEF DU SERVICE ENTRETIEN ELECTRIQUE

de la nouvelle imprimerie (rotatives, dérouleurs, automatismes, climatisation télé-transmission, etc ..., petites Etudes et devis).

Le candidat ayant une formation technique Grande Ecole (A.M., ENSEEIHT, INSA, IDN ... ou Marine), et une expérience de chantier, où il a pu vaincre des difficultés de terrain et maîtriser l'animation de techniciens de haut niveau, trouvera naturellement sa place dans ce poste de responsabilités.

Adresser CV détaillé photo en indiquant la référence 69, rue de Monceau 75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

qui est chargé de présenter les candidats
Discrétion assurée.

LE SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN VINS DE CHAMPAGNE

recherche un

SECRÉTAIRE DÉLÉGUÉ

La mission dont il sera responsable devant le Président consistera notamment sur le plan social :

- *à assister le Président et les instances patronales dans toutes négociations;*
- à informer et, au besoin, conseiller sur toutes questions sociales les membres des Syndicats Patronaux;
- à effectuer des études spécifiques concernant des problèmes de Droit Fiscal, du Travail, etc.

Ce poste spécialement créé conviendrait à un CADRE SUPÉRIEUR d'au moins 40 ans, à excellente formation (juridique), et pouvant justifier d'une expérience approfondie dans le domaine des questions sociales et de la négociation syndicale avec les qualités qu'elle implique.

Résidence à REIMS obligatoire.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1467 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ingénieurs commerciaux

Cii Honeywell Bull propose à des Ingénieurs Commerciaux confirmés de poursuivre leur carrière dans la vente à haut niveau, dans le cadre du renforcement de son réseau commercial de **Province**.

Ces postes requièrent une formation supérieure ainsi qu'une expérience réelle de plusieurs années dans la vente d'ordinateurs ou de services informatiques.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous réf. 6 M à Cii Honeywell Bull, Acles 1 F 107, 61-63, rue d'Avron, 75960 Paris Cédex 20.



Cii Honeywell Bull

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU SUD-OUEST ayant plusieurs Filiales (Gaz industriels — Matériels de soudure et médicaux) 600 personnes — C.A. : 150 Millions F/an rech. à TOULOUSE (avec mobilité dans le S.O.)

JEUNE INGÉNIEUR E.C.P. — MINES — E.S.E., ..

SUSCEPTIBLE D'ASSUMER A TERME UN POSTE DE DIRECTION après formation polyvalente par responsabilités de 3 à 4 ans dans chaque secteur technique, commercial et gestion.

DÉBUTANTS OU 1ère EXPÉRIENCE de 2 à 4 ans, technique ou technico-commerciale

DISCRÉTION ABSOLUE, Lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire, photo ss réf. 3797 à

SC sélection conseil
5, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

un ingénieur - Lille

120.000 F

(Arts et métiers, IDN ou similaire)

Vous avez été longtemps un homme de terrain et votre formation d'ingénieur s'est enrichie d'une expérience acquise dans l'industrie thermique, dans un important service entretien ou dans la direction d'une unité de fabrication. Bien sûr, vous avez complété et actualisé votre formation initiale par de solides connaissances en gestion. Vous souhaitez mettre au service des autres ce vécu et ces connaissances ; **une grande entreprise nationale vous donne la possibilité de construire des programmes de formation interne pour ses cadres et ses techniciens.** Il vous appartient donc de *diagnostiquer les besoins existants,* de concevoir et de réaliser des actions *de formation et de perfectionnement en étroite collaboration avec la direction* du personnel et les intervenants qui vous assistent.

Merci d'envoyer votre candidature à Ch. BLEU, réf. 156 LM. qui traite confidentiellement ce recrutement.

ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G. DE CHATILLON - 59000 LILLE
PARIS - LYON - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

DIRECTEUR ADJOINT E.S.C.A.E.

- L'Escae de Nantes, Grande Ecole qui dispense un enseignement de haut niveau, en évolution constante, pour répondre aux besoins de l'industrie, du commerce et des services, participe au développement régional et national.
- Le Directeur actuel, qui répond de son action devant les collectivités associées (Mairie, Conseil général et C.C.I.) veut déléguer une partie de ses tâches et préparer sa succession.
- Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 35 ans minimum, universitaire, diplômé d'une Grande Ecole, HEC - ESSEC - ESC ou école nationale d'ingénieurs, pouvant justifier d'une expérience en entreprise *à un poste de responsabilité élevé et possédant des qualités de contact,* de créativité et d'animation des hommes.

Vous pouvez obtenir des inf. compl. en écrivant à André PLESSY, qui vous garantit une réponse personnelle et une totale discrétion, sous réf. 6177 A

CAP OUEST
11, bd G. Guist'hau 44000 NANTES

C.I.T. - ALCATEL
Département Commutation, recherche pr son établissement de LANNION, ingénieurs informaticiens, ingénieurs électroniciens (ESE, ENST, Centrale) débutants ou quelques années *d'expérience pour :*
1. - Développement logiciel d'applications téléphoniques.
2. - *Développement logiciel de base sur MITRA 125.*
3. - Développement matériel de commutation électronique.
4. - Activités technico-commerciales pour exportation matériel de commutation électronique (*Anglais courant* nécessaire ; Espagnol souhaité).

Entreprise Bordelaise cherche ADJOINT chef de service administratif *expérimenté, paie, lois sociales* et fiscales, compt. analytique, prix de revient, etc. Ecr. avec C.V. H 5092 Havas Bordeaux 33

RESPONSABLE CHANTIER pour Rouen. Expérience indispensable branche tuyauterie chaudronnerie. *Réponse manuscrite avec prétentions à* HAVAS no 47318 MARSEILLE

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Formation Arts et Métiers. Lieu de travail Marseille. Salaire 6.000/7.000 mois. Expérience tuyauterie chaudronnerie *(minimum 3 ans).* Réponse manuscrite à HAVAS no 47.311 MARSEILLE

CNRS rech. ing. informaticien ing., doc., gdes écoles, maîtrise pour pilotage des expériences et dépouillement des résultats. Envoyer C.V. à OHP, 04300 FORCALQUIER.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES
296-15-01

INGÉNIEUR DÉLÉGUÉ

BORDEAUX 75.000-85.000 F

Notre société se situe au premier rang national dans sa spécialité : les canalisations enterrées.

A la suite d'une récente promotion, nous avons un nouveau poste à pourvoir. Votre mission consistera à animer notre réseau de négociants spécialisés, à assurer les relations commerciales avec les entreprises de T.P./canalisations de la région et à entreprendre des démarches technico-commerciales auprès des bureaux d'études, des directeurs de travaux, *des collectivités locales,* des villes, etc.

Vous êtes ingénieur ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et vous faites la preuve d'une première expérience réussie dans notre domaine.

Le poste que nous vous proposons est d'abord un poste de vente, aussi nous nous attacherons surtout à vos qualités de vendeur.

De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 3.633 à : à qui nous avons confié cette recherche.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

A qui nous avons confié cette recherche.

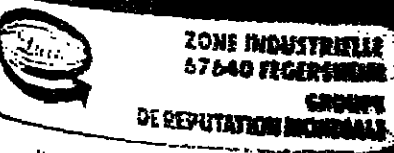
SOCIÉTÉ INGENIERIE MARITIME
recherche pour région OUEST

UN CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

spécialisé en construction navale.

— Plusieurs années d'expérience exigée (Diplôme génie maritime civil souhaité).

Ecrire sous réf. n° T 03.521 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES		
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Groupe Alimentaire Français à vocation internationale

recherche

dans le cadre de son développement

DIRECTEUR JURIDIQUE

— 35 ans minimum.
— Rattaché directement au Président, il assistera la Direction Générale du groupe pour :
- le suivi du secrétariat des sociétés françaises et étrangères du groupe ;
- l'élaboration et la réalisation d'actions sur les structures juridiques du groupe ;
- le conseil auprès des unités du groupe en matière juridique, fiscale et sociale ;
- le contrôle des marques et brevets ;
- la conception et l'application de la politique en matière d'assurances.

— Anglais courant exigé.
— Ce poste, à pourvoir en proche banlieue parisienne, conviendrait à un Conseil Juridique ayant de solides connaissances en Droit des Sociétés fiscales ou à un juriste d'entreprise ayant acquis une expérience de 5 ans dans un service similaire.

Adresser C. V. et prétentions - Ecrire n° 8.673, le Monde Pub. 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e qui transmettra.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE
140 Millions F. /AN (60% Export)

. 500 pers. en France - 2 Filiales à l'Étranger
En développement rapide et régulier, cette Entreprise, alliée à un Groupe impt., rech. pour Siège à 50 KM. S.O. PARIS.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER

ayant en charge la COMPTABILITÉ et la Paie (10 pers.), la GESTION FINANCIÈRE, tous les dossiers ADMINISTRATIFS et SOCIAUX.
- Licence Droit/Sc. Eco ou École de Gestion ou DECS. Solides connaissances en Droit du Travail et des Stés, Comptabilité, Finances.
- INDISPENSABLE AVOIR ASSUMÉ MÊMES FONCTIONS (5 ans mini.) dans INDUSTRIE moyenne.

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo (ret.) sous réf. 3808 à

SC sélection conseil 5, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SIEMENS

dans le cadre du développement de ses activités en péri-informatique recherche :

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

1 - L'un pour la commercialisation de son IMPRIMANTE A LASER.
De formation supérieure, il devra avoir exercé ses activités dans le domaine de la vente de grands équipements informatiques.
2 - L'autre pour la commercialisation d'un SYSTEME DE SAISIE DE DONNEES sur disque souple. Le candidat devra avoir l'expérience de la vente de matériel comparable.

Il est offert, pour ces 2 postes, des conditions de travail attractives dans un secteur en pleine évolution.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence respective : 32.02/IC/128 et 32.03/IC/129 à

Adequation — Conseil en recrutement, 54, avenue de Versailles 75016 PARIS

---

transac groupe CGE
leader de la péri-informatique française recherche,
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

DES INGÉNIEURS D'ÉTUDES (hardware)

pour développer des matériels informatiques temps réel ;
ces postes conviendraient à des ingénieurs grandes écoles ayant acquis une bonne expérience dans la réalisation de circuits logiques à base de microprocesseurs, et disposés à s'intégrer dans une équipe d'ingénieurs hardware, logiciel et mécaniciens.
Pour certains de ces postes un séjour de longue durée aux Etats-Unis (1 an environ) est prévu.
SITUATIONS BASÉES A PARIS SUD.
Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à Mlle Fournier, TRANSAC S.A. 25 av. de la Grande-Armée 75116 PARIS

---

efap

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL LEADER DANS SA BRANCHE

recherche

POUR LUI CONFIER LA DIRECTION ET LE DÉVELOPPEMENT D'UN ENSEMBLE D'ACTIVITÉS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

— Le candidat : de formation supérieure, il aura déjà assumé des responsabilités de Direction Générale d'une société ou d'un centre de profit. Il sera rompu à la négociation avec de grands clients ou grandes administrations. Il aura l'habitude de travailler avec une grande autonomie.

— Le poste : il s'agit d'animer, gérer et développer un ensemble de sociétés, de négocier les grands contrats, éventuellement de créer de nouvelles activités.

REMUNERATION : **220.000 F +**

POSTE A LYON.

Ecrire sous référence NX 373 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

offre poste important et autonome à

CADRE SUPÉRIEUR RESPONSABLE DE CENTRE DE PROFIT

IL S'AGIT D'ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE LA COMMERCIALISATION D'UNE GAMME DE PRODUITS :
— étude des marchés nationaux et internationaux ;
— définition de la politique commerciale et responsabilité de la gestion des stocks et des liaisons avec l'usine ;
— animation des ventes par l'intermédiaire des réseaux et filiales du groupe.

Ce poste peut convenir à candidat formation supérieure ayant 10 ans expérience commerciale dans branche produits industriels de préférence dans secteur mécanique ou métallurgique.

Anglais indispensable. Allemand souhaité.

Résidence ville Haute-Savoie.

Rémunération pas inférieure à : **140.000 F**

Ecrire sous référence KU 370 AM.

GROUPE AGRO - INDUSTRIEL FRANÇAIS IMPORTANCE INTERNATIONALE - NOMBREUSES FILIALES - C.A. 550 MILLIONS

RECHERCHE POUR SA PRINCIPALE SOCIÉTÉ

ASSISTANT DU CONTROLEUR DE GESTION

DANS LE CADRE DE L'ÉQUIPE ASSURANT LE CONTROLE DE GESTION, IL SERA CHARGÉ DE :
- l'élaboration du plan à un an et des prix de revient ;
- assurer les prévisions et le contrôle budgétaire ;
- participer à la réalisation du tableau de bord.

CE POSTE CONVIENDRAIT A CANDIDAT
- format. école supérieure de commerce ;
- disposant 2 à 3 ans expérience au sein direction financière ou service contrôle de gestion (connaissance en informatique de gestion souhaitée).

RÉELLES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE DANS LE GROUPE.

Poste ville CENTRE FRANCE.

Ecrire sous référence JT 369 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL (10 USINES EN FRANCE)

OFFRE SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE ET POSSIBILITÉS D'ACCESSION A DES FONCTIONS DE DIRECTION COMMERCIALE A

CADRE COMMERCIAL HAUT NIVEAU

HEC - ESSEC - MBA... AYANT ENVIRON 8 ANS D'EXPÉRIENCE COMMERCIALE (DANS DES PRODUITS INDUSTRIELS) IMPLIQUANT DES NÉGOCIATIONS PERSONNELLES A UN HAUT NIVEAU.

Il effectuera plusieurs stages dans différentes unités du groupe avant de se voir confier des responsabilités opérationnelles importantes en province ou à Paris.

L'évolution dans ce groupe nécessite une certaine mobilité géographique.

Ordre de grandeur de rémunération de départ : **130.000 +**

Ecrire sous référence HR 367 AM.

SAINT-FRÈRES
RECHERCHE POUR UN DE SES DÉPARTEMENTS RÉGION AMIENS

CHEF DES VENTES EXPORT POUR L'EUROPE

Il s'agit de créer la fonction exportation pour une gamme de produits touchant une clientèle diversifiée (conditionnement, manutention).

Le titulaire du poste sera chargé de rechercher les marchés, de définir les méthodes de vente, d'assurer les négociations et le suivi de la clientèle.

Ce poste actif et autonome peut permettre une évolution de carrière intéressante à jeune « SUP. DE CO » ayant 3 à 5 ans d'expérience dans l'export et une bonne pratique de langues (anglais, allemand).

Ecrire sous référence RB 376 CM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

FILIALE IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS RECHERCHE POUR SON SIÈGE PARIS

CADRE DE PERSONNEL

RATTACHÉ AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Il sera chargé de la gestion et de l'administration du personnel du siège (200 personnes).

Il pourra également, s'il en a les compétences, développer son activité sur le plan juridique.

Ce poste peut convenir à un candidat, 40 ans minimum, expérimenté, ayant de solides qualités d'organisation et de contact.

Ecrire sous référence MW 372 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL (10 USINES EN FRANCE) PARIS LA DÉFENSE

OFFRE SITUATION INTÉRESSANTE ET RÉELLES PERSPECTIVES D'AVENIR A

CADRE ACHATS HAUT NIVEAU

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant acquis une très solide expérience des achats (matières premières, équipement, énergie) capable de négocier des contrats importants, et disposant réelles capacités de gestionnaire.

Possibilités d'évolution vers des fonctions hiérarchiques.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION : **130.000 +**

Ecrire sous référence IS 368 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée
efap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

demande

POUR SON CENTRE DE RECHERCHE BANLIEUE SUD

UN INGENIEUR

— Débutant ou ayant un ou deux ans d'expérience.
— De formation E.N.S.I.A., AGRO. ou équivalent.

Pour conduire des travaux de recherche et développement de nouvelles applications des gaz dans les domaines « Agro-alimentaire » et pharmaceutique.

Anglais indispensable.

Adresser C. V. + photo, sous référence A 196, à : ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

Burroughs

recherche pour son Centre International de Développement de Logiciel d'Application

des analystes programmeurs

Les candidats auront :
— un niveau DUT informatique ou équivalent
— une connaissance des applications commerciales,
— une bonne maîtrise de la langue anglaise en raison de fréquents contacts à l'échelon international.

Si vous possédez les qualifications demandées et si vous désirez travailler et évoluer dans une Division Internationale chargée de la Recherche et du Développement de Software d'Application, contactez-nous :
BURROUGHS S.A. - C.D.S.A. - à l'attention de Monsieur P. HERY 8 rue Pierre de Coubertin 95300 PONTOISE - Tél : 030.43.54.

SI VOUS SOUHAITEZ
— des conditions de travail agréables
— une ambiance jeune et dynamique
— un restaurant d'entreprise
— un horaire mobile

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES REUNIES

recherchent pour LOUVECIENNES
FEMMES ou HOMMES
(dégagés des obligations militaires)

- 1 analyste

(5 à 7 ans d'expérience dont 2 ans au moins d'analyste sur des systèmes temps réel utilisant les bases de données (CICS DLI)
salaire annuel : 80.000 F.

- 2 analystes programmeurs

(3 à 5 ans d'expérience dont 2 ans sur des systèmes temps réel utilisant les bases de données (CICS DLI)
salaire annuel : 60.000 F.

- 2 programmeurs

possédant DUT informatique + expérience d'au moins 18 mois
salaire annuel : 48.000 F.

Adresser C.V. détaillé
SERVICE DU PERSONNEL
36/38 rue de la Princesse
78430 LOUVECIENNES

INGENIEUR COMMERCIAL

Importante Société industrielle et commerciale internationale
cherche à pourvoir le poste de

DELEGUE *auprès des* CONSTRUCTEURS

dont la mission principale consistera à négocier la vente de pneumatiques avec les constructeurs automobiles français et les filiales françaises des grandes marques étrangères.
Le suivi de l'exécution des ventes assumée par les services spécialisés (Contrôle - Marketing - Logistique) incombera également au titulaire du poste et revêtira une grande importance.

Il est prévu que les fonctions s'étendent ensuite à l'étranger (Allemagne et Angleterre), avec de courts déplacements (1/5 du temps de travail environ).

Pour assumer ce poste :
— Il est nécessaire de posséder une expérience commerciale de 5 à 10 ans et d'être introduit dans le milieu automobile.
— Il est indispensable de parler l'Allemand et l'Anglais.
— Il est vivement souhaitable de justifier d'une solide formation technique (INGENIEUR MECANICIEN).

Les candidatures sont à adresser avec lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4788 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

---

AVIS LOCATION DE VOITURES

recherche

CHEF COMPTABLE (ADJOINT DIRECTEUR FINANCIER)

Il devra centraliser et gérer tous les éléments comptables et financiers, ainsi qu'animer et diriger 30 personnes environ.
Le candidat, âgé de 30 ans minimum, devra avoir une expérience similaire réussie d'au moins 5 ans dans un groupe anglo-saxon.
Une formation supérieure et le DECS seraient très appréciés.
L'ANGLAIS COURANT EST INDISPENSABLE.

Ecrire avec C.V., photo, prét. et disponibilité, AVIS, 19, rue Albert, 75013 PARIS sous réf. 426-2.

Filiale Société Américaine fabriquant des instruments de mesure pour l'aéronautique,
recherche

INGÉNIEUR DE VENTE

qualifié pour développer marché en France, Italie et Espagne.
5 ans d'expérience minimum dans l'industrie aéronautique.
Expérience commerciale non nécessaire, mais il faut une personnalité dynamique désireuse de voyager.
Connaissance de l'Anglais absolument nécessaire. Italien désirable.
Bureaux situés Sud de Paris.

Adr. C.V. et photo au n° 8.660 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

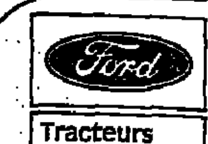
هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



Tracteurs
Equipements
Agricoles

Ingénieurs après-vente

Conseiller technique

Vous souhaitez mettre en application vos connaissances mécaniques et développer vos qualités de contact.
Votre rôle sera d'améliorer la qualité, l'efficacité et la rentabilité des concessions de votre région :
- gestion des coûts de garantie
- organisation et équipement de l'atelier
- assistance technique
- qualification et formation du personnel technique

Animateur de formation

Une expérience pédagogique (armée, éducation, entreprise) vous permettra de développer vos qualités d'animateur et d'acquérir une parfaite connaissance technique de nos produits.
Votre rôle sera :
- de concevoir et de réaliser des cours techniques à l'aide de supports audiovisuels
- d'assurer la formation du personnel après-vente de nos concessionnaires au sein de notre centre de formation machinisme agricole.

Ces postes vous permettront de faire la preuve de vos capacités et votre évolution sera à la mesure de vos résultats.
Écrire FORD FRANCE S.A. Développement du Personnel 344 Av. Napoléon Bonaparte 92506 RUEIL MALMAISON CEDEX B.P. 307

Electronic P1/P2, études logique, analogique microprocesseur. Tél. R.-vs : 292-38-73.

IMPORTANTE STE rech.

JEUNE E.S.C.

POUR DEPARTEMENT INFORMATIQUE GESTION
Ecr. avec C.V. et prétent. sous référ. 6.130 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Organisme de Prévoyance militaire en expans. offre poste actif à OFFICIER SUPERIEUR RETRAITE. Env. CV à SVBM, 20, r. Bachaumont, 75002 Paris.

C.I.R.C.E. - Centre de Calcul du C.N.R.S. (2 X IBM 370/168) recherche :

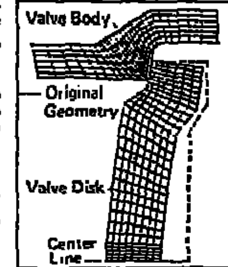
UN INFORMATICIEN

mi-temps, motivé par activités : assistance, mise en œuvre logiciels, formation utilisateur du centre.
Connaissances : 2 langages évolués et 1 assembleur exigées. Expérience IBM souhaitée. Niveau maîtrise informatique. Nationalité française. Dégagé O.M.
Adresser C.V. et prétent. au Secrétariat du C.I.R.C.E. Bât. 506 - 91405 ORSAY Cedex

---

UN INGENIEUR

"CALCULS D'EQUIPEMENTS" POUR ANIMER UNE EQUIPE



Si la technologie nucléaire de pointe l'attire, l'Ingénieur de formation X, CENTRALE, MINES, SUP AERO ou ENSTA nous intéresse.

Il a une sérieuse expérience (ou il en est spécialiste) du calcul des structures métalliques acquise de préférence dans la tuyauterie, les appareils sous pression et la mécanique des fluides.

Sa fonction consiste à animer l'équipe "tuyauterie" de la section Calcul, composée de cinq ingénieurs et de quatre agents techniques dont il fixe les charges de travail et conduit la formation.
Il négocie avec d'autres services, ce qui signifie qu'il n'est pas ennemi des contacts.
L'outil informatique lui est familier, il en aura l'utilisation sous forme de terminaux.
Les dimensions de l'entreprise et ses perspectives de développement garantissent l'évolution de sa carrière.

Il est basé à Paris, et connaît l'anglais (indispensable).
Les candidatures, accompagnées d'un c.v., sont attendues à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 38246.

HAVAS CONTACT

Cadres

responsables de département, de service, d'unité.

— expérience professionnelle confirmée
— fort potentiel intellectuel et relationnel
— appelés à assumer de plus larges responsabilités

LE CESI ACCOMPAGNE VOTRE EVOLUTION DE CARRIERE.

Modules de formation spécialisés en alternance avec des travaux menés en situation professionnelle.
Durée : 35 jours distribués sur 9 mois.
Début des prochains stages :
17 Avril - 24 Avril - 8 Mai 1978
Stage agréé



Renseignements auprès de Madame DUPRE
CESI (Centre d'Etudes Supérieures Industrielles)
Plateau du Moulon 91190 GIF-SUR-YVETTE - Tél: 941.81.70
Association privée de formation continue

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION PARIS OFFRE AU SEIN DE SA SOCIÉTÉ MÈRE POSTE INTÉRESSANT ET AVENIR DE

RESPONSABLE ORGANISATION

RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE, IL TRAVAILLERA POUR L'ENSEMBLE DES FILIALES DU GROUPE

Ce poste peut convenir à un candidat de formation supérieure, ayant 5 ans d'expérience organisation (administrative, informatique et technique) acquise dans un cabinet ou une grande entreprise, lui ayant permis de mener des chantiers importants avec une grande autonomie.
référence EO 365 AM.

MÊME GROUPE PARIS OFFRE POSTE TRÈS FORMATEUR ET PERSPECTIVES D'AVENIR A

ATTACHÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

(H.E.C. - ESSEC - M.B.A.... DÉBUTANT)

ASSISTANT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
Il se verra confier des missions ponctuelles tant au niveau de la société mère que de ses filiales. Axes d'activités dominantes : coordination et contrôle des filiales, analyses financières, travaux d'organisation.

L'expérience très riche qu'il pourra acquérir dans ces fonctions lui ouvrira de réelles possibilités de carrière au sein du groupe.
Référence FP 366 AM.

Ecrire en précisant la référence à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Honeywell Bull

NETWORK INFORMATION SERVICES

Leader européen du time-sharing, Filiale de Honeywell Information System et de la Compagnie des Machines Bull, nous désirons compléter notre équipe et recherchons des

ingénieurs d'applications

Ils conseilleront et assisteront les utilisateurs de tous les secteurs professionnels en participant au développement des applications. Ils auront une formation supérieure commerciale ou scientifique et une bonne connaissance de l'anglais.

ingénieurs commerciaux

Nous leur confierons la promotion et la vente de nos services et produits informatiques auprès de sociétés que nous leur indiquerons.
Une formation supérieure, commerciale ou scientifique, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires. Une première expérience de la vente est souhaitable mais non indispensable.

Pour ces deux postes il est nécessaire d'avoir le goût des contacts et des déplacements.
Pour un premier contact, envoyer C.V. en précisant le poste choisi à Monsieur R. NOELL - HB-NIS-France Tour Atlantique - Cedex 06 - 92080 PARIS-La-DÉFENSE

QUAND LES VENDEURS DEVIENNENT CONSEILLERS...

Quand la technique est pensée en fonction du service qu'elle devra fournir, quand la vente d'un matériel ne devient qu'une proposition technique découlant logiquement de l'analyse des problèmes du client, les vendeurs deviennent conseillers.

Cette mission de conseil s'applique à tous les produits de notre gamme (copieurs-duplicateurs).

Pour maintenir cet "esprit de vente" et pour poursuivre notre développement commercial nous recrutons des **Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur** (commercial de préférence) ou vendeurs ayant déjà une bonne expérience de la vente.

Une formation rémunérée aux produits et aux techniques de vente est assurée. La rémunération de départ est attrayante (fixe + variable de l'ordre de 65 à 75 000 F/annuel, compte tenu des résultats, bien entendu) et participation aux fruits de l'expansion.

Postes à pourvoir à PARIS et RÉGION PARISIENNE.

Adresser lettre de candidature et C.V. sous réf. V 121 à Fabienne GUÉRIN RANK XEROX Service Recrutement B.P. 63 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

RANK XEROX

Plein Champs

---

steria

. pour le démarrage de systèmes transactionnels de gestion sur mini-ordinateurs
. pour la conception et la réalisation de réseaux de télétraitement
recherche des

ingénieurs informaticiens

Les candidats devront avoir 1 à 3 ans d'expérience professionnelle sur des applications de même nature et posséder une bonne connaissance des techniques correspondantes.

Prière adr. C.V. et prétent. à J.C. BERTAUT
steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

PARIS-FRANCE

Nous sommes un important groupe de distribution exploitant 55 grands magasins et magasins populaires. Afin d'étoffer notre Direction Juridique nous créons le poste

PARUNIS

attaché(e) direction juridique

Juriste d'entreprise, il ou elle assistera le Directeur Juridique dans tous ses domaines d'intervention, notamment : Société, immobilier, contentieux, assurances, taxe professionnelle.

Agé(e) de plus de 25 ans, ce juriste sera au moins Licencié en Droit.

Quelques années d'expérience (Entreprise, notariat, assurances) bien que non indispensables seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous référence 4675 à PARIS FRANCE - Direction du Personnel 187, Bd Voltaire - 75541 PARIS CEDEX 11

Le Centre Européen de Logiciel

Litton

SWEDA INTERNATIONAL

Recherche :
1 ANALYSTE SYSTÈMES
2 PROGRAMMEURS
1 « TECHNICAL WRITER »

Nous demandons : 2 années d'expérience d'assembleur, anglais courant. Utile, mais non nécessaire : connaissance des systèmes « temps réel » et des systèmes de terminaux points de vente ; pratique des langages évolués : une autre langue européenne.

Nous offrons : Salaires compétitifs, systèmes et applications intéressantes et possibilités d'obtenir responsabilité d'un projet. Voyages 10 % du temps.

Adresser curriculum vitae détaillé, à : P COLLINS, **Centre Européen de Logiciel SWEDA,** 1, avenue du Président-Pompidou - 92500 RUEIL-MALMAISON ou téléphonez au 977-09-07

Importante Société spécialisée dans l'importation et la distribution de matières premières
recherche
pour ses services administratifs et comptables

comptable

titulaire DECS ou équivalent
Lieu de travail : proximité RER ETOILE
Téléphone : 574-33-16 ou 574-26-50 (poste 73)

INFORMATIS - Consultant
recherche pour démarrage de systèmes temps réels en FRANCE et à L'ETRANGER
INGÉNIEURS LOGICIELS
NOVA, NITRA, PDP 11, SOLAR
INGÉNIEURS IRIS 50
Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur.
26, r. Daubenton-5e. - 337-99-72.

ALBA INFORMATIQUE S.A. recrute pour Paris

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Titre ingénieur exigé
Préférence INSA
OPTION INFORMATIQUE.

Envoyer C.V. : 116, rue de la Tour (16e), ou prendre R.-vous : 504-89-96.

SEPT INFORMATIQUE

Recherche
pour son siège équipé d'un UNIVAC 1106 à RUNGIS, futurs

chefs de projets

possédant MIAG
ou maîtrise informatique
débutant à 1 an d'expérience

Adresser lettre de candidature avec curriculum à SEPT INFORMATIQUE 14, Rue du Séminaire, 94150 RUNGIS CEDEX.

HAVAS CONTACT

Le département MAINTENANCE INDUSTRIELLE d'une importante société d engineering de la région parisienne recherche un :

jeune ingénieur

(A.M., Centrale, I.D.N....)

Mission :
- analyser des postes de travail en entretien; en particulier, en centrales nucléaires.
- rechercher des améliorations - définir des solutions
- définir et suivre les études et réalisations

Profil :
. ayant 4 à 5 ans d expérience en technologie nucléaire ou industrie de grosses transformations.
. possédant un sens aigu de l'observation et l'esprit d'analyse.

Le candidat (e) aura nécessairement un très bon contact humain le mettant à même de communiquer avec des gens de formations et de niveaux très différents.

Il est nécessaire de pouvoir être reconnu apte au travail sous rayonnements ionisants (D.A.T.R.)

Adresser lettre manuscrite C.V. détaillé avec photo et prétentions s/réf. 78-8-01 à P.LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transm.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES		
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

- Si vous êtes à la recherche d'un métier passionnant,
- si vous voulez travailler pour une multinationale dont la croissance s'est toujours confirmée et diversifiée,
- si vous êtes ingénieur électronicien et que la technique est pour vous un support indispensable et non une fin,
- si vous voulez valoriser vos connaissances en les approfondissant et en les diversifiant,

vous répondez alors au profil que nous cherchons à PARIS ou à LYON, pour la fonction d'

INGENIEUR COMMERCIAL



Veuillez écrire avec C.V., photo et prétent. et date de disponibilité sous la réf. SCM 278-22 à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET



spécialiste de la traduction médicale, biologique, pharmaceutique

recherche

TRADUCTEURS FREE-LANCE

français ⇄ allemand, anglais, italien

Spécialisés en médecine, biologie, biochimie (pour dossiers A.M.M. et communications scientifiques).

Envoyer curriculum vitae à M. BRODER. TRADUCTOR MEDICA. 12, r. Lincoln. 75008 Paris.

4 MAGASINS DÉTAIL A PARIS : MEUBLES-LITERIE ELECTRO-MENAGER

Cette Société (4 Magasins + dépôt) 40 pers. - C.A. 26 millions F. par an en bonne santé financière, recherche

DIRECTEUR

pour SUPERVISION générale,
CONTACTS gros fournisseurs,
PUBLICITÉ et promotion,
Contrôle strict de la GESTION.

- Formation commerciale type E.S.C.
- EXPERIENCE INDISPENSABLE de la VENTE EN MAGASIN et de la GESTION DE MAGASINS DE DETAIL. (SINON S'ABSTENIR).

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 3802 à



HACHETTE

Pour son Département des CLASSIQUES recherche

ASSISTANT CENTRE PÉDAGOGIQUE

Il sera chargé d'accueillir, d'informer et de documenter les Enseignants sur les produits et matériels scolaires et universitaires.

Il aura à animer le Centre par la présentation des nouveautés et la tenue de réunions pédagogiques.

Il devra connaître si possible le milieu enseignant et avoir une formation niveau 2 ans d'études supérieures.

Il devra envisager une évolution possible vers un poste itinérant de Délégué près du Corps Enseignant, en PROVINCE ou REGION PARISIENNE.

Envoyer C.V., prétent. sous réf. 27.278 au Service Emploi - HACHETTE, 79, boulev. Saint-Germain. 75006 PARIS.

ATLAS COPCO FRANCE

95 - FRANCONVILLE

recherche son

CHEF DU DEPARTEMENT "COMMUNICATIONS"

Responsable d'un budget industriel important, il aura à déterminer les objectifs de communications de la société et à en définir les applications en collaboration avec l'agence et le cabinet de R.P.

Nous désirons rencontrer des Chefs de Publicité de haut niveau, justifiant d'une formation supérieure et d'une expérience publicitaire d'au moins 5 ans.

L'anglais courant est indispensable.

Adresser C.V. manuscrit photo et prétentions
A.C.F.
Boite Postale 11
95130 FRANCONVILLE

Atlas Copco

PUISSANT GROUPE TRAVAILLANT AU NIVEAU INTERNATIONAL PRODUITS GRANDE CONSOMMATION, RECHERCHE POUR PARIS

RESPONSABLE PLANS ET BUDGETS

AU NIVEAU DU GROUPE, LE TITULAIRE DU POSTE DEVRA :

- animer et coordonner la planification des activités des sociétés du Groupe,
- contrôler les filiales par le moyen de procédures budgétaires.

Ce poste implique :

- une formation supérieure,
- une expérience de 5 ans mini, en contrôle et en planification budgétaire acquise au sein d'un important groupe industriel ou cabinet conseil.

Référence CM 363 AM.

MÊME GROUPE RECHERCHE POUR L'ENSEMBLE DE SES FILIALES FRANCE ÉTRANGER

RESPONSABLE AUDIT

RATTACHÉ A LA DIRECTION FINANCIÈRE CENTRALE, IL DEVRA :

- disposer d'une formation supérieure école de commerce + D.E.C.S. ou expertise comptable. Connaissance langue anglaise.
- avoir une expérience de 5 ans environ acquise de préférence dans cabinet audit anglo-saxon ou au sein groupe important.

Référence DN 364 AM.

POSTES INTÉRESSANTS IMPLIQUANT TRÈS BONNES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE AU SEIN DU GROUPE.

Ecrire en précisant la référence à PUBLIPANEL, 20, rue Richier, 75441 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Massiot Philips

MATERIEL MEDICAL

recherche pour son département développement à CARRIERES-SUR-SEINE, un

JEUNE INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTROTECHNICIEN

Il assumera au sein du bureau d'études des responsabilités de développement électrique des appareils de radiologie fabriqués dans ce centre.

Des connaissances en électronique (circuits de commande et asservissements de systèmes d'électromécaniques) lui seront utiles, ainsi que, facultativement, la pratique de l'utilisation des microprocesseurs.

Perspectives de développement de carrière au sein de la société et du groupe PHILIPS.

Le candidat devra prévoir de courts séjours aux Pays-Bas pendant les mois de formation, et pratiquer l'anglais lu et parlé dans les contacts internationaux qu'il tiendra.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions au Service du Personnel, 177, rue de Bezons, 78420 CARRIERES-SUR-SEINE.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation assurée dans le cadre d'un contrat de travail ferme avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 516248 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

EDITEUR INTERNATIONAL recherche

RESPONSABLE DES VENTES

Capable diriger une équipe de représentants. Il doit obligatoirement connaître l'Edition et la vente du livre dans les circuits traditionnels et modernes.

Fixe + commissions + frais. - Position cadre.
DISCRETION ABSOLUE.

Ecrire no T. 735.236 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ingénieurs informaticiens

DIPLOMES

recherchés pour mener à bien le développement d'un projet de Commutation Temporelle.

Débutants ou mieux 1 à 2 ans d'expérience des systèmes en temps réel, et plus particulièrement sur micro-processeurs

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. AV à L.M.T. Direction du Personnel, Gestion Cadres BP 402 - 92103 Boulogne

L.M.T.

PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE leader sur son marché

recherche :

UN ADJOINT au Responsable du Département relations publiques

- Il devra imaginer, gérer et animer des opérations de relations publiques.
- Il aura des contacts avec tous les milieux et sera en relation avec la Presse.
- Il justifiera d'une première expérience dans un domaine similaire.

Ce poste exige une excellente présentation, une aisance naturelle, une connaissance parfaite de l'anglais au minimum, de l'intérêt pour tous les domaines de l'actualité et une grande disponibilité.

Env. lettre man., C.V., prét., photo ss le no 51.443 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

RECRUTEMENT FORMATION

promodès, 11.000 personnes, 1er distributeur grossiste Européen en Produits Alimentaires, 3e distributeur de détail en France, recherche

Jeune diplômé en Sciences Humaines

Intéressé par VACATIONS (30 à 50 jours entre Avril et Décembre 1978),

Capable de participer à des actions de recrutement et d'animation de Maîtrise), séminaires "Relations Humaines" (Cadres et

- Formation rémunérée assurée en doublure d'un responsable Recrutement Formation de la Société.
- Possibilité d'évolution vers un emploi à temps complet (cadre) pour candidat de valeur souhaitant s'intégrer dans une direction du personnel d'une entreprise.
- Mobilité géographique nécessaire, notamment pour animation de séminaires.

Recrutement : PARIS.
Animation : quart Nord-Ouest France.

Si vous êtes intéressés, adressez c.v., photo et prétentions, sous ref. M 707, à F. VUILLEMENOT - Société PROMODES - Service Recrutement - B.P. 17, 14120 MONDEVILLE.

SECCACIER

Société industrielle productrice de Matériel de chauffage de haute qualité cherche à former un jeune

CADRE COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un débutant possédant une bonne FORMATION GENERALE et un DYNAMISME RÉEL. Il débouche sur une profession difficile mais intéressante.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à SECCACIER, Direction Commerciale, 204, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

Entreprise bâtiment premier plan

Nous cherchons à intégrer dans les prochains mois

Plusieurs INGENIEURS DEBUTANTS

La mission qui leur sera confiée leur permettra dans un 1er temps d'assimiler les divers aspects de la fonction du conducteur de travaux (G.O., coordination, gestion) et pourra aboutir à des postes de hautes responsabilités dans différentes filières (travaux, commercial, gestion...).

Les candidats que nous retiendrons seront des jeunes ingénieurs Génie Civil (ESTP, ECP...) qui sauront faire preuve des qualités de commandement nécessaires à la conduite des hommes, ainsi que des qualités d'animateur et d'organisateur.

Lieu de travail : région parisienne puis éventuellement province ou étranger.

Les candidats intéressés adresseront C.V. et prétentions sous No 4781 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra.

Importante Société spécialisée dans les équipements de laboratoires médicaux recherche pour son secteur PARIS OUEST

1 RESPONSABLE DES VENTES

Le candidat retenu aura :

- une formation supérieure en biochimie et hématologie sanctionnée si possible par 1 DEA.
- une expérience réussie d'au moins 2 ans dans un travail similaire.

Écrire avec C.V., photo, prétentions no 51.922, à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

PARIS-16e
STE de CONSTRUCTION de MECANIQUE LOURDE nous confie la recherche d'un

DIRECTEUR DE SERVICE COMPTABLE

Collaborateur direct de la Direction Générale, il sera chargé :

- d'établir et de contrôler les situations comptables mensuelles, bilans annuels, analyses comptables ponctuelles ;
- d'établir les situations de trésorerie et en effectuer le suivi avec les Banques ;
- préparer la comptabilité analytique, les informations nécessaires au contrôle de gestion ainsi que tous documents fiscaux en liaison avec le service juridique et fiscal.

Un candidat de 40 ans min., disponible rapidement, titulaire d'un diplôme comptable supérieur et possédant une expérience de plusieurs années de la Direction d'un Service Comptable et de mise en place d'un ordinateur dans une entreprise de taille moyenne de l'industrie mécanique, conviendrait parfaitement.

Ce poste, dont la base de rémunération sera de 100.000/an, implique des déplacements ponctuels dans l'Est de la France.

Faire acte de candidature sous réf. 102 JPC/M

jean porracchia conseil
149 Rue St-Honoré - 75001 Paris

Filiale française d'un groupe multinational spécialisé dans la construction d'ensembles mécaniques lourds de Précision recherche pour son usine PARIS-NORD

ingénieur chef des services techniques

30 ans minimum — anglais parlé

Ingénieur diplômé d'une école de type Arts et Métiers et ayant au minimum cinq années d'expérience de méthodes et de fabrication en construction mécanique comportant des usinages de précision. Il dépendra directement du directeur de l'usine et prendra en main les services "Méthodes" "Cost Estimating" et "Réduction de Coûts". Poste évolutif impliquant un solide bagage technique et une optique réaliste de gestion industrielle.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone en appelant INFORMATION-CARRIÈRE du Lundi au Vendredi aux heures de bureau SVP 11-11 Réf 307.

Information Carrière SVP 11-11

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN PRODUITS DE TRAITEMENTS de SURFACES
RÉGION PARISIENNE
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- B.T. ou B.T.S. chimie minimum.
- Expérience traitements de surfaces 2 à 3 ans en atelier en fournisseur de produits.
- possédant voiture.

FONCTION : Visites techniques et commerciales de clientèle France métropolitaine.

REMUNERATION : fixe + commission.

Adr. manuscrit et C.V. à : COMMEX - D.R.H. 27, avenue de la Porte-de-Vitry - 75013 PARIS.

ÉTUDES TECHNIQUES D'INSTALLATION DE PROTECTION CONTRE LE VOL

Notre organisme professionnel recherche un ingénieur de haut niveau dont la mission générale sera de tester et promouvoir des matériels et des installations de protection efficace contre tous types de vol.

INGÉNIEUR

A.M., E.C.A.M., I.C.A.M., I.D.N...
120 000 F. +

La fonction consistera à gérer et mener à bonne fin les dossiers administratifs et techniques de la discipline considérée tout en assurant les contacts avec les milieux professionnels et les laboratoires de contrôle. Une bonne expérience de la mise en place des matériels électriques et électroniques est nécessaire ; la connaissance de l'anglais est souhaitée.

Ecrire No 8.659, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

Nous recherchons pour le 1er avril

1) Comédiens capables d'organiser des spectacles, d'en assurer la mise en scène et d'y tenir des rôles.
2) Sportifs, pratiquant plusieurs sports pour devenir

ANIMATEURS DE CLUBS DE VACANCES

Sports et Loisirs

FORMATION ASSURÉE PAR NOS SOINS
PRATIQUE DE L'ALLEMAND SOUHAITÉE

Prendre contact pour rendez-vous au 286-66-82.

offres d'emploi

ingénieur des ventes

UN CADRE COMPTABLE

CHARGÉ D'ÉTUDES

G. I. S.

1) JEUNES DIPLÔMÉS MIAG

2) ANALYSTE PROGRAMMEUR

3) ANALYSTE ORGANIQUE expérimenté

CONTROLEUR de GESTION

JEUNE INGENIEUR

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Filiale française d'un puissant groupe international recherche pour sa Division

Matériel Médical

ingénieur des ventes

- PARIS - ANGLAIS

Ce poste s'adresse à un jeune biochimiste de formation, ayant déjà fait la preuve de ses aptitudes à la négociation commerciale dans le domaine du matériel médical intéressant les milieux hospitaliers et laboratoires d'analyses...

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11 11

Réf. 319.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL LEADER EN SA BRANCHE recherche pour prendre la responsabilité de son service CENTRALISATION

UN CADRE COMPTABLE

Directement rattaché à la direction de la comptabilité générale, il aura l'entière responsabilité du service centralisation et trésorerie.
— il assurera l'encadrement de 8 personnes.
— En liaison avec les établissements régionaux, il participera aux travaux de consolidation.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure et possédant un D.E.C.S. COMPLET : une expérience solide dans le service de comptabilité générale d'une grande entreprise ou en cabinet comptable est exigée.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à n° 51.851 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SECTEUR ALIMENTAIRE recherche pour son Siège Social proche Banlieue Sud :

CHARGÉ (ÉE) D'ÉTUDES

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES

Formation supérieure juridique et expérience de quelques années dans la fonction requise.

Aura pour mission :
- documentation ;
- études juridiques et sociales ;
- gestion des régimes de retraite et de prévoyance ;
- contentieux.

Adr. lettre manuscr. C.V., photo et prét. à n° 51.029 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra Paris-1er qui tr.

G. I. S.
GESTION INFORMATIQUE SYSTEME RECHERCHE POUR UN DE SES CLIENTS

1) JEUNES DIPLOMÉS MIAG

(Réf. I 25.)
pour réalisation d'applications de gestion.

2) ANALYSTE PROGRAMMEUR

(Réf. I 26.)
1 à 2 ans expérience, diplôme I.U.T. ou Maîtrise.

3) ANALYSTE ORGANIQUE expérimenté

(Réf. I 27.)
Connaissance mini-ordinateur appréciée. Possibilité d'évolution vers chef de projet.

Env. C.V. dét., 48, rue du Ranelagh - 75016 PARIS.

Installés en bordure périphérique Sud de Paris, nous sommes une Moyenne Entreprise de Grosse Mécanique,

notre Président recherche son

CONTROLEUR de GESTION

Il ou elle aura :
- une première expérience ;
- sortira d'une Grande Ecole Commerciale ou sera titulaire d'une maîtrise de gestion ou D.E.C.S.

Le poste évoluera vers des fonctions de SECRETAIRE GENERAL

Ecrire avec C.V. et photo à M. J.-M. STAEBLER, 19, rue du Val-de-Grâce — 75005 PARIS.

IMPORTANT ORGANISME IMMOBILIER Recherche pour la région Provence

JEUNE INGÉNIEUR

E.C.P. ou similaire

Expérience souhaitée 2 à 5 ans du bâtiment pour prendre en charge son secteur B.E.T.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à HAVAS 91455 MARSEILLE, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE recherche

COLLABORATEURS (TRICES)

30 ans min. - Libres de suite
Dynamiques - Ambitieux
Excellente présentation
Voiture souhaitée
Travail sur rendez-vous
AVANTAGES SOCIAUX
GAINS IMPORTANTS
FORMATION ASSUREE
SITUATION AVENIR
STATUT V.R.P.
Tél. ce jour au 538-68-57
Mlle LAVALLARD
de 9 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h.

FINANCIAL CONTROLLER

Required for a medium-sized subsidiary of a Danish company operating in radio-telephones.

The financial comptroller will be entirely responsible for the accounting and administrative control of the company Paris based.

Salary C. 100 KF P.A.
English spoken + written required.

Reply to : Directeur général STORNO S.A., 69, rue de la Goutte-d'Or, 92300 AUBERVILLIERS.

Pour faire face à son expansion P.M.E. dynamique spécialisée dans le caoutchouc industriel (moulage, adhérisation sur métal), rech. :

JEUNE ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL

Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire pour suivi et développement clientèle.
Résidence : petite ville du centre ouest.
Ecr. n° 8650, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

IMPORTANTE SOCIETE d'aménagement urbain recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES DE FINANCES COMMUNALES

Diagnostics et prévisions, conseils en gestion financière et budgétaire.

Il sera diplômé de l'enseignement supérieur et devra avoir une expérience de 2 ans au moins dans ce domaine.

Adr. C.V., photo et prétentions s/réf. PELAM (mentionné/env.) EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet - 75008 PARIS

SOCIETE FRANÇAISE fabrication et vente biens d'équipement importants pour industries : pétrole, pétrochimie, chimie, nucléaire, etc. cherche

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

Ayant :
— Minimum 35 ans
— Formation ingénieur
— Expérience 10 ans dans les domaines cités
— Anglais courant
— Expérience Afrique, Proche-Orient indispensable.

Rémunération 150 à 180 000 F selon expérience.

Ecr. avec C.V. + photo s/réf. 1168 à SWEERTS BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

CHANTIER NAVAL région parisienne, recherche

Un ARCHIVISTE-DOCUMENTALISTE

- Pouvant assurer :
  — rangement et classement archives courantes.
  — sélection et classement documentation technique.
  — Classement documentation commerciale.
  — Responsabilité archives sécurité.
  — Responsabilité atelier tirage plans.
- Profil souhaité :
  — Homme 30 ans minimum.
  — Forte personnalité.
  — Esprit méthodique.
  — Sens de l'organisation.
- Salaire possible :
  3 500 F par mois base 40 h.

Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.
Ecr. (ou se présenter) av. C.V. S F C N 66, quai Alfred-Sisley, 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE.

IMPT CENTRE TECHNIQUE Grande banlieue NORD de PARIS recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN DIPLOME

pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE.

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
— Méthode de fabrication ;
— Exploitation des machines à commande numérique ;
— Utilisation des langages de commande numérique ;
— Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT) ;
— Utilisation du Basic ou Fortran ;
— Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité

Adr. C.V., photo et prétentions n° 50.596 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Recherchons pour la région parisienne Agent Technico-Commercial ou V.R.P. à cartes multiples pour la visite des grossistes et installateurs électriciens. Ecr. ss n° 79.844 JRP 39, r. de l'Arcade Paris-8e qui transmettra.

Pour groupe P M E. 4 sociétés métro République recherchons CHEF DE COMPTABILITE partie informatique, partie traditionnelle. Libre de suite. Adr. C.V. détaillé, prét., photo, à ROULLIN, 28, rue des Graviers, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

SOCIÉTÉ LIÉE A UN IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL Métro Michel-Bizot, recherche :

UN INGÉNIEUR DE PROJETS

— Ayant connaissances calculs thermiques ;
— Expérience de 5 ans dans la branche souhaitée ;
— Bonne connaissance de la langue Allemande ou Anglaise appréciée ;
— Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 8.964, à

P. LICHAU B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

M.A.T.MUT.

Mutuelle Assurance des Travailleurs Mutualistes engage jeunes gens, dégagés O.M., enseignement supérieur apprécié, goût des contacts humains et de la négociation, pour devenir :

CONSEILLERS MUTUALISTES

auprès de ses bureaux de Province ou de la région parisienne. Situation stable et d'avenir pour candidats sérieux et travailleurs.
Voiture de fonction.
Stage de formation DE 3 MOIS A PARIS.
Adresser C.V. manuscrit et photo à F. SOUBEYROUX, 13, rue des Petits-Hôtels, 75010 PARIS.

Société engineering recherche :

INGÉNIEUR DIPLOME

minimum 30 ans, connaissant resistance des matériaux et mécanique des sols ayant très bonne expérience travaux.

INGÉNIEUR DIPLOME

minimum 30 ans, ayant bonne expérience études et réalisations offshore.

INGÉNIEUR DIPLOME

minimum 30 ans, bonne expérience études de transport de gaz par pipe-line station de compression et traitement de gaz.

Pour ces postes : pratique de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V. sous référence n° 1.223 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris, Cédex 02, qui transmettra.

Société d'informatique avancée recherche :

COLLABORATEUR

intéressé en compilation et en système. Ecrire avec références à G.A.I., 3 et 5, avenue de Châtillon, 92220 Bagneux. 656-02-52.

Importante Entreprise

LEVALLOIS

près Métro, recherche pour SERVICE EXPORTATION

EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS

Niveau BTS pour suivi contrats avec l'étranger. Anglais ou espagnol écrit.

Restaurant d'entreprise

Téléphonez pour rendez-vous : 758-13-13 (poste 51-33)

UNIFAX FRANCE

Département mécanographie reprographie, poursuivant son développement national et international, recherche

UNE FACTURIÈRE

pour travailler sur mini-ordinateur de bureau.
Horaires : 8 h. 30 - 12 h. 30, 13 h. 30 - 18 heures, du lundi au vendredi.
Mettez-vous en rapport avec nous en écrivant avec C.V. complet à : UNIFAX FRANCE, 42, rue Auger, 93500 PANTIN (M. Chiappalone).

IMPORTANTE SOCIETE DE COMMUTATION TELEPHONIQUE recherche pour renforcer ses services FORMATION PARIS ET BRETAGNE

INGÉNIEURS

DIPLOMES et TITULAIRES D. U. T., B. T. S. ou équivalent.
Après une période d'initiation à la téléphonie, ces personnes prépareront et animeront des cours théoriques et pratiques concernant la logique, l'électronique et les systèmes de commutation temporelle.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. FORM., à A.O.J.P., B.P. 301, PARIS (13e).

ENTREPRISE DE BATIMENT effectif de plus de 3 000 pers., implantée proche banlieue parisienne Ouest recherche

INGÉNIEURS

âgés de plus de 30 ans et possédant une expérience de plusieurs années en exécution de travaux gestion d'affaires.

Ecr. à n° 51 572 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Syndic Copropriété Proximité Enghien recherche

COMPTABLE

H. ou F. CONFIRME(E)
Bonne expérience copropriété exigée. - Avantages sociaux + 13e mois. Téléphoner pour rendez-vous : 964-48-52.

UNIFAX FRANCE

Département Mécanographie-Reprographie, poursuivant son développement national et international, recherche :

UNE AIDE-COMPTABLE ou COMPTABLE

Horaires : 8 h 30 - 12 h 30, 13 h 30 - 18 h.
du lundi au vendredi.
Mettez-vous en rapport avec nous en écrivant avec C.V. complet à : UNIFAX FRANCE 42, rue Auger, 93500 Pantin (M. Chiappalone)

Cabinet juridique recherche jne homme, bonne présentation, dactylo confirmé, connaissant si possible rédaction actes, références exigées. TELEPH. : 523-30-38.

IMPT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE DE PARIS

recherche

COLLABORATEUR

NIVEAU PROBATOIRE ayant une expérience de 2 ans de cabinet

Env. C.V. à n° 51 190 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

Entreprise banlieue Sud recherche

INGÉNIEUR

diplômé Grande Ecole, spécialisé dans toutes techniques de soudage et d'assemblages d'objets complexes. Dirigera à court terme une équipe. Age souhaité 30 ans maximum.
Adresser curriculum vitae à n° 8649, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

ASSOCIATION recherche AFRICAINS et ANTILLAIS désirant écrire dans notre JOURNAL. Possib. CARRIERE pour élément de valeur. Se présenter lundi 27-mardi 28 chez ARETAL, 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 PARIS.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES demande

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

titulaire B.T.S. et dégagé O.M.

Le candidat devra posséder de solides connaissances en électromécanique en vue de l'exploitation et de l'entretien d'installations moyenne et haute tension.

Il sera responsable du bon fonctionnement depuis le poste de livraison jusqu'aux aimants en passant par les groupes convertisseurs. Il devra surveiller les protections et les télécommandes depuis le dispatching central.

Horaire décalé 3 × 8 y compris week-end.

Ecrire avec curriculum vitae à M. Dermouchere. ACCELERATEUR LINEAIRE bâtiment 200, 91405 ORSAY.

EXPERT COMPTABLE

recherche pour PARIS, le NORD, LYON, ANNECY, NANTES, LE MANS, NANCY collaborateurs experts-comptables commissaires inscrits, dipl. Grandes Ecoles Commerciales ou expérience approfondie du contrôle, pour exécution missions censoriales. Position Cadre.
Ecr. n° 8644, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

représent. offre

Dans cadre expansion usine bretonne recherche pour toutes régions français REPRESENTANTS à la commission, bien introduits pour commercialisation meubles encore inédits en France. - Grandes possibilités d'après études et nouveautés. Ecr. Ag. Havas, BP 98, 56003 Vannes cedex sous réf. 3.550.

secrétaires

Petite agence de Publicité à Neuilly recherche

SA SECRÉTAIRE

Tâches variées au sein d'une équipe jeune :
— nombreux contacts téléphoniques et accueil visiteurs ;
— frappe de divers documents ;
— classement et suivi des dossiers.

VOUS DEVEZ AVOIR :
— une expérience d'environ 3/4 ans,
— une excellente présentation,
— une habitude et une aisance certaine dans les relations téléphoniques.

VOUS DEVEZ ETRE :
— une dactylo rapide et compétente,
— dynamique,
— ordonnée.

Ce poste offre des possibilités d'évolution. Cadre de travail agréable. 13 mois. Tickets restaurant.

Si notre proposition vous intéresse, si vous êtes disponible rapidement, nous serons heureux de vous rencontrer.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. avec références photo et prétentions à : L. MONTALTI, 18, rue de l'Etang-St-Denis, 92370 CHAVILLE, q. tr.

« PARTNER » d'un cabinet International Conseil Juridique Quartier Etoile

je cherche SECRETAIRE parfaitement bilingue français-anglais, connaissant les deux sténos, min. 5 ans expérience. Libre immédiatement.

Ecr. avec C.V. et photo sous le n° 27642 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

de direction

Société en expansion recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE EXPÉRIMENTÉE

Connaissance approfondie de la langue anglaise, écrite et parlée parfaitement, pour poste à pourvoir bureau Champs-Elysées.

Adr. candid. avec C.V. et photo à n° 8.676, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dactylos

REGIE-PRESSE, 133, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS

recherche pour ses services commerciaux

2 DACTYLOS

EXPERIMENTEES avec PETIT SECRETARIAT
Avantages sociaux, restaurant d'entreprise, absences pour vacances d'été assurées.

Téléphoner pour rendez-vous au 225-44-71, poste 314.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONEES

296-15-01

demandes d'emploi

ARCHIVISTE DOCUMENTALISTE
Exp. du monde du pétrole. Angl. courant, ch. poste intéressant. Ecr. n° T 03512 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Prof. certifié (Paris I) - Arts plast. et sc. de l'art, 26 ans, étudie toutes propositions concept., création et rédaction. Ecr. n° T 03503 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ENQUÊTRICE

expérimentée et sérieuse recherche travail sur région EST. — Ecr. n° T 3.516 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Je perds mon temps dans un Enseignement supérieur paralysé jusque dans ses organismes de recherche et ses Ecoles d'ingénieurs et où il ne m'est plus possible d'entreprendre.

INGÉNIEUR DES INDUSTRIES CHIMIQUES, DOCTEUR ÈS SCIENCES,

j'ai 45 ans, de très bonnes références d'enseignant (Ecole d'ingénieur), de formateur d'adultes et d'animateur d'équipe de recherche (chimie, physique). Quelle tâche et quels moyens me proposez-vous dans la région Rhône-Alpes ?

Ecr. n° 8.672, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre comptable femme 25 ans, niveau D. E. C. S. MAITRISE ES SCIENCES ECONOMIQUES, anglais, espagnol, cherche stage en cabinet expertise comptable. Tél. (31) 80-10-20 (M. PERES).

Maîtrise Sciences Economiques trilingue Anglais, Espagnol, Français, connaissance financement international (Copace, etc.) et document exportation, recherche poste de CADRE ADMINISTRATION EXPORT femme 25 ans, libre rapidement. Tél. (31) 80-10-20 (M. PERES)

Homme 37 ans, négociateur haut niveau, spécialiste commerce international, Dynamique, ambitieux, tenace, meneur. En outre-mer depuis 4 ans pour création et direction agence, important groupe américain. Anglais, esp., cherche situation à sa mesure, France, outre-mer. Sera à Paris jusqu'au 10 mars.
Ecr. Michel Valentin, 32, rue de la Procession, Paris-15e, qui tr.

Hme 28 a. recherche protection rapprochée de personnalité, actuellement inspecteur de police, moniteur de tir, d'éduc. physiq., ceinture noire judo-karaté. ELKIN G., 97, av. R.-Salengro, 92290 Châtenay-Malabry

DIRECTEUR COMMERCIAL
Format. ing., 40 a., 10 a. expér. ds organisat. vte matér. France et export., ch. p. région Paris dans société dynamique. Ecr. : n° T 03426 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

DOCTEUR ES SC. MATHS
42 a. 10 a. enseign. et recherche dans facultés. Ayant publié plusieurs travx. Possibilité de reconversion rapide, ch. poste de responsabil. ds secteur public ou privé (rech., industr., administ., édition). Ecr. : M. CHACRON, 52, rue Cozette - 80000 AMIENS

J.H. 27 a. droit ECOLE SUPERIEURE JOURNAL LILLE rech. emploi presse, éditions, relat. publiques, activités culturelles, 4 ANS EXPERIENCE REDACTIONNELLE, lib. de ste. Ecr. à T 03.510 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ARCHITECTE D.P.L.G.

25 ANS
— Expérience stages
cherche emploi PARIS
Tél. 272-22-57

ADJOINTE DE DIRECTION 46 ans - ANGLAIS-ITALIEN

conn. fonction personnel, rech. poste stable simil. ou secrétar. de direct. Paris ou banl. Sud. Téléph. après 16 h. : 909-20-52.

Jeune Fille Catalane, parlant français ch. à garder enfants ou autres travaux. T. : 700-33-80.

Recherche Direction établissement industriel
Région Aquitaine

INGÉNIEUR, 53 ans, I.C.G.

15 ans directeur usine feux continus, 500 pers., C.A. 180 M., forte expérience humaine et industr. Etud. dans discrétion réciproque ttes propositions.

Ecrire sous réf. N° 8.671 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transm.

CADRE JUNIOR HAUT NIVEAU

30 ans - FORMATION SUPERIEURE
— Expérience commerce international et transport.
— Anglais courant, très bonne connaissance allemand.
Cherche situation PARIS ou ETRANGER

Ecrire sous n° T 003.513 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e).

Quel que soit le résultat des élections, vous allez être contraint, plus que jamais, de légitimer, en permanence, l'existence et la finalité de votre entreprise.

Dès maintenant, il vous faut donc créer un grand service de communication groupant publicité, relations publiques, information, etc. ; il vous faut donc très vite un

DIRECTEUR COMMUNICATION

Ecrivez à R.C.A. Consultants, 70, rue de Tocqueville, 75017 Paris, qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. INGENIEUR AGRI (E.S.I.T.P.A.) + I.A.E. (Paris), 27 ans, réalisation études technico-économiques, commerciales dans le secteur agricole.
RECHERCHE : emploi gestion, études économiques domaine agricole, para-agricole, agro-alimentaire. (Section Jeunes.)

CADRE. — 30 ans, Sup de Co option finances, comptes, anglais courant, bonnes connaissances espagnol, 1 an expérience professionnelle comptabilité générale.
RECHERCHE : poste gestion. (Section D.)

CADRE SUPERIEUR. — 50 ans, licence en droit, I.C.G., ISA, anglais, italien courant, 20 ans expérience bancaire approfondie. Pratique : direction et gestion d'entreprise, finances, comptabilité, trésorerie, juridique, droit des sociétés, etc.
RECHERCHE : poste de direction financière, Paris, Région Parisienne. (Section BCO. JCB.)

J.H., 26 ans, maîtrise de gestion, anglais et allemand courants, stage d'attaché commercial export en Allemagne.
RECHERCHE : poste cadre commercial export. (Section C.)

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

AFFAIRES INTERNATIONALES SERVICE JURIDIQUE
J.F. franç., 25 ans, licence droit, diplôm. commerce international, Master of Arts Business Law, triling. (anglais, allem., russe), rech. 1er emploi, de préférence dans service juridique chargé d'affaires internationales. Ecrire REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Reaumur, 75081 Paris Cedex 02, sous n° 735.024 M.

Licencié raison économique, DIRECTEUR CCIAL ch. pl. st. Hi-Fi, ménager, région Paris. Ecr. à T 80.847 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Traduct. techn., fr., angl., ital., 29 a., licenc., diplôm. ESIT, Sc. Po, étud. toute proposit. Ecr. à 2.333, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Je suis ARCHÉOLOGUE

Formation universit., H. 30 ans, nombr. expér. fouilles, conservation, direction chantiers, spécialiste gallo-romain cherche poste ARCHEOLOGUE MUNICIPAL pour suivi travaux urbanisme, fouilles d'urgence, conservation, mise en valeur, etc.
— Région indifférente
Je coûte bien moins cher que l'arrêt d'un chantier pendant de longs mois.
Ecr. n° T 03.465 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

ERGONOMISTE

29 ans
Diplôme études supérieures ergonomie industrielle
Etudie toutes propositions.
Ecr. n° T 03.502 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

COMPTABLE - 31 ans

7 ans d'exp. dt 4 ans ds sté de courtage assurances sur comptabilité informatique, prép. B.T.S., compt., hab. contacts hum., étud. ttes prop. Afrique, préf. Abidjan. Faire offre préc. et détaillée à n° T 03.340 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

CADRE SUPERIEUR

50 ans, jeune et dynamique, anglais courant, arabe, italien, longue expér. Import Export, comptabilité anglo-saxonne, FINANCIAL - REPORTINGS gestion administ. et commerc., fiscalité et droit de sociétés, traitement informatique, accepte déplacements courte durée.
Ecr. n° T 03.514 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J.F. 29 a., Sc. Po, D.U.T. gest., angl. cour., rech. emploi France ou étranger. Tél. 345-57-27, ou écr. n° 8.604, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FORMATEUR - ANIMATEUR

H. 27 ans, docteur psychologie, 3 ans expérience animation (entretiens, Balint, conduite de réunions, dynamique de groupe...), analyse de besoins, conseil et recrutement, recherche poste responsabilité ORGANISME de FORMATION ou ENTREPRISE province ou région parisienne. Ecr. n° 51.256, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

INGÉNIEUR AGRONOME

31 ans, 6 ans d'expérience en recherche et expérimentation (phytosanitaire et amélioration des plantes), recherche poste permettant initiatives et responsabilités. Bonne connaissance de l'anglais. Ecr. s/réf. 9.917, à Axial Pub., 91, Fg-St-Honoré, Paris-8e, q. tr.

DOCUMENTALISTE

J.F. 30 ans, 7 a. expér. anglais, allemand, cherche poste Paris, outre-mer, tous domaines, sauf scientif. et technique. Ecrire à n° 80.881 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J.F. 25 a. - NIV. BAC - G1 CHERCHE PLACE DS BIBLIOTHEQUE
Mlle Bocquet, 23, r. Mongolfier, 93150 BLANC-MESNIL.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Près Place des VOSGES magnifique appt duplex, 250 m2 environ, aménag. luxueux, terrasse, balcon. Sans vis-à-vis : 1.700.000 F. Téléphone 566-65-09.

Place ST-FERDINAND (près), dans bel imm. P. de T., 1930, stdg, asc., chff. centr., grand salon, S. à M., 2 chbr., 2 bains, cabinet toil. Très bon état. Téléphone. Prix : 770.000 F. Visite mercredi, jeudi, de 14 h. 30 à 18 h. 30, au 44, RUE BRUNEL.

ARNOLD NETTER. Propriétaire, vend dans immeuble en rénovation 2-3 Pièces en DUPLEX. Chff contr. 220.000 F. 522-38-20.

11e, Part. vend magnif. 4 P., de 90 m2 + balc., dans imm. stdg, cuis. équip., chbres, sur jardin, tél., park., cave. Prix 495.000 F. 370-06-87, heures de bureau.

St-Ph.-du-Roule, 4 Pces princip., 105 m2 environ + 2 chbres de service, 650.000 F. - RIC. 47-51.

Pte Dauphine, 5e étg., gd stdg, 290 m2, balc., bon plan, profess., box. EICHER - Tél. : 359-99-69.

FOCH (PRES) 705-39-10 : 9 Pièces, 1er étage, clair, calme, divisible, profession libérale, gd standing. Prix intéressant.

MAILLOT-FOCH. Soleil, 6 Pièces, 170 m2, PARFAIT ETAT. Urgent. EICHER, Tél. 359-99-69.

AVENUE TRUDAINE (IXe) 4 Pces, bains, 2e étage, 85 m2, chbre de service : 400.000 F. MICHEL et REYL : 265-90-05.

Montmartre, 55 rue Abbesses, voir 15-17 h., sam., dim., lundi, atelier d'artist, clair, calme, de 35 m2 en duplex, 6 m. hauteur, imm. tout conft, vide-ordures : 160.000 F. Propriét. : 520-13-57.

PALAIS-ROYAL. - Rénovation luxe dans bel immeuble P. de T., ascenseur, vide-ordures : STUDIOS à partir de 150.000 F. EXCELLENT PLACEMENT. Téléphone : 292-28-51.

49 APPARTEMENTS DANS LE 3e
2.500 Paris et autour
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER (FNAIM)
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

TERNES Plein sud
Etage élevé, 6 pièces, tt conft, 2 chbres service. Prof. libérale. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

6e ET DERNIER ETAGE
AVEC TERRASSE
SEJOUR, 2 CHBRES, 2 bains, garage
890.000 F à débattre
Visite mercredi 14 h à 17 h : 20 bis, rue GUERSANT

CADET Propriétaire vend dans imm. ancien en rénovation beau 3-4 pièces en triplex indépend., possibilité jardin privatif, très calme. 520.000 F. - 522-38-20.

ETOILE vend bel appartement 8 pces, cft, 2e ét., asc. p. travaux, tél., bel imm. anc. 1.430.000 F. - 874-97-40, ORPI.

MAIRIE 17e Idéal placement
Coq. studio tt cft, chauff., imm. ravalé sur verdure. 90.000 F. EVAL - 387-01-20.

DIRECTEMENT S/PARC
MONCEAU
DANS PRESTIGIEUX HOTEL PARTICULIER
APPTS 250 m2 et 500 m2
Direct Pptaire - 734-93-36

RARE Excellente rentabilité
ATELIER ARTISTE
Prix intéressant - 266-16-66

16e NORD - EXCEPTIONNEL
SANS VIS-A-VIS
6 P. en DUPLEX - 185 m2 Serv. - Parfait état.
1.650.000 F - 500-36-00

HALLES EXCEPTIONNEL. Gd 2 PIECES
55 m2. Tt cft. Tél. Parft état. CALME - SOLEIL — 293-62-16.

VOLTAIRE - BON IMM.
3/4 P. Cuis. équip., bns, w.-c. Ch. cal. 4e ét. BALC. 80 m2. - IMPECC. - 205-44-61.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité. Du studio au 2-3-4-6 PCES en duplex. Visite tous les jours de 14 h. à 17 h., même dim., ou téléphoner hres bureau **359-30-85**

MARAIS Hôtel classé Pptaire vend
restauré, GD SALON, poutres, cheminée, haut plafond, mezzanine, 2 CHBRES, 2 S. BAINS. Charme. Prix sage. - 705-94-87.

PRÈS ÉTOILE
IMMEUBLE STANDING
gd appt 150 m2, 1er étg. s/cour, 750.000 F. Téléphone : 266-67-06.

PRÈS ÉTOILE
IMMEUBLE STANDING
GRAND APPT 150 m2
1er étage sur cour :
750.000 F. Téléphone : 266-67-06.

Paris Rive gauche

MONTPARNASSE
Magnifique 5 Pièces, cuisine, bains, 120 m2, 4e étage, ascenseur, plein soleil. — 567-22-88.

MONTPARNASSE - RASPAIL
Dble liv. + chbre, cuis. équipée, chauffage central. — 747-15-00.

MONTPARNASSE - VAVIN
2 Pièces, refait neuf, soleil, au 5e étage. Téléphone : 747-15-00.

JEAN-COLLY - NATIONALE : séj., 2 Pces, étage élevé, asc., sur jardins. Tél. : ODE. 95-10.

CONVENTION, rue calme, imm. neuf, beau living : 24 m2 + 2 chambres, bonne exposition : 398.000 F. Téléphone : 325-28-77.

Blainville - Panthéon. — Grand studio, luxe, téléphone, ascenseur, plein sud. — ODE. 42-70.

5e Dans bel imm. pierre de t. 6, rue de la Sorbonne
STUDIOS 2 et 3 PIECES grand confort
Ts les jours, 14-17 h, ou 764-04-30

GOBELINS SOLEIL VERDURE
6-7 P., cuis., tt confort, 150 m2, terrasse en duplex 250 m2, cave, box. - 331-81-11.

appartements vente

MONTPARNASSE - VAVIN
219, boulevard RASPAIL, immeuble standing, 6e étage, ascenseur, plein soleil, duplex, original, luxueux, grand double living, 1 chambre env. 85 m2 + 10 m2 de terrasse, téléphone, cave, vide-ordures.
PRIX : 695 000 F.
Sur place mercredi 1er mars : de 14 h. 30 à 16 h. 30.
CAB. COURTOIS : 261-80-02.

ALMA exceptionnel
7e étage, DUPLEX, terrasses, triple réception + 2 chambres même étage : 2 p. possibles, 220 m2. EICHER ELY. 99-69.

RASPAIL
IDEAL PLACEMENT beau 3 p. cuis., salle de bns. T. 265-67-79.

MONTPARNASSE
dans ensemble ateliers d'artistes rénovés propriétaire vend 1) atelier 60 m2 avec loggia refait neuf tout confort 450 000 F 2) atelier 200 m2 2 loggias refait neuf tt confort, 1 400 000 F., calme, caractère. T. : 74-76-13.

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins
Immeuble neuf grand standing
GRAND 4 PIÈCES 101 m2
+loggia - 650.000 F
Visite sur rendez-vous **766-25-32**

CARDINAL-LEMOINE
3 P., cuis., 2e étg., cft, ds bon imm. 209.000 F. Tél. : 331-89-46.

JARDIN DES PLANTES
2 P., cft, 45 m2. 5e étg., sans ascens. 200.000 F. — 331-81-11.

BLOMET
liv. + 2 chbr., cuis., S. de B., 7e étage. TOUT CFT. 266-67-06.

ALMA - 80 m2
MAGNIFIQUE
living double + chambre, grand standing. Téléphone : 567-22-88.

Région parisienne

BOIS DE BOULOGNE
restauration de luxe d'un hôtel particulier 3, 4, 5 PIECES : 2 bains, garage, sous-sol.
PRIX D'AUJOURD'HUI NET DEFINITIF.
Mercredi, vendredi, samedi, de 14 à 17 heures, 7, BD ANATOLE-FRANCE, A BOULOGNE
Téléphone : 256-13-72.

SAINT-CLOUD
Libre Juin
125 m2, gd stdg, séj., 3 ch. + 16 m2 loggia, park. s.-sol, cave. Tél. en sem., 10-18 h., 42-85-45-36.

NEUILLY
rue Saint-James, chbre de serv., 6e étage, ascens., chff. central. 65.000 F. Téléphone : 747-15-00.

PART. VEND A VANVES (92), pr. nouveau métro, 3 Pces, cuis., S.de B., wc séparé, refait neuf, 8e étage, ascens., cave, téléph., 220.000F. T. 292-28-67, apr. 19 h.

NEUILLY. - Voie privée, terrasse, charme, soleil, duplex de 125 m2, living + 2 chambres : 970.000 F. EICHER : 359-99-69.

JOINVILLE Résidentiel 3 pièces, park.
Prix total 209.000 F. - 277-83-10.

GARCHES Studio de caractère
MERVEILL. PIED-A-TERRE ds imm. ancien discret TOUT CONFORT, terrasse. - 35-18-01.

VINCENNES près BOIS et pr. Mo
46 à 54, R. CEL.-ROBERT
Imm. neuf livrable immédiatem.
APPTS DU 2 P. AU 4 PIECES
BALCON ou JARDIN
A partir de 4.300 F le M2
Sur place tous les jours, sauf mercredi 13 h 30 à 18 h.
TEL. 228-53-46 - NEVEU ET CIE : 527-51-84.

CHAMPIGNY Bord de Marne 4 pièces tt cft.
210.000 F. - 280-07-07.

NEUILLY - SAUSSAYE
récent, très raffiné, 5 Pièces + studio de serv. attenant + park. Claude ACHARD : 637-32-93.

Province Province

LE GRENIER - VILLAGE DU TOUR
VALLÉE DE CHAMONIX, alt. 1.450 m.
A VENDRE : 4 Appts - 2 Studios
Livraison AVRIL 1978
Très beau petit chalet à l'arrivée des pistes. Confort tout particulier, village ancien et calme dans cette vallée renommée hiver-été.
Documentation B.P. no 1 - 74400 ARGENTIERE. Tél. : (50) 54-03-09 — PARIS, tél : 903-71-34

PERPIGNAN : vends F4 stdg, ensoleillé, piscine, parking. Téléphone : (68) 50-56-57.

Urgent pptaire vds direct. dans un vieil imm. du « Vieux Nice » 2 p. cft 50m2 px total 100 000 F. Vis. du mardi 28-2 au vendredi 3-3, 15 à 19 h. chez Ladurelli, 8, rue du Moulin, 2e étage.

A vendre studio neuf, 45 m2, cuisine équipée, s. de bns, lot 644, 3e étage : MARIMANTA, digue de la mer, BENODET. Ecr. M. Jean HAVAUX, 3 rue Seutin, 1400 NIVELLES (Belg.).

Etranger

VENDONS EN SUISSE
rég. La Gruyère, alt. 1 000 m. sports hiver-été, 30 km de Montreux, appartem. de vacances, grand standing, partic. avant.,
Studio dès F. S. : 78 500
2 pièces dès F. S. : 112 000.
3 pièces dès F. S. : 127 500.
4 pièces dès F. S. : 138 000.
5 p. 1/2 dès F. S. : 202 000.
REGIE BULLE SA, Grand-Rue 30 CH 1630 BULLE (Suisse).

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement cpt chez notaire. TEL. : 873-23-65.

Mandaté par client arrivant du Brésil le 3-3-78, recherche minimum 120 m2, stdg, 16e arrdt. Dispose 1 100 000 F. TEL. : 969-98-74.

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

L'AG. LAGRANGE
FONDEE EN 1876
recherche pour sa clientèle : petits et grands appartements, Paris - Neuilly - Boulogne.

appartements occupés

Placement pierre
bon immeuble, appts occupés, 2 et 3 p., 16e, Montparnasse, 13e. TEL. : 766-53-34.

APPARTEMENTS OCCUPES DANS DIFFER. QUARTIERS
1 - 2 - 3 - 4 PIÈCES
PRIX INTERESSANT
AVEC PETIT COMPTANT
JOUBERT et ANDRE,
15, R. LA BOETIE-8e. 266-67-06.

constructions neuves

SUR LES QUAIS « MARAIS 12 »
petit immeuble de qualité. STUDIOS, 2, 3 p., livr. juill. 78. LOYER S.A., 277-97-26.

16e - MUETTE
21-23, R. DES MARRONNIERS, APPTS 3 P., balcon, terrasse. Livrable 1er semestre 78. A partir de 8.300 F le m2. Sur place tous les jours, sauf mardi et dimanche, de 10 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30. TEL. : 527-37-11
NEVEU & CIE. 103, bd de Montmorency (16e) - 527-51-84.

immeubles

RUE DES ACACIAS
A VENDRE EN TOTALITE OU SEPAREMENT
14 parkings 5 m × 2,40 m 29 000 F, possible location 2 520 F par an.
Téléph. : 527-51-84 et 525-07-10.

viagers

Société, spécialiste viager
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties. Etude gratuite et discrète.

LIBRE SCEAUX - Près parc Imm. récent - Calme Verdure. Charm. 2 p., cuis., bs. Cpt 40.000 F. Rente 2.550 F. S/1 tête 70 ans. — 387-27-60.

LA RENTE VIAGÈRE
vend vite et bien.
G. BOUE N.D.I., 9, rue Lagrange Paris-5e. T. 633-71-47.

CHAMP-DE-MARS. Appt 2 P., 70 m2, occupé 68 ans. 15.000 + 1.650 rente. - LODEL, 700-00-99.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-13e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf, tout confort, face au métro Porte-d'Ivry. Studios 35 m2 loyer 704 à 760 F charges 222 F parkg 137 F. 3 p. 69 m2 loyer 1.170 à 1 240 F charges 285 F parkg 137 F. S'adresser au régisseur : 82-84, boulevard Masséna. TEL. : 583-62-85.

PORTE DE VERSAILLES
standing, 2 p. tt cft, tél., parkg. TEL. : 533-96-65.

AVENUE FELIX-FAURE
neuf, STUDIO et 2 p. tout cft, Tél., parking. Tél. : 533-96-65.

13e GRAND STUDIO
45 m2, 8e étage, métro Tolbiac, 1 250 F. Gardien, 107, av. de CHOISY. Téléphone : 250-62-39.

SUFFREN
stud. gd stdg nf, parking. Tél., 1 100 ch. comp. 345-53-18 p. 25.

Vous pouvez encore louer
50, AVENUE FOCH
appartements luxueux à PRIX EXCEPTIONNELS
double living 2 700 F + charges
2 pièces 2 800 F + charges
2 pièces grande terrasse
100 m2 environ 3 700 F + ch.
3 pièces 3 500 F + charges
4 pièces en duplex 4 000 F + ch.
magnifique 4 p. 8 000 F + ch.
Sur place 14/18 h. pour visite s'adresser 122, av. Malakoff.

EN LOCATION-VENTE
PYRENEES 139, immeuble neuf jam. habité, disponible imméd. appart. 3 et 4 p. à partir de 2 800 et 3 300 F par mois.
RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS
Sur place, 139, r. des Pyrénées ts les jrs 14/19 h. T. 370-04-70.

R. VAN-LOO Beau studio Imm. récent
1.200 F — 266-92-15

Région parisienne

APPARTEMENTS A LOUER
SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (ESSONNE)
4 pièces 90 m2 loyer 1 331 F charges 313 F.
5 pièces 105 m2 loyer 1 546 F charges 375 F.
S'adresser au gardien
1, avenue Nationale MASSY.
Téléph. : 920-48-90 et 920-48-92 ou : 920-48-91 le matin.

ISSY-LES-MOULINEAUX
standing, grand 2 P. tout conft, Tél., 1 450 net. T. : 533-96-65.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49**
POUR DIPLOMATES
et Cadres Etrangers Banque.

Cherchons appts de standing pour locations 1 à 12 mois ou plus. Sérieuses référ. offertes.
PARIS PROMO - 325-28-77

locations non meublées Demande

Paris

LOUEZ votre appt avec toutes les garanties d'usage
M. RENAUD - Tél. : 387-77-64.

Région parisienne

Rech. loc. pav. 4 p. tt cft rég. Villiers-sur-Marne. Max. 2 000 F charges comprises. T. 933-95-20. Ecr. à 6 656, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons tles banl. loy. garantis 4 000 F maxi. 283-57-02.

bureaux

Me BAC. - Immeuble classé, standg, 220 m2, parfait état. Cession bail - 261-58-26.

Boutiques

8e - VILLIERS
Luxueux magasin, 50 m2 + cave, tél., état neuf, 2.600 F/mensuel. DELCASSE - 720-57-24.

Achète BOUTIQUE libre avec murs PARIS. Paiement compt. 722-78-99, le matin.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

villégiatures

CORSE - CALVI

Vous serez sur la plage dans l'un des plus beaux sites du monde.

Vous apprécierez l'ambiance saine et chaleureuse, vous découvrirez de nouveaux amis, et un mode de vie près de la nature simple et exceptionnellement belle.

Vous savourez les repas gastronomiques et... les quarante hors-d'œuvre à volonté, les animateurs vous entraîneront dans les tournois sportifs et dans des soirées délirantes rythmées par l'orchestre du club. Mais les plus calmes apprécieront les promenades merveilleuses sous un climat de rêve.

Les hôtesses du club sont à votre disposition pour vous renseigner et vous étonner par les prix particulièrement bas que nous vous proposons.

A partir de 1.590 F de Paris ou 1 540 F de Lyon par avion ou 1 190 F de Nice par paquebot.

Ecrire sous référence M 2
Club Olympique
3, rue de l'Echelle
75001 PARIS - Tél. : 260-31-62
Licence Etat 435.

villas

VIROFLAY - Résid. Réception, Bureau, 5 chambres, 2 bains, jardin, 1.180.000 F - 027-58-41.

pavillons

PRES PTE SAINT-CLOUD
BOULOGNE - Ravissant pavillon
5 P. + garage, sur jardinet. 700.000 F. - 603-80-08.

BRY-SUR-MARNE
BORDURE MARNE agréable villa, constr. classique 1925, 700 m2 jdin clos, séj., terrasse, 3 ch., bns, cuisine, 490 000 F.
AGENCE REGNIER
254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX, T. 324-17-68.

Malakoff, Lim. Vanves/Clamart, pav. à rénover, 550 m2 terrain. - 161.000 F. T. 526-81-30.

Belle MAISON de CARACTERE BOIS-COLOMBES - Résidentiel, récept., 70 m2 + 7 chb., 3 bains, gar. 2 voitures, 950 m2 terrain. Prix - 1.200.000 F — 788-49-08.

terrains

VEND REGION QUERCY
9 ha. 50 seul tenant, comprenant bois 4 ha, prés + friches, très beau site - Libre.
A SAISIR. - 130.000 F.
Cab. JARGEAU, 47500 LIBOS. Tél. (58) 71-01-28.

GROUPE SUISSE
achète comptant. TERRAINS Paris-Province jusqu'à 200.000 F. 522-20-76.

GIF-SUR-YVETTE
1.000 m2 - 300.000 F.
ARGENTEUIL COTEAUX
400 m2 avec permis construire 160.000 F.
CRETEIL - 500 m2 - 265.000 F.
ST-REMY-LES-CHEVREUSES
520 m2 - 200.000 F.
TEL. : 584-05-98/05-92.

12 KM. AVANT DREUX
Grand terrain boisé viabilisé. 20 F le m2 - 202-35-31.

propriétés

PART. A PART.
Cse dép. vds limite SENS mais. camp. close en dur sur terrain 3.400 m2 planté d'arbres fruit., compr. 2 corps bât. : 1) entrée, séj., 2 chbres, bns, wc, cuis. amén., buand., gren. aménag., cave voûtée, chff. cent. fuel. Tél. 2) 2 ch., gar. 2 voit. av. fosse.
PRIX : 550.000 F.
Tél. : 16 (86) 65-30-09 ou 88-82-41.

40 km OUEST, pr. Montfort-l'Amaury - Lisière forêt, belle ppté Ile-de-France, gde récept. 5 chbres, 3 s. bns. Impecc. Logt gard. + dépend. 8.500 m2. Pisc. chauff. Jolie vue.
LARGIER 265-18-83 / 265-18-87

manoirs

25 KM OUEST MANOIR XVIIe GRAND CARACTERE, LUXE, 9 p., annexes, 2 ha. 1/2 parc, splendide rivière. MICHEL & REYL, 6, r. Greffulhe. 265-90-05.

P. - OUEST. Caractère, XVIe. Belle cheminée + arbres, except., 5 ha. + communs + aménagements à terminer. PRIX INTERESS. - 260-16-89.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES : 296-15-01

représent. demande

MUNICH
H., 40 ans, marié, sérieux, bne prés., formation Violet, 15 ans exp. Allemagne dont 9 en tant qu'ingénieur voyage, étudie ttes propositions représentations (ttes branches). Ecrire B. Jacob, Wicherstr. 12 C 8 Munich 50 RFA Ap. 19 h. 19-49-89-14-19-408.

capitaux ou proposit. com.

URGT. Grosse affaire de restauration, réputation mondiale, 1 milliard de C.A. Possibilité +. Emplacement uniq. à Paris, ch. un ou plusieurs associés. Gros revenus possibles. Ecr. à 3.729 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Recherche représentation pour la Belgique de matériel DISPLAY - P.L.V. Ecr. Rossel R.P. no 522.640, rue Royale, 112, 1030 BRUXELLES.

CAPITAUX DISPONIBLES
Fonds disponibles au niveau international pour projets rentables, $ 300.000 minimum. - Contacter : Venture Capital Consultants, 15300 Ventura Bd., Suite 530A Sherman Oaks. California 91403 U.S.A. (213) 789-0422
Telex 651255 VENCAP LSA.

cours et leçons

Anglais par profess. d'origine, résultats garantis tous niveaux, exam., affaires, etc - 233-37-81.

occasions

PIANOS neufs depuis 6.800 F. Occasion 3.500. Crédit. Daudé, 75, aven. Wagram. WAG. 34-17.

EN SOLDE - Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix - 100.000 m2 sur stock. Tél. : 335-66-50.

autos-vente

divers

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE au PALAIS de JUSTICE d'EVRY, le MARDI 21 MARS 1978, à 14 h.
EN DEUX LOTS
1) UN TERRAIN sis commune de LONGEVILLE
(Vendée), au lieudit « Le Fief » à Benaire - Conten. 4 ares 17 centiares
2) UNE MAISON D'HABITATION à LONGJUMEAU
(Essonne), 5, rue Piplen
élevée sur terre-plein, rez-de-ch et 1er ét. Jardin autour cont. 675,10 m2.
MISES A PRIX : 1er lot : 30.000 F ; 2e lot : 400.000 francs
Baisse de mise à prix possible. Consignation préalable pour enchérir. Pour tous renseignements, s'adr. Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats à Corbeil, 51, rue Champlouis, tél. : 496-14-18 ou 496-30-26 ; Me PAVIE, avocat à Evry, tél. : 077-57-72.

VENTE sur SAISIE IMMOBIL. au PALAIS DE JUSTICE DE NANTERRE, le MERCREDI 8 MARS 1978, à 14 heures, en 1 Lot :
UN APPARTEMENT sis à NEUILLY-SUR-SEINE
de 4 Pièces principales et une Cave dépendant de l'immeuble
35, rue de Chartres
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
S'adresser à Me RIBADEAU DUMAS, avocat, 17, av. de Lamballe, Paris-16e, et à tous avocats près les Trib. de Bobigny, Nanterre, Créteil et Versailles.

Cabinet Me Y. DU CHALARD, avocat associé de Me J.-M. BECAM, rue des Mazières, Immeuble « Le Mazière », à Evry (91).
VENTE s/licit. Pal. de Just. d'Evry, rue des Mazières, le mardi 7 mars, à 14 h.,
APPART. à ST-GERMAIN-LÈS-ARPAJON (91)
55, résidence « Les Cendrennes », ds ens. immob. form. lots nos 63, 89 et 207 : BAT. A No 63 : APPARTEMENT 5 Pièces au 1er ét. dr., esc. 2 et 86/10.000 : No 89 : CAVE no 4 au s/sol et 3/10.000. - No 207 : 1 PARK. et 7/10.000.
M. à P. : 150.000 F Cons. pr ench. S'adresser : **Me DU CHALARD, avocat**
Tél. : 077-15-57 ; Me CASSIGNOL, avocat. Tél. : 920-61-38.

Cabinet de Me Alain-M. BEAUCHANT, avocat poursuivant, rédacteur du cahier des charges, membre de la S.C.P. d'avocats BERNARD, BEAUCHANT, CHALVET, 6, square Rasteau, à LA ROCHELLE, Tél. : 41-18-60 ou 41-18-16.
VENTE APRES LIQUIDATION DE BIENS
à l'audience des Criées du Tribunal de Grande Instance de LA ROCHELLE, au Palais de Justice de LA ROCHELLE, 10, rue du Palais, au plus offrant et dernier enchérisseur, MERCREDI 15 MARS 1978, à 14 h 30,
IMMEUBLE à usage INDUSTRIEL, à PÉRIGNY
(Charente-Maritime), lieudit « LE LIGET »
TERRAIN d'une SURF. TOT. de 80 A sur lequel est édifié un BATIMENT
LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 800.000 FRANCS
pouvant être baissée du quart, du tiers, voire même de moitié
Les frais faits pour parvenir à la vente (première et deuxième vente) seront payés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

VENTE sur SAISIE le 7 MARS 1978, à 14 heures, au Tribunal d'EVRY (91) :
PROPRIÉTÉ 1.591 M2 à BRUNOY (91)
4, rue des Etangs. - PAVILLON 7 pièces, 2 salles d'eau, w.-c., location 1.100 F par mois et chantiers loués commercialement.
M. à P. : 100.000 F - Rens. S.C.P. ELLUL-GRIMAL avocat à Evry, Tél. : 077-19-44.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS le JEUDI 9 MARS 1978 à 14 heures, en 2 LOTS avec faculté de réunion
DANS UN IMMEUBLE sis à PARIS (8e)
9-11, avenue Franklin-D.-Roosevelt, bâtiment A
PREMIER LOT
UN APPARTEMENT DE 4 PIECES PRINCIPALES A USAGE COMMERCIAL
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
DEUXIEME LOT
UN APPARTEMENT de 3 pièces principales
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
S'adresser à Me William THIELLAND, avocat, 16, avenue Georges-V à PARIS (8e), et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL, et sur place pour visiter.

ADJUD. au TRIB. de COMMERCE de PARIS, le 9 mars, à 13 h. 45. FONDS
COMMISSIONNAIRE EN TRANSPORTS
AÉRIENS, TERRESTRES et MARITIMES
A PARIS (10e), 24, RUE DE L'ÉCHIQUIER
Mise à Prix : 30.000 F (pouvant être baissée). - Consignation : 20.000 F. S'adresser à Me POPELIN, notaire, 164, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris ; Me Henry GOURDAIN, syndic, 174, boulevard Saint-Germain, Paris.

ADJUD. au TRIB. de COMMERCE de PARIS, le 8 mars 1978, à 13 h 45. FONDS
IMPRIMERIE - ÉDITION - IMPRESSION
AVEC BAIL DES LOCAUX COMMERCIAUX ET LIGNE TELEPHONIQUE,
à PARIS (14e), 4, RUE NIEPCE
Mise à Prix : 100.000 F (pouvant être baissée). - Consignation : 75.000 F S'adresser Mes CHARDONNET et AIRAULT, notaires associés, 9, rue des Pyramides, Paris ; Me A. PERNOT, syndic, 144, rue de Rivoli, Paris.

VILLE DE PARIS - ADJUD. Chambre des Notaires, mardi 14 mars, 14 h 30.
BOUTIQUE BOULANGERIE-PATISSERIE
et APPARTEMENT de 3 pièces principales
12, PLACE DES VICTOIRES, PARIS (2e)
(1, rue Vide-Gousset et 10, rue des Petits-Pères)
Loyer annuel (commercial) : 21.645 F. En cours de révision.
Mise à prix : 270.000 francs
Consignation pour enchérir : 54.000 F. (chèque certifié).
PAIEMENT 20 % COMPTANT. - Pacte de Préférence.
Me BELLARGENT, notaire, 14, RUE DES PYRAMIDES, PARIS (1er).
Tél. : 260-31-12. - VISITES : 28 février, 7 et 9 mars, de 15 à 17 heures.

VENTE sur surenchère, le 7 MARS 1978, à 14 heures, au Trib. d'Evry (91).
BOIS à CHAMARANDE (91)
86 ha 94 a 73 ca - MISE A PRIX : 608.300 FRANCS
25 ha 75 a 70 ca - MISE A PRIX : 342.100 FRANCS
25 A 75 ca. - MISE A PRIX : 2.046 FRANCS. - Renseignements :
S.C.P. ELLUL GRIMAL avocats à EVRY. Tél. : 077-19-44.

VENTE sur saisie au Palais de Just. à PARIS, le JEUDI 16 MARS 1978, 14 h.
EN UN SEUL LOT :
dans un immeuble sis à
PARIS (5e)
7, rue Saint-Jacques
UN MAGASIN
au rez-de-chaussée
UN LOGEMENT
d'une pièce au 1er étage
TROIS CAVES au sous-sol form. les lots 8, 13, 1, 2, 3, du règl. de copté et les parties communes correspond.
MISE A PRIX : 80.000 FRANCS
S'adresser à :
Me Jean FICHOT, Avocat à PARIS 8, rue de Liège, tél. : 874-21-02, et à tous avocats près les Trib. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. Me BROQUISSE, Notaire à VANVES, 31, boulevard du Lycée.

VENTE s/Conv. Saisie Palais Justice BOBIGNY (93), Cité Adm. Paul-V.-Couturier - MARDI 14 MARS, 14 h.
APPARTEM. 2e étage et CAVE 7-9, rue J.-Auffret et 2-4, rue du 11-Novembre-1918
à PANTIN (93) entr., cuis. s. à m. 3 chres, s. d'eau
MISE A PRIX : 75.000 FRANCS
S'adresser pour renseignements :
Mes Y. Bodin, Lucet et Genty
Stés d'avocats à PARIS (8e), 15, pl. de la Madeleine (Tél. : 265-37-48) ; Me MARIN, avocat à PARIS (8e), 14, rue Portalis (Tél. : 522-02-74) et sur les lieux pour visiter.

VENTE SUR SURENCHERE en l'aud. des Criées du Tribunal de Grande Instance d'EVRY (Essonne), au Palais de Justice, rue des Mazières, le MARDI 21 MARS 1978 à 14 h. - D'UN
PAVILLON
à BOUSSY-SAINT-ANTOINE
(ESSONNE). Ds la Rés. « Les Amandiers », 3, Villa des Amandiers de 5 p. élevé d'un R. de Ch. (entr., esc. mont. à l'étage. Cuis., cellier, s. de séj. et une chambre), et d'Un Etage (dégag., s. de bns, W-c, 3 chamb. dont 2 avec loggia), avec emplacement de garage. MISE A PRIX : 200.000 F (résult. de la surenchère). Consignat. préalable et ministère d'un avocat du barreau d'Evry obligat. pour enchérir. Pour ts rens. s'ad. à : 1) Me FRITZ-VATIN, avoc., 22, r. Cheval-St-Jean, Corbeil-Essonnes (91100) - (tél. 088-05-95) ; 2) Mes L. et G. PAVIE, av. ass., Imm. Le Mazière, r. des Mazières, 91000 Evry (077-57-72) ; 3) Me NAVEL, av., résid. Chanteclerc, 2, sq. A.-de-Musset, Evry (91000) (077-15-94) ; 4) au Greffe du T.G.I. d'Evry, au Pal. Just. r. des Mazières (1er ét., porte 150), où le cahier des charges est visible. Et sur place pour visiter.

Le Monde

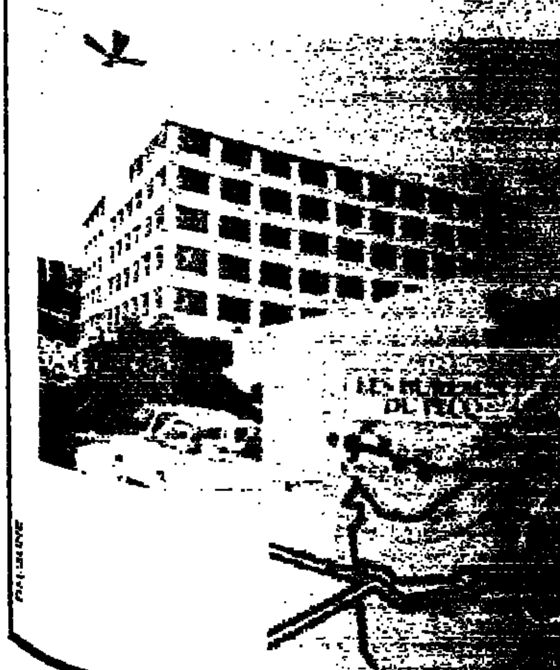
DES

POUR ÉVITER

LES ARDÉCHOIS RÉAPPR

Les Bur
du Pe

5.000 m² de bureaux
dans le nouveau c



هكذا من الأصل

DES ESPOIRS DANS LA FRANCE OUBLIÉE

POUR ÉVITER L'EXIL ET LA MISÈRE LES ARDÉCHOIS RÉAPPRENNENT LES MÉTIERS DU QUOTIDIEN

De notre correspondant régional

Lyon. — Quatre-vingt-seize pour cent des jeunes Ardéchoises et Ardéchois de seize à vingt-quatre ans souhaitent rester dans leur pays, mais quarante pour cent sont convaincus qu'ils seront obligés de partir. Ces deux chiffres, révélés par un sondage réalisé du côté de Lamastre et de Saint-Félicien, résument assez bien tout le drame de l'Ardèche. Deux cent cinquante-cinq mille habitants — c'est le moins peuplé des huit départements de la région Rhône-Alpes ; le seul où les décès ont été supérieurs aux naissances en 1975 et 1976 ; un département qui perd ses agriculteurs, ses ouvriers, ses artisans et qui, il y a peu, comptait près de cinq mille demandeurs d'emploi pour une population active totale « tombée » au fil des ans à quatre-vingt-sept mille personnes... Comment arrêter l'hémorragie ?

Créer des emplois. C'est un vœu plus facile à formuler qu'à exaucer lorsque la conjoncture est maussade. Cependant, si l'on veut que les dernières activités ne disparaissent pas et que de nouveaux ateliers s'installent un jour, il faut au moins stopper l'exode. Comment ? En changeant les conditions de vie des Ardéchois, en leur donnant des raisons supplémentaires de s'accrocher à une terre qu'ils aiment profondément.

Cet objectif — véritable *« pari humain, social et économique »*, pour reprendre une expression de M. Boutin, délégué régional à la formation permanente, — c'est celui que s'est fixé le Centre d'études et de formations rurales appliquées — le CEFRA — dépendant de l'université II de Lyon.

Son action, commencée il y a quatorze mois, a reçu dès le départ le soutien actif non seulement de la délégation générale à la formation permanente, mais aussi celui du Fonds social européen. Double parrainage très utile car l'opération n'est pas, comme le rappelle le préfet de l'Ardèche, M. Henri Rouanet, *« marginale »*, mais correspondra, si elle est menée à bien, à un engagement de dépenses de 18 millions de francs sur trois ans.

Sur le terrain et à contre-pied

Les premiers résultats examinés au cours d'une « table ronde » réunie il y a quelques jours à Joyeuse ont paru très encourageants. Mille six cents personnes ont participé aux différents stages programmés en 1977, le nombre de ceux-ci ayant quadruplé cette année (de soixante-quinze à trois cents), on peut estimer que cinq à six mille personnes seront concernées en 1978. *« Nous avons été surpris de voir à quel point cette formation était souhaitée. Nous sommes même obligés de constater que cette demande répond à de réels besoins de la population »*, explique M. Maurice Allefresde, maître-assistant de géographie à Lyon-II et président du CEFRA.

Mais, davantage que l'aspect quantitatif, c'est la qualité des formations proposées qui est exemplaire et qui explique sans doute pour une très large part le succès qu'elles rencontrent.

Pour universitaire qu'il est, M. Allefresde, qui avait déjà l'expérience d'une collaboration entre étudiants et non-universitaires, était d'entrée convaincu de la nécessité de conduire cette opération de formation sur le terrain même, au plus près des gens auxquels elle prétend s'adresser. C'est la première raison de sa réussite. La seconde, tout aussi importante, est d'avoir en quelque sorte pris le contre-pied de la formation professionnelle traditionnelle.

Certes, plusieurs des stages proposés ont un caractère technique indiscutable. C'est le cas, par exemple, des stages de « formation à la restauration de l'habitat rural traditionnel » (600 heures) de la « formation aux métiers du bois » (1 200 heures) ou encore de la « formation technique au secrétariat d'entreprise pour femmes d'artisans » (120 heures). Mais beaucoup d'autres stages ne sont, en fait, qu'un « perfectionnement du savoir-faire » agricole, touristique ou artisanal. Par exemple, l'initiation à la récolte fourragère ou la sélection des bovins, la formation d'accompagnateurs de randonnées ou le développement de l'accueil en milieu rural. Mais davantage encore de stages — généralement de courte durée, huit, seize ou vingt-quatre heures — n'ont aucune vocation immédiatement professionnelle.

Entrent dans cette catégorie, par exemple, des stages aussi différents que l'initiation à la fiscalité de l'exploitation agricole, la formation à la vie des relations (coupe et famille) sur le haut plateau ardéchois...

Pour M. Maurice Allefresde et ses collaborateurs, le maintien des populations rurales passe — du moins pour ce qui est de l'Ardèche — par un « retour à la poly-activité traditionnelle ».

Combien de jeunes de ce département, un C.A.P. en poche, ont dû émigrer vers un centre urbain pour tirer profit de leur diplôme ? Maurice Allefresde prône carrément la « déspécialisation ». *« Il faut qu'un agriculteur puisse réparer lui-même son tracteur ou celui de son voisin. »* Les stages de mécano-soudure répondent précisément à ce but. De même, les habitants doivent pouvoir acquérir les connaissances pratiques pour intervenir sur leur patrimoine immobilier, d'où cette *« initiation aux techniques de la maçonnerie d'entretien »* dispensée en une trentaine d'heures. Mieux, après un stage plus long en formation à la restauration de l'habitat rural, pourquoi de jeunes ruraux ne pourraient-ils pas participer — selon les besoins — à un chantier dirigé par des artisans locaux ?

De pareils raisonnements, qui vont à contre-courant de toutes les idées en vogue, ont engendré, on s'en doute, des réactions de défense corporative bien compréhensives. *« Ne cherche-t-on pas à tuer le mécanicien du village ou l'entrepreneur de maçonnerie du coin ? »* s'interrogeaient au départ les professionnels. Ceux-ci ont, pour la plupart, compris depuis que c'était, en réalité, l'ultime recours pour l'Ardèche. Aussi la chambre des métiers et la chambre d'agriculture se sont-elles associées largement à ce programme de formation que boude encore cependant la chambre de commerce et d'industrie d'Aubenas.

Les recettes des « néo-ruraux »

Beaucoup de collectivités locales, en revanche, d'organismes professionnels, comme la F.N.S.E.A., le Centre des jeunes artisans, des associations publiques ou privées, constituent la majorité des demandeurs de stages en 1978. C'est le cas par exemple du comité départemental du tourisme, qui souhaite mettre à la disposition des enfants en vacances en milieu rural, dans les campings notamment, des animateurs qualifiés pour leur offrir des activités sportives et culturelles propres à les intéresser.

Il faut relever encore, dans un domaine différent, le stage qu'a proposé le CEFRA au personnel des établissements hospitaliers pour permettre à celui-ci d'acquérir une meilleure connaissance des problèmes du troisième âge posés avec une acuité particulière dans ce département. Stage de sensibilisation, essentiellement destiné à rendre les relations plus humaines et les actions plus appropriées à la psychologie des personnes. Mais on pourrait, naturellement, multiplier les exemples. Dire combien il est important de faire réfléchir les ruraux sur les moyens de valoriser leur production locale, d'essayer de rapprocher les « néo-ruraux » — ceux que l'on appelle aussi les hippies, mais dont les méthodes de distribution sont parfois d'une étonnante efficacité — des paysans prisonniers souvent de leurs habitudes ancestrales, de tenter de les amener ensemble à s'interroger sur la distinction qu'il y a entre la propriété et l'usage des terres.

Grâce à cette université du monde rural, dans trois ou quatre ans, on espère voir se former les premières structures susceptibles de créer des activités nouvelles. Et donc de redonner véritablement la vie.

BERNARD ELIE.

Le Nivernais ne compte pas que sur ses pâturages

Après l'article de Danielle Rouard intitulé « Jours noirs pour les bœufs blancs » (« le Monde » du 26 janvier), MM. F. Mitterrand, président du conseil général de la Nièvre, P. Cointe, président de la chambre d'agriculture, R. Legros, président de la chambre de commerce et d'industrie, et R. Vingdiolet, président du comité d'expansion, nous ont adressé en commun une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

Les responsables de l'économie agricole nivernaise sont prêts à prouver que l'élevage peut bénéficier d'une situation privilégiée par rapport aux autres régions dans ce dernier quart de siècle.

En effet, la production de viande bovine et ovine est l'objet d'une demande soutenue ; nous en produisons, nous en avons l'expérience, notre structure y est adaptée et la reconversion « lait-viande », qui se dessine dans certaines régions, s'oriente vers l'engraissement et non vers l'élevage et la production de veaux.

Dans une vision prospective, l'agriculture, comme l'ensemble des activités économiques françaises, devra de plus en plus se suffire à elle-même, ne pas importer de matières premières, exporter des produits finis, économiser de l'énergie.

Ainsi, la position de notre département devra être particulièrement forte, car l'importance des structures, la prédominance des herbages, la dépendance modeste vis-à-vis des achats de consommations intermédiaires (phytosanitaires, engrais, etc.), deviennent autant d'atouts favorables, voire déterminants, si l'on veut bien intégrer les contraintes qui naîtront immanquablement de l'évolution des conditions d'exploitation agricole.

Il n'empêche que cette voie ne doit pas masquer les périodes difficiles que nous vivons (aléas météorologiques exceptionnels, pression sur les prix à la consommation, coût de l'énergie, endettement des éleveurs, préjudiciable à la modernisation des équipements productifs).

L'agriculture n'est qu'un atout. Il y a d'autres cartes à jouer où les chances de réussite sont aussi bonnes.

C'est la carte de la forêt : 230 000 hectares de bois, dans un pays importateur et qui s'interroge sur sa mise en valeur (un tiers de la superficie du département).

C'est la carte du tourisme : 600 000 hectares de verdure et d'eau non polluée, à deux heures d'une quinzaine de millions de Parisiens affamés d'oxygène.

Et, bien entendu, c'est la carte d'un val de Loire drainé par des voies de communication faciles, ancrées sur des villes au passé industriel incontestable, et représentant un potentiel d'accueil et de développement souvent mal connu.

Le développement amorcé avant la crise économique doit être poursuivi, et les Nivernais refusent de se « laisser dévorer par la crise » ou de se complaire dans des attitudes passéistes.

Pas tout à fait à l'aise, dans une Bourgogne qui ne comprend pas toujours ses problèmes spécifiques, ignorée trop souvent des instances de l'aménagement du territoire (un seul endroit est classé en zone A, seize cantons sur vingt-neuf ne peuvent prétendre à aucune aide), les Nivernais se battent avec conviction pour valoriser les atouts naturels de leur économie.

TÉMOIGNAGE

Le budget des mendiants

Une lacune dans le rapport sur la consultation des maires par le gouvernement m'a particulièrement frappé. Alors qu'il est très largement question de leurs ressources, le rapport ne s'intéresse pas aux charges abusivement imposées aux communes, notamment les communes rurales, charges que d'autres budgets — en règle générale le budget départemental — devraient supporter après les avoir contrôlées.

Le but à atteindre serait de mieux préciser par la voie budgétaire le rôle des communes rurales. Le moyen d'y parvenir consisterait à faire cesser le mélange actuel de responsabilités.

Pour l'aide sociale, le service d'incendie, l'enseignement du second degré et l'électricité, les communes rurales subissent des charges sur le montant desquelles elles n'ont aucun pouvoir alors qu'elles grèvent lourdement leur budget.

Ainsi la commune rurale doit fournir une importante contribution, fortement augmentée d'année en année et déterminée sans explication par le préfet, au titre du *« contingent d'aide sociale »*. Ces dépenses devraient être inscrites au budget départemental, contrôlées et votées par le conseil général, sans faire l'objet de la répartition actuelle entre les communes. Seul le budget du bureau d'aide sociale communal serait alimenté par des fonds communaux.

Le *« contingent pour le service d'incendie »* est exigé dans les mêmes conditions alors que ces dépenses devraient relever exclusivement du budget départemental. La commune continuerait à supporter ses dépenses propres telles que l'habillement des pompiers bénévoles, leurs indemnités et les carburants pour les interventions dans la commune. Le matériel serait fourni par le service départemental.

Pour l'*enseignement*, seules les dépenses concernant le secteur du premier degré devraient, selon la tradition, demeurer à la charge des communes. Par contre les dépenses pour l'*enseignement du second degré* ne devraient pas les concerner, en tout cas quand le collège n'est pas situé sur le territoire de la commune. Actuellement une contribution très lourde, écrasante même, peut être réclamée aux maires non seulement pour les frais de fonctionnement mais aussi pour l'achat du terrain, la construction du bâtiment et les équipements sportifs. Il en est ainsi alors même que le collège a été construit sans concertation préalable ni sur sa nécessité, ni sur sa localisation, ni sur son importance, alors que la ville d'accueil en tire des avantages certains et qu'il concourt à son prestige. Certaines villes, bien inspirées, ont renoncé à exiger des communes rurales cette participation financière ou l'ont considérablement réduite. Le département ne devrait-il pas se substituer aux communes rurales ? Déjà d'ailleurs des départements ont pris la charge des communes pour le ramassage scolaire.

Pour l'*électricité* le budget communal supporte une participation aux dépenses du réseau à travers de trop vastes syndicats qui échappent en fait à son contrôle. Il reçoit par ailleurs une recette un peu inférieure provenant des usagers. Tout cela s'explique par le passé, mais pourquoi maintenir dans le budget communal ces deux éléments sur lesquels le conseil municipal et le maire n'ont aucune action ?

Exclure tous ces éléments du budget communal donnerait à celui-ci une clarté bien nécessaire. Dans le même souci de clarté, le mode de calcul de la participation de l'Etat au budget communal (dans l'attente peu vraisemblable d'une plus vaste réforme) ne pourrait-il être simplifié ? Les calculs actuels échappent à l'entendement du maire moyen. Le budget ne peut être établi avant le début de l'exercice faute de recevoir notification de chiffres qui ne sont pas toujours exempts d'erreurs et d'injustices.

Le maire et le conseil municipal placés devant une situation ainsi simplifiée pourraient prendre plus aisément et plus complètement leurs responsabilités et cesser d'être des incapables sous tutelle et des mendiants.

ANDRÉ BASDEVANT,
Maire d'Anost
(Saône-et-Loire).

Le R.P.R. : il faut doubler les crédits pour la montagne

« Un plan de cinq ans, concerté avec les élus et les responsables de la montagne, doit être mis en œuvre lors de la prochaine législature », demande le R.P.R. dans un rapport qu'il vient de rédiger sur l'avenir de la montagne.

Trois objectifs sont retenus par le R.P.R. :

1) Réduire les inégalités de revenu et de qualité de vie qui existent entre les autres régions de France et la montagne par un effort accru de la collectivité nationale ;

2) Substituer une politique contractuelle de développement à une politique d'assistance ;

3) Assurer la protection de la montagne tout en développant sa fonction de loisirs.

Au chapitre du tourisme et des loisirs, la fonction d'accueil continuera à dépendre, pour une large part, de l'hôtellerie classique qu'il conviendra d'encourager grâce à des mesures spécifiques. Mais il faut aussi prendre en compte les besoins importants qui se manifestent, soit de la part de familles modestes, soit de la part de ceux qui cherchent un autre style de vacances.

Il sera donc indispensable d'assurer une diffusion beaucoup plus large des nouvelles formes d'accueil, souvent à caractère social : gîtes ruraux, chambres d'hôte, maisons familiales de vacances, villages de vacances. Outre le coût moins élevé du séjour, ces formes d'accueil présentent le double avantage :

1) De permettre une meilleure intégration au milieu montagnard et, par conséquent, une meilleure compréhension ;

2) De favoriser la promotion culturelle et des loisirs plus diversifiés.

Les crédits qui seront consacrés à ces nouvelles formes d'accueil par les ministères de la santé, de l'équipement (tourisme) et de l'agriculture seront doublés (en francs constants), en l'espace de cinq ans.

LA LOZÈRE ET LES HÉLICOPTÈRES DU PRÉFET

Après la publication d'une lettre de M. François Petrault qui relatait les difficultés des habitants vivant dans les hameaux isolés de la Lozère (le Monde du 8 février) *le préfet de ce département, M. Félix Henry, nous écrit :*

Je ne peux laisser dire que les dix hélicoptères (et non cinq), qui sont venus apporter un appui déterminant aux autres moyens de secours, ne descendaient que pour filmer les personnes isolées.

L'accueil a toujours été excellent. Parmi les cas particuliers qu'on trouve toujours dans ce genre d'opérations on peut citer celui de cette vieille dame, évacuée sanitaire, demandant au pilote combien elle lui devait.

De très nombreuses missions ont été accomplies tous les jours, à ski, en hélicoptère, pour les évacuations sanitaires, les simples liaisons, et le ravitaillement des personnes et du bétail ; ceci dans des conditions de vol et de pose parfois très difficiles.

J'ai essayé de faciliter au maximum les conditions de travail de la presse écrite, parlée et télévisée mais en précisant chaque fois que la priorité absolue était donnée aux missions rappelées ci-dessus.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

LA LEÇON DU PROCÈS DE LAVAL

Les contrats entre éleveurs et firmes fournissant l'alimentation du bétail font l'objet de nouvelles contestations

La demande de dommages et intérêts pour diffamation intentée par la société franco-néerlandais Wessafic contre trois « paysans travailleurs » *vient d'être rejetée par le tribunal correctionnel de Laval pour vice de forme.* Pendant que se déroulait le procès, une manifestation a réuni, dans les jardins du palais de justice, environ deux cent cinquante agriculteurs qui ont retenu un moment le *représentant de la société Wessafic.* Les organisateurs avaient invité les « paysans travailleurs » et les manifestants qui les soutenaient à « faire le procès de Wessafic ». Au travers de cette affaire, qui touche plus de deux cents agriculteurs et met en jeu quelque 20 millions de francs, c'est le problème de l'*intégration* des éleveurs par les fabricants d'aliments du bétail qui est mis en cause.

Tout a commencé selon un scénario immuable. Les frères Métral sont éleveurs en Haute-Savoie. Ils signent un contrat avec un fabricant d'aliment du bétail, la société Wessafic. *Premiers ennuis en 1972 : bêtes* malades, créances. Ils s'endettent, ils s'enfoncent. Leurs biens sont évalués à 86 millions de centimes. Fin 1973, ils doivent 81 millions de centimes à la Wessafic. Ultimatum, menaces de saisie... Les Métral s'informent, découvrent qu'un comité de défense a été constitué dans l'Isère par des éleveurs « en affaire » avec le même intégrateur. C'est le temps des tribunaux.

Les Métral mettent en cause la qualité et la composition des aliments qui leur ont été fournis, les produits antiparasitaires à base de lindane (1) qu'ils sont tenus d'utiliser par contrat, sur les conseils de la société, mais qui intoxiquent la famille. Ils ont, à l'appui, des analyses, des certificats médicaux. Les experts des tribunaux ne veulent rien entendre. Détails troublants : les aliments sont analysés par une personne qui vient faire des prélèvements dans une voiture de la Wessafic ; malades, les Métral sont examinés, à Lyon, un an et demi après avoir déposé une plainte. Bref, à Annecy en première instance, comme à Chambéry en appel, les juges déboutent les frères Métral. Pour *« s'en sortir »*, ils vont encore élever des veaux. Cette fois, ils ont de bons résultats, mais la Wessafic fait opérer des saisies-arrêts sur leurs comptes. *Ils ne peuvent plus travailler pour rembourser.*

Pendant ce temps, les paysans « intégrés » se sont organisés et groupés dans un comité de lutte (CLEI). Car, par dizaines, s'organisant, ces éleveurs découvrent qu'ils ont des difficultés avec ce même fabricant d'aliments. En juillet 1977, ils sont une centaine qui occupent le siège de la Wessafic à Nantes. Le directeur de la société, M. Van Der Burg, refuse d'examiner le cas des Métral avec la cinquantaine de dossiers qui lui sont soumis. Le CLEI n'accepte pas, poursuit la lutte. Des affiches qui incriminent la Wessafic sont placardées dans les marchés aux bestiaux : *« Wessafic, grand trafic, tu vas payer tes escroqueries. »*

C'est à l'intégrateur maintenant d'en appeler aux tribunaux. Accusés de diffamation, trois membres du mouvement paysan-travailleur se retrouvent sur les bancs de la correctionnelle à Laval. Parce que la Wessafic ne veut *« en aucun cas devenir la victime des irresponsables professionnels de la contestation perpétuelle. Le fait qu'après Sanders, l'Union laitière normande, Verrier, Bridel, Mamelor et l'UFAC, ce soit maintenant le tour de la Wessafic, caractérise assez les méthodes normales »*, explique M. Van Der *normale »*, explique M. Van Der Burg dans une note à son syndicat professionnel.

Pour la firme, il s'agit de riposter à l'attaque de gauchistes qui usent de moyens illégaux. Pour les paysans-travailleurs le cas est exemplaire : l'intégration par une multinationale, l'usage de produits phytosanitaires dangereux et le fonctionnement de la justice sont tout à la fois en question. *Alors, ils font le grand jeu :* création d'un comité de soutien avec le concours d'unions locales de la C.F.D.T., d'ouvriers en grève, des comités Malville et Larzac, de *l'Humanité rouge* et du *P.S.U.* ; réunions-débats avec la participation de membres du Syndicat de la magistrature ; constitution d'un dossier et réunions de presse ; et Bernard Lambert, le « gourou » du mouvement, qui quitte sa Vendée pour monter à Paris faire la tournée des rédactions... Telle qu'ils la présentent, l'affaire a des proportions surprenantes : *deux cent cinquante* éleveurs d'une trentaine de départements auraient des ennuis avec la Wessafic et les sommes en jeu se monteraient à 2 milliards de centimes.

Voilà qui promet de « faire du *bruit ». Mais le tribunal de Laval* invoque le vice de forme et déboute la Wessafic en le condamnant aux dépens. Pourtant les paysans-travailleurs n'entendent pas laisser refermer le dossier.

Ils veulent profiter du « rapport de forces » qui leur paraît favorable pour marquer des points sur les firmes d'aliments du bétail. Aussi ces milieux *professionnels attendent-ils la suite* des événements.

On reconnaît d'ailleurs au Syndicat des fabricants d'aliments du bétail que la Wessafic a une attitude particulièrement dure. Dans des cas *semblables*, les autres firmes ont toujours transigé. Est-ce parce que la société est la filiale d'une firme hollandaise et d'un groupe financier ? Toujours est-il que, sans revenir sur la chose jugée, sans se prononcer sur la qualité de l'aliment en cause, un problème de fond reste posé : une firme d'aliments du bétail peut-elle laisser s'endetter *un éleveur pour un montant égal* à la valeur de son patrimoine ?

Jusqu'à présent, les rapports entre éleveurs et fabricants se ramenaient à la lutte du pot de *terre contre le pot de fer. Les* formes de contrats entre fabricants et éleveurs sont très diverses, mais, en simplifiant, le schéma est toujours le même : l' « intégrateur » consent à l'éleveur une avance de fonds pour l'achat de jeunes animaux et de nourriture ; en contrepartie, l'éleveur s'engage à acheter les bêtes à l' « intégrateur », à les nourrir avec l'aliment de celui-ci, à assurer tous les frais de production, à observer les règles techniques établies par l'industriel. Lorsque les bêtes sont « finies », grasses, les comptes sont faits : *la valeur des jeunes animaux* et celle des aliments sont portées au débit de l'éleveur, le produit de la vente à son crédit. Le solde représente le bénéfice ou le déficit de l'opération. En fait, seul l'éleveur prend vraiment un risque. Une maladie dans l'étable, une baisse des cours, un allongement de la période d'engraissement et l'éleveur ne recouvre pas ses frais. Il s'endette auprès de l'« intégrateur », qui, lui, peut se payer en faisant saisir les biens de l'agriculteur. «

Le début des années 70 a été une période d'intégration sauvage. Les « affaires » se sont *multipliées.* Mais peu à peu, sous la pression des manifestations, les industriels ont mis de l'eau dans leur vin, accepté de mieux partager les risques. L'intégration paraissait donc se banaliser. Elle revient d'actualité brutalement.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Le lindane est un produit de traitement phytosanitaire dont l'usage rend impropre à la consommation les aliments pendant une période de trois ans.
période de trois mois.

ÉTRANGER

Berne renforce son dispositif contre la spéculation

(Suite de la première page.)

Quant aux autres mesures, elles visent indirectement à décourager les entrées de fonds en Suisse, *soit* en interdisant certaines formes de placements libellés en francs suisses soit en les rendant plus onéreux. Un non-résident qui vient d'acquérir des francs suisses peut, entre autre :

1) *Les déposer purement et simplement dans un compte bancaire.* — A partir du 1er avril prochain, cette solution sera pratiquement exclue dans un plus grand nombre de cas, puisque les exonérations de la commission de 10 % par trimestre (40 % l'an !), jusqu'alors prévues, ont été réduites. Etaient exemptées de cet « intérêt négatif » les sommes déposées avant le 31 octobre 1974 ; cette exemption continuera à jouer pour les dépôts inférieurs à 1 million de francs suisses, mais sera supprimée pour ceux qui dépassent 5 millions, tandis que la base d'exonération sera diminuée de 20 % pour les dépôts de 1 à 5 millions. Il est inutile de préciser que l' « intérêt négatif » a un effet dissuasif absolu. Aucun dépôt n'est constitué, qui serait passible d'une telle taxe.

2) *Acquérir des obligations ou des actions libellées en francs suisses.* — L'interdiction d'achat qui portait déjà sur les obligations est étendue à l'ensemble des titres.

3) *Effectuer un placement en eurofrancs suisses.* — Sans entrer dans les détails, précisons simplement que l'opération se présente sous la forme suivante : l'investisseur étranger vend des francs suisses au comptant à une banque suisse et les lui rachète à terme. La quantité de francs suisses que les banques en question peuvent ainsi vendre à terme à des clients non-résidents sera plafonnée. Le résultat devrait être de provoquer l'apparition d'un intérêt négatif pour ce genre d'opération, le contingentement ayant pour effet de renchérir le coût des achats à *terme de francs suisses.* Supposons qu'un opérateur vende à une banque suisse au comptant des francs suisses contre des dollars au cours de 1,87 FS ; il rachète aussitôt à terme les francs suisses à un cours de, mettons, 1,8580 FS ; ce qui correspond à un déport du dollar de 1,26 FS. Entre-temps, l'opérateur placera les dollars qu'il a à sa disposition. Si le déport dépasse l'intérêt qu'il touchera pour son placement en dollars, on sera en présence d'un intérêt négatif. Cet intérêt négatif n'est pas encore apparu sur le marché, mais, fait-on remarquer, la nouvelle réglementation n'a que deux jours d'existence.

Signalons encore que la Banque nationale suisse disposera d'une plus grande latitude pour ses interventions sur le marché du terme (où elle pourra conclure des contrats à vingt-quatre mois d'échéance, alors que la limite était *jusqu'à maintenant de trois* mois).

Faire baisser la fièvre

En augmentant le coût de ces différentes opérations, les autorités monétaires suisses entendent provoquer un retournement de la *spéculation.* La baisse du franc suisse constatée depuis vendredi en fin d'après-midi atteste que des reventes de francs suisses ont déjà eu lieu et que surtout les opérateurs qui s'apprêtaient à prendre de nouvelles positions à la hausse de la monnaie helvétique se sont abstenus. La remontée du dollar d'un peu plus de 5 % à Zurich depuis vendredi soir s'est *accompagnée d'un mouvement* dans le même sens à Francfort, les opérateurs ayant été très sensibles aux inquiétudes exprimées par le ministre allemand des affaires économiques, le comte Oto Lambsdorff, au sujet de la revalorisation du DM notamment vis-à-vis du franc français *(le Monde* du 28 février).

Ces propos indiquent-ils que la République fédérale serait disposée, à son tour, à prendre des mesures propres à faire baisser la fièvre sur le marché des changes ? Le président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger, a déclaré *lundi que le dollar était sous-évalué* par rapport au DM de quelque 20 % si l'on prenait pour base les parités de pouvoir d'achat. — P.F.

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

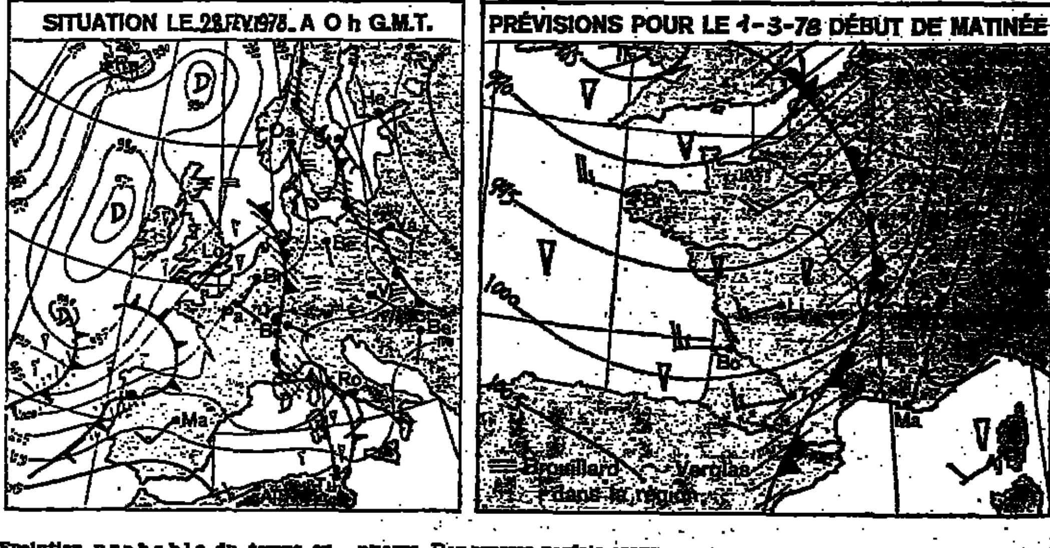
TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F
1	01	200
	511	500
	651	1 000
	9 841	5 000
	056 631	5 000
	050 231	50 000
2	12	200
	352	1 000
	9 402	5 000
	056 632	5 000
	71 942	50 000
	050 232	50 000
3	3	100
	633	600
	423	1 100
	056 633	5 600
	08 923	50 100
	54 033	50 100
	60 223	50 100
	80 213	50 100
	050 233	50 100
	102 273	100 100
4	54	200
	2 724	5 000
	2 954	5 200
	8 784	5 000
	9 124	5 000
	056 634	5 000
	050 234	5 000 000
5	495	500
	2 405	5 000
	8 475	5 000
	056 635	5 000
	51 125	50 000
	050 235	50 000
6	5 326	5 000
	8 076	5 000
	056 636	5 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F
6	050 236	50 000
	312 696	100 000
	350 886	100 000
7	07	200
	977	500
	0 817	5 000
	9 087	5 000
	056 637	5 000
	84 897	50 000
	050 237	50 000
8	388	1 000
	1 348	5 000
	8 558	5 000
	89 988	50 000
	050 238	50 000
	061 118	100 000
	387 208	100 000
	056 638	500 000
9	056 639	5 000
	10 129	50 000
	050 239	50 000
	122 779	100 000
	141 629	100 000
0	20	200
	1 360	5 000
	056 630	5 000
	00 500	50 000
	050 230	50 000

LISTE ETABLIE PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

TRANCHE DU SUPER-LOT
TIRAGE DU 27 FÉVRIER 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 1er MARS 1978
78 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) 11e

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 février à 0 heure et le mercredi 1er mars à 21 heures :

La France demeurera sous l'influence de la vaste zone dépressionnaire qui recouvre le nord de l'Atlantique et la plus grande partie de l'Europe.

Mercredi *1er mars*, sur l'est et le nord-est du pays, des brouillards matinaux seront suivis de quelques éclaircies, puis le ciel se couvrira avec des pluies en plaine, des chutes de neige en montagne. Sur les autres régions, après un passage pluvieux, le ciel *deviendra* variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des averses parfois orageuses auront lieu dans un flux de secteur ouest, assez forts et irréguliers. De violentes rafales sont à craindre sur *les régions côtières* de l'Atlantique et de la Manche puis, en fin de journée, sur le Midi méditerranéen. Malgré une légère baisse des températures maximales, le temps demeurera relativement doux.

Mardi 28 février, à 7 heures, la *pression* atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 001,9 millibars, soit 751,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 février ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 16 et 12 degrés ; Biarritz, 14 et 9 degrés ; Bordeaux, 14 et 6 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 14 et 5 ; Cherbourg, 11 et 5 ; Clermont-Ferrand, 14 et 3 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 10 et 5 ; Lille, 11 et 3 ; Lyon, 10 et 7 ; Marseille, 16 et 9 ; Nancy, 13 et 3 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice, 12 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 5 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 19 et 7 ; Rennes, 14 et 8 ; Strasbourg, 13 et 6 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 10 ; Amsterdam, 12 et 4 ; Athènes, 19 et 9 ; Berlin, 14 et 2 ; Bonn, 13 et 3 ; Bruxelles, 13 et 6 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 2 et —1 ; Genève, 8 et 5 ; Lisbonne, 16 et 13 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 11 et 7 ; Moscou, —1 et —5 ; New-York, 0 et —6 ; Palma-de-Majorque, 18 et 11 ; Rome, 18 et 13 ; Stockholm, 2 et 1.

Journal officiel

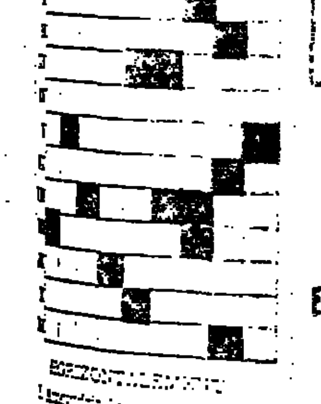
Sont publiés au *Journal officiel* daté 27-28 février :

DES DECRETS

● Relatif aux conventions passées entre des personnes morales ou physiques bénéficiaires d'aides de l'Etat en application de l'article 7 (§ 2 et § 3) de la loi n° 77-1 du 3 janvier 1977.

● Relatif aux conventions passées entre l'Etat et les sociétés anonymes d'économie mixte de construction immobilière en application de l'article 7 (§ 2 et § 3) de la loi n° 77-1 du 3 janvier 1977.

● Portant exonération des frais forfaitaires d'accès au réseau des P. et T. pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans vivant seules et bénéficiaires du Fonds national de solidarité.



هكذا من الأصل

TRANSPORTS

LA RÉFORME DU PERMIS DE CONDUIRE

Un million de candidats et des milliers de mécontents

Chaque année, un million de candidats se présentent à l'examen du permis de conduire. Ils passent en moyenne « deux fois et demi » les épreuves théoriques et pratiques et dépensent environ 2 500 francs. Mais les moyennes recouvrent des situations et des expériences très diverses, de cette jeune femme qui explique : « J'ai passé quatre fois l'examen avant d'obtenir un permis qui m'a finalement coûté 7 000 francs », à la candidate qui rétorque : « J'avais pris quelques leçons avec mon père avant de m'inscrire à l'auto-école. J'ai obtenu mon permis du premier coup et ça ne m'a coûté que 1 200 francs. »

« Permis de conduire » est pour beaucoup synonyme de « permis d'entrer dans la vie active », mais tous les Français ne sont pas égaux devant le carton rose, et la grogne qui s'installe chez les futurs automobilistes n'a d'égale que celle des professionnels qui rendent les pouvoirs publics responsables, en dernier ressort, de la situation actuelle.

« Nos clients estiment qu'ils ont droit au permis de conduire ; or celui-ci sanctionne un examen de capacité », rappelle M. Jean Lambert, président national des enseignants de conduite de la chambre de commerce et de réparation automobile. *« On apprend plus ou moins vite à conduire, et certains n'y parviendront jamais. Nous avons aussi constaté que plus un candidat est âgé, plus il lui sera difficile d'apprendre à conduire et plus le permis lui coûtera cher. Nos clients acceptent de payer des leçons de ski, pourquoi voudraient-ils que le permis soit gratuit ? »*

Autre son de cloche du côté des usagers, dont beaucoup estiment que les auto-écoles *« poussent à la consommation »*.

Au ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, on avance une troisième explication : *« Les usagers se plaignent, mais ils sous-estiment la nécessité d'une formation sérieuse, sans laquelle il n'est pas de bon conducteur »*, déclare M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière. *« Jusqu'en 1962, les pouvoirs publics n'intervenaient pas. N'importe qui pouvait ouvrir une auto-école à condition de posséder une voiture à double commande et un local suffisamment grand. Depuis, le gouvernement, en collaboration avec la profession, prépare des réformes. »*

Les cinq premières minutes

Les pouvoirs publics ont créé un C.A.P. de moniteur, puis, en 1971, fut engagée la réforme du permis de conduire : *« Nous avons changé le statut des inspecteurs*, explique M. Fève, *en les intégrant à la fonction publique. De trois cent cinquante inspecteurs « privés », nous sommes passés à huit cents. La durée de l'examen a été allongée et les épreuves ont gagné en sérieux : l'épreuve pratique dure désormais vingt minutes, on essaie d'y intégrer un essai en rase-campagne. L'épreuve de code est devenue plus intelligente, puisqu'il s'agit d'une interrogation audio-visuelle. »*

De nouvelles réformes sont préparées : *« Il faut « dédramatiser » l'examen, les candidats échouent souvent parce qu'ils ont peur. Les inspecteurs devront tenir compte de l'angoisse des cinq premières minutes d'examen. »*

Enfin, pour éviter les risques de jugements arbitraires, un système de grille de notations actuellement expérimenté permettra aux inspecteurs de noter objectivement les candidats. A cela, il faut ajouter la réforme du C.A.P. et la création d'un contrat formation qui permettra au client de recevoir trente-cinq heures de leçons pour la somme forfaitaire de 2 500 F.

Mais, aux yeux des professionnels, le malaise et l'inégalité qui frappent les candidats ne font qu'exprimer leurs propres difficultés. *« Toutes ces réformes de forme laissent entier le véritable problème des auto-écoles*, affirme M. Lambert. *L'heure de cours coûte au candidat 50 F environ, dont la moitié va à l'Etat par la T.V.A. (sur l'essence, les véhicules, le matériel audio-visuel, etc.). Nos prix, fixés par les pouvoirs publics, n'augmentent que de 6 % par an. Un artisan peut équilibrer son budget à condition de travailler seul ou avec sa femme... de soixante à soixante-dix heures par semaine. Les salariés, qui gagnent 13 F environ pour chaque leçon, veulent s'installer à leur compte, ce qui explique l' « atomatisation » de la profession : il y a en France dix mille auto-écoles ! »*

Les patrons d'auto-école, qui pensent remplir « un service public », réclament donc un statut particulier et l'exonération de la T.V.A. Les auto-écoles cherchent, d'autre part, à améliorer leur méthode d'enseignement. Certaines se sont groupées pour proposer des stages de formation de pluseiurs jours, à l'issue desquels les candidats sont immédiatement présentés à l'examen. Résultat : 80 % de réussite (45 % en moyenne).

La récente formule du permis poids lourd (examen plus approfondi, notation « objective » des candidats) a, dit-on, fait l'unanimité chez les professionnels et les conducteurs. En sera-t-il de même pour celle du permis tourisme lorsque la réforme sera achevée ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Une expérience à Paris

La R 4 roule pour tous

Discrètement, presque secrètement continue, dans le XVIIIe arrondissement de Paris, une expérience qui pourrait faire tache d'huile. Depuis 1971, une association, Perspective jeunesse, prépare les habitants du quartier au permis de conduire, gratuitement ou presque.

Contrairement à une idée répandue, les auto-écoles n'ont pas le monopole de l'apprentissage de la conduite automobile. Il suffit, précise la circulaire du 10 mars 1970, que cet apprentissage ait lieu sous la surveillance *« constante et directe »* d'une personne titulaire du permis de conduire. Il n'est pas nécessaire non plus que le véhicule-école ait un équipement spécial. Il doit simplement être pourvu *« d'un frein à main accessible pour la personne qui accompagne l'élève conducteur »*.

Une dette de reconnaissance

Par précaution, Perspective jeunesse a fait équiper sa vieille Renault 4 d'un dispositif de double commande. Mais c'est sa seule concession au rituel de l'auto-école. Ses « moniteurs » ne sont pas diplômés. Leur expérience a été acquise sur le tas, au contact des inspecteurs à qui leurs élèves se présentent comme candidats libres.

Au début, ces inspecteurs manifestaient une certaine méfiance à l'égard de ces élèves un peu particuliers. Mais cette méfiance — aujourd'hui dissipée — ne les a, semble-t-il, jamais handicapés. Les auto-écoles du quartier se sont, elles aussi, alarmées. Mais elles ont vite pris leur parti de cette concurrence qui n'a porté, en 1977, que sur vingt-cinq permis.

Les cours de code ont lieu deux fois par semaine, sous la houlette d'anciens élèves et de membres de l'association, dans les locaux prêtés par la paroisse Sainte-Geneviève. Les cours de conduite, réservés à ceux qui ont obtenu le code, sont donnés par six « moniteurs » — bénévoles eux aussi — au gré de l'emploi du temps de chacun, à l'heure du déjeuner ou le soir après le travail. Le mardi élèves, anciens élèves et « moniteurs » se retrouvent pour dîner autour d'un couscous. Au fil des années, l'association est devenue une sorte d'amicale où chacun revient avec plaisir, titulaires du permis ou non...

La première R 4 de l'association a été achetée grâce à une subvention de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. Depuis, l'association reçoit 2 000 F par an du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Pour le reste, elle s'autofinance. Chaque candidat verse 15 F de cotisation, 1 franc pour chaque cours de code et 10 F par cours de conduite. En cas de réussite, il lui est demandé 100 F. Une sorte de dette de reconnaissance.

Forts de cette expérience, des animateurs de Mantes-la-Jolie (Yvelines) viennent de créer une association semblable dans un but éducatif. Avoir son permis pour un jeune chômeur, c'est accroître ses chances de trouver du travail. C'est aussi un moyen de redonner confiance à des adolescents difficiles ou instables. Cela constitue pour eux une sorte de reconnaissance sociale.

BERTRAND LE GENDRE.

(*) Perspective jeunesse, 174, r. Championnet, 75018 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 009

HORIZONTALEMENT

I. Amoindrit la récolte ; Accent aigu — II. Conditionne une réussite — III. La revanche du cerveau sur le muscle ; Fin de participe. — IV. Prouveraient leur détermination. — V. A donc plus de surface. — VI. Comme certaines consonnes. — VII. Aux confins de la Picardie ; Partie de l'Asie ; Emis par César au moment de partir. — VIII Cherche toujours à s'élever ; Participe. — IX. Ne réfléchit donc pas ; Bonnes vues. — X. L'auteur du troisième homme ; Roulées. — XI. Un béguin de la première heure.

VERTICALEMENT

1. N'est plus maître de sa direction ; Terme de jeu. — 2. Pronom ; Réveil musical. — 3. Capables de rouler ; Le fait de vouloir le dresser exige un certain temps. — 4. Se montrait charitable ; Préfixe. — 5. Changea de ligne ; Capables de s'élever. — 6. En laine ; Nuit à la sérénité d'un jugement ; Rendre moins liquide. — 7. Importants concours d'amateurs empressés ; Fait feu. — 8. Direction ; Certains y furent à bonne école. — 9. Joue un rôle protecteur ; Ne s'attache pas au minéral vagabond.

Solution du problème n° 2 008

Horizontalement

I. Intérêt. — II. Vautour. — III. Ri ; Os ; RG. — IV. Entière. — V. Aie ; Cri. — VI. Sale ; Ores. — VII. Erésipèle. — VIII. Es ; Demi. — IX. Ut ; Pèsera. — X. Série ; Eau. — XI. Eson ; Esse.

Verticalement

1. Ivresse ; Usé. — 2. Nain ; Arêtes. — 3. Tu ; Tales ; Ro. — 4. Etoiles ; Pin. — 5. Rosée ; Idée — 6. Eu ; Opes. — 7. TR ; Ecrémées. — 8. Reliras. — 9. Eglise ; Aue.

GUY BROUTY.

SOCIAL

LE SYNDICAT DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE EST DÉBOUTÉ DE SON ACTION CONTRE LES GRÈVES D'ÉLECTRICITÉ

Le tribunal civil de Paris, siégeant collégialement en référé sous la présidence de Mme Simon Rozès, a débouté, lundi 27 février, le Syndicat national de la petite et moyenne industrie, ainsi que quatre mille cinq cents entreprises adhérentes qui avaient réclamé une expertise afin que soient recherchées les conditions dans lesquelles sont intervenues des coupures de courant électrique lors des grèves de décembre.

Le tribunal constate notamment que *« les demandeurs ne justifient pas d'un risque sérieux de dépérissement de leurs preuves. Dès lors qu'E.D.F. est toujours en mesure de produire, en justice, les plans préétablis conformément à la règlementation en vigueur d'utilisation des moyens de production et de distribution d'énergie électrique en période de grève, ainsi que les effectifs mis en œuvre à cette occasion »*. D'autre part, *« si une action au fond était engagée devant la juridiction de l'ordre judiciaire, celle-ci se déclarerait très probablement incompétente en raison du caractère de service public de l'E.D.F. »*. Enfin *« ...rien ne permet d'affirmer le caractère évidemment illicite et abusif du mouvement de grève critiqué »*.

● *Succès syndical à Stein-Industrie (Roubaix).* — Après une grève de près de deux mois, le travail a repris le lundi 27 février à l'usine de constructions mécaniques de Stein-Industrie à Lys-lez-Lannoy, près de Roubaix (Nord). Quelque six cents salariés occupaient les lieux depuis le 5 janvier pour une revalorisation des salaires et un treizième mois. Ils ont obtenu : une majoration de 20 % de la gratification de fin d'année, qui représente désormais 60 % d'un treizième mois ; une réduction de la durée du travail, qui passe de quarante-quatre heures et demie à quarante-quatre heures par semaine, et qui sera de nouveau réduite d'une demi-heure au 1er octobre prochain ; une augmentation de salaire de 1,5 % à compter du 1er février ; enfin, la garantie d'un salaire minimal à 2 000 F par mois.

LE MOUVEMENT DES ENTRÉES DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS A DIMINUÉ DE 17,4 % EN 1977

Selon les statistiques de l'Office national d'immigration, qui viennent d'être publiées par le ministère du travail, l'entrée en France des travailleurs étrangers contrôlés par cet organisme a diminué de 17,4 % en 1977 par rapport à 1976. En effet, 14 749 travailleurs permanents sont entrés en France l'an passé contre 17 253 en 1976, alors qu'une progression de 9,5 % avait été enregistrée entre 1975 et 1976.

La réduction des entrées en provenance des pays « traditionnels » — Espagne, Maroc, Portugal, Tunisie — s'est accentuée très nettement (— 38,9 % entre 1976 et 1977). Elles ne représentent plus que 34,6 % de l'immigration totale contrôlée par l'ONI. Le flux des autres travailleurs migrants se stabilise (+ 1,5 % par rapport à 1976), mais ces entrées recouvrent des réalités différentes selon les pays d'origine : diminution des entrées en provenance d'Europe (hors C.E.E. et hors pays de mission de l'ONI), du Vietnam et du Cambodge, diminution des immigrants venus d'Afrique noire et augmentation notable des migrants venus des Amériques, du Liban et du Laos.

Quant aux travailleurs saisonniers, leurs entrées ont diminué de 7,7 % en 1977 par rapport à 1976 (111 765 entrées). Enfin, 52 315 personnes sont entrées en France l'an passé au titre de l'immigration familiale, soit une diminution de 3,3 % par rapport à 1976.

AFFAIRES

RHONE-POULENC VA CONSTRUIRE DANS LE SUD-OUEST UNE USINE DE PRODUCTION D'ACIDE ACÉTIQUE

Le groupe Rhône-Poulenc a décidé de construire à Pardies (Pyrénées-Atlantique) une unité d'acide acétique d'une capacité de 225 000 tonnes par an. Les travaux seront entrepris au début de 1979. Le coût s'élèvera à 500 millions de francs environ.

La nouvelle a été simultanément annoncée par la direction du groupe chimique et par M. Chaban-Delmas, président du conseil régional d'Aquitaine. Selon l'ancien premier ministre, il s'agira là du plus gros investissement industriel engagé dans la région depuis l'implantation de Ford à Bordeaux. Cet investissement, qui entrainera la création de cent cinquante emplois (près de cinq cents en comptant ceux induits en aval), s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie de Rhône-Poulenc, dont l'un des axes consiste à développer les points fort du groupe dans la grande chimie.

Figurant déjà parmi les leaders mondiaux dans le domaine des dérivés acétiques, le groupe va pouvoir ainsi renforcer encore sa position. L'acide acétique, entièrement autoconsommé par Rhône-Poulenc, sert à fabriquer entre autres de l'acétate de vinyle monomère, de l'anhydride acétique, de l'acétate de cellulose et des acétates solvants.

En Nouvelle-Calédonie

LE B.R.G.M. ET AMAX CONSTITUENT UNE FILIALE COMMUNE POUR L'EXPLOITATION DU NICKEL

Après deux années de difficiles négociations, le Bureau de recherches géologiques et miniers (B.R.G.M.) et le groupe américain AMAX sont parvenus le 27 février à un accord de principe sur l'exploitation des gisements de garniérite du nord de la Nouvelle-Calédonie. Une société nouvelle va être constituée dont le capital compris entre 150 et 200 millions de francs sera réparti entre le B.R.G.M. (51 %) et AMAX (49 %). Cette société détiendra 90 % du capital de la COFREMMI, titulaire des droits miniers, qui sera chargée de l'exploitation des gisements et du traitement des minerais, les 10 % restants étant détenus par le groupe Patino.

L'accord intervenu lundi porte sur la première partie du projet à savoir la réalisation des études financières et de faisabilité. C'est au terme de ces études, qui devraient durer deux ans, que sera prise la décision définitive concernant l'exploitation des gisements, le choix du procédé de traitement et la création d'une usine de traitement d'une capacité de 25 000 à 30 000 tonnes-an de nickel contenu, l'ensemble des investissements étant évalués à 3 milliards de francs environ.

Les réserves des gisements du nord de la Nouvelle-Calédonie sont estimés à 50 millions de tonnes sèches de minerai à 2,5 % de nickel.

Après vingt et un mois d'interruption

LA SOCIÉTÉ BORDEAUX-SUD VA REPRENDRE SES ACTIVITÉS

L'entreprise métallurgique girondine « Bordeaux-Sud » reprendra son activité le 2 mars, après vingt et un mois d'interruption.

Spécialisée dans le matériel de levage et de manutention, Bordeaux-Sud employait en juin 1976, à la veille de sa mise en liquidation judiciaire, trois cent quatre-vingts personnes. Licencié à la date du 1er juillet 1976, le personnel occupait alors l'usine et demandait un plan de sauvetage de l'entreprise. Après de longues négociations, un schéma financier a été mis sur pied. Il a été présenté par le préfet d'Aquitaine, M. Paul Masson, le 27 février à Bordeaux.

La Société d'études et de réalisations Bordeaux-Sud a été créée pour reprendre l'affaire. Son capital (2,3 millions de F) a été souscrit par les Pompes Ledoux, Elf-Aquitaine et la SDR « Expanxo ». Une aide financière de 2,6 millions de francs sera également accordée par les pouvoirs publics.

Il est prévu que cette nouvelle société réembauchera avant le 5 mai 1978, cent vingt des anciens salariés. Selon le syndicat C.G.T. de l'usine, le protocole d'accord signé entre la nouvelle société et le personnel qui occupait l'usine, prévoit, en outre, la reprise des quarante autres employés dans un délai d'un an. Tous les salariés de l'entreprise encore au chômage seront ainsi réemployés.

PRIX

BAISSE POUR LE CHOCOLAT

Les prix du chocolat vont baisser. Cette mesure a été imposée aux fabricants par les pouvoirs publics (arrêté publié au *Bulletin officiel des services et des prix* du 25 février) pour tenir *compte* de l'effondrement des cours à la production. En août et en novembre dernier, le ministère de l'économie et des finances avait, au contraire, autorisé des hausses de 4 à 5, puis 3 à 4 % parce que les cours mondiaux avaient augmenté.

Les baisses seront de 3 à 10 % selon les qualités. Les tablettes contenant au moins 43 % de matière sèche de cacao verront leur *prix baisser* de 10 %. Pour celles qui en contiennent au moins 48 % la baisse sera de 7 %. Les autres baisses seront les suivantes : 5 % pour le chocolat au lait, 8 % pour le chocolat de ménage, 3 % pour les chocolats fourrés.

Enfin, le prix du cacao en poudre baissera de 5 % et celui du cacao pur en poudre de 10 %.

ÉNERGIE

● *Limitation de la production saoudienne de pétrole brut léger.* — Le gouvernement d'Arabie Saoudite a envoyé une directive à l'Aramco pour qu'elle limite à 65 % de la production totale l'extraction du pétrole léger en 1978. En 1977, la proportion avait été de 72 % et avait même atteint 76 % en janvier 1978, précise la *Middle East Economic Survey*, hebdomadaire pétrolier proche des milieux saoudiens, dans son numéro du 27 février. Si les pétroles légers représentent actuellement les deux tiers de la production saoudienne, ils ne constituent que 50 % des réserves de l'Arabie Saoudite. La mise sur le marché d'une plus grande quantité de pétroles lourds — actuellement peu prisés — aura sans nul doute des effets sur les ventes de brut dans le golfe Persique.

CONJONCTURE

LES PAYS DE L'O.C.D.E. S'ORIENTENT VERS UNE RELANCE CONCERTÉE DE LEURS ÉCONOMIES

Le comité de politique économique de l'O.C.D.E. s'est réuni lundi 27 février, à Paris, pour tenter de trouver — entre nations occidentales — une stratégie commune de relance de l'économie mondiale, le Japon et surtout l'Allemagne de l'Ouest se refusant à jouer seuls le rôle de locomotives. L'impression prévaut, au sein du comité, que les conditions économiques générales actuelles sont maintenant plus favorables à l'adoption de mesures de relance. Les risques inflationnistes sont jugés moins importants que dans le passé.

L'inquiétude paraît également moins vive sur les possibilités de *financer les déficits des balances* des paiements, compte tenu de la situation actuelle des marchés de capitaux. D'autre part, le risque d'apparition de « goulots d'étranglement » dans les entreprises ne semble pas trop important si les politiques d'expansion restent « *modérées* ».

M. Charles Schultze, conseiller économique du président Carter, porté lundi 27 février à la présidence du comité, a notamment déclaré que les Etats-Unis pouvaient envisager une croissance « *supérieure à la tendance actuelle* » pendant au moins un an sans risquer de relancer l'inflation. La délégation allemande a indiqué, pour sa part, que le taux d'expansion atteindrait en Allemagne de l'Ouest, un rythme annuel de 4,5 à 5 % vers la fin de l'année, et que l'excédent commercial serait inférieur en 1978 à celui de l'an dernier.

La théorie des « locomotives », selon laquelle l'Allemagne fédérale et le Japon (1) devraient accélérer la croissance de leur économie pour permettre aux autres pays d'exporter davantage et de réduire leurs déficits commerciaux serait donc modifiée. La relance serait maintenant concertée entre une demi-douzaine de pays pour éviter un cavalier seul de l'Allemagne et du Japon.

(1) Ces deux pays ont des balances commerciales très excédentaires.

● ERRATUM. — Une erreur de calcul s'est glissée dans notre « tableau pratique du calcul de l'impôt » (*le Monde* daté 19-20 février). Dans l'exemple cité — un revenu imposable de 55 600 F correspondant à 2,5 parts, — l'impôt dû est égal à 4 669 F + 25 % de (55 600 F — 47 300 F) = 6 744 F et non 4 469 F comme indiqué.

Les foires et salons en mars

Du 2 au 13 : Foire internationale de Nice (Alpes-Maritimes).

Du 4 au 7 : Salon professionnel international des articles de sports d'hiver. Grenoble, de 9 heures à 19 heures. Le 7, jusqu'à 18 heures. Pour les professionnels.

Du 4 au 13 : Salon international des arts ménagers. CNIT à la Défense. Journées professionnelles du 4 au 7, de 9 heures à 18 heures; noctures les 8 et 10 de 10 heures à 22 heures. Ouvert au public.

Du 5 au 12 : Salon international de l'agriculture. Porte de Versailles, de 9 heures à 19 heures. Ouvert au public.

Du 5 au 12 : Salon international de la machine agricole. Salon de la *motoculture de plaisance*, jardinage. Porte de Versailles, de 9 heures à 18 heures. Ouvert au public.

Du 6 au 12 : Festival international du son. CIP porte Maillot, de 10 heures à 20 heures ; nocturne le 11 jusqu'à 24 heures. Ouvert au public.

Du 11 au 14 : Modes Delta. Salon régional de l'habillement, Marseille.

Du 11 au 19 : Salon du camping, Nancy.

Du 11 au 19 : Salon régional du camping, plein air et de l'environnement, Mulhouse.

Du 17 au 20 : Salon régional sports, camping, plein air, Le Mans.

Du 17 au 20 : Salon des antiquaires, Orange.

Du 18 au 27 : Foire de Caen.

Du 31 au 5 avril : Expobois. Salon international de la machine à bois et des industries du bois, porte de Versailles, de 9 h. 30 à 18 heures. Ouvert au public.

Du 31 au 5 avril : Approfal. Salon international des approvisionnements. Matériels et fourniture destinés à la fabrication des meubles, sièges et articles de literie, porte de Versailles, de 9 h. 30 à 18 heures. Ouvert au public.

● *Création d'une société franco-américaine de services informatiques.* — La Compagnie internationale de services en informatique (CISI), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, vient de créer une société de services américaine, Brandon Applied Systems, une nouvelle filiale, baptisée Transtec (60 % du capital CISI, 40 % Brandon), spécialisée dans la conversion et la portabilité des logiciels.

Cette société de services franco-américaine est essentiellement destinée, dans un premier temps, à « aider » les administrations et les sociétés nationales qui rencontreraient des problèmes de conversion de programme à l'occasion du passage d'un matériel I.B.M. à des produits d'origine Honeywell, en principe « *incompatibles* ».

Trantsec sera rémunérée pour les services rendus. Reste à savoir qui paiera ces frais de conversion. Les administrations refusaient jusqu'à présent d'assumer sur leur budget propre la charge financière d'une opération de conversion découlant d'un choix de politique industrielle.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,7600	4,7650	+ 150	+ 190	+ 300	+ 350	+ 750	+ 850
$ can.	4,2650	4,2750	+ 120	+ 160	+ 250	+ 290	+ 670	+ 740
Yen (100)	1,9870	1,9970	+ 140	+ 170	+ 530	+ 600	+ 770	+ 840
D. M	2,3290	2,3370	+ 140	+ 175	+ 290	+ 320	+ 920	+ 975
Florin ...	2,1790	2,1860	+ 90	+ 130	+ 200	+ 250	+ 650	+ 700
F. B. (100).	14,9950	15,0420	+ 530	+ 720	+ 990	+ 1170	+ 2450	+ 2870
F. S.	2,5340	2,5430	+ 230	+ 260	+ 450	+ 480	+ 1350	+ 1420
L. (1 000) .	5,5670	5,5840	— 130	— 10	— 250	— 120	— 710	— 500
£	9,1850	9,2150	+ 275	+ 350	+ 520	+ 620	+ 1240	+ 1380

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M.	3 1/2	4	3	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2
$ E.-U. ...	6 3/4	7	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	7 1/2	8
Florin ...	5 1/2	6	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4	5	5 1/2
F. B (100)	4	5	6	6 1/2	6 1/2	7	7 1/2	8
F. S. ...	0	1/4	— 1/4	+ 1/4	0	1/4	3/8	3/4
L. (1 000) .	7	10	12	14	12	14	13	15
£	6	7	7	7 3/4	7 1/4	8	8	8 3/4
Fr. franç..	10 1/2	11 1/2	11 1/2	12 1/4	12 1/2	13 1/4	12	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CARREFOUR

Le chiffre d'affaires T.T.C. réalisé par la société Carrefour pour l'exercice 1977 a atteint 8 467 millions de francs contre 7 132 millions en 1976. Le chiffre d'affaires 1977 comprend le chiffre d'affaires du magasin de Compiègne depuis le 1er *septembre 1977*.

Le bénéfice d'exploitation réalisé par la société Carrefour pour l'exercice 1977 après absorption au 1er septembre 1977 de la société Venette Superstore (Compiègne) s'élève à 340 millions contre 257,9 millions en 1976. Sans l'intégration de Venette pour les quatre derniers mois de l'exercice, il ressort à 335,1 millions.

Pour l'exercice 1977 le bénéfice net comptable (y compris Venette depuis la fusion) atteint 164,4 millions contre 131,5 millions en 1976 et les amortissements 103 millions contre 97,5 millions en 1976.

Comme pour l'exercice précédent, ce résultat est déterminé avant déduction de la participation des salariés.

Ce résultat a été dégagé après prise en charge notamment :

— D'une provision pour congés payés de 35,1 millions contre 29,4 millions en 1976 ;

— D'une provision, concernant la taxe sur les grandes surfaces afférente au chiffre d'affaires 1977 et due au titre de l'exercice 1978, de 11,9 millions ;

— D'une provision pour dépréciation de la participation autrichienne de 10 millions ;

— D'une provision pour impôts sur les sociétés de 117 millions contre 87,2 millions en 1976.

En outre la provision de 3 millions passée en 1976 concernant l'éventualité du remboursement de la prime de l'emprunt obligataire convertible a été dotée pour l'exercice 1977 de 6 millions, et portée ainsi en cumul à 9 millions.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale prévue pour le 25 avril 1978 de fixer le dividende à 50 F par action (contre 40 en 1976), assorti d'un avoir fiscal de 25 F, soit un dividende de 75 F par action.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
27 FÉVRIER

La baisse s'accélère

Amorcé à la veille du week-end, le mouvement de repli des valeurs françaises s'est accéléré ce lundi à la Bourse de Paris. En baisse de 1,1 % à l'ouverture, l'indicateur instantané a terminé la séance en recul de 1,5 % environ.

Aucun compartiment n'a échappé aux vendeurs qui étaient pourtant, disait-on, assez peu nombreux. La métallurgie a, une nouvelle fois, payé le plus lourd tribut à la baisse. De fait, la chute la plus sévère de la séance a été enregistrée par Chiers (— 8,5 %), suivie de A.D.G., Mumm et Poclain (— 6 %). Parmi la trentaine de titres parvenus à tirer leur épingle du jeu, seul le progrès de Générale occidentale (+ 4 %) mérite d'être signalé.

- Nouveaux sondages peu favorables à la majorité ? Inquiétude générale après les déclarations du président Mendès France (voir d'autre part) ? *Il était question de tout cela autour d'une corbeille particulièrement clairsemée après les départs en vacances de nombreux opérateurs. Des opérateurs qui, selon certains, ont préféré alléger sérieusement leurs positions* « afin de descendre les pentes neigeuses, l'esprit plus libre ». *En tout cas, l'absence relative des organismes de placement collectifs — en grande partie à l'origine de la remontée de ces dernières séances — s'est fait lourdement sentir.*

Sur le marché de l'or, le napoléon a, pour la première fois depuis 1974, allègrement franchi la « barre » des 300 F et s'est inscrit à 303,20 F (+ 3,20 F). De son côté, le lingot a gagné 45 F à 29 495 F. Le volume global des transactions est resté assez élevé à 10,8 millions de francs contre 11,23 millions de francs.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Rollaco, c. 18	1 p. 20	.. ..
Trav. Publ. Ouest, c. 61	1 p. 10	0 15

LONDRES

Légère reprise

Le marché poursuit mardi matin son redressement amorcé la veille en clôture. Les industrielles progressent de 1 à 4 points. Bonne tenue des fonds d'État mais recul des pétroles. Modeste avance des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 182 .. contre 180 50

VALEURS	CLOTURE 27.2	COURS 28 2
Beecham	618 ...	613 ...
British Petroleum	748 .	744 ..
Courtaulds	113	114 ...
De Beers	318 ...	320 .
Imperial Chemical ..	329 ...	333 ...
Rio Tinto Zinc Corp ..	169	169 ...
Shell	496 ...	498 ..
Vickers	177 ..	178 ...
War Loan 3 1/2 % ..	35 7/8	36 ...
*West Driefontein	26 3/8	26 ...
*Western Holdings ..	23 3/4	24 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	24 fév.	27 fév.
Valeurs françaises ..	98,7	97,7
Valeurs étrangères ..	101,5	101,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,6	58,1

NOUVELLES DES SOCIETES

SOCIETE FINANCIERE DE L'ARMEMENT. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 3,44 millions de francs contre 3,83 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 54 F par action contre 49,50 F.

SOFICAL. — Résultat net pour l'exercice 1977 : 4,95 millions de francs contre 4,67 millions de francs. Dividende global : 37,50 F contre 24,50 F.

COMPAGNIE D'ACETYLENE ET D'ELECTRO-METALLURGIE. — Bien que le chiffre d'affaires ait diminué de 15 % en 1977, le dividende global devrait être au moins maintenu (19,20 F pour 1976).

MATSUSHITA. — L'exercice clos le 20 novembre 1977 s'est achevé par un résultat net consolidé, sans précédent, de 78,02 milliards de yens contre 65,67 milliards. Par action, les chiffres correspondants ressortent à 78,65 yens contre 66,23 yens. Pour 1978, la société prévoit une augmentation du chiffre d'affaires (+ 6 %), mais une légère contraction du résultat net consolidé.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

NEW-YORK

Brutale rechute

Après la légère amélioration observée la semaine dernière, les cours ont brutalement rechuté lundi à Wall Street, l'indice Dow Jones cédant 7,89 points pour s'inscrire à 748,35.

Environ 19 millions d'actions ont été échangées contre 22,51 millions à la veille du week-end.

Sur 1 859 valeurs traitées, 887 ont reculé, 502 ont monté et 470 sont restées inchangées.

A l'origine directe de ce nouveau revirement à la baisse, la publication de l'indice des prix de détail pour le mois de janvier : celui-ci a enregistré sa plus forte progression mensuelle (+ 0,8 %) depuis avril 1977. Autre motif d'inquiétude : les taux d'intérêt devraient, selon la Continental Illinois Bank, subir de nouvelles tensions dès le printemps prochain. Sur le front social, on ignore encore si les mineurs accepteront le contrat négocié en leur nom sous l'égide de la Maison Blanche.

Enfin, la remontée du dollar sur les marchés des changes ne semble pas avoir convaincu le ministre des finances de l'Iran. Celui-ci a rappelé l'OPEP à réagir contre les répercussions de l'érosion de la monnaie américaine. Les milieux financiers de Wall Street craignent notamment une hausse des prix du pétrole.

VALEURS	COURS 24 2	COURS 27 2
Alcoa	39 5/8	39 1/8
A.T.T.	60 ...	59 3/4
Boeing	32 1/4	31 3/4
Chase Manhattan Bank ..	28 1/2	28 1/2
Du Pont de Nemours ..	101 1/2	100 ...
Eastman Kodak	44 ...	42 1/2
Exxon	45 ...	44 3/8
Ford	42 1/4	42 1/8
General Electric	46 3/8	44 7/8
General Foods	27 1/8	27 ...
General Motors	58 3/8	58 3/4
Goodyear	16 1/8	16 1/8
I.B.M.	256 5/8	253 3/4
I.T.T.	27 1/2	27 1/4
Kennecott	20 1/2	20 ...
Mobil Oil	59 1/8	58 7/8
Pfizer	26 7/8	26 3/8
Schlumberger	67 ...	66 ...
Texaco	25 3/8	25 1/2
U.A.L. Inc.	20 3/8	20 1/8
Union Carbide	36 3/4	38 1/2
U.S. Steel	26 7/8	26 1/8
Westinghouse	17 3/4	17 1/2
Xerox	43 5/8	41 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 2	28/2
1 dollar (en yens)	238 30	238 83

BOURSE DE PARIS - 27 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %............	33 90	1 233	France I.A.R.D...	169 50	170 ..	Laffitte-Bail....	115 ..	111 50	Imminvest.......	80 80	80 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	SAN (Sté) Centr..	621	618	Locabail Immob..	195 .	194	Cie Lyon. Imm...	90	90 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973..	2875	2875	Crédit Lyonnais.	328	328	Fonc. Chât.-d'Eau	581	578	Charg. Réun. (p.)	2190	2195
E.D.F. parts 1953	d522	522	(M.) Crédit Mod..	..	44	(M) S.O.F.I.P...	69	70	Comindus.......	320	316
E.D.F. parts 1959	..	513	Electro-Banque..	139 50	139 10	Fonc. Lyonnaise.	435	450	(Li) Dév. R. Nord.	131	138
Ch. France 3 %..	161 50	161 50	Eurobail.......	101 60	104 ..	Immob. Marseille	816	786	Electro-Financ...	132	133
			Financière Sofal.	246 90	246	Louvre........	150	150	Fin. Bretagne...	42 20	43 80
			Fr. Cr. et B. (Cie)	..	40 ..	Midi..........	...	252	Fin. Ind. Gaz Eaux	486	485
A.G.F. (Stê Cent.)	360	366	France-Bail.....	191	190	Rente foncière..	...	263	Fin. et Mar. Part.	52 80	55
Ass. Gr. Paris-Vie	1190	1225 d	Hydro-Energie...	..	d 13 50	SINVIM.........	146 30	146 80	France (La)......	334	334
Concorde	284	280	Immobail B.T.P..	134 90	136	Cogifi.........	114 40	114	La Mure........	17 80	18 30
Epargne France..	271	271	Immobanque	173 20	180	Foncina........	93 50	93 70	Lebon et Cie....	126	128
Financ. Victoire.	155 50	153	Immofice.......	166 50	158 50	Gr. Fin. Constr..	111	111 50	(Ny) Lordex.....	107	o107
Fonc. T.I.A.R.D..	83	82 80	Interbail.......	165	165	Immindo.......	111	111	Cie Marocaine...	26	25 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Air-Industrie....	80 30	d 80 20	Quartz et Silice..	o 24 50	o 24 50	Noranda........	98	98 10	Gestion Mobilière	204 91	195 62
Applic. Mécan...	30 ..	28 80	R.E.T.I........	177	177	Vieille Montagne.	175	172 ..	Mondiale Invest..	172 47	164 65
Arbel..........	129 ..	120	Ripolin-Georget..	49	48				Oblisem........	122 21	116 67
Av. Dass.-Breguet	500	499	Roussalot S.A....	501	500	Am. Petrofina....	...	143 ..	Optima........	147 62	140 93
Bernard-Moteurs.	50	50	Sautre Réunies..	125	125	British Petroleum.	71	70 ..	Planinter......	274 54	262 09
B.S.L..........	134	131	Synthelabo	94	97 70	Gulf Oil Canada.	111 70	112	Sicavimmo......	203 76	194 52
C.M.P..........	230	230 10	Thann et Mulh...	26 50		Petrofina Canada	..	88	S. I. Est.......	385 79	368 30
De Dietrich.....	...	410	Usiner S.M.D....	81 40	81 30	Shell Tr. (port.)..	45 40	45 15	Sogineo........	122 93	117 36
Duc-Lamothe....	270	d280				Tenneco	143 20	145	Sogintor.......	431 64	412 07
E.L.M.-Leblanc..	305	316	Agache-Willot..	590	586	Akzo..........	..	46 10	Univalor.......	156 16	149 09
Ernault-Somua..	50	50	Filés Fourmies..	16 50	16 50	Dart. Industries.	180	178	Valorem........	159 64	152 40
Facom.........	576	575	Lainière-Roubaix.	38	38	Dow Chemical...	112	112	*Cours précédent		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
771	4,5 % 1973	782	786	785 ..	768 ..
2040	C.N.E. 3 %	2101 50	2100 10	2111	2105 ..
320	Afrique Occ..	318	305 ..	306 50	300 10
245	Air Liquide..	235	238	242	241
51	Als. Part ind	51	50 10	50 10	50 10
169	E. J. Lefebvre	185	185	185 ..	188 70
64	Esso S.A.F...	53 50	52 60	53 ..	51 60
147	Euratrance..	151	147	147	146 10
370	Europe n° 1.	365	362 50	364 50	362 50
365	Ferodo.....	352 50	350	350	350 ..
435	— obl. conv	433 50	433 50	433 50	428 ..
16	Nord......	16	15 60	15 60	15 50
54	Nouvel. Gal.	55 20	56 ..	56 20	55 10
119	Olida-Caby..	122	122	122 ..	122
70	Opfi-Paribas.	70 80	70 80	70 80	69 60
60	Paris-France	58 60	59 20	59 40	59 30
64	Pechelbronn	63	63 20	63 20	62 40
181	Tél. Ericsson	188	180	180 ..	177 .
57	Terres Roug.	56 10	56	56 ..	57 15
140	Thomson-Br.	138 10	138 .	138 .	138 .
200	— (obl.)...	212 60	211	211 ..	211 .
275	U.I.S.......	223	225	225	225
152	U.C.B.......	156	160	160	156 80
235	Un. F. Bques	233	235 .	235	232
275	Gen. Motors..	258 ..	252 50	282 50	282 50
17 50	Goldfields...	17 80	17 15	17 20	17 10
28	Harmony.....	26 60	26 40	26 30	26 40
300	Hoechst Akt	302 50	303 ..	303 ..	301 50
32	Imp. Chem..	31 85	31 50	31 70	31 10
69	Inco Limited	69 70	70 20	70 20	68 90
1250	I.B.M......	1244	1246	1247 ..	1238
735	Deuts. Bank.	743	743 .	737	743
335	Dome Mines.	328 50	330	329 50	330 10
500	Du Pont Nem	491	501	499	491
210	East Kodak..	214 50	216 50	215	215 10
26	East Rand..	26 10	26 80	25 70	25 45
149	Ericsson....	140 10	138 50	138 50	138
215	Exxon Corp..	218 20	222 10	222 10	218 10
200	Ford Motor..	202 ..	205 .	205	203 50
93	Free State..	101	100 50	100 40	98 50
220	Gen. Electric	215 .	221	221 .	221 50
36	Sony......	38 40	37 50	37 30	37
12	Tanganyika..	12 20	11 60	11 60	11 50
260	Unilever....	265 50	266 80	266 50	265 50
19	Union Corp..	18 85	18 65	18 55	18 20
105	U. Min. 1/10	107	106 .	106 50	105 30
130	West Driet.	127 ..	127	127	125 .
49	West Deep..	48 50	49 30	48 50	48 30
114	West Hold...	117 ..	116 20	114 50	114
215	Xerox Corp..	211	212 20	212 50	209 20
0 73	Zambia Cop..	0 73	0 73	0 73	0 71

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)..........	4 787	4 814	4 800
Allemagne (100 DM)......	236 430	235 640	236
Belgique (100 F)........	15 191	15 193	15 025
Pays-Bas (100 fl.)........	220 260	220 310	219 500
Danemark (100 krd)	85 320	85 830	85 000
Suède (100 krs)	103 810	104 420	103 750
Norvège (100 k.)	90 050	90 500	89 500
Grande-Bretagne (£ 1) ..	9 300	9 303	9 450
Italie (1 000 lires)	6 591	6 638	5 650
Suisse (100 fr.)	267 300	268 830	266 500
Autriche (100 sch.)	32 830	32 750	33 000
Espagne (100 pes.)	5 943	5 990	5 850
Portugal (100 esc.)	11 960	11 950	11 500
Canada ($ can. 1)	4 270	4 320	4 285

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 2
Or fin (kilo en barre)..	29435	29450
Or fin (en lingot)	29450	29495
Pièce française (20 fr.).	300 .	303 10
Pièce française (10 fr.).	224 .	225 90
Pièce suisse (20 fr.)....	280 .	278 90
Union latine (20 fr.)....	265 .	265 90
Souverain	288 10	288 20
Pièce de 20 dollars....	1300 40	1322
Pièce de 10 dollars.....	654 .	658 20
Pièce de 5 dollars......	412	.. ..
Pièce de 50 pesos......	1218 50	1215
Pièce de 10 florins......	275 ..	274 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 férier 1978 a été tiré à 590 615 exemplaires.



A B C D E F G

Les pays occidentaux pourraient annuler une partie de la dette des pays les plus pauvres

M. Richard Cooper, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires économiques, vient de déclarer devant une commission sénatoriale qu'il pouvait « *imaginer que les pays industrialisés, dont les Etats-Unis, feraient grâce, dans certaines circonstances, d'une partie des dettes dues par les plus pauvres des pays en voie de développement* ». Si cette orientation est confirmée par le président Carter, il s'agira d'un tournant dans l'attitude de Washington dans le problème de l'endettement des pays du tiers-monde. Jusqu'à présent, les porte-parole du gouvernement américain parlaient tout au plus d'un « *réaménagement* » des dettes des pays les plus pauvres.

Cette modification de l'attitude des pays occidentaux semble confirmée à Londres, où il a été précisé, le 27 février, que plusieurs gouvernements des pays industrialisés étudiaient actuellement la possibilité de passer l'éponge sur une partie de l'endettement du tiers-monde. A Londres comme à Washington, on ajoute cependant que l'annulation des dettes ne saurait s'appliquer qu'aux pays les plus pauvres et sur le seul endettement contracté au titre de l'aide officielle. Elle commerciales et à l'aide privée (prêts bancaires notamment). On fait aussi remarquer à Whitehall que dans la mesure où l'annulation des dettes priverait les pays industrialisés de rentrées, elle réduirait leur capacité d'accorder à l'avenir de l'aide au tiers-monde.

La proximité de la conférence ministérielle (à partir du 6 mars à Genève) des Nations unies pour le commerce et le développement n'est pas étrangère à ces prises de position sur un problème pour lequel les *milieux officiels* ont toujours préféré rester discrets. L'endettement du tiers-monde devrait en être le sujet principal.

Pour sensible que soit l'évolution des pays occidentaux, ceux-ci n'en restent pas moins d'une extrême prudence. Aucune décision ne sera prise avant un *examen très approfondi*, souligne-t-on à Londres, où l'on ajoute : il faudra déterminer si l'annulation des dettes ne constituerait pas un dangereux précédent susceptible d'être invoqué à l'avenir et si elle n'encouragerait pas les pays sous-développés à relâcher leur discipline financière, voire à faillir à leurs engagements envers leurs créanciers.

On est encore loin, on le voit, des décisions unilatérales prises en 1977 par la Suède, les Pays-Bas, le Canada et la Suisse. — *(A.F.P., Agefi.)*

[En 1976, l'endettement des pays les plus pauvres était de 31,4 milliards de dollars pour une dette totale des pays du tiers-monde de 206,8 milliards de dollars. Le montant de l'aide publique des Etats-Unis au tiers-monde atteignait 4,3 milliards de dollars, celui de la France 2,1 milliards et ceux de la République fédéale d'Allemagne, du Japon et du Royaume-Uni respectivement 1,5 milliard, 1,1 milliard et 835 millions de dollars.]

Au Pérou

Lima est en partie paralysée par une grève

De notre envoyé spécial

Lima. — La capitale péruvienne a été en grande partie paralysée, ce *mardi* 27 février, première journée d'une grève générale dont la durée prévue est de quarante-huit heures. Le mouvement est organisé par la principale centrale syndicale du pays, la *Confédération générale des travailleurs péruviens* (C.G.T.P., communiste) et plusieurs fédérations indépendantes. Des troubles ont eu lieu dans la ceinture de bidonvilles de la capitale. La grève a été largement suivie également dans plusieurs villes de l'intérieur, dont Cuzco. L'arrêt de travail a été particulièrement important dans les usines de Lima et dans les banques. Dans la crainte d'émeutes, certains commerçants du centre de la ville avaient interrompu leurs activités. Les transports en commun ont été réduits de moitié, tandis que les autobus des services publics circulaient sous la protection de soldats en armes.

En plusieurs quartiers périphériques, le trafic a été interrompu pendant plusieurs heures par des manifestants dressant des barricades et lapidant les véhicules. Des tanks légers de l'armée y avaient pris position. Dans le bidonville de San-Juan-de-Miraflores, où les incidents furent les plus sérieux, l'armée a tiré en l'air à plusieurs reprises pour disperser les manifestants, qui incendiaient des barricades. La route qui mène de la capitale à la montagne, une des principales voies de communication du pays, a été coupée durant plusieurs heures. Jusqu'à présent, les troubles ont été cependant moins sérieux qu'on pouvait le craindre. Ils n'ont pas atteint la gravité de ceux qui, lors de la grève générale de juillet dernier au Pérou, ont causé la mort d'une dizaine de personnes.

La principale revendication des grévistes est le réembauchage des travailleurs licenciés à la suite de la grève générale de juillet dernier. Quelque quatre mille personnes avaient alors perdu leurs postes, en vertu d'un décret spécial du gouvernement donnant aux entreprises une grande liberté en matière de licenciement. Les autres *demandes des grévistes* sont l'amnistie pour les dirigeants syndicaux qui font l'objet de poursuites, le retour des déportés pour raisons syndicales et politiques, et *le respect des conventions collectives*. Le problème est à la fois économique et social : depuis l'acceptation du plan du F.M.I., et la libéralisation des changes, en *octobre dernier*, la monnaie a été dévaluée de plus de 50 % en trois mois. Dans un pays largement dépendant de ses importations, cette chute s'est traduite par une *hausse* des prix sans précédent, source de mécontentement populaire et d'agitation syndicale.

THIERRY MALINIAK.

En Allemagne fédérale

LES OUVRIERS IMPRIMEURS ENTAMENT UNE GRÈVE ILLIMITÉE

(De notre correspondant)

Bonn. — Une grande partie de la presse n'a pu paraître ce mardi matin 28 février à la suite d'une série de grèves ponctuelles des ouvriers de l'imprimerie. Tel est notamment le cas à Munich, Francfort, Cologne et Hambourg. En même temps, le Syndicat de l'imprimerie a organisé des référendums dans les principales entreprises de presse pour demander à ses adhérents s'ils sont prêts à soutenir une grève illimitée.

Les statuts syndicaux prévoient que 75 % des ouvriers doivent donner leur accord avant que les dirigeants puissent revendiquer l'arrêt total du travail. Selon les premières indications, plus de 85 % des ouvriers imprimeurs dans cinq entreprises de Bavière, de Hesse et de la Rhénanie du *Nord-Westphalie, se sont déjà* prononcés en faveur d'un combat sans réserve.

Le conflit qui couvait depuis le début de l'année prend ainsi une tournure beaucoup plus aiguë. Alors que d'autres affrontements se préparent ces jours-ci dans la métallurgie et les services publics, les revendications des travailleurs de l'imprimerie ne portent pas sur la question des salaires : il s'agit de garantir l'emploi aux typographes et aux imprimeurs *dont le travail est menacé* par l'introduction des nouvelles techniques électroniques dans la fabrication des journaux.

Depuis deux ans, des négociations très complexes avaient eu lieu sur ce sujet entre les syndicats intéressés, les organisations patronales de la presse et celles des journalistes. Un accord intervint dans les derniers jours de janvier. Celui-ci garantissait qu'aucun typographe ne serait licencié lors de l'introduction de l'*informatique dans* le système de composition. Les ouvriers se voyaient assurer d'autre part que, jusqu'en 1988, des « *tâches spéciales* » leur seraient réservées dans la production des journaux. Après quoi, cependant, les employeurs se réservaient le droit de recourir aussi à du personnel qui n'appartiendrait pas à la profession de l'imprimerie.

Aussitôt signé par les dirigeants, l'accord se heurta à une résistance de la base. Face à la *menace d'un désaveu de la part de* leurs troupes, les dirigeants syndicaux de l'imprimerie ont fait rapidement volte-face et remis en cause l'accord qu'ils avaient eux-mêmes signé avec les employeurs. Les grèves ponctuelles de ces jours-ci et le conflit plus vaste qui s'amorce ont pour but d'obliger les entreprises de presse à rouvrir les négociations.

La situation est cependant compliquée du fait que toutes les organisations ouvrières intéressées n'ont pas adopté la même attitude. Le syndicat des employés, qui était également signataire de l'accord, s'en déclare toujours satisfait. Il en ira probablement de même pour les organisations de journalistes.

JEAN WETZ.

Aux États-Unis

FORTE HAUSSE DES PRIX EN JANVIER

La hausse du coût de la vie s'est fortement accélérée aux Etats-Unis en janvier, l'indice des prix de détail progressant de 0,8 % par rapport à décembre. C'est sa plus forte hausse mensuelle depuis février 1977. L'indice avait augmenté de 0,4 % pendant chacun des trois derniers mois de 1977. L'accélération de janvier provient surtout des prix des produits alimentaires, qui ont augmenté de 1,2 % en janvier.

L'administration américaine s'attend à un taux d'inflation de l'ordre de 6 à 7 % cette année, *légèrement supérieur à celui de* l'an dernier. Mais la progression de janvier a été nettement plus rapide que la tendance sur laquelle repose cet objectif.

Le pouvoir d'achat moyen du travailleur américain a baissé de 3 % en janvier, du fait de l'inflation, d'une diminution des horaires de travail et d'une augmentation des cotisations à la sécurité sociale. — *(A.F.P.)*

DEVANT LE TRIBUNAL DE LYON

Le procureur requiert trente mois de prison contre le principal dirigeant de Mondial-Moquette

Lyon. — Le procès de trois anciens dirigeants de la société à responsabilité limitée Mondial-*Moquette (la gérante, Mme Parrish, née* Denise Meynet ; le directeur de fait de la société, son mari, M. Malcolm Parrish, citoyen britannique ; le directeur administratif, M. Samuel Cynober) et d'un ex-directeur de la banque Marin-Gianola, de Thonon-les-Bains (M. Yves Gianola), poursuivis les deux premiers pour abus de biens sociaux et fraude fiscale, les deux autres — MM. Cynober et Gianola — pour complicité de ces délits, s'est ouvert, lundi 27 février, devant la *5e chambre correctionnelle* du tribunal de grande instance de Lyon.

Les peines requises contre les prévenus, ce mardi, sont : cinq ans de prison, dont la moitié ferme, contre M. Parrish ; dix-huit mois, dont trois fermes, contre son épouse ; vingt-quatre, dont trois fermes, contre M. Gianola, et six mois avec sursis contre M. Cynober.

De notre correspondant régional

La comparution des prévenus intervient donc dix mois après le déclenchement de l'enquête (*le Monde* du 19 mai 1977), mais cette affaire est exemplaire à d'autres titres. Par l'importance des sommes, d'abord, qui ont été soustraites, entre 1973 et 1976, au paiement de l'*impôt sur les sociétés*, des taxes sur le chiffre d'affaires et de l'impôt sur le revenu : entre 48 et 63 millions de francs, estimation des experts, les livres de comptes antérieurs au 31 mars 1976 ayant disparu. Par le mécanisme même du détournement ensuite, qui implique la complicité d'une banque par le biais d'un directeur général : si des dissimulations aussi importantes ont pu être effectuées, c'est parce que, à côté du compte officiel Mondial-Moquette était ouvert, à la Banque Marin-Gianola, un autre compte fonctionnant en partie comme un compte de dépôt et cependant non soumis à déclaration auprès de l'administration fiscale, *compte sur lequel* les dirigeants de Mondial-Moquette ont pu déposer espèces et chèques.

Le secret de la réussite

« *Je ne suis qu'un marchand de tapis* », explique M. Parrish. Arrivé en 1968 avec un rouleau de moquette sous le bras — acheté au prix usine, à l'étranger, — il effectue sa première vente « au déballage », cette année-là, dans un garage de Thonon-les-Bains. Succès. Il renouvelle l'opération, lance des campagnes publicitaires, multiplie les points de vente, *développe l'affaire sur* Lyon, puis dans la région parisienne, où sont implantés aujourd'hui onze des treize magasins de la société.

« *Quel est le secret de votre réussite ?* », lui demande le président Georges Riveslange. « *Je travaillais sept jours par semaine, seize à dix-huit heures par jour.* »

Un contrôle fiscal, en 1974, ne donne lieu à aucune remarque particulière. Pourtant, dès cette année, la comptabilité est tenue de bien curieuse façon. M. et Mme Parrish reçoivent directement les recettes chez eux, à La Morlaye. Là, les chèques — deux à trois mille par semaine — sont triés avant d'être remis à un émissaire — M. Cynober le plus souvent — et remis à la banque Marin-Gianola, à Thonon-les-Bains.

A quelles satisfactions étaient destinées les sommes détournées ? A l'entretien de l'écurie de *soixante-dix chevaux* que possédaient M. et Mme Parrish ? s'est interrogé le président. Mais le propriétaire, M. Parrish, s'en est défendu : « *L'entretien de ceux-ci — 2 250 000 francs par exemple en 1975 — a été couvert entièrement cette année-là par les gains des courses* », a-t-il expliqué. Mais est-ce vraiment important ? Lqyuapatl deelpréO

BERNARD ELIE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une patrouille de l'armée du Botswana* a été prise dans une embuscade tendue lundi 27 février par les troupes rhodésiennes et qui a fait plusieurs morts, a annoncé mardi matin un porte-parole militaire à Gaborone, capitale du Botswana.

L'embuscade s'est produite près de Lesoma, dans la région de Kazangula, point de rencontre du Botswana, de la Rhodésie, de la Zambie et de la Namibie. — *(A.F.P.)*

● *La Confédération des syndicats libres* (ex-C.F.T.) reste très largement majoritaire à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) : aux élections professionnelles qui ont eu lieu le 21 février, elle a recueilli, en effet, dans le premier collège, 82,70 % des voix et 18 sièges (sur 5 874 inscrits et 4 162 suffrages exprimés), contre 10,6 % à la C.G.T. (2 sièges), 4,3 % à F.O. (1 siège) et 2,3 % pour la C.F.D.T. (pas de siège). A l'usine Citroën de Mulhouse, la C.S.L. a obtenu *la totalité des voix* (944 inscrits, 690 suffrages exprimés) et les 8 sièges du premier collège. Elle conserve les 2 sièges du second collège.

● *La C.F.D.T. et la majoration des allocations chômage.* — « *Cette augmentation n'est que de 10 % par rapport au taux de 1977, alors que, depuis un an, l'indice des taux de salaires horaires a progressé d'environ 12 %* », déclare, dans un communiqué, la C.F.D.T. à propos de la modification des taux d'allocations chômage (*le Monde* du 28 février). « *D'année en année*, poursuit la C.F.D.T., *les gouvernements de droite ont poursuivi une politique de dévalorisation continue du niveau de l'aide publique par rapport à l'évolution des salaires.* [Cette aide] *représentait 51,3 % du salaire minimal interprofessionnel en octobre 1967 ; 34,2 % en janvier 1973 et elle n'en représente plus que 28,7 % en février 1978.* » La centrale de la rue Cadet conclut : « *Plus de quatre cent cinquante mille chômeurs, parmi lesquels une majorité de femmes et de jeunes, ne reçoivent aucune indemnisation, et les deux cent vingt mille qui n'ont que l'aide publique doivent vivre, même avec les nouveaux taux, avec 410 F à 495 F par mois.* »

M. HABY NE CROIT PAS AU RETOUR DE LA VIOLENCE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Après le drame de Saint-Marcel (Eure) et diverses manifestations de violence dans des établissements scolaires, M. René Haby a déclaré, lundi 27 février, à Badonviller (Meurthe-et-Moselle) : « *Il y a des phénomènes de démission des adultes devant les jeunes qu'n'expliquent pas tout, mais qui expliquent un certain climat, et cette démission des adultes devant les jeunes touche les parents devant leurs enfants, mais aussi certains professeurs devant leurs élèves (...). Les enfants*, a poursuivi le ministre de l'éducation, *sont une personnalité en cours de formation ; ils doivent pouvoir se heurter à des gens de caractère.* »

M. René Haby a cependant fait observer que « *ces incidents ne sont pas légion* ». « *Je ne crois pas*, a-t-il souligné, *au retour de la violence dans les établissements scolaires. Il y a des millions d'élèves. (...) Je crois qu'il ne faut pas faire de l'arbre une forêt. Il y a des phénomènes de violence, c'est vrai, mais nous les contenons encore.* » Et le ministre de conclure : « *Il est nécessaire d'appliquer aux plus durs des sanctions allant, par exemple, jusqu'à l'exclusion temporaire. Mais il est nécessaire aussi d'appliquer une sanction morale pour les enfants particulièrement sensibles.* »

En Norvège

LES « ÉCRANS » SONT RÉSERVÉS AUX OUVRIERS DU LIVRE

Oslo. — Le tribunal norvégien chargé des conflits du travail a décidé que les ouvriers du Livre ont le droit exclusif de se servir des écrans terminaux traitant directement de questions typographiques et de photocomposition des journaux. Cela signifie que les journaux ne peuvent permettre aux journalistes d'utiliser les écrans s'ils sont directement reliés à un ordinateur composant le journal.

Le président de l'Association graphique norvégienne, M. Alrid Kalvik, a qualifié ce jugement de « grande victoire », mais il s'est déclaré prêt à ouvrir des négociations avec les propriétaires de journaux et la Guilde des journalistes sur les modalités précises d'utilisation des « consoles » dans les journaux.

Le président de la Guilde des journalistes, M. Trygve Moe, s'est déclaré déçu du jugement « qui risque de compliquer et de retarder le passage graduel à une production moderne et rationnelle des journaux en Norvège ». — (A.P.)



هكذا من الأصل